



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753170 7

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

*DM
Mercure

7/11/11

*IM

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
SEPTEMBRE. 1741.



A PARIS;

GUILLAUME CAVELIER,
rue S. Jacques.

Chés

La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais,

M. DCC. XLI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au *Mercur*, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le *Mercur*, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

SEPTEMBRE. 1741.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

CONTRE LA SATYRE,

Par M. D. L. S. en Anjou.



Uyez, Satyre empoisonnée,
Dont l'amertume assaisonnée
De fiel, de rage & de noirceur,
Deshonora le sombre Auteur,

Qui dans sa verve infortunée,
Dégradant l'humaine raison,
Vous fit naître, indigne avorton

D'une Euménide forcenée.

A ij

Fuyez

1914 MERCURE DE FRANCE

Fuyez tout Rimeur ténébreux,
Laissez d'un badinage affreux
Le triste & périlleux usage ;
Fleau de la vertu du Sage ,
Suspendez vos coupables jeux ;
Que gagneriez-vous à médire ?
Le chagrin d'entendre prédire
Quelque châtimen^t malheureux.



Soit malice, ou soit suffisance ;
L'Homme enclin à la médisance ,
Serpent de la société ,
D'un faux point d'honneur entêté ;
Nous relève avec arrogance ;
Et pour trancher du bel esprit ,
Souvent par un sanglant écrit
Il nous déchire en notre absence,



Nul n'échape à ses traits aigus,
Jadis un des fils de *Lagus* , *
Pour punir la folle incartade
De l'infâme Ecrivain *Sotade* ,
Le fit entortiller de plomb ,
Et l'envoya médire au fond
De la Plaine humide & salée ;
Là , plein de cette Onde avalée ,

* *Ptolémée Philadelphé.*

Pour

Pour gage d'un coupable abus ,
Sotade ne clabauda plus.



Moi-même , il faut que je confesse
 Qu'au tems de ma folle jeunesse ,
 Selon mes caprices divers ,
 Je cultivai le Dieu des Vers ;
 Que déjà me croyant Poëte ,
 J'allai dans ma verve indiscrete
 Fraper de mes cris indécens
 Et des traits les plus offensans
 Que décoche une Muse immonde ;
 Percer les trois Etats du Monde.



Jouët futile de l'erreux ,
 Je croyois , hélas ! quelle horreur !
 Que la Muse la plus chétive ,
 Echauffant la verve rétive ,
 Avoit droit de tout critiquer ;
 Que pour peu que pour s'expliquer
 La malice empruntât la rime ,
 Médire n'étoit plus un crime ;
 Et qu'on pouvoit n'épargner rien ;
 Sans coffer d'être bon Chrétien.



Mais aujourd'hui que par ta Grace ;
 A iij Seigneur ;

Seigneur, à mes yeux je retrace
 L'immensité de mes forfaits,
 Mon cœur, par d'invincibles traits;
 Abjure une Muse insensée,
 Qui ne s'est que trop exercée,
 Malgré la voix de la Raison;
 Oûi, je déteste son poison
 Avec une douleur amere;
 Heureux ceux que ta Grace éclaire!



*LETTRE de M. D. L. R. écrite à M. le
 Marquis de B. . . . sur quelques Sujets de
 Littérature.*

IL est vrai, Monsieur, que je m'étois en
 quelque façon engagé à donner un Su-
 plément à ce qui a été dit du Connétable,
 Anne de Montmorency dans les Mercurus
 d'Avril & de Juillet, 1740. Il suffit que vous
 ayiez la bonté de me rapeller cet engage-
 ment, & d'y prendre même quelque inté-
 rêt, pour ne pas differer davantage d'y satis-
 faire.

Vous sçavez que la mort du Duc de Bour-
 bon, ses Obseques & son inhumation dans
 l'Eglise Parroissiale de la Ville d'Enguyen-
 Montmorency, me donnerent lieu de par-
 ler de cette Ville, de son Eglise, de la Mai-
 son

son de Montmorency , & en particulier du célèbre Anne de Montmorency , Connétable de France , à l'occasion de son magnifique Mausolée , qui est dans cette Eglise , duquel je donnai alors la Description. Mais vous sçavez aussi , M. qu'en pareils Sujets il est aisé de faire des omissions , même essentielles. J'ai crû être dans le cas , & c'est ce qui a fait l'engagement dont il vous a plu de me faire souvenir.

Il est vrai que l'occasion de parler du Grand Homme que je viens de nommer , s'est encore présentée cette année-ci , par la célébration de l'Anniversaire du Duc de Bourbon, dans l'Eglise de Montmorency , & cela auroit dû suffire pour me faire mettre la main à la plume ; mais outre que je n'ai été informé que tard de cette Cérémonie , qui fût faite le premier jour du mois de Février dernier , je tombai malade presque dans ce tems-là. La mort d'ailleurs précipitée de la Princesse , digne Epouse de M. le Duc , qui a suivi de près , ne m'a guère permis de saisir l'occasion de cet Anniversaire. Mais il est encore tems de suppléer à ces omissions , & je vais tâcher de le faire le plus exactement qu'il me sera possible.

J'ai déjà dit , en commençant de parler du Connétable Anne de Montmorency , (*Mercur de Juillet 1740. p. 1521.*) que

la Vie toute héroïque de ce Grand-Homme, si renommé dans notre Histoire, pourroit seule occuper la plume d'un habile & laborieux Ecrivain, ajoutant que je ne pourrois guere qu'en effleurer les principaux traits, en rapportant néanmoins certains Faits qui tendent à sa gloire, & qui n'ont pas été connus de nos meilleurs Historiens, de quoi je me suis acquité avec fidélité.

J'ai, cependant, non pas oublié, mais ignoré un Fait remarquable, qui s'est depuis trouvé dans un de nos Portefeuilles de Pièces pour servir à l'Histoire. On a vû en son lieu qu'Anne de Montmorency dès l'âge de 12. ans, & n'étant que le second Enfant mâle de sa Famille, sortit de la Maison paternelle, pour entrer dans celle de François, Comte d'Angoulême, Duc de Valois, premier Prince du Sang, & Héritier présomptif de la Couronne. Le Roy Louis XII. le donna à ce jeune Prince, pour être élevé & nourri près de sa Personne, en qualité d'Enfant d'honneur.

Le Comte d'Angoulême, devenu Roy de France, le pourvût d'abord d'une Charge de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & c'est la premiere Charge dont fût revêtu Anne de Montmorency. Il n'y a personne qui n'ait droit de penser qu'il ne la garda pas long tems; & qu'étant devenu successivement Maréchal,

thal , Grand-Maître , & Connétable de France , employé d'ailleurs dans les plus grandes Affaires de l'Etat , Ambassades distinguées , Commandement en Chef des Armées , Gouvernement de Provinces , Negotiations importantes , & enfin Premier & Principal Ministre , le Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roy disparût tout-à-fait , en quoi cependant on se tromperoit ; car il retint toujours cette Charge , quoique bien inférieure à toutes ces grandes Dignités. On se tromperoit également , si on croyoit qu'il voulut seulement en conserver le Titre , & s'en faire honneur , par des raisons qui nous sont inconnues ; la Pièce qui suit démontre qu'il la possédoit en effet , & qu'il en touchoit régulièrement les apointemens. C'est une Quittance en parchemin , signée de la main du Connétable , munie du Sceau de ses Armes , & dans la meilleure forme , dont voici la teneur.

Nous Anne de Montmorency , Connétable de France, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy , confessons avoir eu & reçu de Maître Jacques Bochetel , Trésorier des Gentilhommes & Officiers ordinaires de la Maison dudit Seigneur , la somme de six cents livres tournois , à nous ordonnée par ledit Seigneur pour notre Etat de Gentilhomme de sa Chambre pour deux quartiers de cette année passée , commen-

A V. ceant

1920 MERCURE DE FRANCE

oeant le premier jour de Janvier mil cinq cents quarante & deux, & finissant le dernier jour de Juin mil cinq cents quarante-trois dernier passé, de laquelle somme de six cents livres nous nous tenons pour contens, & en avons quitte & quittons ledit Trésorier & tous autres. En tesmoing de quoy nous avons signé la présente de notre main, & à icelle fait mettre le Scel de nos Armes le xiiij. jour de Janvier, l'an mil cinq cents quarante-trois. Signé DE MONTMORENCY. Le Sceau est au-dessous en cire rouge. C'est l'Ecu des Armes ordinaires de Montmorency, entouré des Coliers des Ordres du Roy, l'Epée nuë de Connétable, de chaque côté, en support, & la Devise ordinaire de cette Maison Α Π Λ Α Ν Ο Σ répétée trois fois autour du Sceau.

Cette Pièce, au reste, qui constate si bien la verité d'un fait assés singulier, au sujet de la Charge de *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy*, prouve encore la fausseté d'une Tradition, qui a pris racine dans le Monde, & qui se trouve même en quelque façon autorisée par l'impression, dans de bons Livres; sçavoir, que le Connétable de Montmorency, dont il est ici question, ne sçavoit ni lire, ni écrire, & qu'il étoit d'une profonde ignorance. Voici cependant un Acte signé DE MONTMORENCY, que le

Le Connétable dit avoir signé lui-même &c.
Cela n'a pas besoin d'autre Commentaire.

A l'égard de la prétendue ignorance , il est bien difficile de croire que ce grand Homme n'eût aucune sorte de Litterature ; comme on voudroit le faire accroire. Cela est formellement démenti par un célèbre Historien , qui nous assure de son amour pour les Lettres , comme une suite de celui qu'il avoit pour la vertu.

Je vais , M. vous répéter ici les termes employés par André Du Chêne sur ce sujet , L. v. ch. 3. p. 415.

» Aussi aima-t'il singulièrement les Lettres
» & les sçavans Hommes , ainsi que témoi-
» gnent quantité de Livres manuscrits qu'il
» eut soin d'assembler en la Bibliothèque de
» son Château de Chantilly , à l'exemple du
» Roy François I. son Maître , & le grand
» nombre d'Ecrits que les plus célèbres &
» signalés Personnages lui dédièrent. Entre
» lesquels *Jean de Luxembourg* , Evêque de
» Pamiers , Abbé d'Ivry &c. un des plus élo-
» quens Seigneurs de son siècle , print la
» peine de composer sa vie en Vers françois.
» *Jean de Maynier* , Baron d'Oppede , Con-
» seiller du Roy au Parlement de Provence ,
» lui dédia sa Traduction Françoise des
» Triomphes de Petrarque. *René Macé de*
» *Vendosme* , successeur de Guillaume Cre-

» tin , Chanoine & Chantre de la Ste Cha-
 » pelle , qui eut la Charge d'Historiographe
 » du Roy François I. fist en son honneur la
 » Connétablerie de Piémont , Provence &
 » Picardie , le jour qu'il fût créé Connéta-
 » ble , ainsi d'une infinité d'autres , dont les
 » œuvres se voyent encore en la même Bi-
 » bliothèque , & au Cabinet des Livres de
 » Chantilly.

Si ce que je viens , M. de vous rapporter
 d'un Historien , dont vous estimez la fide-
 lité & l'exactitude , avoit besoin de quelque
 confirmation , on la trouveroit dans une Let-
 tre écrite aux Auteurs du Mercure , dont
 voici un petit Extrait. La Lettre est datée du
 8. Septembre 1740.

» En lisant votre Journal du mois de Juil-
 » let dernier , nous n'avons rien omis dans
 » notre petite Société , de ce qui regarde la
 » Litterature ; nous avons donc soigneuse-
 » ment observé qu'en parlant d'Anne de
 » Montmorency d'après A. Du Chêne, vous
 » dîtes qu'il eût soin de réunir dans la Bi-
 » bliothèque du Château de Chantilly quan-
 » tité de Livres manuscrits à l'exemple du
 » Roy François I. son Maître. Il nous est
 » revenu d'un fort bon Endroit , que tous
 » ces Livres , ou presque tous sont conservés
 » à Paris dans la Bibliothèque de feu M. le
 » Duc de Bourbon , lesquels le sçavant Dom
 » Martenne ,

» Martenne , Benedictin , assûroit , il y a
 » environ quarante ans , avoir vûs & visités ,
 » & qu'il y avoit dans ce nombre plusieurs
 » volumes , qui pouroient servir à l'Histoire
 » Litteraire de ce Royaume pour les der-
 » niers siècles. La Croix du Maine en parle
 » aussi quelque part , ou du Verdier. Com-
 » me cette Bibliothèque est dans le Quartier
 » à peu près où vous demeurez , il vous
 » seroit facile d'avoir là - dessus quelque
 » éclaircissement de la part du Bibliothé-
 » quaire , qu'on assûre être une personne
 » des plus polies , & très-communicative , le-
 » quel pourroit même vous faire présent d'un
 » Catalogue raisonné des Livres en question ;
 » le Public a droit d'attendre cela de votre
 » zele pour son instruction.

Je reviens , M. aux Vertus militaires &
 civiles de notre Connétable , pour remarquer
 que les Fastes de ma Patrie (*Marseille*) sont
 remplis de son Nom & des grandes actions
 dont nos Peres ont été les témoins , aussi sa
 Mémoire sera toujours parmi nous dans une
 grande vénération. C'est le Roy François I.
 qui lui fit voir la Provence pour la première
 fois , lorsque ce grand Prince , après l'avoir
 fait Maréchal de France , avant qu'il eût 25.
 ans accomplis , le créa seul Lieutenant Gé-
 néral de l'Armée que le Roy commandoit en
 personne , & aux aproches de laquelle le
 Connétable

1524 MERCURE DE FRANCE

Connétable de Bourbon leva le siege , qu'il avoit mis devant Marseille , après s'être emparé des Villes d'Aix & de Toulon. Montmorency reprit ces deux Villes , poursuivit les ennemis dans leur retraite , & les battit par tout.

Quelque tems après , tout étant réglé & prêt pour le Mariage du Duc d'Orleans , Fils puîné de François I. avec Catherine de Medicis , Nièce du Pape Clément VII. dont la Célébration & la Consommation devoit être faite à Marseille , où toutes les Parties intéressées , le Pape même , devoient se rendre , le Roy y envoya A. de Montmorency , alors Grand-Maître de France , pour faire préparer toutes choses , & pour recevoir le Pape en son nom. Le détail de tout ce qui se passa dans cette grande occasion est long & fort curieux à lire dans l'Histoire de Marseille. L. VII. ch. 7. Edit. de 1696. & on y trouve des particularités qui ne se lisent point ailleurs , sur tout par rapport au grand Homme dont il est ici question.

» La Galere sur laquelle le Pape monta, dit
» l'Historien , qui appartenoit au Gr. Maître de
» France , étoit richement parée ; la Cham-
» bre étoit toute tapissée de drap d'or , &
» parsemée de Fleurs-de-Lys , & tout le de-
» hors de la Galere de Damas rouge , vert
» & jaune : tous les Forçats , tant de cette
» Galere

» Galere que des autres encore , étoient aussi
 » habillés de la même Etofe & de la même
 » couleur.

» Le Pape ayant pris terre du côté de
 » l'Abbaye S. Victor , alla descendre au Jar-
 » din du Roy , où il fut reçu par les Cardi-
 » naux de Bourbon & de Lorraine. . . .
 » L'après Midy il alla au Palais d'Anne de
 » Montmorency , Maréchal & Grand-Maî-
 » tre de France , qui lui présenta les Clefs
 » de la Ville.

» Le Roy lui avoit commis le soin de sa
 » réception , aussi ce Seigneur s'en acquitta
 » fort bien : car outre le Palais qui étoit au-
 » delà du Port , il en avoit fait préparer
 » deux autres dans la Ville , & à la Place-
 » neuve ; l'un pour le Pape , & l'autre pour
 » le Roy , & avoit fait faire sur une rue qui
 » étoit au milieu , une grande Sale de char-
 » pente , parée richement , & de très-belles
 » Tapisseries de fil d'or , qui aboutissoit aux
 » deux Palais , & étoit distincte pour tenir
 » le Consistoire & autres Assemblées.

» Le Pape alla souper & coucher dans
 » l'Abbaye S. Victor , suivant quelques Re-
 » lations ; d'autres disent qu'il coucha au
 » Palais de Montmorency , & que le soir
 » même Antoine Duprat , Chancelier de
 » France , Cardinal & Legat , fût chés lui ,
 » fort accompagné , & comme il entra où
 » étoit

1717 MERCURE DE FRANCE

» étoit Sa Sainteté , après qu'il eut fait de
 » profondes révérences , se mit à genoux
 » pour lui baiser les piés, mais le Pape lui dit,
 » *non pedes , sed manus* , & après une demie
 » heure de Conférence il s'en retourna.

» Le 14. d'Octobre la Reine & le Dau-
 » phin firent leur Entrée dans Marseille ,
 » laquelle fût aussi fort magnifique.
 » Madame de Vendôme, Madame de Mont-
 » morency , femme du Grand-Maître de
 » France , & quantité d'autres Dames , alle-
 » rent aussi à leur rencontre , dans des chai-
 » ses roulantes , traînées par des haquenées
 » & par des mules. La Reine étoit
 » dans une Littiere couverte de drap d'or
 » frisé. Les Cardinaux de Bourbon & de
 » Lorraine , le Grand Maître de France ,
 » & Antoine de la Rochefoucault , Baron
 » de Barbesieux , Général des Galeres , mar-
 » choient à ses côtés. Elle avoit avec
 » elle Madame Magdeleine de France , qui
 » fût depuis Reine d'Ecosse Après elles
 » marchaient trente Demoiselles , très-bien
 » en ordre , montées sur des haquenées
 » Le Pape donna au Roy une * Licorne

* Mezeray , p'us exact , dit *une Corne de Licorne*
de deux coudées , enchassée en or , & ajoute , outre la
tenture de Tapisserie , une Pierre précieuse de prix
inestimable , qui se gardoit au Trésor de S. Saturnin
de Toulonse.

» de

» de deux coudées de long , enchassée dans
 » un vase d'or , pour garantir les viandes du
 » poison , & le Roy lui donna en revanche
 » une Tenture de Tapissierie d'or & de soye ,
 » où étoit représenté JESUS-CHRIST faisant
 » la Cène à ses Disciples. Ce Prince voyant
 » que le Cardinal Hipolite de Medicis n'a-
 » voit voulu rien prendre de ce qu'il lui
 » avoit offert , qui étoit extrêmement précieux ,
 » lui fit présent d'un grand Lion domesti-
 » que & privé , qu'*Ariadin* Barberousse lui
 » avoit envoyé d'Afrique. Le Pape demeura
 » un mois dans Marseille. . . . Il prit congé
 » du Roy , & s'en retourna en Italie sur la
 » Galere du Grand-Maître de France , la-
 » quelle étoit accompagnée de 18. Galères ,
 » & de 4 de Malte.

A. de Montmorency revint peu de tems
 après à Marseille , envoyé par le Roy à l'oc-
 casion d'une nouvelle Entreprise de Charles
 V. sur cette Ville , laquelle échoïa par les
 sages précautions qui furent prises , & par la
 vigoureuse résistance des Marseillois.

Après la retraite de l'Empereur , qui com-
 mandoit en personne son Armée devant Mar-
 seille , le Roy fit encore un voyage en Pro-
 vence , & s'arrêta principalement en cette
 Ville , étant accompagné , dit le même His-
 torien , du Dauphin son Fils , qui avant la
 mort de son Frere étoit Duc d'Orleans , du
 Roy,

Roy de Navarre , du Cardinal de Lorraine ,
du Grand Maître de Montmorency &c.

Il faut croire , Monsieur , que ce Seigneur , après tant de voyages & de si grandes Affaires , traitées, ou exécutées à Marseille , où il avoit même une Galere de son nom , eût toujours des égards particuliers pour cette Ville , & que la Ville dans toutes les occasions avoit recours à lui, comme à un véritable Protecteur. La preuve de ce que je viens de dire se tire particulièrement d'une Lettre originale, trouvée dans le même Portefeuille, dont j'ai parlé ci-devant, au sujet de la Quit-tance du Connétable , *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy*. Cette Lettre que je suis fâché de ne pouvoir pas rapporter ici , étoit écrite & signée par les Consuls de Mar-seille , qui réclamoient la protection & l'au-torité du Connétable en faveur du Com-merce de Marseille , & en particulier de ce-lui du Levant, que des Gens mal intentionés vouloient transporter ailleurs. La Lettre étoit longue , bien raisonnée & pathétique. Je l'en-voyai à M. de Ruffy , Auteur de la seconde Edition de l'Histoire de Marseille , pour s'en servir en cas de besoin : il m'en remercia fort par sa Lettre du 4. Avril 1719. Celle des Consuls de Marseille étoit , autant qu'il peut m'en souvenir , écrite au commencement du Regne du Roy Henry II. c'est-à-dire vers l'année 1547.

Je

Je n'ai plus que deux mots à dire sur notre Grand Connétable , & qui ne regardent pas sa vie , mais sa mort & ses funérailles , où il y eut assurément , comme je l'ai remarqué ailleurs , des choses très-singulières. Le détail en est long dans les Historiens , je me contenterai de dire avec un bon Auteur * que le *Lit de parade étoit de Damas rouge , avec des Crépines d'argent , & un Dais de même.* Celui qui , selon l'usage du tems , étoit appelé *Lit d'honneur , fut dressé dans la grande Sale du Bâl , toute tapissée de velours cramoisy , brodé & semé de Perles , le Parquet couvert de Tapis de Turquie.* Sur ce second Lit étoit l'Effigie de cire du Défunt , habillée superbement , laquelle le représentoit au naturel , avec les playes qu'il avoit reçues au visage &c. A son côté gauche étoit l'Epée de Connétable toute nue : c'est dans cette même Sale qu'on servit somptueusement plusieurs Tables , & avec un ordre merveilleux &c.

J'ai dit ailleurs que son Mausolée n'est chargé d'aucune Inscription , mais qu'on lit son Epitaphe dans la Sacristie sur une grande Lame de cuivre , de laquelle j'ai donné le commencement dans le Mercure de Juillet 1740. J'aurois pû ajouter qu'elle finit ainsi :

* *Le Laboureur , Add. aux Mém. de Castelnau ; Tome II. pag. 544.*

MAE

1736 MERCURE DE FRANCE

*MAGDALENA SABAUDA Conjux pientissima
Decemque Liberi obsequentissimi Superstites
posuere.*

Planxerunt CAROLUS NONUS;
Francia Rex Christianissimus,
Regina Mater, totaque Regia Soboles;
Proceres, Nobilitas, Exercitus,
Senatus, Populusque omnis Gallicus.
ΑΠΛΑΝΟΣ.

J'ai dit aussi que ce beau Mausolée, dont la pieuse Magdeleine de Savoie fit toute la dépense, est l'Ouvrage de *Jean Bullant*, Architecte & Sculpteur renommé, lequel n'eut pas la satisfaction d'y mettre la dernière main. Voici comment s'en explique Jean Le Laboureur dans ses Additions aux Mémoires de Michel de Castelnau; Tome II. page 548.

» Il est demeuré imparfait en quelque
» chose par la mort du célèbre *Jean Bul-*
» *lant*, qui l'avoit entrepris, arrivée le 10.
» d'Octobre 1578. & qui mérita cet Epi-
» taphe, qui ne peut être dignement appen-
» du qu'à son Ouvrage, selon la pensée de
» son Auteur; & j'ai crû le devoir à sa ré-
» putation.

Joannes

Joannes jacet hoc Bullantius ille sepulchro,

Quo non fabrili major in arte fuit.

Regi & Regina, Palatia regia, Matri;

Mausolo & dignos struxerat hic tumulos!

Cur non & Tumulo digno jaces ipse? Viator

Queris, non habuit qui strueret arte parem!

Le même Auteur, en parlant dans ce même endroit de Magdeleine de Savoye, dont il fait un grand Eloge, dit que » quand son » Mari étoit à l'Armée, elle alloit à quel- » qu'un de ses Châteaux, ou bien à *Mont-* » *morency*, quoi qu'elle n'y eût point de » Maison, & elle y demeura le tems de sa » prison en Flandres, tant pour se confor- » mer à l'état où il étoit, que pour ache- » ver le Bâtiment de l'Eglise, pour assister » à tout le Service des Chanoines, & ne » vacquer qu'aux choses de devotion, ayant » bien voulu exprès se loger chés le Doyen, » où il y avoit à peine une Chambre qui » lui fût propre. Elle mourut en l'année 1586.

Je finirai, M. ma Lettre par une petite Addition à ce que j'ai déjà dit de l'Eglise Collegiale & Paroissiale de S. Martin de Montmorency (*Mercur* d'*Avril* 1740. p. 790. & 791.) Eglise fondée très-ancienne- ment par un Seigneur de ce nom, dont le

droit

droit de nommer aux Canoncats & aux Prébendes, a passé à tous ses Successeurs, Seigneurs de Montmorency. On a vû dans l'endroit cité qu'Henry I I. Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant Général de la Province de Languedoc, Petit-Fils du Connétable Anne de M. donna en l'année 1617. cette Eglise aux Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire, lesquels continuent de la desservir, & représentent les anciens Chanoines, desservant aussi la Cure avec la même édification. Ils ont une Maison assés près de l'Eglise, accompagnée de Jardins & d'autres commodités. La Maison a été augmentée depuis quelque tems, & on y enseigne la Philosophie & la Théologie à un nombre d'Etudiâns de la même Congrégation. C'est dans cette agréable Retraite que nous fûmes reçûs, non-seulement avec politesse, mais traités le plus honorablement du monde à dîner par le R. P. B. Supérieur, lorsque nous fîmes l'année dernière le petit voyage de M. pour voir le Mausolée du Grand Connétable.

On prétend, au reste, que S. Martin de Montmorency étoit anciennement une Abbaye de Chanoines Reguliers. Cette prétention est fondée principalement sur un Endroit de l'Histoire de la Maison de M. par

A. Duchesne. Cet Auteur parle ainsi, L. II.
p. 106.

» Hervé de Montm. fût mis jeune en la
» grande Eglise de Notre-Dame de Paris,
» où il tenoit rang parmi les Soûdiacres dès
» l'an 1146. ayant au-dessous de soi Philippe
» de France, Frere du Roy Louis le Jeune.
» Depuis il parvint à la Dignité de Doyen...
» En laquelle Dignité il eut aussi cet hon-
» neur de voir le même Philippe de France
» pourvû seulement d'un Archidiaconé. Il
» fut d'ailleurs Abbé de l'Eglise Collegiale
» de S. Martin de Montmorency, comme
» témoignent deux Chartes des années 1184.
» & 1186.

On trouve page 58. dans les Preuves, rap-
portées par Duchêne à la fin de son Histo-
re, les Extraits de ces deux Chartes, tirés
du Cartulaire de l'Abbaye de S. Florent de
Saumur, en voici la teneur.

*LITTE RÆ quibus Harveus de Mon-
temorenciaco, Dei permissione, Abbas Sancti
Martini de Montemorenciaco & Decanus Pa-
risiensis de consensu Capituli, confirmavit præ-
sentationem Capellani ad Ecclesiam S. Thoma
de Monte-Magni.*

*LITTE RÆ quibus Buchardus de Mon-
temorenciaco approbavit quod ab Hervæo fra-
tre suo, Abbate S. Martini, factum fuerat
super Ecclesia B. Thoma de Monte-Magni &
approbavit*

approbati fecit à Mathao & Aaliz heredibus suis.

Comme je crus qu'on pourroit encore trouver quelques preuves là - dessus dans l'Histoire ou dans les Archives de l'Abbaye S. Victor de Paris , j'en écrivis dans le tems à M. l'Abbé Contet , alors Bibliothécaire , & voici la réponse dont il m'honora.

» Je ne trouve point dans l'Histoire de
 » S. Victor que l'Eglise de S. Martin de
 » Montmorency ait été Abbaye. Je trouve
 » que Mathieu I. Seigneur de Montmoren-
 » cy , donna à S. Victor une Prébende dans
 » l'Eglise de S. Martin de Montmorency ,
 » ce qui suppose que si cette Eglise a été
 » Abbaye , elle ne l'étoit plus alors , mais
 » un Chapitre séculier , où l'on donna à
 » notre Abbaye une Prébende , comme
 » dans les Eglises de Notre Dame , S. Ger-
 » main l'Auxerrois , S. Marcel , & autres &c.

Cela s'accorde fort avec ce que j'ai appris depuis ; sçavoir , que Mrs de l'Oratoire de Montmorency , représentant les anciens Chanoines de la Collegiale , ont eu ci-devant quelque discussion avec Mrs de S. Victor , pour raison de certaines Dixmes , sur quoi , on a depuis transigé &c. mais les premiers m'ont assuré qu'ils n'ont dans leurs Archives ni Titres , ni Papiers , qui fassent preuve au sujet de la prétendue Abbaye. Ils croient même

même que les deux Titres raportés par Duchesne , dans les Preuves , peuvent être suspects , n'étant soutenus d'aucun autre , & que le silence * de l'Acte raporté page 41. des mêmes preuves , & de tous les autres antérieurs & postérieurs , engagent à douter.

Je laisse , M. la discussion de ce Fait historique aux sçavans Auteurs de l'Ouvrage intitulé , *Gallia Christiana*. Elle est tout-à-fait de leur Ressort, d'autant mieux qu'ils travaillent actuellement sur la Métropole de Paris : ma Lettre est déjà assez longue ; je souhaite que vous en soyiez un peu content , & je m'estimerai heureux de trouver souvent les occasions de vous marquer à quel point j'ai l'honneur d'être &c.

A Paris , le 20. Août 1741.

* Dans cet Acte , dont l'original est dans les Archives de l'Abbaye S. Victor , c'est Mathieu de Montmorency qui parle au sujet de la Prébende dont on vient de faire mention , & S. Martin de M. n'est nullement qualifié du nom d'Abbaye.



LES POISSONS,

IDILLE.

HUMIDES Habitans des Eaux ;
HÔTES de ces mouvantes Plaines ,

B Que

1936 MERCURE DE FRANCE

Que vous êtes heureux d'y trouver le repos,
Lors même que des vents les bruyantes haleines

Agitent l'Empire des flots !

Loin de leur surface orageuse ,

Tandis qu'on les voit se fâcher ,

Prudens , vous allez vous cacher

Dans le fond d'une roche creuse ,

Où les noirs Aquilons n'oseroient vous chercher.

Si , comme vous , dans la retraite ,

Contens d'un modeste réduit ,

Eloignés du faste & du bruit ,

Notre ame se trouvoit sagement satisfaite ,

Le fracas , qui très-souvent nuit ,

Ne la rendroit pas inquiète ;

L'occasion qui nous séduit

Lorsqu'à la seconder la passion s'apprête ,

Laisse en paix un cœur qui la fuit.

Tandis que des malheurs nous effuyons l'injure ,

Poissons , vous vous formez une retraite sûre ;

Si ce n'est quand sous les apas

De quelque apétissante amorce ,

Nous cachons un fer qui vous force

A venir orner nos repas ;

Encore à cet égard avez-vous l'avantage ,

Et bien plus modérés que nous ,

Vous pouvez quelquefois vaincre un penchant si
doux ,

Dès qu'il vous mène à l'esclavage ;

On

On ne vous voit livrer qu'à la réalité.

Pour nous , une ombre nous engage,
Et nous lui résistons moins qu'à la vérité.

Pourvû qu'une Eau rafraîchissante

Vienne baigner incessamment

Vos Ecaïl's d'or & d'argent ,

D'un tel sort votre ame est contente ;

L'Eau fait votre seul Element ,

Jamais un fol entêtement

Ne vous le fit quitter d'une humeur trop légère ;

Pour courir après la chimere.

L'Onde que flate le Zéphir ,

Ou que fait mugir la tempête ,

Indifferemment vous arrête ;

Elle vous a vû naître & vous verra mourir.

Il vous importe peu qu'elle vous soit commune

Avec mille Hôtes tels que vous ;

Il vous semble même plus doux

D'y jouir avec eux d'une égale fortune ,

Qui vous fut acquise sans soins ,

Que vous possédez sans épine ,

Qui, vous travaillant beaucoup moins

Qu'une propriété soupçonneuse, chagrine ,

Satisfait à tous vos besoins.

Toujours libres, suivans pour guide la Nature ,

Dans votre aquatique séjour

Tantôt vous reposant , tantôt faisant l'amour ,

B ij

On

Ou vous laissant aller au cours d'une Onde pure ,
 Sous des Arbres épais, près des bords toujours verts ,
 Dans le fond d'une Onde plaintive
 Suivant vos caprices divers ,
 Livrés nonchalamment à son eau fugitive ,
 Jamais vous ne formez d'inutiles desirs ,
 Et vivant sans ennuis, sans remords & sans chaînes ;
 Vous êtes muets dans vos peines .
 Et discrets dans tous vos plaisirs.



*OBSERVATIONS de M.
 sur la Dissertation du R. P. M. Texte ,
 Dominicain , imprimée dans le II. Vol. du
 Mercure du mois de Juin dernier p. 1358.*

LE R. P. Texte , toujours attentif à bien constater les Faits historiques , qui peuvent intéresser la Religion , la France , ou la gloire de son Ordre en particulier , & à en rétablir les dates d'une manière solide , a entrepris dans cette Dissertation de fixer le jour du Décès & le Lieu de la Sépulture du Cœur de la Princesse Jeanne de Châtillon , Epouse de Pierre de France , Comte d'Alençon &c. Fils de S. Louis.

Il a eu d'autant plus de raison de faire cette Recherche , que les Historiens ont gardé un profond

profond silence sur ce dernier Fait , & qu'à l'égard du premier , quelques Ecrivains ont manqué d'exactitude. On devoit , ce semble , sur l'un & sur l'autre Fait , trouver une Instruction certaine dans l'*Histoire Généalogique & Chronologique de la Maison de France &c.* Ouvrage important , & qui fait honneur aux dignes Auteurs qui en ont fait & continué l'Entreprise. Cependant ce qui se lit de Jeanne de Chatillon dans la III^e & dernière Edition de cette Histoire , publiée en l'année 1725 , loin de nous éclairer là-dessus , a besoin d'être rectifié : en voici les propres termes , tirés de la page 86. du premier Tome.

» Jeanne de Châtillon , Comtesse de Blois
 » & de Chartres ; Dame d'Avenes & de
 » Guise , Fille unique de Jean de Châtillon ,
 » premier du nom , Comte de Blois &c. &
 » d'Alix de Bretagne, fût accordée par Traité
 » passé à Paris au mois de Février 1263 , &
 » mariée en 1272. Elle vendit son Comté
 » de Chartres au Roy Philippe le Bel en
 » 1288. fonda quatorze Cellules aux Char-
 » treux de Paris , pour lesquelles elle donna
 » deux cens vingt livres de rente , amortie
 » au mois de Mars 1290 , fit son Testament
 » le jour de la Fête de S. Julien 9. Janvier
 » 1291. & mourut le 19. suivant , âgée d'en-
 » viron 38. ans. Son corps fut enterré dans
 B iij » l'Abbaye

» l'Abbaye de la Guiche près Blois , que son
 » Pere & sa Mere avoient fondée , & où
 » l'on voit une Peinture à fresque dans le
 » Dortoir , près de la Cellule C. faite du
 » tems & pour cette Princesse , où elle est
 » à genoux devant la Ste Vierge , à qui saint
 » Jean la présente ; derriere elle , sont qua-
 » torze Religieux à genoux , & le haut est
 chargé de plusieurs Ecussons de ses Armes ,
 & de celles de son Mari.

D'abord rien n'est plus contraire à la verité de l'Histoire , que de placer cette Représentation de Jeanne de Charillon , Fondatrice de 14. Cellules à la Chartreuse de Paris ; telle qu'elle est décrite ci-dessus , de placer , dis-je , cette Peinture dans le Dortoir du Monastere de sainte Claire de la Guiche. On peut dire que ce n'étoit point là sa place , & que ce Monument apartenoit de droit à la Chartreuse que je viens de nommer. Aussi y fût il érigé dans le tems ; & comme le tems détruit tout , on l'a renouvelé au commencement de ce siècle , en imitant exactement le premier Original : c'est ce qu'on voit encore aujourd'hui dans un grand Tableau de 15. pieds de largeur sur 4. de hauteur , peint sur bois , & scellé dans le Mur du grand Cloître , du côté de l'Eglise. Ce qu'il y a de singulier & qui fait une preuve complete de l'Equivoque , d'ailleurs assés visible , c'est que

que la Cellule la plus proche du Monument, est marquée sur la Porte de la Lettre C, comme il est porté dans le narré qui se lit dans le Livre ci-devant cité.

Admironons ici l'exactitude scrupuleuse du R. P. Texte, qui non content d'avoir verifié de ses propres yeux par un voyage fait exprès à la Chartreuse, ce que nous venons de dire, a crû, pour mieux s'assurer de la verité du fait, devoir en écrire à l'Abbesse du Monastere de la Guiche laquelle par sa Lettre du 6. Decembre 1739. rapportée p. 1367. du Mercure de Juin, a achevé de mettre le sceau à une verité, déjà assés reconnuë.

Cela, au reste, me fait souvenir que dans le Mercure du mois de Septembre p. 1734. & 1961. il est parlé assés au long du Monument en question, & de l'Inscription qu'on y lit, sur laquelle un Anonyme a fait des REMARQUES, qui n'ont pas été contredites. Je crois devoir profiter de cette occasion, pour corriger deux ou trois fautes qui se sont glissées dans l'impression du Mercure, auxquelles on n'a pas fait attention dans le tems.

La premiere se trouve page 1962. dans la Réponse que fait l'Enfant JESUS à l'Offrande de *Jeanne de Chatillon*, présentant XIV. Chartreux &c. Cette Réponse est :

Ma Fille , je prens le don que tu me fais

Et te rens tous tes mesfaits.

Au lieu de *je prens* , on a imprimé *reprens* , ce qui , outre la faute , fait un contre-sens absurde &c.

P. 1968. tout au bas , il est dit de Pierre de France , Comte d'Alençon , qu'il étoit le v. Fils du Roy S. Louis , qui eût pour vi. & dernier Fils , Robert Comte de Clermont , Tige de l'Auguste Maison de Bourbon. C'est ainsi que l'Auteur a voulu s'exprimer. Les Imprimeurs ont mis , *qui eût pour sixième Fils Robert & dernier Comte de Clermont* , par une transposition de leur façon , qui gâte le sens &c.

Enfin page 1974. ligne 18. on a imprimé *Philippe le Bel* pour *Charles le Bel*.

Revenons aux deux Faits Historiques , qui ont fait mettre la main à la plume à notre sçavant Dominicain , lesquels il a heureusement trouvés dans la grande Collection de Dom Martenné (*Coll. vet. Script. T. vj. p. 1222.*) parfaitement bien constatés & datés , tirés d'un ancien Manuscrit de l'Abbaye de Prémontré. On y voit avec plaisir les dernières dispositions de la Princesse Jeanne de Chatillon , énoncées dans la simplicité & dans le langage du tems ; on ne peut rien lire de plus édifiant. Le Titre est , *Cy com-*
mence

mence l'Ordonnance de M. la Comtesse d'Alençon & de Blois, que elle fit à son Trépassement. On y peut remarquer quelques termes singuliers, usités alors & pros crits de notre Langue depuis long-tems : *Samehochier* pour bâiller, *Physicien* pour Medecin, *Meneurs* pour Mineurs, *Querre* pour quérir, *la Croix aoürant*, baïsant la Croix, l'Ennoliement l'Extrême-Onction, *tout basset*, à voix basse, & plusieurs autres. On y voit aussi l'origine d'une exclamation fort usitée à Paris dans le langage populaire, *Ah Dame !* C'étoit alors le commencement d'une Priere affectueuse, adressée à la Ste Vierge. La pieuse Princesse la répète ici jusqu'à cinq fois au lit de la mort, dans le cours de sa dernière Oraison. *Haa douce Vierge Marie, Haa Madame, Haa Dame, Haa Dame, Haa Dame.*

Rien n'est cependant plus constant par cet Acte authentique, que Jeanne de Chatillon disposa la veille de sa mort de la Sepulture de son Corps, & spécialement de celle de son Cœur en deux Lieux differens. Les Historiens ont confondu l'un avec l'autre pour avoir ignoré cette disposition si précise & si respectable. Le Corps fût donc porté * à la

* Il est vrai qu'aux termes de sa dernière disposition, son Corps devoit reposer dans l'Eglise des F F. Mineurs, on le porta cependant à l'Abbaye de la Guiche, qui est du même Ordre, &c.

Guiche , & le Cœur dans l'Eglise des Dominicains de Paris , suivant sa volonté expresse, bien marquée par ces paroles. *Et derechief elle dit qu'elle vouloit que son Cœur feust aux Freres Prêcheurs, pour l'Amour de son Seigneur le Comte d'Alençon.* En effet le Cœur de ce Prince y repose avec ceux de plusieurs Rois, Reines , Princes & Princesses de la Maison de France.

Les Termes du Testament * de Pierre de France , Comte d'Alençon , Epoux de Jeanne de Chatillon , sont remarquables sur ce même Sujet. *J'élis la Sepulture de notre ordre charoigne aux Cordeliers , & celle de mon cœur aux F F. Prêcheurs de Paris , veus que ma Tombe qui sera sur mon Corps ne soit de plus grande dépense que de 50. livres , & celle qui sera sur mon Cœur de 30. livres.* Du Tillet , *Recueil des Rois* p. 355. Edit. de 1618.

A l'égard du jour du Décès de Jeanne de Chatillon , le P. Texte démontre par le même Manuscrit , qu'il doit être fixé au mardi 29. Janvier 1291. & non pas au 19 , comme il est marqué ci-devant dans le Narré de l'*Histoire Généalogique de la Maison de France* , &c. ajoutant avec sa politesse ordinaire, que c'est, sans doute, une faute d'impression,

* Ce Testament est daté du mois de Juin 1282. deux mois avant la fin de l'année, *stile ancien.*

qu'il

qu'il n'a garde d'attribuer aux sçavans Auteurs de cet Ouvrage.

Il a démontré dans une autre Dissertation, que Pierre de France, Comte d'Alençon, n'est ni le troisième, ni le quatrième Fils de S. Louis, & il continuë de soutenir dans celle-ci qu'il étoit le V^e : ce que nos meilleurs Historiens paroissent avoir ignoré.

On voit, au reste, dans le R. P. Texte une singulière prédilection pour le saint Ordre des Chartreux; il y revient à la fin de ce dernier Ouvrage, en disant que Jeanne d'Evreux, troisième Epouse de Charles IV. dit le Bel, fit, à l'exemple de *Jeanne de Châtillon*, de grands biens aux Chartreux de Paris; ajoutant que le Pape Clement IV. avoit une idée si avantageuse de cette Ste Communauté, qu'il écrivit en 1266. à S. Louis un Bref cité par le P. Felibien dans son *Histoire de la Ville de Paris Tom. III. p. 230.* pour la lui recommander spécialement, comme lui étant très chère. *Ordinis cujus sinceritas ut lux splendens crescit, oblivisci non possumus; quod tenerrimè amamus amicis commendamus*, dit ce souverain Pontife.

A l'imitation du R. P. T. & prévenu comme lui d'une devotion singulière envers ce même Ordre, je finirai mes petites observations par son Eloge, que j'ai heureusement trouvé ces jours passés parmi des Pièces des plus
B vj fugitives

gitives & les moins dignes d'une telle Compagnie. Rien ne m'indique le tems & l'occasion de sa composition, je conjecture seulement qu'il y a plus de cinquante ans qu'on a pû en avoir connoissance.

ELOGE DE L'ORDRE DES CHARTREUX ;
Par M. l'Abbé de Fourcroy.

L'Esprit de cet Ordre inspire à ses Religieux l'amour du silence, en même tems qu'il lui donne celui de la solitude. Il les porte à parler de Dieu pour les Hommes, à fléchir sa miséricorde pour la conversion des pecheurs, à implorer son secours pour toutes les nécessités de son Eglise, à étendre leurs bras, & porter leurs vœux vers le Ciel, comme Moïse sur la montagne, tandis que les Evêques & les Ministres de l'Eglise, figurés par Josué, combattent les erreurs & les vices, qui sont les véritables ennemis du Peuple de Dieu.

Comme ils fuyent tout le commerce du Monde, ils méprisent encore plus la vaine estime des Hommes. Ils cherchent dans leur lecture & dans leurs Etudes la sanctification de leurs Ames. Ils tâchent de se remplir plus le Cœur que l'Esprit; & ils ne se réjouissent d'avoir reçu quelque nouvelle lumière dans la science de Dieu, que pour le louer avec plus d'ardeur, en le connoissant plus parfaitement.

ement. Ils vivent, & ils meurent dans le cilice ; ils établissent la vie de l'Âme sur la mortification du Corps ; ils sont les plus parfaits imitateurs du S. Précurseur, le Maître & le Modèle des Solitaires & des Pénitens. Ils font admirer dans leurs Exercices, si pénibles & si laborieux, l'excellence de la Religion Chrétienne, & la toute-puissance de la Grace de JESUS-CHRIST.

Il semble que Dieu les ait choisis dans ces derniers siècles, pour conserver, au moins dans quelques Membres de l'Eglise, la vigueur de la pénitence, qui fleurira toujours parmi eux, & qui y sera toujours en honneur, malgré le relâchement des Hommes, qui ne peuvent s'empêcher de louer l'austérité de leur vie, & de les tenir très-heureux, quoiqu'ils se jugent entièrement incapables de les pouvoir imiter.

Toutes leurs délices sont de pouvoir s'entretenir avec Dieu ; tous leurs desirs tendent vers leur Patrie Céleste, ils souffrent la Vie avec patience, & la Mort avec joye. Ils font de la Terre un Paradis, en passant non-seulement les jours, mais une bonne partie de la nuit dans les louanges & les Bénédiction de Dieu, pour vivre de la vie des Anges & des Bienheureux, tandis que les Hommes ensevelis dans le sommeil, ou ne vivent point, à proprement parler, ou ne vivent que

que d'une vie qui leur est commune avec les bêtes. Ils se contentent que leurs noms soient écrits dans le Ciel, sans qu'ils soient connus sur la Terre, & ils répandent partout la bonne odeur de JESUS-CHRIST.

Quel bonheur pour l'Eglise d'avoir dans son sein de si parfaits Religieux, qui édifient tout le Monde par leur vie pénitente & retirée ! Puissiez vous subsister à jamais, **TRE'S SAINT ORDRE DES CHARTREUX !** C'est à vous, Seigneur, à conserver votre Ouvrage. Il y a si long tems que vous le protégez ; cet Ordre est demeuré incorruptible & inviolable dans une si longue durée ; ce qui lui donne l'honneur de l'Antiquité, sans lui causer les incommodités & la défaillance de la vieillesse. Continuez, Seigneur, de le regarder favorablement, & répandez vos bénédictions sur le sage & pieux Général qui conduit cet Ordre avec tant de prudence.

Je suis persuadé que cet Eloge, ou plutôt ces vérités seront applaudies de tous les Gens de bien, qu'elles édifieront même, & toucheront, peut être, les Gens du Monde. Si j'avois quelque chose à y ajouter, ce seroit encore un mot sur la vie contemplative de quelques Chartreux, que Dieu a conduits par des voyes particulières, qui ont renchéri sur l'austerité de la Règle générale, & qui

qui ont renouvelé les grands Exemples de l'ancienne Vie Heremitique , tel a été entre les autres , *Dom Pierre Roland* , que j'ai vû mourir dans la Chartreuse de Marseille le 10. Novembre 1693. en une grande odeur de Sainteté , âgé seulement de 54. ans , dont il avoit passé 34. dans l'Ordre , 20. dans un silence perpetuel , & dans une Retraite continue ; s'étant , pour ainsi dire , enterré lui-même tout vivant dans sa Cellule , d'où il ne sortoit jamais que pour aller à l'Eglise. Finissons par un beau mot , ou , pour mieux dire , par la pieuse Sentence du venerable BONIFACE FEVRIER , *Prieur de Chartreuse* , à qui on proposoit de faire canoniser quelques Chartreux d'une éminente vertu. *L'Esprit de notre Ordre* , répondit-il , *est plutôt de faire des Saints , que de les faire déclarer Saints.*

A Paris , le 24. Août 1741.



L'Ode qui suit , quoique déjà publiée dans le second Volume du Mercure de Juin , mérite de reparoître ici , telle que l'Auteur nous assure l'avoir composée , c'est-à-dire sans omissions , & sans certaines négligences , dûes au trop grand empressement d'un Ami , qui auroit dû attendre encore quelque

1950 MERCURE DE FRANCE

quelque tems pour nous l'envoyer , exempté
de ces défauts. Nous croyons devoir cette
complaisance à l'Auteur & au Public.

LES LIVRES SAINTS ,

O D E

*Lûë dans l'Académie Royale des Sciences &
Beaux-Arts de Villefranche en Beaujolois ,
le 12. Mai 1741.*

V Aines Déités du Permesse ,
Frivoles Enfans de l'Erreur ,
Dont la mensongere faveur
Berça ma folâtre jeunesse ,
Mon cœur ne connoît plus vos Loix.
Sur les purs accens de ma voix
La Vérité répand ses beautés immortelles ;
J'en adore l'impression ,
Et bien-tôt enlevé sur le feu de ses aîles ,
Je vole au saint Mont de Sion.



Qu'y vois-je ? ô mon Dieu ! c'est vous-même ;
La foudre brille dans les Airs ;
Le feu constant de mille Eclairs
Annonce la grandeur suprême.
Sur votre Trône étincelant
Parlez au Monde , Dieu puissant :

Tout

SEPTEMBRE. 1741. 195

Tout tremble à la lueur de ces divins Spectacles ;
Devons-nous périr d'ins ce jour ?
Qu'ai-je dit ? je me tais : vous rendez vos Oracles
Par la bouche de votre amour.



Tout change , il n'est plus sur la Terre
De Regne pour l'impiété ;
Le Ciel dicte sa volonté
Au bruit éclatant du Tonnerre.
Tel que , de l'or de ses rayons
L'Astre qui préside aux saisons ,
Peint , ou chasse à nos yeux le plus sombre nuage ;
Tel , le vrai Soleil qui nous luit ,
Juge à son gré , dispose , & devient l'héritage
De ceux qu'il tire de la nuit.



Oùi , nous te connoissons , Loi pure ;
Que nous imprime l'Eternel ;
Pain sacré , fait pour Israël ,
Sois notre unique nourriture.
Déjà pénétrés saintement
Nos cœurs consacrent le moment
Où de son sein un Dieu vient de te faire éclore ;
Détruis la fiere iniquité ;
Jalouse de tes droits , du Couchant à l'Aurore
Sème ta céleste clarté.



Je

Je la vois briller ; elle vole ,
 C'est le glaive triomphateur
 D'un Dieu , devenu le Docteur
 Du Monde assis sur sa Parole.
 Sur l'usage de ses leçons ,
 Potentats , Trônes , Nations ,
 Vous verrez de vos jours la gloire mesurée ;
 C'est à votre fidélité
 Que le Ciel doit des biens dont l'éclat , la durée
 Egaleront l'Eternité.



En vain , Philosophe rebelle ,
 Sous les fleurs m'offrant le poison ,
 Tu veux abreuver ma raison
 De la Coupe de l'Infidelle.
 Sourd à tes vains enseignemens ,
 Je pleure tes égaremens.
 De cent doutes cruels , tu te fais un Dédale ;
 Et la Foi rend sereins mes jours
 Par le même flambeau dont la lueur fatale
 Te montre l'abîme où tu cours.



Non , du Monstre que je déteste ,
 A l'œil perfide , au doux maintien ,
 Jamais mon cœur , humble & chrétien
 N'écouterà la voix funeste.
 Seul , guidez ma route , Seigneur ;

L'in-

SEPTEMBRE. 1741. 1953

L'inexplicable profondeur

De ces sublimes Loix , par vous-mêmes dictées ,

Ecueil de l'orgueilleux Esprit ,

M'enchaîne aux vérités qui furent cimentées

Du Sang même de Jesus-Christ.

*Par M. Boule , un des Principaux du
College de Villefranche , en Beaujolois.*



*EXTRAIT d'une Lettre écrite du Pays
de Cotentin à l'Auteur du Voyage Littéraire
de Normandie. Par M.*

J'Aurois bien souhaité , Monsieur , vous procurer la satisfaction que vous attendez depuis si long tems , c'est à-dire un Dessain exact du superbe Dôme de l'Eglise de Coutance , pour le faire graver , & l'insérer dans votre Ouvrage , mais puisque toute la bonne volonté de M. l'Evêque , qui y doit prendre un intérêt particulier , & la sagacité de M. le Marquis de M. toujours zélé & ardent pour ses amis , n'ont pû en venir à bout , je crois que vous avez assez d'équité pour ne rien attendre de moi sur ce sujet.

Je viens d'exécuter , M. tout ce qui est en mon foible pouvoir ; vous avez souhaité de moi une Traduction des beaux Vers Latins
qui

qui décrivent si noblement cet excellent Ouvrage, je m'y suis appliqué, & j'ai aujourd'hui le plaisir de vous envoyer mon petit travail; je ne sçais si vous en ferez content, mais je ne le suis pas tout-à-fait moi-même; afin que vous en jugiez avec plus de justesse, je vais faire précéder ici les Vers Latins, dont je ne suis que le foible imitateur.

*Laudabunt alii quas Gens Eoa stupebat
Pyramydes : Urbi quoque sunt miracula nostra.
Hic Templum non arte minus quam atate verendum
Stat. Pars assiduis resonat quæ cantibus, illa
Contiguum tangit sublimi vertice Cælum.
Quatuor ingentes sustentant pondera Pila.
Has super imposita spatiis aqualibus octo,
Æriam formant una compage Coronam.
Hic Ars arte fuit major : si videris intus,
Vitrea Turris erit, luci undique pervia, contra
Si foris es, lapides tantum, vitra nulla videbis.
Ne crede hoc hominum, crede hoc opus esse Deorum.*

TRADUCTION.

Qu'un autre de Memphis vante les Pyramides,
Ces durables Tombeaux, ces Monumens solides,
Où parurent jadis s'épuiser à la fois,
Et tout l'Art des Humains & le faste des Rois.
Passans, si vous aimez les merveilleux Spectacles,
Arrêtez. Notre Ville offre aussi des miracles.

Voyez

Voyez quel est ce Temple , & quelle majesté
 Présentent sa structure & son antiquité.
 Mais remarquez surtout cette partie auguste ,
 Qui des chants consacrés au Culte le plus juste ;
 Retentit nuit & jour , & dont semble à nos yeux
 Le superbe sommet s'élever jusqu'aux Cieux.
 Là , quatre grands Piliers font l'important office
 De soutenir le poids d'un immense Edifice ,
 Huit autres sont posés également sur eux ,
 Et forment dans les Airs , par un concours heureux ,
 Ce Dôme , digne objet d'une surprise extrême ,
 Ce fameux Dôme , où l'Art se surpassa lui-même.
 Regardez au-dedans , vous voyez une Tour ,
 Où le verre introduit de tous côtés le jour.
 Mais prenez au-dehors vos regards pour arbitres ,
 La même Tour n'a plus que des pierres sans vitres :
 Dieux , pour rendre ce Lieu digne de vos Autels ,
 N'auriez-vous point prêté votre main aux Mortels ?

Comme je n'ai vû qu'une seule fois en ma
 vie , il y a près de vingt ans , la Cathédrale
 de Coutance , & que je ne l'ai vû qu'en
 passant rapidement par cette Ville , dans une
 circonstance , où j'avois l'esprit occupé de
 toute autre chose que des beautés de l'Ar-
 chitecture , j'ai pris le parti de consulter plu-
 sieurs Particuliers qui sont allés plusieurs
 fois à cette même Ville & qui y ont demeu-
 ré.

ré. Les uns m'ont dit qu'on voit fort bien les vitres du Dôme par dehors, les autres, qu'on ne les voit point du tout. Les premiers m'ont produit pour témoin l'Estampe qui est au frontispice du Breviaire de ce Diocèse. Les seconds prétendent que cette même Estampe n'a nulle ressemblance avec l'original, du moins par rapport au Dôme. Le moyen de les concilier? Je ne le sçais pas. Je n'ai trouvé que mon ami M. de la Ruë, Procureur à Vallogne, qui, en m'assurant que les Vers sont parfaitement justes dans la Description qu'ils font de ce Dôme, m'a représenté à peu près, avec des Cartes à jouer, la disposition des Piliers & des Vitres, &c.

Je reviens à M. notre Evêque & à M. le Marquis de M. desquels vous esperiez avoir le Dessin en question; je présume M. que ce n'est point leur faute, s'ils ne vous l'ont point envoyé. Il faut que les Architectes & les Dessinateurs soient bien rares à Coutance, puisque M. l'Evêque même fut obligé, ces années dernières, de faire venir ici le Frere Lambert, du Convent des Cordeliers de Vallogne, pour faire quelques réparations, augmentations ou changemens, tant au Palais Episcopal, qu'à l'Abbaye des Religieuses &c. Ce fait, qui est certain, doit en quelque sorte justifier ces Mrs, mais en voilà assez sur ce Sujet. -

Yos

SEPTEMBRE. 1741. 1957

Vos Mercures , M. continuent à nous faire beaucoup de plaisir ; on y trouve toujours à profiter. *Omne tulit punctum , qui misit utile dulci.*

REPONSE à cette Lettre.

On ne sçauroit , Monsieur , mieux louer , & reconnoître plus dignement votre complaisance , qu'en vous disant publiquement qu'on n'a jamais fait , & qu'on ne fera jamais de Traduction Françoisse des beaux Vers Latins , qui décrivent si noblement le Dôme de l'Eglise Cathédrale de Coutance , que celle que vous avez si-bien exécutée à ma très-humble priere. Tous les Connoisseurs à qui je l'ai communiquée en ont été contents & satisfaits.

J'ajoute un autre Remercement sur le bien que vous continuez de me dire de notre Journal , lequel , pour me servir de votre expression , continuë d'instruire & d'amuser de bons Esprits , tels que sont Messieurs de l'Académie , & la plûpart des Habitans de la Ville de Caën , Ville pour laquelle vous sçavez que j'ai une prédilection marquée.

Jugez , M. si vous m'avez fait un vrai plaisir , en m'envoyant le détail de ce qui s'est passé dans trois différentes Assemblées publiques de la nouvelle Académie de cette Ville. Je dis nouvelle ; car après avoir marqué

qué quelque part sa décadence, & enfin son extinction totale, enforte que la dernière fois que j'ai passé à Caën, ce n'étoit plus qu'une Académie en * peinture, je n'ai pû rien apprendre de son existence & de ses progres, malgré les soins que je me suis donnés pour me mettre en état de publier un Abregé de son Histoire, depuis son origine, laquelle est déjà ancienne, jusqu'à ce tems heureux, qui a vû sa résurrection par la protection & sous les Auspices de M. de Luynes, aujourd'hui Evêque de Bayeux.

Vous m'apprenez de plus, M. dans la même Lettre, que l'Ouvrage Périodique, entrepris à Caën, depuis environ deux ans, est déjà passé en d'autres mains, & que ce n'est plus le même génie, le même goût, la même sagesse; enfin vous me faites assés connoître que vous n'en êtes pas tout-à-fait content. J'ai cependant lû avec plaisir une espece d'Extrait que vous m'envoyez des trois premières feuilles de cet Ouvrage de l'année courante 1741. Je suis toujours, Monsieur, &c.

A Paris, le 1. Juin 1741.

**On ne voyoit alors que les Portraits des premiers Académiciens dans la Sale, où l'en avoit tenu les Assemblées.*

ODE



O D E,

Tirée du Pseaume CXLVIII. *Laudate
Dominum de Cœlis, &c.*

Honneur de la Céleste voûte,
Esprits sacrés & glorieux,
Joignez-vous aux Concerts des Cieux,
Chantez un Dieu qui vous écoute.
Ame des Couleurs & des Airs,
Astre commun à l'Univers,
Amour de chaque Créature,
Brillante matiere du jour,
Pere fécond de la Nature,
Soleil, donnez-lui votre amour.



Toi, dont la lumiere mêlée
De fraîcheur & d'obscurité,
Paroît ainsi qu'une beauté
Qu'une chaste honte a voilée,
Reine de la moitié du tems,
Qui sur les abîmes flotans
Produis le calme & la tempête;
Grand flambeau, qui n'as de clarté
Que ce que le Soleil t'en prête,
Rends grace au Ciel de sa bonté.

C Et

Et vous , Etoiles radieuses ,
 Qui , lorsque le Soleil nous fuit ,
 Dans les ténèbres de la nuit
 Guidez nos routes tortueuses ;
 Vous , que la main du Tout-Puissant
 A fixé dans le Firmament ,
 Et sans qui vous n'êtes que poudre ;
 En voyant ce Dieu juste & bon
 Faire sous vous gronder la foudre ,
 Feux brillans , célébrez son Nom ,



Mouvantes sources de la pluie ,
 Roches des Cieux , taches des Aïrs ,
 Fécondes meres des Eclairs ,
 Par qui la Terre est enrichie ,
 Arsenaux du Dieu des Combats ,
 Chars qui le portez ici bas ,
 Grotes , d'où les Orages sortent ,
 Sombres lieux de l'Univers ,
 Montagnes que les vents emportent ,
 Chantez le Seigneur par mes Vers ,



Riche azile de l'abondance ;
 La baze & le frein de la Mer ;
 • Lourd Elément , que soutient l'Air ,
 Et que son propre poids balance ;

Nourrice

Nourrice de tout ce qui vit ;
 Tombeau de tout ce qui finit ,
 Vieux Domaine de nos Ancêtres ;
 Unique espoir du Laboureur ,
 Servante qui nourris tes Maîtres ,
 Terre enfin , bénis ton Auteur.



Toi , sous qui les Ondes captives
 N'ont plus qu'un foible mouvement ,
 Et semblent plaindre sourdement
 La liberté dont tu les privas ;
 Glace , mere & fille de l'Eau ,
 Neige , dont le brillant manteau
 Rend la Terre affreuse & superbe ;
 Qui l'échauffes par ta froideur ,
 Qui retiens , qui produis son herbe ,
 Aimez la céleste Candeur.



Vous , que de l'un à l'autre Pôle
 Dieu fait voler légèrement ,
 Par qui l'Univers à l'instant
 Reçoit sa divine Parole ;
 Corps sans esprit & sans repos ,
 Crainte & desir des Matelots ,
 Troupe mutine & vagabonde ,
 Accourez , descendez des Cieux ,

C ij

Fleuves

Fleuves d'air, haleines du Monde,
 Annoncez sa gloire en tous Lieux.



Rochers, dont l'orgueilleuse cime
 Presque inaccessible à nos yeux
 Semble jusqu'au plus haut des Cieux
 Vouloir s'élever par le crime;
 Abaissez-vous devant la main
 D'un Dieu, le Maître du destin
 De toute humaine Créature;
 Collines que l'Echo remplit,
 Du Souverain de la Nature
 Repetez le Nom jour & nuit.



Superbes Enfans de la Terre,
 Arbres, favoris du Printems,
 Riches bouquets, à qui les vents
 Font toujours l'amour ou la guerre;
 Sacrés Nourrissans des Forêts,
 Confidens de mille secrets,
 Dieu vous demande vos hommages;
 Donnez-lui vos fruits & vos fleurs,
 L'émeraude de vos feuillages,
 L'ambre de vos douces odeurs.



Oiseaux, dont la voix douce & claire,

Forme

Forme des Concerts si flatteurs ,
Inanimés Adorateurs
Du grand flambeau qui vous éclaire ,
Et vous , differens Animaux ,
A qui par cent pieges nouveaux
L'Homme sans cesse fait la guerre ;
Enfans de l'Eau , Maîtres de l'Air ,
Pour louer le Roy de la Terre
Que n'apprenez - vous à parler ?



Serpens hideux , engeance immonde ,
Qu'enfante à regret le limon ,
Froid canal , par où le démon
Versa le peché dans le Monde ;
Et toi , dont le dard criminel
Déchire le sein maternel ,
Vipere , le Ciel vous fit naître ;
Si vous connoissez votre Auteur ,
Par vos cris faites-le connoître ,
Et n'adorez que sa grandeur.



Princes qui regnez sur la Terre ,
Dieu vous parle , suivez ses Loix.
Respectez le son de sa voix ,
Héros , brillans foudres de guerre ;
Vous , qu'un rien inquiète , émeut ,
Soyez tranquille , s'il se peut.

Trop inconstante Populace ,
Après vos pénibles travaux ,
Si vous jouissez du repos ,
C'est le doux effet de sa grace.



O vous , dont les ames hautaines
Sont les esclaves des desirs ,
De qui triomphent les plaisirs ,
Et de qui triomphent les peines ;
Fertile champ des passions ,
Gloire & force des Nations ,
Trésor de vigueur & d'adresse ;
Printems de l'Homme , arbres & fleurs ;
Feux vivans , bouillante Jeunesse ,
Que le Ciel borne votre ardeur.



Vierges , afin qu'on vous pardonne
L'empire usurpé par vos yeux ,
Rendez à ce Roy glorieux
Ce qu'on lui doit & qu'on vous donne ;
Belles , délices de nos sens ,
Dont tous les charmes trop puissans
Font tant d'orgueilleux misérables ,
Suplice agréable des cœurs ,
Chers Tyrans , Ennemis aimables ,
Chantez le Vainqueur des Vainqueurs.



Adorez

Adorez son pouvoir suprême,
 Vieillards, Edifices penchans,
 Feux sans chaleur, Soleils couchans,
 Restes chancelans de vous-même.
 Enfant, petit Monde nouveau,
 En vous plaçant dans le berceau,
 Que la même ardeur vous consume;
 Que tous les pécheurs innocens,
 Foibles commencemens de l'Homme,
 Lui rendent leurs premiers accens.

D'AIRE R. C.

De Roëen le premier Septembre 1741.



LETTRE de M., au sujet d'un
 Ouvrage sur le Caffé, &c.

JE ne perds point de vûë, Monsieur, la
 suite de mon TRAITE' Historique de
 l'Origine & du Progrès du Caffé, tant dans
 l'Asie que dans l'Europe, de son Introduction
 en France, &c. imprimé à Paris en 1716.
 chés André Cailleau, à la fin de l'Edition
 du Voyage de l'Arabie Heureuse, &c. Je ne
 cesse point de recueillir des Mémoires, pour
 ne rien oublier au sujet des nouvelles Décou-
 vertes, des nouvelles Plantations, & de

C iiij tout

tout ce qui peut concerner le Caffé depuis ce tems là. En faisant mes Recherches il m'est tombé depuis peu entre les mains une Pièce, dont je ne connois pas l'Auteur, mais qui mérite, ce me semble, votre attention, en qualité d'Amateur du Caffé, & d'une Personne qui veut bien s'intéresser à la perfection de son Histoire. Je me fais un plaisir de vous l'envoyer avec ma Lettre, à laquelle je joindrai peut-être encore quelque autre chose sur ce même sujet.

ELOGE ET UTILITÉ DU CAFE.

A Monsieur Le

Je suis, il est vrai, Monsieur, un grand preneur de Caffé, & l'avantage que j'en reçois, est si considérable, que je suis obligé, par reconnoissance, d'en dire autant de bien qu'il m'en fait, sans rien exagerer. Je vais donc vous en écrire, tant de mon chef, que selon les Auteurs qui en ont traité avec soin, & j'espere que vous serez content de tout.

Ce seroit un honneur pour le Caffé de se trouver dans la quatrième Eglogue de Virgile, sous le nom de *Colocasia*. *Mixtaque ridenti Colocasia fundet Acantho.* » La terre vous » fera présent de *Colocasia* mêlé de l'agréable Acanthe, ou Branche Ursine.

Et en ce cas le Caffé mériteroit, par ses rares qualités, d'être compris dans le rang

de tant de choses merveilleuses, dont le Poëte fait le dénombrement dans cette belle Eglogue, & qui devoient donner à ce tems fortuné le titre du *Regne de Saturne* renouvelé, *Regne de Saturne*, nommé le siècle d'or. Mais tout ce qui se peut dire là-dessus, c'est qu'à faire le parallele du Caffé & du *Colocasïa*, ils se trouvent un peu parens. *Colocasïa* est une Fève, même une Fève distinguée des autres, & qui a une qualité qui la rend stomachale. Ces circonstances conviennent au Caffé, qui est aussi une Fève éminente, & une Fève très-propre à guérir les maux de l'estomach. Jusque-là il y a de la ressemblance; mais d'autre part, *Colocasïa* est une Fève d'Egypte, & le Caffé est une Fève d'Arabie. De plus, *Colocasïa* est une Fève, dont la racine, les feuilles & les fleurs, selon la description que Dioscoride en fait, sont différentes de celles du Caffé.

Il est encore vrai que le Caffé n'étoit point en usage sous l'Empire d'Auguste. Cette Plante merveilleuse de l'Asie a demeuré assés long-tems cachée, par un sort semblable à celui de Cyrus, qui a été un grand Monarque de cette belle Partie du Monde. Cyrus, comme vous sçavez, ne passa durant plusieurs années que pour un simple Berger; mais enfin le période du véritable état de sa personne arriva; il fut reconnu pour ce qu'il étoit;

il devint le maître de l'Asie. Telle a été la condition du Caffé ; il a été ignoré pendant plusieurs siècles, quoiqu'il ne fût pas dans les fables de l'Arabie , & qu'il crût dans les belles Plaines de l'Arabie heureuse. Enfin le tems vint de se faire distinguer , ce qui arriva, dit-on, par le moyen de *Scialdi* & d'*Ardrus*, & depuis la découverte qu'ils en firent , il a commencé de regner , & regne toujours sur les autres Légumes par ses qualités singulieres. Le Caffé est donc devenu , depuis environ 200. ans , le breuvage ordinaire & délicieux des Peuples du Levant, & l'usage y en est si universel & si nécessaire, qu'un homme , lorsqu'il se marie , est obligé de donner des assurances à sa femme , qu'elle ne manquera pas de Caffé avec lui.

L'Alcoran de Mahomet défend à ses Sectateurs aussi severement de boire du vin , que la Loi de Moysé défendoit aux Juifs de manger du Cochon ; mais ils n'ont pas de peine à soutenir la rigueur de l'abstinence du vin , en lui substituant le Caffé. Ils prétendent même que le Caffé a une grande préférence sur le vin , parce qu'il en a les bons effets, & qu'il n'en a pas les mauvais. S'il en faut croire les Physiciens , la chaleur naturelle opere dans l'estomach la distillation du vin , de la même maniere qu'elle se fait dans un alambic , en lui donnant le degré de feu. Alors , dit-on,

dit-on, l'esprit de vin se sépare, il entre dans les veines, il agite le sang, & il blesse les membranes du cerveau. Ce qui reste dans l'estomach, n'est plus que du vinaigre, autrement le tartre du vin & ce tartre, par sa résidence, peut causer dans les reins la gravelle, dans les boyaux la colique, & dans les jointures la goutte. Effets étranges & quelquefois funestes du vin, qui non-seulement ne se rencontrent point dans l'usage du Caffé, mais de plus, qui peuvent être corrigés par le Caffé même, dont les excès ne sont pas à craindre, & dont toutes les impressions sont bénignes & salutaires.

Aussi toute l'Asie fait un si grand cas du Caffé, qu'il semble qu'elle ait eû de la peine à se résoudre d'en faire part à l'Europe. Il y a long-tems que l'Europe tire de l'Asie des Diamans & des Perles, de riches Etoffes de Soye, des Pièces de Coton travaillé finement, des Porcelaines, du Corail, & plusieurs autres choses qui sont rares & de grand prix. Mais comme si le Caffé eût été plus cher & plus précieux à l'Asie, que tout ce qu'on vient de nommer, & qu'il fût son véritable Trésor, elle l'a tenu serré fort long-tems; elle le gardoit tout pour elle; car enfin nous n'avons du Caffé dans l'Europe que depuis un demi siècle, & encore à présent on nous le fait beaucoup attendre. Cette

C vj Reine

Reine des Fèves voyage , pour ainsi dire , en Princesse , elle ne fait pas de longues traites. D'Yemen , où croît le Caffé , on l'apporte à *Mocha* , où on le charge sur des Barques pour *Gedda* , Port de l'Arabie Petrée. De-là on le transporte dans des Vaisseaux & dans des Galeres à *Suez* , autre Port qui est à l'entrée de la Mer Rouge. Enfin on charge le Caffé sur un grand nombre de Chameaux qui le portent au Caire , & du Caire on l'envoie à Alexandrie , où diverses Nations de l'Europe le vont prendre , pour en faire dans leurs Pays un commerce très-considérable ; car on a le même empressement pour le Caffé , que pour le Bled. On s'intéresse à son abondance & à son prix , comme on fait par tout pour le Bled , & on craint d'en manquer comme de Pain ; lorsqu'il devient rare & cher , les nouvelles de sa rareté & de sa cherté sont des nouvelles affligeantes pour le Public :

On peut considérer la dignité du Caffé par raport à l'une des qualités de l'Or , qui étant le plus dur des Métaux , a au dessus d'eux la prérogative de posséder une substance plus compacte & moins corruptible. Le Caffé a de même une solidité que n'ont pas les autres Fèves. On ne sçauroit l'amolir , ni en le faisant tremper , ni en le faisant cuire. Il résiste par une dureté extrême aux
deux

deux Elemens si puissans, de l'Eau & du Feu, & cette solidité du Caffé, qui ne peut être surmontée pour l'usage, qu'en le brisant, lui sert à bien garder son trésor, je veux dire, à conserver précieusement sa vertu balsamique, de peur qu'elle ne s'évapore, avant que de l'employer.

On a reconnu en faisant chymiquement l'analyse du Caffé, je veux dire, la séparation de ses parties, qu'il y a aussi du soufre. On sçait que la vertu du soufre est admirable; qu'il y a une huile (l'huile est nourissante) & qu'il y a un sel propre à rarefier les humeurs, & à délayer celles qui sont épaisses & visqueuses; sel enfin qui aide le sang à circuler. On assure même que la substance volatile du Caffé, qui se découvre dans cette analyse, & qui ôte ses voiles, a ses parties à peu près de même grosseur, de même configuration, & de même mouvement que sont celles des esprits vitaux.

C'est aussi une excellence du Caffé, que lorsque le feu ouvre les pores de cette admirable Fève, & qu'il en fait exhaler le phlegme, qui tient embarrassés les esprits du Caffé, il se répand un parfum singulier, qui est charmant, & qui fortifie. La fumée & la vapeur qui font sentir ce parfum, sont si précieuses aux Orientaux, qu'ils n'en veulent rien laisser perdre dans l'air; tandis que
le

le Caffé est si chaud , qu'on ne peut pas encore le prendre , ils présentent à leurs yeux , l'un après l'autre , la vapeur du Caffé , ce qui , disent-ils , fortifie la vuë , lors qu'elle est foible , & ils reçoivent ensuite cette vapeur dans leurs oreilles , où elle guérit les maux qu'on y a , & préserve de ceux qui pourroient venir.

La vertu générale du Caffé , est de présider sur le Temperament , quel qu'il soit ; bilieux ou mélancolique ; de tempérer la masse du sang ; de corriger les humeurs froides , pituiteuses & salines ; de dessécher les sérosités ; d'être d'un grand secours contre les incommodités qui naissent d'une réplétion universelle du corps , & d'une grosseur extraordinaire du ventre ; de détacher les phlegmes pour les expulser ; de guérir le rhume ; d'être un restaurant merveilleux dans un état de foiblesse , & un puissant cordial dans les défaillances. Enfin , le Caffé a en général la faculté de défendre l'intérieur du corps des eaux qui pourroient l'inonder , & de combattre les maladies qui lui viennent des membranes , des nerfs , & des esprits mal disposés

Les vertus spécifiques & particulières du Caffé , sont principalement pour la tête & pour l'estomach. Il soulage infailliblement tout le monde du mal de tête , quelque furi-
eux

rieux qu'il soit. Il y en a des exemples surprenans , jusques à avoir guéri des personnes qu'on étoit prêt de trépaner , ne sçachant plus que leur faire dans leurs douleurs vives & aiguës. L'expérience confirme tous les jours cette vertu céphalique du Caffé , laquelle est suprême. Pour moi , je n'ai ma tête en repos , & je ne suis délivré d'une migraine horrible , que depuis que je prens du Caffé ; & si je suis quelques jours sans en prendre , je sens mon mal revenir dans toute sa force , avec les symptômes du vomissement & du dévoyement , desquels il n'y a que le recours au Caffé qui me puisse guérir.

On prétend qu'il est même un préservatif certain contre l'Apopléxie & la Paralyse , empêchant qu'il ne se fasse dans le cerveau des obstructions fatales , & s'oposant à ce qu'il n'arrive des suffocations extraordinaires par de grosses fluxions , qui tombant sur la gorge , causent des morts subites. Enfin , le Caffé tient toujours la tête en bon état , il en dissipe les nuages , & il y établit une sérénité ferme & constante , dont se ressentent la mémoire & le jugement. Aussi les Levantins , qui ont une longue expérience des vertus du Caffé , n'entrent point dans le Divan , sans en avoir pris , ayant éprouvé qu'ils en ont l'esprit plus net , & la mémoire plus présente

présente , pour réfléchir sur les affaires , & pour les pénétrer.

Le Caffé est encore merveilleux pour l'estomach. C'est-là , pour ainsi dire , son autre Scène , sur laquelle il fait paroître d'autres vertus. Quand les fibres de l'estomach sont relâchées , il les resserre par un acide qu'il tient de son amertume ; il perfectionne son chyle , & absorbe ses crudités ; il s'oppose aux coagulations ; il dissipe les fluxions ; il arrête les vomissemens dangereux ; il consume les matieres morbifiques. Enfin , le Caffé nettoye & purge l'estomach de tout ce qui pourroit y causer de la corruption.

On a aujourd'hui plus besoin que jamais du Caffé , à cause des vapeurs nouvelles & surprenantes , dont se plaignent également les hommes & les femmes. Outre celles qui viennent aux femmes des affections hysteriques , il s'en élève d'autres , communes à l'un & à l'autre sexe , lesquelles on ne connoissoit pas autrefois. Elles sont excitées par une infinité de liqueurs nouvellement inventées , & que la volupté a mises à la mode. Le Rossolis , le Ratafia , le Vaté , l'Eau de Cetre , l'Eau de Millefleurs , & tant d'autres , ne se prennent pas impunément. Toutes ces Compositions délicieuses se font bien payer du plaisir qu'on a de les boire. Elles élèvent d'étranges vapeurs , dont les symptômes sont
cruels,

cruels, & dont on craindroit davantage les suites, sans le pouvoir qu'a le Caffé de surmonter ces vapeurs, & de les abattre.

Le Caffé fait du bien à toutes sortes de personnes; il purge les reins de ces matieres graveleuses, qui peuvent causer la pierre. Il soulage beaucoup les gouteux, étant capable de dissoudre ces nodosités qui leur mettent les fers aux pieds & aux mains. Le Caffé est utile à ceux qui parlent en public, à ceux qui voyagent, & à ceux qui relevent de maladie: ceux-là en ont leur mémoire plus sûre, leur voix plus forte, & leur action plus libre: les autres fatiguent avec moins de peine, & souffrent moins du changement d'air, & de la mauvaise nourriture; & les derniers reprennent plutôt leurs forces, leur premier visage, & leur embonpoint. Quelquefois même le Caffé leur fait du bien par avance, les guérissant de la fièvre, que les remèdes n'avoient pû vaincre.

Après ce que je viens d'établir des merveilles du Caffé, on conçoit aisément que si l'Arabie Heureuse, qui est sa Patrie, n'avoit pas le titre d'*Heureuse*, cette incomparable Fève le lui procureroit; elle le lui augmente au moins par les grands avantages qu'en reçoit le Genre Humain. Je tiens aussi que si Pythagore eût connu l'excellence miraculeuse du Caffé, il se seroit bien gardé de
faire

faire ce préjudice aux Hommes , de le com-
prendre dans sa défense si fameuse des Fèves.
Abstenez-vous des Fèves. Il y auroit eû assû-
rément une exception privilégiée pour l'u-
sage de celles du Caffé.

Les Connoisseurs disent que pour avoir de
bon Caffé , il faut prendre du dernier venu ,
comme étant le plus frais , car son suc se
desseche à mesure qu'il vieillit. Il faut aussi
que la Fève soit pleine & bien nourrie , &
que sa couleur soit d'un jaune enfoncé ; en-
fin le plus leger est le meilleur. On doit re-
garder comme une Fable ce que quelques-uns
disent, sçavoir qu'il faut que le Caffé ait passé
par le feu, pour amortir son germe, avant que
de nous être envoyé. Sa vertu égale dans l'Eu-
rope comme dans l'Asie , réfute cette erreur.
De plus, on reçoit souvent du Caffé avec sa
premiere écorce , laquelle le feu n'auroit pas
laissée , & cette premiere écorce ôtée , sa
couleur n'est pas differente du Caffé qui n'a
que la seconde.

Pour ce qui est de la préparation , elle dé-
pend principalement de la torrefaction , qui
en est le grand article. Elle se doit faire avec
un feu de braise sans flamme. La braise du
charbon est la meilleure , elle est plus vive
& avance davantage la coction , & par ce
moyen elle diminuë la perte , qui arrive par
l'exhalaison. Il faut agiter incessamment les
Fèves ,

Fèves , & les tourner toutes , jusqu'à ce qu'elles soient d'une couleur tannée un peu obscure. Si le Caffé étoit trop rôti , il y auroit une grande privation de ses esprits , & s'il ne l'étoit pas assés , il y en auroit une partie encore engagée dans la matiere.

Les Fèves tirées de dessus le feu , doivent être tenuës couvertes ; on les doit aussi laisser un peu refroidir , autrement elles empâteroient le moulinet où on les met pour y être brisées. J'ai vû des moulinets de Grenoble , qui sont commodes & fort propres. Le bois en est beau & bien poli , & la ferrure en est très-fine & bien travaillée. Il est bon de passer la farine dans un tamis , pour en séparer le son. Un quart d'once de cette farine suffit pour deux Tasses , & afin de ne s'y pas méprendre , il est aisé d'en avoir une petite mesure , ou d'argent ou de fer blanc. Plusieurs se servent de Caffetieres du Levant , lesquelles on nomme des quatre Métaux ; mais comme c'est du cuivre sujet à être détamé & à faire du verd de gris , qui est un poison fort dangereux , le plus sûr & le plus propre est d'avoir une Caffetiere d'argent. L'ébullition ne doit point passer la troisième partie d'un quart d'heure ; car si elle dure davantage , il s'échape plusieurs parties volatiles. Prenez garde dans l'ardeur de l'ébullition , que l'écume exaltée ne sorte de la Caffetiere ,

Caffetiere , car ce seroit du Caffé perdu , du Caffé insipide , & qui est privé de sa force & de sa bonté. L'Eau est le véhicule du Caffé , comme le Vin est celui du *Quina*. L'Eau de Riviere y est meilleure que celle de Fontaine , & l'Eau de la Seine l'emporte sur celle des autres Rivières, parce qu'elle est un peu purgative. Enfin , si on ne prend pas le Caffé par amusement , comme on le fait ordinairement avec les femmes , mais par un motif sérieux de santé , il faut prendre le Caffé en Caffé , je veux dire sans sucre , car autrement le Caffé n'est plus un Simple , mais un Mixte. De plus , le Sucre chauffe , & lui emporte son amertume , qui est le principe de ses meilleurs effets. Ce n'est plus aussi du Caffé , c'est du Sirop. Il vaudroit autant employer le Sucre à faire des Dragées de Caffé , comme on fait des Pastilles ambrées de Chocolat. Le Caffé doit être pris comme l'Or potable , sans y rien mêler. Il faut même en séparer le marc , en le précipitant au fond avec quelques gouttes d'eau froide, car le marc est la lie & la partie grossière du Caffé , qui pèseroit sur l'estomach , & lui feroit beaucoup de mal. On ne doit donc prendre que la teinture du Caffé , une teinture simple & toute pure , & cette teinture étant bien faite , est merveilleuse ; car elle ne contient que les parties les plus subtiles ,
les

les plus douces & les plus sulphureuses de cette Fève si salutaire , à la réserve de quelques corpuscules ignés , qui volatilisent ses parties , de quelques particules acides , qui font la saveur de cette teinture , & de quelques substances terrestres , qui servent à lier la matiere volatile , & à lui donner une consistance. On doit boire cette teinture du Caffé , le plus chaud qu'on pourra , & à plusieurs reprises & gorgées , comme on voit boire les oiseaux dans leur petit abreuvoir. Il me semble que les Tasses de Coco sont fort propres à cela ; car les bords de ce bois des Indes ne prennent pas tant de chaleur que les Porcelaines ; elle demeure toute entiere dans le Caffé pour sa perfection.

Je ne dois pas oublier de répondre à l'accusation qu'on forme contre le Caffé , en disant qu'il empêche de dormir. Il faut dire la chose comme elle est. Le Caffé est semblable au Caducée de Mercure.

Dat somnos adimitque. *Æneid.* 4. Il fait dormir , & il réveille ; & comme cette double propriété ne fait point de tort au Caducée de Mercure , elle n'en fait point aussi au Caffé. J'éclaircis la matiere dans trois sujets differens. A l'égard de ceux qui sont dans un assoupissement qui tend à la Léthargie , si le Caffé les tire de cet état & les tient éveillés , ce n'est pas-là les empêcher de dormir , c'est
le

les empêcher de périr. Ce que fait alors le Caffé n'est pas un mal, c'est un remède, c'est une faveur pour la vie. Secondement, à l'égard de ceux qui souffrent une grande agitation d'esprits, agitation causée par une cruelle migraine, ou par quelque autre mal violent, si le Caffé intervient, c'est pour calmer l'orage, & pour remettre les esprits dans leur situation, état qui alors est suivi d'un sommeil doux & tranquille, que le Caffé lui a procuré. Enfin, à l'égard de ceux qui ne sont ni Léthargiques, ni tourmentés, s'il arrive qu'ayant pris du Caffé, ils ne s'endorment pas dans le lit, ce n'est pas une insomnie, c'est une veille, ce n'est pas empêcher le sommeil, c'est rendre le sommeil non nécessaire. Les pores du cerveau que le Caffé tient ouverts, donnent un grand passage aux esprits, qui, étant formés, n'ont pas besoin de sommeil pour les faire naître. Employons ici le sens d'une Fable. Junon avoit, dit-on, une petite corne d'huile, dont deux ou trois gouttes faisoient vivre deux ou trois mois sans manger. Accusera-t-on cette petite corne d'huile d'empêcher de manger, lorsqu'elle ôtoit le besoin de manger ? C'est-là la perfection véritable du Caffé, il ne combat pas alors le sommeil, mais il en est un supplément; il ne cause pas les inquiétudes & les peines de ne pas dormir, mais il met dans un état
de

de force & de vigueur, où la nuit devient le jour, où l'on peut agir & travailler avec une disposition plus aisée & plus vive que celle qu'on attendoit du sommeil,

J'ai commencé cette Lettre par un Passage de Virgile, je la finis avec un autre Passage de ce grand Poëte. *Vere fabis satio est.* On se me, disoit-il, les Fèves dans le Printems. Je dis à la gloire du Caffé, cette merveilleuse Fève, qu'elle fait elle-même un Printems dans la vie de l'homme, à qui elle forme une santé toujours fraîche & fleurie, & dans laquelle on se plaît & on jouit commodément de soi-même. Pour conclusion, on peut dire que le Caffé, par son excellence & par sa vertu, telle que je viens de la représenter, est préférable dans l'usage au Thé, autant que le fruit l'emporte sur la feuille, & au Chocolat, autant que le simple est plus naturel que le composé.

Je comptois, Monsieur, pouvoir joindre à la Pièce, que vous venez de lire, l'Extrait d'un beau Poëme Latin sur le Caffé, composé par M. l'Abbé Massieu, & inséré dans le * Recueil des Poësies Latines de quelques Membres de l'Académie Françoisé, imprimé à Paris en l'année 1738. mais ce seroit trop

* *Poëtarum ex Academia Gallica qui Latine, una Gracè scripserunt Carmina*, 1. vol. in-12. Paris, 1738.

entreprendre pour cette fois , je vous promets de m'en acquitter exactement dans la première Lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire , & de ne rien négliger de tout ce qui peut & doit entrer dans notre Traité Historique du Caffé.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur , &c.

A Paris le 7. Septembre 1741.



LE TRIOMPHE DE LA VERITE.

O D E.

LOin de moi, Déités propices
Aux vœux du prophane Rimeur ,
Dieu du Pinde, sous vos auspices
Je dédaigne le nom d'Auteur.
Esprit Saint , que mon cœur adore ,
Ce sont tes faveurs que j'implore ,
Soutiens ma noble activité ;
Que le Démon de l'artifice
En soupire , en tremble , en frémit ,
Je vais chanter la vérité.



Fuyez , vertus imaginaires ,
Que consacre l'ambition ;

Disparoissez

Disparoissez, vaines chimères,
 Vous n'êtes Vertus que de nom.
 Au crime toujours redoutable,
 A l'innocence favorable,
 Infaillible dans ses Arrêts,
 Telle se montre l'immortelle
 Que trace mon pinceau fidelle;
 Vérité, ce sont-là tes traits.



Rempli de sa docte ignorance;
 Un Philosophe audacieux,
 En vain attaque l'Existence
 Du Dieu qui regne dans les Cieux;
 Sa prospérité fait son crime,
 Mais, au moindre mal qui l'opprime,
 Tu le portes au repentir;
 Tu lui fais craindre la colere
 De ce Dieu juste, mais sévère,
 Qu'il s'efforçoit d'anéantir.



Vil Partisan, Esclave infâme
 De la trompeuse volupté,
 L'Impie, en vain refuse à l'ame
 Le droit de l'immortalité,
 Il raille en vain, en téméraire,
 Tout Dogme, dès qu'il est contraire

D

A

1784 MERCURE DE FRANCE

A ses desirs impérieux.
Il est des tems où tu l'inspires ;
Il en est où tu le déchires
Par les remords les plus affreux.



O vous , Auteurs de ses blasphemes ,
Nés de votre incrédulité ,
Que deviennent vos vains systèmes
A l'aspect de la vérité ?
Que devient ce faux héroïsme
Dont le Démon du fanatisme
Vous a follement enivrés ,
Auprès de ma raison soumise
A ce que m'enseigne l'Eglise
Sur tant de Mystères Sacrés ?



Tel est ton vouloir admirable ,
Auguste & sainte Vérité ;
Du vice adversaire implacable ,
Tu ne défends que l'équité ;
Que l'homicide calomnie ,
S'armant de toute sa furie ,
Ose contre elle s'expliquer ;
Orgueilleuse , mais vaine audace !
Un seul de tes traits la terrasse
Dès qu'on se la voit attaquer.

Ainsi

Ainsi l'on connut ta puissance,
 Lorsque deux Vieillards séducteurs
 Autrefois contre l'innocence
 Lancerent des traits imposteurs;
 De sa pudeur chaste Victime
 Déjà Suzanne en butte au crime,
 Approchoit d'un honteux trépas;
 Mais touchée enfin par ses larmes,
 Que faisoient couler trop de charmes,
 Tu parus & tu prononças.



De son impudique Maîtresse
 Joseph est aimé tendrement,
 Mais, incapable de faiblesse,
 Il brave un amour imprudent;
 Le mépris qu'on fait de sa flamme
 Picque cette Princesse infâme;
 Elle jure de s'en venger;
 Au fond d'une prison obscure
 Joseph est mis par l'imposture;
 La vérité sçait l'en tirer.



Rapellerai-je à la mémoire
 Tant d'autres grands Evenemens;
 De tes combats & de ta gloire
 Inéfaçables Monumens:

D ij

Admirex



Pour moi , quoiqu'encor dans un âge
Toujours susceptible d'erreur ,
Je veux conserver l'avantage
De s'entretenir dans mon cœur ;
J'abhorre les détours contraires
A tes maximes salutaires ;
Je ne me fonde que sur toi ,
Et je tiens indigne de vivre
Quiconque n'a pas daigné suivre
Ce que lui prescrivait ta Loi.

Par M. P. T. J. Varin, de Rouen;



LETTRE de M***, à M. D. L. R. au
sujet d'un Discours que M. Graviere, Avocat
au Parlement de Paris, a prononcé à Lyon.

C'est, M. un usage immémorial dans la Ville de Lyon, de faire prononcer un Discours chaque année pour la Cérémonie de

de la Publication de Mrs les Prévôt des Marchands & Echevins; M. Graviere, jeune Avocat au Parlement de Paris, a été chargé de faire ce Discours cette année 1741.

Des Ouvrages de sa Profession avoient déjà décidé sur ce jeune Orateur; son Discours nous apprend aujourd'hui qu'il est égal dans l'Eloquence Académique, & dans l'Eloquence du Bareau.

Je me propose de vous donner une idée de son Discours, qui traite de la nécessité & des avantages de la Prudence, & de vous rendre compte de son plan & de son exécution.

La premiere beauté d'une Pièce d'Eloquence, est la prompte & simple exposition du sujet.

Je me ris d'un Auteur, qui lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut d'abord ne sçait pas m'informer
Despreaux.

Suivant ce principe, M. Graviere débute par cette Phrase, » la Prudence n'est pas seulement une des premieres vertus, elle est » aussi la regle de toutes les autres.

Cette exposition simple annonce bien de quelle vertu l'Orateur va parler, mais quand on traite d'une vertu, il y a, suivant les Regles de Longin, deux choses à quoi l'on doit s'appliquer. La premiere, est de bien faire entendre

tendre son Sujet , la seconde, que je tiens au fond la principale , dit Longin , consiste à montrer comment & par quels moyens ce que nous enseignons se peut acquérir. Voici comment M. Graviere a rempli la premiere regle,

» Je n'entends point parler, dit-il, de cette
 » fausse Prudence , *imaginée* par les passions ,
 » pour donner aux vices les apparences de la
 » vertu ; fille du mensonge ; sœur de l'hipo-
 » crisie , ouvrage du crime , puisse-t-elle dis-
 » paroître pour jamais !

» La vraie prudence est fille de la vérité ;
 » mere du vrai , elle épargne à ceux qui l'é-
 » coutent la honte de profaner l'hommage
 » dû aux vertus bien réglées.

L'Orateur , après avoir ainsi donné le tableau de la fausse Prudence & de la vraie , parle des effets de la dernière : » si elle inter-
 » dit les passions criminelles , elle permet les
 » plaisirs innocens , & les délassemens hon-
 » nêtes ; toujours égale , toujours tranquille ,
 » toujours modeste , elle trace la regle de la
 » bonne conduite.

Ce trait est conforme à ce que l'on dit , que les Ouvrages expriment le caractère de leur Auteur ; vous le sçavez. M. Le jeune Orateur s'interdit l'Opera par prudence. *Il enerve le cœur*, dit-il, *il affoiblit l'imagination*. Qu'il est beau dans un âge où les passions sont vives, de penser & d'agir avec cette supériorité !

» Sans

» Sans la Prudence, poursuit-il, les moins
 » dres difficultés sont à craindre, les choses
 » les plus simples sont souvent au-dessus des
 » forces humaines; elle est donc nécessaire,
 » elle est donc utile à tous les états, à tous
 » les âges, à l'un & à l'autre Sexe.

L'Observateur sur les Ecrits modernes
 parle de ce Discours dans sa 367. Lettre, il
 prétend que l'Orateur a négligé de le diviser.

Pour moi qui entends par division la partie
 du Discours que l'Orateur emploie à la fin
 de son Exorde, pour annoncer de quelle ma-
 niere & en quel ordre il prouvera sa propo-
 sition, le principe qu'il a posé, je regarde
 cette phrase, *La Prudence est donc nécessaire,*
elle est donc utile à tous les Etats, à tous les
âges & à l'un & à l'autre Sexe, comme une
 division; je vois par-là que l'Orateur fera
 trois Parties; les Etats, les âges, & l'un &
 l'autre Sexe; division, au surplus, que l'O-
 rateur a suivi.

Mais, ajoute l'Observateur, l'Orateur n'a
 pas de peine à prouver sa proposition incon-
 testable, *que la Prudence est utile & nécessai-*
re, &c. Longin disoit tout à l'heure que c'é-
 toit une regle infiniment importante de don-
 ner les moyens d'acquérir la vertu dont on
 parloit. Cette réflexion donne de la force à
 la Critique de l'Observateur; nous souhai-
 tons que l'Orateur en profite, & que nous

D nij aprenant

aprenant les moyens d'acquérir la Prudence, il donne à son Discours une seconde Partie qui lui manque.

L'Orateur, après avoir fait sa division, pose ces principes. » Les démarches des hommes ne sont jamais indifférentes. Occupent-ils des places éminentes ? Leurs actions sont d'une conséquence extrême, dans les places inférieures, dans toutes les conditions; les suites veulent être prévues & ménagées. La privée même ne dispense pas de cette attention.

Il parcourt d'abord la plûpart des conditions; il commence par les Rois. Il dit qu'en vain un Roy auroit le rare assemblage des plus grandes vertus, si la prudence n'en dirigeoit l'usage. » Pieux, dit-il, sans réflexion, généreux sans choix, courageux sans précaution, il donneroit à la piété un tectis nécessaire au soin de son Royaume.

» La Prudence, poursuit-il, fait les Rois; le Diadème ne doit que les annoncer.

Il passe ensuite aux Généraux d'Armée. » Est-il prudent : les stratagèmes d'Annibal sont inutiles, *il n'en retire que la honte, le désespoir de les avoir vainement imaginés.*

Une transition naturelle le conduit à parler de l'administration de la Justice. Les plus grands Magistrats, qui ont demandé ce Discours avec empressement, ont dû être flattés

da.

de la maniere dont l'Orateur parle de la Prudence nécessaire à un Magistrat ; c'est un Portrait dans lequel ils ont dû se reconnoître avec satisfaction ; l'Orateur parle des Avocats dans le même endroit.

» C'est avec raison , leur dit-il , que les
 » plus grandes places de la Magistrature sont
 » précédées du caractère qui nous ouvre la
 » noble carrière du Barreau , caractère pré-
 » cieux , & que vous honorez à votre tour
 » par votre capacité , par vos talens , & plus
 » encore par la maniere dont vous en usez.
 L'Orateur devoit cet Eloge à des Confreres,
 dont il mérite & dont il obtient l'estime.

Il parle ensuite de la Prudence nécessaire dans le Commerce. » Ce Roy , dit-il , qui
 » avoit reçu tous les dons en demandant seu-
 » lement la Prudence , fut si persuadé de la
 » noblesse & de l'utilité du Commerce ,
 » qu'il se fit un devoir de l'honorer d'une
 » distinction particuliere , & nos Rois , à
 » l'envi , ont suivi cet exemple.

C'est ainsi que l'Orateur prouve la nécessité de la Prudence dans le Commerce.

Après ce Morceau il rapelle sa seconde proposition , que la prudence est nécessaire à tous les âges. C'est ainsi , au moins , qu'il l'annonce ; mais comme l'Orateur est dans un âge encore tendre , il a pensé qu'il étoit de sa prudence de ne pas s'adresser à la vieillesse ,

l'âge mur, à celui même qui précède cet âge. Il ne les parcourt donc pas tous ; il se contente de dire en général ; que » Pour » connoître que la Prudence est nécessaire à » tous les âges , il ne faut que penser qu'il » n'en est point , qui n'ait à craindre les Pas- » sions ; or sans Prudence , il n'est pas possi- » ble d'en arrêter le progrès , aussi n'y en a- » t-il aucun qui ne puisse être prudent.

On ne reprochera pas à l'Orateur un style trop figuré , une affectation puérile à mettre de l'esprit par tout ; où trouve-t-on une plus grande simplicité ? sa conséquence l'engage à donner des exemples de jeunes gens prudens ; il parle du jeune Samuel , qui fut dépositaire des desseins du Maître d'Israël ; de Daniel à qui une chaste Beauté fût redevable de son triomphe , du fils de Cambyse , qui se faisoit autant d'admirateurs que son pere & son ayeul avoient de sujets , du jeune Scipion qui en vengeance la mort d'un pere digne de lui , fit trembler l'Espagne , qui aussi modeste après le triomphe , que terrible dans le combat , confondit les conseils d'une Cohorte d'adulateurs.

A la suite de ces jeunes gens Prudens ; qu'il nous soit permis de mettre M. Graviere lui-même , qui tel que le jeune Scipion , *est un pere digne de lui.*

Les exemples que M. Graviere vient de donner ,

donner, ne le justifient-ils pas bien de la Critique de M. l'Abbé D. F. qui dit qu'il auroit pû aisément mieux choisir ses exemples ?

L'Orateur a dit dans sa Division, que la Prudence est nécessaire à l'un & à l'autre sexe. » Si la délicatesse du temperamment du sexe, dit-il, & l'intérêt que nous avons » à le ménager, le destinent à des soins, » moins pénibles que ceux auxquels nous » nous consacrons, ses occupations n'en sont » pas moins précieuses à la Société. Il ajoute qu'il y auroit de l'injustice & de l'ingratitude à regarder la prudence, comme au-dessus de leurs forces, il cite des femmes prudentes.

» C'est à Judith, dit-il, qu'il est réservé » de mettre la tête d'Holopherne dans les » mains du peuple qu'il avoit juré d'immo- » ler à sa fureur.

L'Observateur dit que cette action seroit plutôt une témérité qu'une prudence, si elle n'étoit pas inspirée. Il condamne cet exemple, & ajoute que l'Orateur auroit pû trouver aisément de plus justes exemples qui constatent la prudence des Dames ; j'ai entendu M. Graviere répondre à cette Critique, *qu'il falloit distinguer le projet de l'action, d'avec son exécution ; que le projet de couper la tête d'Holopherne, s'il n'eût pas été*
Dvj *inspiré,*

inspiré, eût, sans doute, été téméraire ; mais que la manière dont Judith s'y est prise pour exécuter ce Projet, étoit pleine d'adresse & de prudence, & qu'en cela elle méritoit l'Eloge qu'il lui a donné ; La justesse, poursuivoit il, sacrifiée ici, pour dire une galanterie aux Dames, doit paroître, sans doute, un trait singulier. Je vous laisse juger, M. de la Critique & de la Réponse.

Ceux qui ont lû le Discours ont peut-être été étonnés, que l'Orateur n'ait point parlé des Hommes en cet endroit, quoi qu'il eût promis d'en parler ; voici ce que l'on peut répondre. A la vérité, l'Orateur ne dit pas un seul mot des Hommes dans cette proposition qui les renferme ; cependant *la prudence est nécessaire à l'un & à l'autre sexe.* Mais puis qu'il prouve que cette vertu est nécessaire aux Dames, dont les emplois sont moins importans que les nôtres, il y a apparence que l'Orateur a pensé, qu'elles ne s'offenseroient pas si nous tirions de la proposition prouvée, un argument pour nous-mêmes. Eh ! qu'importe, au reste, quand une vérité est rendue constante, qu'elle le soit d'une manière ou d'une autre ? ici c'est tacitement, & par un argument à *fortiori* que l'Orateur prouve que la Prudence est nécessaire & utile à notre sexe.

» Tout concourt donc à établir, dit l'Orateur ;

Orateur, que rien n'est plus nécessaire, n'est plus utile que la prudence. Il rapporte ici des traits de l'Histoire Sacrée, de l'Histoire profane, & de la Fable, qu'il nomme *l'image ingénieuse du vrai, & si propre à le persuader.*

On a dit de M. Huet, que parce qu'il avoit plus de faits que de réflexions, il parloit de la Philosophie en Historien; M. Graviere qui a beaucoup lû l'Histoire, en a rempli une grande partie de son Discours Académique; il ne faut pas croire pour cela qu'il manque d'imagination; mais c'est un nouveau genre qu'il a voulu tenter dans un Ouvrage, où l'on avoit pensé jusqu'alors qu'il étoit permis de répandre, même avec une sorte d'abondance, toutes les fleurs & les enchantemens de l'Eloquence, & d'y semer les traits d'une belle imagination.

Les Cérémonies publiques sont des Fêtes; auxquelles on doit assister avec les parures les plus galantes & les plus magnifiques; c'est au moins assés l'idée que l'on en a; mais M. Graviere, ennemi de toute ostentation, de tout air de hauteur, parle dans son Discours comme un Philosophe sage, qui ne songe qu'à prouver une vérité par des raisonnemens & des exemples.

« Seroit-il enfin quelque climat, pour
» s'écarter l'Orateur, qui pût sans rémerci-
» té

» té se soustraire à l'empire de la Prudence ?
 » Superbe Athenes , orgueilleuse Troye ;
 » opiniâtre Sagonte , joignez-vous à la fiere
 » rivale de Rome , & faites nous le recit de
 » vos malheurs ; aprenez-nous combien vous
 » avez souffert de l'imprudence de ceux qui
 » vous ont gouvernées. . . ou plutôt ne nous
 » dites rien ; l'état affreux de vos murs nous
 » en dit assez.

Aux accords d'Amphion les pierres se mouvoient
 Et sur les murs Thébains en ordre s'élevoient.

- Nous ne doutons point que les murs n'eus-
 sent obéi à la voix de notre Orateur , aussi ,
 après les avoir interpellés par une vive apos-
 trophe , a-t'il bien fait de les prier ensuite
 de ne rien dire ; il y en a tels qui auroient
 pû apprendre , que ce n'est pas l'imprudence
 des Chefs qui les a fait tomber , mais des
 Passions funestes. *Ne nous dites rien* est donc
 une Réflexion très-sensée , mais après avoir
 si sagement engagé les murs à ne lui point
 donner de démenti , n'est-ce pas un trait
 hardi à l'Orateur d'avoir ajouté tout de suite ,
l'état affreux de vos murs nous en dit assez. Au
 reste , ce trait est un de ces mouvemens vifs
 qui préviennent la réflexion , que l'on passe
 à celui à qui il échape , qui brille même
 d'abord en faveur de l'Enthousiasme qui le
 produit ; mais qui peut mieux sçavoir que
 l'Orateur

L'Orateur lui-même , si ce trait est assés sage sur le papier ? en général l'Enthousiasme ne justifie pas le faux ; l'Enthousiasme est supposé être inspiré par un Dieu , & un Dieu est plus sage qu'un homme ; d'ailleurs souvent un trait aplaudi , lorsqu'il a été prononcé , est critiqué très-justement , lorsqu'il paroît au grand jour de l'impression ; elle est l'écueil des idées trop brillantes.

L'Orateur acheve son Discours par ces paroles ;
 » Jouïssiez, dignes Citoyens de cette Ville
 » heureuse & respectable , jouïssiez de l'avance-
 » tage qui vous est propre , vous avez dans
 » tous les tems fait voir tant de prudence
 » dans vos délibérations , dans le choix de
 » vos Magistrats , dans l'exercice de vos
 » Professions , qu'on ne sçauroit faire l'Eloge
 » de la Prudence , sans faire celui de votre
 » conduite.

Le Discours finit par quatorze Complimens qui ont été fort goûtés , & dans lesquels on n'entrera point , pour ne pas excéder certaines bornes. Je suis, Monsieur, &c.





O D E ,

Sur la profanation des Eglises.

Grand Dieu , dont la Toute-Puissance
 D'un doigt balance l'Univers ,
 Dès que tu parois , ta présence
 Fait trembler les Cieux , les Enfers ;
 Les Montagnes courbent leurs cimes ;
 La Mer au fond de ses abîmes ,
 Se précipite en mugissant ;
 La Terre , à ton aspect troublée ,
 Dans ses fondemens ébranlée ,
 Craint de rentrer dans le néant.



Mais quand de ta Majesté sainte
 L'Univers instruit les Mortels ,
 Le Chrétien seul ose sans crainte
 T'insulter au pied des Autels.
 La volupté , l'impénitence ,
 Les ris , le luxe , la licence ,
 Au Temple accompagnent ses pas ;
 Et , lorsque ton Fils adorable
 S'anéantit pour le coupable ,
 L'ingrat ne le respecte pas.

Que

Que vois-je ! Quelle Femme altière
A franchi les Parvis sacrés ?
Les vains attraits dont elle est fière ,
Animent ses yeux égarés.
En vain pour expier son crime
Le Sang d'un Dieu , Prêtre & Victime ;
Coule à grands flots de toutes parts ;
Cette orgueilleuse Criminelle
Ne pense qu'à fixer sur elle
Les hommages & les regards.



Nouveau crime ! en quelle posture
Ma vûë aperçoit le Pêcheur !
Je le vois pour la Créature
Tourner le dos, au Créateur.
Au milieu de nos saints Mystères
Ses yeux libres & téméraires
Excitent ses desirs impurs.
Jeunesse aux vices asservie ,
Tremble , du terme de sa vie
L'Arrêt est tracé sur ces murs.



Mais quoi ! l'éternelle Sagesse
Sur ces Autels descend pour nous !
Mondain , dans ta superbe yvresse
Crains-tu de fléchir les genoux ?

1000 MERCURE DE FRANCE

Et quand de la voute azurée
Des Anges la Troupe sacrée
Vient rendre hommage à son Auteur ;
Faut-il , vil amas de poussière ,
Aux pieds d'un Juge humble & sévère
Porter un faste séducteur ?



Paroissez , Ombre magnanime
Du généreux Mathathias ;
Venez faire pâlir le crime ,
Religieux Ezechias ;
Et vous , de Paul illustres Manes ,
Venez apprendre à ces Profanes ,
Combien leur Culte est scandaleux ;
Mais tandis que je vous apelle ,
Dans sa Pagode un Infidèle
Va confondre les orgueilleux.



Suivons l'Indien jusqu'au Temple
Où le conduit l'Esprit d'erreur ,
Devant l'Idole qu'il contemple
Il tremble , il pâlit de frayeur.
Quel respect ! quel profond silence !
Je suis frappé de la décence
Qui regne en ce profane Lieu ;
Le Chrétien seul , inexorable ,
Dans

Dans le Tabernacle adorable ,
Semble oublier qu'il est un Dieu.



Respectables Dépositaires
Des Droits sacrés du Tout-Puissant ;
Fermez , fermez nos Sanctuaires
A l'infidèle Protestant ;
Ses yeux témoins de tant d'outrages ,
Ne verroient dans tous nos hommages
Qu'un desaveu de notre Foi.
Chrétien , en outrant l'indécence ,
Peux-tu lui prouver la présence
D'un Dieu qui s'immole pour toi ?



Dans cette Maison de lumières
Si tu méconnois ton Sauveur ,
Lâche , pourquoi de ta Prière .
Y porter l'encens imposteur ?
Ou si de l'Auteur de ton être
Tu sçais encor y reconnoître
La redoutable Majesté ,
Tremble , Nouvel Héliodore ;
Le Dieu que l'Univers adore
En vain n'est jamais insulté.

Jusques-à quand , Juge suprême ,
Souffri-

Souffriras-tu ces attentats ?
 Venge-toi, le crime est extrême,
 Pourquoi ménager des ingrats ?
 La Sinagogue meurtrière,
 Objet de ta juste colère,
 Vit périr ses Profanateurs ;
 Grand Dieu ! pour qui sera ta foudre ;
 Si ton bras ne réduit en poudre
 Leurs coupables Imitateurs ?

*Par R. Channine, Grand Chantre de la
 Collégiale de Nantes.*



QUESTION IMPORTANTE ;
 jugée au Parlement de Paris le 21. Juin
 dernier ; sçavoir , *Si les Testamens Ologra-
 phes sont valables dans la Partie de l'Au-
 vergne , qui est régie par le Droit Ecrit.*

FAIT.

Antoine Cohade, Testateur, demeure-
 roit à Issoire en Auvergne, petite Ville
 avec Prevôté ressortissante au Bailliage de
 Clermont-Ferrand, Pays de Droit Ecrit.

Le 20. Mai 1728. il fit son Testament Olo-
 graphe à Issoire, sans témoins, & sans Epis-
 tographe, tel qu'ils sont autorisés en Pays
 Coutumier.

Par

Par ce Testament, entr'autres dispositions, il confirma la constitution de dot qu'il avoit faite à Antoinette Cohade sa fille, mariée au sieur Sauvage, qu'il institua son héritière particulière à cet égard.

Il légua ensuite à sa femme tous ses effets mobiliers, qui se trouveroient lui appartenir au jour de son décès, & l'usufruit de ses immeubles, conjointement avec le Sr Sauvage par moitié entr'eux, & le tout au survivant des deux, à la charge d'entretenir & de nourrir les deux filles des Sr & Dame Sauvage, lesquelles il institua ses héritières en tous ses biens immeubles.

Le Testateur mourut au mois d'Août 1730. Marie & Jeanne Cohade, nièces du défunt, & ses héritières *ab intestat*, la première autorisée du Sr de Sourzat, son mari, demandèrent la nullité du Testament, se fondant entr'autres moyens sur ce qu'il étoit Olographe.

Sur cette contestation les Parties convinrent d'Arbitres, qui par leur Sentence du 24. Decembre 1735. ordonnèrent l'exécution du Testament.

Les héritiers *ab intestat*, ayant interjeté appel de cette Sentence, l'affaire fût apointée au Conseil en la Grand'Chambre, au rapport de M. Severt, Conseiller.

Les Apellans oposoient que l'on ne con-

noît

noît en Pays de Droit Ecrit, que deux sortes de Testamens; sçavoir, le *Nuncupatif* & le *Myſtique* ou ſecret; qu'à l'égard des Testamens Olographes, ſans témoins & ſans Epitographe, ils ne ſont reçûs qu'en Pays Coutumier,

Il eſt vrai que par une Novelle de Valentinien, inferée dans le Code de Théodoſe, les Testamens Olographes avoient été autorifés indiftinctement; mais le Code Theodoſien n'eſt point le Droit qu'on obſerve dans les Pays de Droit Ecrit; ce Code fut aboli par celui de Juſtinien, dont les Loix ſont ſeules obſervées en Pays de Droit Ecrit,

Les Loix *hâc conſultiffimâ & cum antiquitas* rejettent indiftinctement tous les Testamens faits ſans témoins; la Novelle 107. de Juſtinien n'y a déroge qu'en faveur des Testamens des peres aux enfans: dans tout autre cas les Testamens Olographes, ſans témoins, ſont réjetés en Pays de Droit Ecrit, & ne peuvent par conſéquent être admis à Clermont en Auvergne, Ville qui eſt régie par le Droit Ecrit.

La Jurisprudence des Arrêts a toujours annullé les Testamens Olographes, faits en Pays de Droit Ecrit.

Il y a un Arrêt du Parlement du 1. Septembre 1626. rendu en la Grand'Chambre, qui

qui déclara nul un Testament Olographe fait par Jean Perret, habitant de S. Etienne, en Forez.

Un autre Arrêt de Reglement rendu au raport de M. l'Abbé Pucelle, le 20. Août 1725. déclara pareillement nul un Testament Olographe, fait par le Sr d'Espinay, habitant de Villefranche, en Beaujolois.

Il y a un dernier Arrêt du 21. Juin 1731. qui a déclaré nul le Testament Olographe de Jean Durand Boisseret, habitant de la Ville de Sauxillanges, en Auvergne.

Si quelques Arrêts ont confirmé des Testamens Olographes, ils sont fondés sur des circonstances particulières, il s'agissoit de legs pieux, ou bien on oposoit des fins de non-recevoir.

Si la Cour avoit voulu introduire les Testamens Olographes en Auvergne, elle en auroit fait un Reglement.

Enfin les Apellans raportoient trois Certificats, l'un du Prevôt d'Issoire, un autre d'un Notaire de la même Ville; & le troisième du Bailly de Sauxillanges, qui attestoient que les Testamens Olographes n'étoient point usités dans leur pays.

De la part des Intimés on répondoit que, lorsque Jules-César eut conquis les Gaules, quoiqu'il eût laissé aux peuples la liberté de suivre leurs anciens usages, les Provinces les plus

plus voisines de l'Italie, telles que la Provence & l'Auvergne, s'accoutumèrent peu à peu à suivre le Droit Romain; sçavoir, les Codes Grégorien, Hermogénien & Théodosien, qui étoient les seules Loix qu'on observât alors dans l'Empire Romain, & qu'Alaric II, Roy des Visigots avoit fait publier dans ses Etats en 438,

Le Code de Justinien par lequel cet Empereur abrogea la plûpart des Loix du Code Théodosien, & notamment l'usage des Testamens Olographes, ne fut publié qu'en 529, 100. ans après que les Gaules avoient cessé d'être soumises aux Romains.

Il n'est donc pas étonnant que les peuples de l'Auvergne, qui avoient été long-tems sous la Domination Romaine, eussent adopté l'usage des Testamens Olographes, tels que le Code Théodosien les permettoit; il seroit surprenant au contraire qu'ils se fussent soumis à la forme nouvelle & gênante de tester, prescrite par Justinien, dans un tems où ils avoient secoué le joug de l'Empire Romain,

Lorsqu'on eut recouvré les Livres de Justinien, & qu'on eût ordonné de les enseigner dans les Ecoles, cela n'obligea pas ceux qui suivoient déjà le Droit Ecrit à le suivre d'une manière uniforme: chaque Province conserva ses usages particuliers; ainsi les Testamens Olographes continuèrent d'être usités

en

en Auvergne , suivant le Code Théodosien , de même qu'ils furent autorisés en Pays Coutumier , lors de la rédaction des Coutumes.

Cette forme de tester est d'autant plus favorable , que non-seulement c'est la plus simple , mais aussi celle qui constate le plus sûrement la volonté du défunt ; Justinien avoit lui même autorisé les Testamens Olographes des peres aux enfans.

Les habitans de la haute Auvergne , régie par le Droit Ecrit , ont toujours usé de cette forme de tester. Les Intimés justifioient cet usage par neuf Testamens Olographes qu'ils avoient fait compulser à Clermont depuis 1716. jusqu'en 1731 , dont un seul avoit été attaqué , mais il fut confirmé par Sentence , à laquelle les heritiers acquiescerent.

A l'égard des Certificats donnés par les Officiers d'Issoire & de Sauxillange , on répondoit qu'ils ne méritoient aucune attention , n'ayant point été ordonnés par la Cour , & d'ailleurs étant assés informes.

On citoit aussi une foule d'Arrêts qui ont confirmé des Testamens Olographes , faits en Auvergne.

Le premier rendu en la Grand'Chambre le 24. Juillet 1601 , sur l'apel d'une Sentence du Juge d'Aurillac.

Le second rendu en la Chambre de l'Edit le 17. Août 1649 , confirmatif d'un Testa-
E ment

ment Olographe , fait par un homme de Clermont.

Le troisieme , du 27. Janvier 1651. en la troisieme des Enquêtes , confirma un Testament Olographe fait à S. Flour.

Le quatrieme , du 20. Juillet 1652. en confirma un autre qui avoit pareillement été fait dans la Province d'Auvergne ; ainsi l'usage est constant & confirmé par la Jurisprudence.

Aussi , par l'Arrêt qui est intervenu le 21. Juin 1741. la Sentence arbitrale , dont étoit apel , a été confirmée avec amende & dépens , ce qui juge que les Testamens Olographes sont reçûs en Auvergne , même dans la partie qui est régie par le Droit Ecrit.



*SUR la Mort d'une fort belle Chienne ,
écrasée par un Carosse.*

AYant sçu , belle Iris , le sujet de douleur
Que la mort de Mouchette a mis dans votre cœur ,
Avec la foule je m'empresse ,
Et ne veux attendre plus tard ,
Pour vous dire que je prends part
A tout ce qui vous interesse.

La pauvre Chienne avoit les graces & les dons

De

De l'admirable Nature ;

Adresse, instinct, beauté, c'étoit une peinture ;

Elle sçavoit au mieux répéter vos leçons ,

Faisant fort bien la révérence ,

Donnant la patte , & marchant en avant

Sur ses deux pieds ; après la danse

Elle venoit caresser sa Maman ;

Elle contrefaisoit parfaitement la morte ;

Mais la cruelle mort, dont on ne se rit point ,

Lui a fait tout de bon mettre bas son pourpoint ,

Hélas ! d'une tragique sorte ;

Un mal adroit Cocher téméraire , brutal ,

Qui jamais, en touchant, n'a sçu prononcer gare ;

(D'en trouver de polis , j'avouërai qu'il est rare ,)

Impitoyablement sur ce cher Animal

A fait passer la rouë ;

Que le diable l'écrasé ;

Pardonnez , tendre Iris , cette imprécation ;

Qui n'est pas trop conforme à la dévotion ,

Loin de vous irriter , je veux sécher vos larmes ;

Allons, allons , ne pleurez plus ,

Tous ces regrets sont superflus ,

Dans un plus digne objet recherchez d'autres
charmes ;

Faites ce que vous dit , tôt après l'accident ,

Certain Plaisant , voulant filer du tendre ;

Nommez au Bénéfice, & si j'y puis prétendre

E ij Par

2010 MERCURE DE FRANCE

Par un amour le plus ardent ,
Accordez-moi la préférence ,
Vous le devez à ma constance.

, De Poitiers , ce 7. Mai 1741.



*LETTR E écrite par M. D. L. R. à M. le
Marquis de C . . . au sujet d'une Medaille
d'une Dame sçavante d'Italie.*

JE vous avouë, Monsieur, que je ne con-
noissois guère Madame ISOTA de Rimini,
quelque célèbre qu'elle ait pû être en Italie
dans le XV. siècle, lorsque deux Médailles,
frapées en son honneur, me sont tombées
entre les mains. La premiere m'a été com-
muniquée, puis donnée par M. le Président
de M. Elle est un peu plus grande qu'un de
nos demi Écus d'aujourd'hui. On y voit d'un
côté la Tête en demi Buste de cette Dame,
coëffée & drapée, à peu près comme dans
celle dont je vais parler, & dont la Gravûre
est ci jointe. On lit autour, D. ISOTAE
ARIMINEN. M. CCCC. XLVI. Et sur
le Revers il y a, pour tout Symbole, un Li-
vre fermé, avec ce mot, dont les Lettres
sont espacées autour de cette manière :
E L E G I A E.

A l'égard



BOIS MERCURE DE FRANCE

Par un amour le plus ardent ,
Accordez-moi la préférence ,
Vous le devez à ma constance.

De Poitiers , ce 7. Mai 1741.



*LETTRE écrite par M. D. L. R. à
Marquis de C . . . au sujet d'une Méd.
d'une Dame sçavante d'Italie.*

JE vous avouë, Monsieur, que je ne
noissois guère Madame ISOTA de Ri
quelque célèbre qu'elle ait pû être en
dans le XV. siècle, lorsque deux Médai
frapées en son honneur, me sont tom
entre les mains. La première m'a été c
muniquée, puis donnée par M. le Prési
de M. Elle est un peu plus grande qu'un
nos demi Écus d'aujourd'hui. On y voit
côté la Tête en demi Buste de cette Dar
coëffée & drapée, à peu près comme d
celle dont je vais parler, & dont la Gravi
est ci jointe. On lit autour, D. I S O T A
ARIMINEN. M. CCCC. XLVI. Et si
le Revers il y a, pour tout Symbole, un Li
vre fermé, avec ce mot, dont les Lettre
sont espacées autour de cette manière :

E L E G I A E.

A l'égard

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

A l'égard de la seconde Médaille de la même Illustre Personne, je vous en dois, Monsieur, la première connoissance & l'obligante communication; c'est en ce genre l'un des plus considérables Monumens de votre Cabinet. Comme cette Médaille est en tout fort au-dessus de l'autre, & que vous m'avez permis de la faire graver, je n'ai point hésité sur la préférence; le Public partagera avec moi la reconnoissance qui vous en est dûe.

Cette reconnoissance seroit encore plus grande, & le Public se trouveroit mieux servi, si vous aviez bien voulu, Monsieur, expliquer vous-même votre Médaille, c'est à dire, nous instruire à fonds au sujet de cette sçavante Dame, sans oublier le Symbole singulier qu'on a trouvé à propos de lui appliquer, & l'habile Auteur du Monument en question; mais vous vous êtes contenté de me charger de ce soin; voici, M. comment j'ai tâché de m'en acquitter.

Vous sçavez d'abord que la Gravûre en Taille-douce, qui accompagne ma Lettre, est de la grandeur de l'Original; que d'un côté est la Tête d'*Isis*, avec cette Inscription autour: ISOTE ARIMINENSI FORMA ET VIRTUTE ITALIÆ DECORI; & que sur le Revers on voit la Masse énorme d'un Elephant, avec ces mots au-dessus: OPUS MA-

THEI DE PASTIS. Au bas ou dans l'Exergue,
M. CCCC. XLVI.

J'ai commencé par voir ce que les Editeurs du Dictionnaire Historique ont pû nous apprendre d'une Dame , célébrée par de si beaux titres. Voici ce que porte l'Edition sur laquelle j'ai d'abord jetté les yeux. Elle est de l'année 1698. & faite en Hollande.

ISOTTA , ou *Isota* Nogarole de Vérone ; dont la science a passé pour un prodige , & la vertu pour un miracle , vivoit dans le XV. siècle. Elle étoit fille de Léonard Nogarole ; elle sçavoit les Langues , la Philosophie , & la Théologie, elle avoit une grande lecture des Peres , sur tout de S. Jérôme & de saint Augustin , & surpassoit en Eloquence les plus grands Orateurs de son tems. Cette fille écrivit diverses Lettres pleines de sçavoir , & nous aprenons d'un Auteur moderne qu'il y en avoit 564. manuscrites d'elle, dans la Bibliothèque de M.de Thou. Elle prononça aussi des Harangues devant les Papes Nicolas V. & Pie II. sur tout au sujet d'un Concile tenu à Mantouë ; exhortant le Pape & les Princes Chrétiens à la guerre contre les Turcs. Le Cardinal Bessarion, qui avoit vû de ses Ouvrages, en fut si surpris, qu'il alla exprès à Vérone pour conférer avec elle. Louis Foscaro , Ambassadeur de Venise , homme très docte , la visitoit souvent ; & ce fut à l'occasion d'une
dispute

dispute qu'ils eurent ensemble , pour sçavoir qui avoit le plus peché d'Adam ou d'Eve , qu'elle composa un Dialogue tout plein d'esprit , où elle prend le parti de la premiere Femme , pour l'honneur de son Sexe. *Hermolaus Barbarus* , lui écrivoit souvent , & les Sçavans la connoissoient. Elle mourut âgée de 38. ans, en l'année 1466. sans jamais avoir voulu se marier. Geneviève Nogarole , sœur d'Isota , étoit aussi sçavante, & il y a eû plusieurs Demoiselles de cette Famille qui l'ont été de même.

Les Editeurs de ce Dictionnaire finissent en disant que *Cesar Capocio* , & *Joseph Betusii* , *Paul Ribera* , & *François-Augustin de la Chieva* , ont travaillé à leur Eloge , aussi-bien que *Hilarion de Coste* , dans les *Eloges des Dames Illustres* , & *Léandre Alberti* . &c.

Ceux qui ont donné les Editions de 1712. de 1718. de 1725. &c. ont employé les mêmes termes sur le même sujet , & ont cité les mêmes Auteurs.

Enfin , dans le Lexicon d'Otfman , il y a aussi sur cette sçavante Fille un Article énoncé en ces termes , T. II. p. 679. & 680.

» *Isotta vel Izota NOGAROLA, Filia Leonardi* , *Eruditionis & virtutis prodigium.*
 » *cujus Epistolæ 564. in Bibliot. Thuani as-*
 » *servantur , declamavit coram Nicolao V.*
 » *& Pio II. Papam , Principesque , ad sanc-*

» *tam Expeditionem cohortata. Hujus Bessarion*
 » *Cardinalis famâ percitus Veronam venit.*
 » *Adamum gravius quam Evam peccasse,*
 » *exregio Dialogo probatum ivit : Hermolai*
 » *Barlari, omnibusque Litteratorum conmer-*
 » *cio inclyta. Obiit A. C. 1466. Aët. 38.*
 » *Sororem habuit Genovesam quoque insigniter*
 » *doctam, &c. Leander Alberti. Moreri,*
 » *Diët. vide & supra.*

Voilà , Monsieur , un grand nombre d'Au-
 teurs Copistes , sur le Sujet en question , &
 qui se réunissent principalement pour rendre
 justice au Mérite Littéraire , & à la vertu de
 notre Isotta ; un seul Ecrivain , dont je vais
 parler , renverse d'un trait de plume & cette
 vertu & cette haute réputation. Remarquons
 auparavant que les Historiens cités jusqu'à
 présent sur son Sujet , lui donnent tous la
 Ville de Vérone pour Patrie , ce qui est
 absolument contredit par votre Médaille ,
 qui défere cet honneur à la Ville de *Rimini* :
 or un Monument du tems , fait exprès pour
 immortaliser la mémoire d'une Personne il-
 lustre , doit , ce me semble , l'emporter sur
 tout autre témoignage. Que dirons-nous ce-
 pendant , M. de celui de M. le Marquis
 Maffei , Véronois , qui dans son Histoire
 de Vérone , publiée depuis peu , & dont il
 a eu la bonté de me laisser un Exemplaire
 en partant de Paris il y a deux ou trois ans ,

N'a point hésité de mettre la Dame Isotta au nombre des Personnes sçavantes qui ont illustré Vérone par leur mérite Littéraire, comme nous le verrons en son lieu ?

Arrêtons-nous ici à cet Ecrivain , dont je parlois tout-à l'heure , lequel n'est rien moins que favorable à la réputation de vertu de notre sçavante Fille. C'est M. le Président de M. qui m'en a donné la connoissance , en m'envoyant par écrit ce que dit cet Auteur sur le Sujet en question. Voici ses termes :

» Isotta étoit une simple Bourgeoise de
» Rimini , que Sigismond Pandulfe Mala-
» testa , Prince de Rimini , aima pour sa
» Beauté & pour son Esprit. J'ai vû un Ma-
» nuscrit en parchemin , lequel on m'a assû-
» ré se trouver aussi imprimé , mais il est
» fort rare , intitulé *Liber Isottens*. Ce sont
» des Lettres en Vers Latins qu'il écrivoit à
» sa Maîtresse Isotta , pendant qu'il étoit à
» la guerre , & les Réponses de même en
» Distiques Latins d'Isotta.

Au bas est écrit de la main de M. le Président : Extrait d'un Voyage d'Italie , par M. *Huguetan* , de Lyon , Avocat , & revû par M. Spon , Lyon 1681. in-12. pp. 124.

Reste à sçavoir , si ce que dit cet Auteur , qui a voyagé en Italie , & qui a publié la Relation de son Voyage , doit prévaloir dans

E v. la

le fait dont il s'agit, sur le témoignage de^s autres Ecrivains, qui ne cessent au contraire d'exalter la vertu de cette Dame. Il se peut bien faire que Malatesta, Prince de Rimini, qui avoit du sçavoir, ait connu particulièrement son illustre Compatriote, qu'il y ait même eû entre eux un commerce d'esprit & de Littérature; mais que ce Prince, pour trancher le mot, employé par l'Auteur Lyonois, en ait fait sa *Maîtresse*, c'est ce que je ne puis croire sur ce simple narré.

Je vous avoüe, M. que je serois fâché de trouver que notre *Isotta* n'eût pas tout-à fait mérité le nom de Fille *Vertueuse* dans la plus étroite signification de ce nom. C'est dans cet esprit que j'ai voulu m'instruire un peu de la vie & du caractère du Prince Malatesta, pour en tirer quelque lumière sur le Sujet en question.

Ma recherche n'a été ni longue ni difficile. J'ai lû dans le II. Tome des *Généalogies des Rois, des Empereurs, & de toutes les Maisons Souveraines &c.* par M. de Chazot, tout ce qu'il a écrit de la Maison Malatesta, & en particulier ce qui concerne Sigismond Pandolfe. Il reçût, dit notre Auteur, ce premier nom de l'Empereur Sigismond, qui passant par Rimini après son Couronnement fait à Rome, le fit Chevalier avec son Frere &c. Dans la guerre qui s'alluma en 1447. entre
Ferdinand

Ferdinand, Roy de Naples & les Florentins, Sigismond se vit recherché par l'un & par l'autre Parti, & reçût de tous les deux de grosses sommes d'argent, avec lesquelles il fit fortifier S. *Arcange*, & finir l'Eglise de S. François de Rimini &c.

Choisi en 1464. Premier Général des Troupes Venitiennes, il se signala pendant deux ans par plusieurs Exploits contre les Turcs, &c. Il mourut le 8. Octobre 1468, âgé de 51. ans. On voit son Tombeau orné d'une Inscription Latine, dans l'Eglise de S. François de Rimini, au-dessus duquel on plaça les Etendarts de ses differens Généralats; & pour Cimier deux Cornes avec ces mots, assés plaisans, pour le Lieu :

*Porto le corna chògninno le vede ,
Et tal le porta , che non se lo crede.*

C'étoit, continuë l'Auteur, un très-Grand-Homme de Guerre, & qui joignoit à la Science militaire de grandes connoissances de l'Histoire & la Philosophie : mais ces qualités étoient obscurcies par sa cruauté & par une ambition qui ne connoissoit rien de Sacré. Le Pape Pie II, qui a écrit sa vie, lui reproche aussi d'avoir été un impie, & d'avoir nié l'immortalité de l'Âme.

Il avoit eu trois Femmes, qui toutes trois furent immolées à son ambition ou à sa

E vj cruauté.

cruauté. Les deux premières moururent par le poison, & il étrangla la dernière de ses propres mains en 1450.

Notre Auteur lui donne pour concubine la *Dame Isabette*, qui périt, dit-il, avec quelques autres, qui furent sacrifiées à la jalousie du Gouvernement. Un peu plus bas, en parlant de *Robert Malatesta*, Fils aîné de Sigismond, qui traita avec le Pape pour lui remettre la Ville de Rimini, &c. cette Dame Isabette revient sur la Scene, & est nommée *Maîtresse* de son Pere, laquelle s'étoit emparé de la Citadelle &c.

Vous voyez, M. qu'il n'est point ici fait la moindre mention de notre *Isotta*, dont la vertu auroit été fort peu assortie avec un si mal honnête homme.

Qui croiroit, au reste, que Sig. Malatesta, caractérisé, comme vous venez de le voir, ait pû mériter l'honneur de plusieurs Médailles qui ont été frappées pour lui, en or, en argent, en bronze, & cela comme un Monument de sa Pieté? C'est ce que m'apprend *Ughellus* dans le II. Tome de son *Italia Sacra*, imprimé à Rome en 1647.

Cet Historien dans le Chapitre des Evêques de Rimini, *Ariminenses Episcopi*, en parlant de Barthelemi Malatesta, qui en fut fait Evêque en 1445, dit, pp. 439. & 440. que ce Prelat posa en grande cérémonie le

31. Octobre 1446. la premiere Pierre de l'Eglise de S. François de Rimini, que Sigismond Malatesta, son proche Parent, avoit fait édifier avec toute la magnificence possible, sous la conduite de *Leon Albert*: c'étoit, dit l'Auteur, pour en faire la principale Eglise de la Ville, après qu'il auroit démoli la Cathédrale, & bâti en sa place une Citadelle, Projet qui n'eut point d'exécution, par la réflexion que fit le Prince sur plusieurs inconviniens qui pouvoient en arriver, & sur le blâme certain qui lui en reviendrait. Mais en changeant de dessein, il voulut s'en faire un mérite, & se donner un relief de pieté, voici les termes de l'Historien.

Susceptum Consilium proscripsi, sparsique in vulgus ad pietatis laudem captandam semotum religione, votove nuncupati D. Francisco Templum condidisse, cujus operâ plura à Deo beneficia elcuisset; quamvis effulus in vitia, libidinibusque contaminatissimus esset. In Templi fronte sub Perystilio, hac verba exarari jussit.

SIGISMUNDUS PANDULPHUS MALATESTA

PAN. F. V. FECIT.

ANNO GRATIÆ M. CCCC. L.

Voto fecisse indicavit Littera V. in ea appo-
sita

*sita Inſcriptione , & in Nummis , quos in ea
occafione conſtari , ex auro , argento , aereque
juſſit , &c.*

On voit tout de ſuite dans ce Livre la Médaille en queſtion, gravée en taille-douce. D'un côté eſt la Tête de ce Prince avec cette Inſcription autour , SIGISMUNDUS PANDULPHUS MALATESTA PAN. FIL. Et ſur le revers on voit la Figure d'un Temple., représenté de front , avec cette Légende , PRÆCLARUM ARIMINI TEMPLUM ANNO GRATIÆ V. F. M. CCCC. L.

J'apprens du même Auteur que Céſar Clementin a écrit la Vie & les Actions de *Sigismond Malateſta* , dans ſon Hiſtoire de Rimini. Fera qui voudra les frais des Recherches dans cet Ecrivain ; pour moi , M. je commence à penſer que j'en ai vû aſſés pour croire que ce Prince & *Iſotta* de Rimini n'ont jamais eû rien de commun que l'honneur des Médailles frappées en leur honneur , pour immortaliser leur gloire , & peut-être quelque léger commerce de Littérature.

Je crois de plus que notre *Iſotta* n'étoit pas ſi Bourgeoiſe , que l'Auteur Lyonnois du Voyage d'Italie le veut faire entendre. J'en juge par un Article du v. Tome du Dictionnaire Hiſtorique , Edit. de 1725 , p. 617. où il eſt encore parlé par occaſion de cette ſçavante Fille. Voici cet Article

NOGA-

NOGAROLE (*Antoine*) Dame de Vérone , illustre dans le xv. siècle par son sçavoir & par sa vertu , épousa un Seigneur de la Maison de Bonalcoti , Petit-fils de Passarini , Prince & Seigneur de Mantouë. La Famille de Nogarole a produit d'autres Personnes illustres ; comme Louïs Nogarole , docte Médecin , & des Dames sçavantes , dont divers Auteurs ont fait l'Eloge.

Angele , ou Angelique Nogarole , Fille d'Antoine , qui sçavoit les Langues , l'Ecriture , & qui composa des Poësies Sacrées , fut mariée à Antoine Comte *del Arco*. Isota Nogarole , Fille de Leonard & de Blanche Borromée , qui prononça des Harangues devant les Papes Nicolas V. & Pie II. Le Cardinal Bessarion dit qu'elle étoit *une vierge plus divine qu humaine*. Ses Sœurs Gêneviève & Laure , étoient aussi sçavantes. La première épousa Bruno Gambera , de Bresse , & l'autre Nicolas Troni , de Venise. Plusieurs Auteurs parlent avec estime de ces trois Sœurs.

Mais il est tems M. de rendre compte du Revers de votre Médaille , où l'on voit pour tout symbole un Elephant. Vous n'ignorez pas d'abord que l'Eternité est désignée par cet Animal , à cause de la longueur de sa vie , & que c'est en ce sens qu'on voit un Elephant sur quelques Médailles de l'Empereur Philippe, le Pere , pour marquer la durée future

future de son Empire. Dans celle d'*Isoa*, l'Elephant exprime la durée de sa gloire, acquise par la vertu & par ses rares qualités. Celles de l'Elephant sont d'ailleurs en grand nombre, & cet animal peut servir de plus d'un symbole. Si nous en croyons Cicéron *L. 1. de Nat. Deor.* il surpasse toutes les autres en prudence: *Elephantia belluarum nulla prudentior.*

Camérarius, ce Docteur Allemand qui a tant écrit, après avoir étudié la Nature, & médité tous les Sujets qu'il a traités, trouve dans l'Eléphant docilité, fidélité, diligence, grandeur de courage, Dévotion & Religion; industrie, gloire, droiture, dextérité. Je m'étonne qu'il n'ait pas ajouté chasteté & pudeur singulière. A l'égard de la dextérité, puisque l'occasion se présente, permettez, M. que je vous rapelle ici ces merveilleux Eléphants Funambules qu'on a vus à Rome. Dès le tems de Tibère, qui marchaient sur des cordes tendues. On peut lire là-dessus tout ce qu'ajoute le P. de Montfaucon dans ses *Antiq. T. III. 2. Part. p. 252.* Il est étonnant, dit Plin, de voir des Eléphants si adroits, qu'ils montent sur des cordes tendues & ce qui est plus incroyable, c'est qu'ils en descendent à reculons, &c.

Disons au li quelque chose de la Fabrique de cette Médaille, laquelle me paroît assez élégante.

élégante pour le tems auquel elle a été frappée. Le nom de son Auteur est sur le Revers pour toute Inscription, *Opus Mathæi de Paf-tis*. C'étoit sans doute un des meilleurs Artistes de son siècle en ce genre. Je n'ai pû, M. apprendre directement de ses nouvelles, quelques recherches que j'aye faites : mais je trouve dans l'Ouvrage du Marquis Maffei, *Verona illustrata*, que j'ai déjà cité, de quoi pouvoir vous dire quelque chose sur son sujet.

Le second Tome de cét Ouvrage est tout employé à l'Histoire Littéraire des Ecrivains Véronois : *Historia Litteraria o sia la Notizia de Scrittori Veronesi*. On trouve au commencement du troisième Livre de ce même Tome p. 131. un long & curieux Article sur un sçavant Véronois du premier ordre, nommé *Guarino*, qu'on nous représente comme le Restaurateur des Lettres, surtout des Lettres Grecques, en Italie. Il nâquit à Vérone en 1370. & mourut vers l'année 1460. après avoir beaucoup enseigné, écrit & brillé.

A la tête de son Article, on voit la Gravûre en Taille douce d'une grande Médaille, qui le représente en demi-Buste, d'un côté, avec cette Inscription GUARINUS VERONENSIS, & sur le Revers est le symbole d'une belle Fontaine entourée d'une Couronne de Laurier, laquelle, dit l'Historien, sem-
ble

ble faire allusion à cette Fontaine d'Erudition Grecque & Latine , dont on avoit qualifié le sçavant *Guarino* : » *sembra alludere* » *all'effere Stato chiamato il Guarino Greca &* » *Latina Eruditionis Fontem.* » Entre la Couronne de Laurier & le bord de la Médaille , est le nom de l'Artiste qui l'a faite , lequel en occupe tout le tour. On y lit en Caractères Romains , sentant un peu le Gothique , **MATTHEUS DE PASTIS F.** c'est-à-dire , le même qui a fabriqué votre Médaille d'Isfota , lequel sans doute étoit Véronois.

J'en juge , M. par ce qu'ajoute tout de suite M. Maffei , sçavoir , qu'il parlera en particulier & en son tems de cet Artiste qui avoit , dit-il , un frere nommé *Benoît* , lequel s'est signalé par l'Etude des Belles Lettres , & auquel Mathieu de Pastis avoit fait le même honneur d'une Médaille de sa façon , dont la Gravûre en Taille douce paroît dans le même Livre , page 144. On y voit d'un côté son Buste avec cette Légende autour , **BENEDICTUS DE PASTIS C. V.** & sur le Revers un jeune Homme qui décoche une Flèche , symbole que je ne comprends pas , & qui est pareillement entouré d'une Couronne de Laurier , avec ces mêmes mots **MATTHEUS DE PASTIS F.** Je tiens indubitable que les deux Lettres **C. V.** de la Face ne signifient autre chose que *Civis Veronensis* ,

sis, & qu'on ne risque rien de croire que ces deux vertueux Freres étoient de Vérone, sans compter l'autorité de notre Historien qui ne les auroit pas admis dans son Ouvrage sans cette circonstance.

Enfin le nom de *Mathieu de Pastis* revient encore sur une Médaille rapportée à la p. 164. du même troisième L. du II. T. de *Verona illustrata*, &c. Elle a été frappée pour Timothée Maffei Véronois, lequel après avoir été Chanoine Régulier, trois fois Général de son Ordre, puis Archevêque de Ravenne; Homme également recommandable par sa piété & par sa Doctrine, Auteur de plusieurs Ouvrages, mourut en l'année 1508. âgé de 90. ans, ayant fait le voyage de la Terre Sainte. Il est représenté sur la Médaille avec son habit de Chanoine Régulier. Son Buste est accompagné de cette Légende: TIMOTHEO VERONENSI CANONICO REGUL. DEL. * PRÆCONI INSIGNI. Au Revers est un Phénix brulant sur un Bûcher. Autour on lit: MATHÆI PASTII VERONENSIS OPUS. Je crois, M. qu'en voilà bien assez pour reconnoître que l'Auteur de votre Médaille étoit en son tems un Homme renommé, & qui ne travailloit guère que sur de grands Sujets.

2 Il fut le plus grand Prédicateur de son tems.

J.

Je suis, M. fort tenté de finir ici ma Lettre, déjà assés longue, & prévoyant que ce qui me reste à vous exposer au sujet de l'illustre Issotta & de sa sçavante Famille, d'après M. le Marquis Maffei, pourroit excéder les bornes ordinaires, je vous promets de ne pas vous faire attendre ce reste, qui ne sera peut être pas le moins curieux & le moins instructif.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

A Paris le 3. Septembre 1741.

::***

SONNET EN BOUTS-RIMES.

Avant qu'épris du fard, j'aïlle en une *Coulisse*
 Chercher l'occasion d'un amoureux *Devis,*
 L'Architecte prendra la Nef pour le *Parvis,*
 Les Offiers * proscrireont l'usage de *l'Eclisse.*

L'eanui sera très-propre à chasser la *Jaunisse;*
 On sçaura sur la Mer construire un *Pont-levis;*
 La flamme endurçira le suif mis *Vis-à-vis;*
 Le fiel deviendra doux comme sucre & *Reglisse.*

On verra l'If porter Pommes de *Capendu;*

* Offiers, terme de Province, nom qu'on donne à ceux qui remettent les Os disloqués.

Jeune

Jeune Amant plaie moins que Vieillard *Morsendu*;
Le Cerf faire trembler le Limier & le *Dogue*.

Le timide Pigeon , fondre sur le *Vautour*;
Nos Papes rétablir l'ant que *Synagogue*;
Et nos Guerriers se rendre au seul bruit du *Tambour*.

Les mots de l'Enigme & du Logogryphe
du Mercure d'Août, sont, *Cerceau* & *Vic-*
toire. On trouve dans le Logogryphe, *Troie*;
Cire, *Cour*, *Turc*, *Vitre*, *Ivre*, *Ruë*, *Roc*,
Or, *Rive*, *Ivroie*, *Vice*, *Rouë*, *Joie*, *Ivoire*,
Joue, *Vie*, *Cor*, *Jour*, *Trou*, & *Ver*.



E N I G M E.

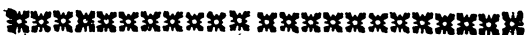
MA naissance est particuliere,
Je ne suis point fils de l'Amour,
Je suis sans Mere, & tiens le jour
Du seul Ouvrage de mon Pere.

Rien n'égalà jamais mon lustre,
Et j'ai pourtant tant de renom,
Que lorsqu'on sçait un homme illustre,
On lui donne aussi-tôt mon nom.

On me prise sans me connoître;

On

On me connoît sans m'avoir vû ,
 Je suis pourtant si peu connu ,
 Qu'on doute même de mon Etre.



LOGOGRYPHE.

Hermaphrodite & marchant sur trois piés
 Qui forment toute ma stature ,
 Tantôt je prive de verdure
 Les Lieux aux Nymphes dédiés ;
Tantôt , du Fils de Sémelé j'assûre
 Les bienfaits partout enviés.
Je puis fournir , Lecteur , par l'Ana'yse ,
 Certaine œuvre que dans l'Eglise
 En faveur du triste Prochain
 Souvent on recommande en vain.
Certain Insecte armé d'une lance cruelle ;
L'éternel ennemi du peuple Souriquois ;
 Ce que le Marchand infidelle
 En secret rogne quelquefois ;
De la Divinité cette étincelle heureuse
Que nous portons dans nous ; ce qu'à toute Chan-
 teuse
 Donne l'Expert Musicien.
Celui dont le bonnet coëffa le Phrigien ;
 Le tems qu'il fait à la triple Déesse
Pour faire douze fois le tour de l'Univers ;

Le

Le corpuscule qui sans cesse

Se promene dans les Airs ;

Ce qui dans le lointain nous découvre un Navire ;

Je dirois encor plus, mais ceci doit suffire.

*Par M. A. Perrin, de Villefranche, en
Beanojolois.*

A U T R E.

EN neuf lettres, Lecteur, mon être je compose ;
Combinez, vous verrez mainte métamorphose ;

Et quoique de tout tems de genre masculin ,

Quand on me place bien , je pululle sans fin ;

J'appréhende pourtant la trop grande froidure ,

C'est-là de mon entier à peu près la nature.

6. 8. 1. 7. 2. 9. ah ! le joli mignon ,

Pour être d'un Abbé l'utile Compagnon ;

1. 5. 3. 2. & 9. Insecte misérable ;

3. 8. 6. très-souvent aux Nochers redoutable ;

1. 7. 5. 6. 8. 9. en salade fort bon ;

4. 8. 9. vous trouvez une négation ;

1. 3. 8. 6. ainsi l'on me tient fort utile

A mille & mille emplois, aux Champs comme à la
Ville ;

6. 8. 3. en Latin , ôtez-moi , tout est mort ;

3. 8. 5. est un Grand , que l'on respecte fort ;

3. 7. 5. 4. un Fleuve au Pays Germanique ,

Où le brave François fit au Germain la nique ;

3. 8. 6. 7. un Saint vénérable en tous Lieux.

Devinez , cher Lecteur , je vous fais mes adieux.

Par M. Helliott, Prêtre, Chapelain d'Onneville , en Caux.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS , &c.

M EMOIRES pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres , &c. Par feu le R. P. Nicéron Barnabite. Tome XLII in-8°. A Paris, chés Briasson, à la Science. MDCCXLI.

De tous les Sçavans dont la Vie & les Ecrits font la matiere de ce quarante-deuxième Volume , aucun n'a davantage fixé notre attention que le feu R. P. Tournemine, par des raisons générales & par d'autres qui nous sont particulieres. Nous employerons ici l'Article entier qui le concerne , & qui se trouve à la page 167. du même Volume.

RENE' - JOSEPH TOURNEMINE , Jésuite très célèbre par sa vaste érudition & par la multitude de ses Ecrits, nâquit à Rennes en Bretagne le 26. Avril 1661. Il étoit Fils aîné de Jean Joseph Tournemine , d'une illustre & ancienne Maison de Bretagne ; Baron de

de Camfillon , Seigneur du Bois-au-Voyer ,
 &c. & de *Marie de Coëtlogon* , fille de René
 de Coëtlogon , Lieutenant de Roy dans la
 Haute Bretagne. La Généalogie de la Maison
 de *Tournemine* est rapportée dans le Grand
 Dictionnaire Historique de Moréry , dont il
 faut consulter l'Édition de Paris 1732. Une
 mémoire heureuse , une imagination vive
 & féconde , un goût également sûr & déli-
 cat , un esprit étendu & pénétrant , dispose-
 rent de bonne heure le Pere *Tournemine* à
 se faire un grand nom dans la Littérature .
 & peu d'Ecrivains s'y sont acquis en effet
 dans ce siècle une plus grande réputation.
 Après avoir fini sa Philosophie , méprisant
 les avantages que sa naissance pouvoit lui
 procurer dans le monde , il entra au No-
 viciat des Jésuites le 30. Août 1680. & fit
 la Profession solennelle des quatre Vœux
 le 2. Février 1695. Tour à tour Humaniste,
 Réthoricien , Philosophe , Théologien , il
 forma dans ces divers genres des Disciples
 qui firent honneur à ses leçons , comme ils
 faisoient gloire de devoir à ses instructions
 le bon usage de leurs talens. Il régenta d'a-
 bord les Humanités pendant sept ans. Dans
 la suite il régenta à Roüen la Philosophie
 deux ans , & six ans la Théologie , dont il
 avoit fait pour lui-même un Cours dans l'in-
 tervalle des deux Régences. C'est dans ces

F fonctions

fonctions variées qu'il puiffa cette multipli-
cité de connoiffances diverfes , dont la réu-
nion forme le Sçavant univerfel. Les Belles-
Lettres, l'Eloquence, la Phyfique, la Morale,
la Métaphyfique, toutes les parties de la Thé-
ologie , l'Histoire ancienne & moderne , fa-
crée & profane, les Médailles, la Chronologie,
la Géographie , la Fable , tout devint de fon
effort. Sur la fin de 1701. il fut placé dans
le College de la Société à Paris , pour être à
la tête de ceux que l'on chargea des *Mémoi-
res pour servir à l'Histoire des Sciences & des
Beaux Arts* , plus connus fous le titre de
Mémoires de Trévoux , parce qu'ils fe font
longtems imprimés dans cette Ville. En
1718. il fut transféré à la Maifon Profefle, où
il eut l'emploi de Bibliothécaire , & où il
mourut le 16. Mai 1739. dans la 79. année
de fon âge.

C A T A L O G U E de fes Ouvrages.

I. LETTRE au Pere *Bernard Lamy*, Prêtre
de l'Oratoire , fur la dernière Pâque de
N. S. J. C. imprimée dans le Livre du Pere
Lamy , intitulé : *Suite au Traité Historique
de l'ancienne Pâque des Juifs*. Réflexions fur
quelques Differtations de l'Auteur de l'Ana-
lyfe des Evangiles (le P. *Michel Mauduit*
de l'Oratoire) &c. Paris 1694. in-12. L'Au-
teur de l'Apologie de M: *Arnauld* & du P.
Bou-

Bouhours, s'étant inscrit en faux sur ce que le P. Lamy avoit dit que son Systême avoit été soutenu dans le College des Jésuites de Paris par un jeune Jésuite, le P. Lamy produisit cette Lettre du P. *Tournemine* du 2. Mai 1693. dans laquelle ce Jésuite assure au P. de l'Oratoire, que son Systême sur la Pâque avoit été soutenu dans deux Thèses de Théologie le 17. Décembre 1691. & le 15. Juillet 1692. & défend ensuite ce même Systême en peu de mots, mais avec beaucoup de netteté.

2. DISSERTATION sur le Systême des Dynasties d'Egypte, par le Chevalier *Marsham*, imprimée dans les Mémoires de Trévoux, Avril 1702. ou Septembre de la même année, dans l'Édition des Mémoires de Trévoux, faite en Hollande. C'est une réfutation abrégée du Systême que *Marsham* tâche de soutenir dans son *Chronicus Canon*, & que plusieurs Sçavans avoient déjà réfuté.

3. NOUVELLE EXPLICATION des Médailles de Gratien, dont il est parlé dans le premier & le quatrième Tome des Mémoires de Trévoux. Dans ces Mémoires, Mai 1702. ou Octobre, suivant l'Édition de Hollande, cette explication dans laquelle le P. *Tournemine* contredit celles du P. Har-
 douin & de deux autres Auteurs, a été tra-
 F ij duite

duite en Latin & imprimée dans les *Electa rei Nummaria*, à Hambourg 1709. C'est le troisième Opuscule.

4. DISSERTATION sur l'origine de divers Peuples d'Afrique, à l'occasion d'un passage de Saluste (*Bell. Jugurth.*) Mémoires de Trévoux, Juin 1702. ou Novembre, suivant l'Edition de Hollande.

5. DISSERTATION où l'on fait voir que le Catalogue des Hérésies, qui se trouve à la fin du Livre de Tertullien des Prescriptions, est véritablement de cet Auteur. Mémoires de Trévoux, Août 1702. Le P. *Tournemine* ne prétend pas seulement que ce Catalogue des Hérésies est de Tertullien, mais encore qu'il est antérieur au Livre des *Prescriptions*. Plusieurs de ses preuves pour le dernier point, sont foibles, ou ne sont que de simples conjectures.

6. PROJET d'un Ouvrage sur l'origine des Fables, première Partie. Mémoires de Trévoux, Novembre & Décembre 1702. Seconde Partie, *ibidem*, Février 1703.

7. EXPLICATION d'une Médaille très-rare de Faustine la Mere. Mémoires de Trévoux, Février 1703. & traduite en Latin dans les *Electa rei Nummaria*, à Hambourg 1709. Opuscule II.

8. RE'PONSE à la défense de *Marsham*, Trévoux, Février 1703, Un Anonyme avoit fait

fait un Ecrit pour montrer contre le sentiment du *P. Tournemine*, que le Systême du Chevalier Marsham sur les Dynasties d'Egypte, étoit juste & bien fondé. Le *P. Tournemine* répond à cet Ecrit, & donne de nouvelles preuves contre Marsham.

9. CONJECTURE sur l'origine de la différence du Texte Hébreu, de l'Edition Samaritaine, & de la Version des Septante dans la manière de compter les années des Patriarches. Mémoires de Trévoux, Mars & Août 1703. L'Auteur donna depuis un nouvel ordre & plus d'étendue à cette Dissertation, & ce fut ainsi qu'elle parut à la suite de son Edition de *Menochius*, & dans le premier Tome de la Méthode pour étudier l'Histoire par l'Abbé Lenglet du Frenoy, ch. 4. Edit. in 4°. Paris 1735. pp. 44. & suiv.

10. CONJECTURE sur l'union de l'ame & du corps, Mém. de Trévoux, Mai & Juin 1703.

11. LETTRE sur deux Cyrus, qu'on a confondus, & sur la manière dont est mort le grand Cyrus, Mém. de Trévoux, Novembre 1703. & Mai 1704.

12. HISTOIRE des Etrennes, Mém. de Trévoux, Février 1704.

13. ECLAIRCISSEMENTS sur *Janus*, Mém. de Trévoux, Février 1704.

14. EXPLICATION d'une Médaille très-rare

F iij de

236 MERCURE DE FRANCE

de Galien, *ibid.* Juin 1704. & dans les *Electo-
rei Nummaria*, déjà cités. Opuscule 18.

15. RÉPONSE à la Lettre de M. ** sur une
Médaille de Galien, Mém. de Trévoux,
Juillet 1704.

16. REFLEXIONS Critiques sur la Disserta-
tion du R. P. *Pezron* touchant l'ancienne
demeure des Chananéens, & l'usurpation
qu'ils ont faite sur les enfans de Sem, *ibid.*
Juillet 1704.

17. REMARQUES sur la Fable d'Iphigénie ;
comparée à l'Histoire de la Fille de Jephté,
ibid. Octobre 1704.

18. ECLAIRCISSEMENT sur la Prophétie
de Jacob : *Non auferetur Sceptrum de Juda* ;
&c. *ibid.* Mars 1705. & Février 1721. Cet
éclaircissement forme une longue Disserta-
tion qui donne un grand jour à la Prophétie
de Jacob. C'est peut être ce que l'on a écrit
de plus solide sur ce sujet.

19. TABULÆ *Chronologia Sacra Veteris ac
Novi Testamenti*. Dans l'Édition de la Bible
Latine avec les Remarques de M. Jean-Bap-
tiste du Hamel, Paris 1706. in-fol. & réim-
primées dans la nouvelle Edition de *Meno-
chius*.

20. DÉFENSE du nouveau Système de Chro-
nologie du P. *Tournemine* ; explication d'Isaïe
Cl. VII. v. 8. Mémoires de Trévoux, Août
1706. On y prend aussi la défense de l'Ex-
trait

trait de cette Chronologie , donné dans les Mém. de Trévoux , Mai 1706. & on fait voir que l'explication donnée du Verset 8. du Chapitre 7. d'Isaye , n'est point dûë au P. *Hardouin* , & que le P. *Tournemine* en est le premier Auteur.

21. EXPLICATION d'une Médaille très-rare de l'Empereur Hadrien , Mém. de Trévoux 1708. art. 20.

22. RÉPONSE à une Remarque de M. *Leitnitz* , sur l'union de l'ame & du corps , *ibid.* Mars 1708.

23. OBSERVATION sur une Lettre de M. (*Jean*) *Malleman* , Chanoine de S. Opportune à Paris , au sujet de quelques Explications singulieres de quelques passages des Evangelistes , données par ce Chanoine , & imprimées dans les Mém. de Trévoux 1708. *ibid.* Septembre 1708.

24. EXPLICATIONS du Cachet de *Michel-Ange* , *ibid.* Février 1710.

25. REFLEXIONS sur la maniere de corriger la Version des Septante , proposée par le prétendu Théologien de Salamanque , *ibid.* 1709. Juin , & Réponse au même , *ibid.* 1710. art. 10.

26. EXPLICATION d'une Médaille singuliere , *ibid.* 1710. mois de Mai.

27. EXPLICATION de deux Pierres gravées , *ibid.* 1711. art. 7.

28. EXPLICATION d'une Cornaline antique , où Antinoüs est représenté se dévouant pour Adrien , *ibid.* Mars 1713.

29. EXPLICATION d'une Antique du Cabinet du Roy , *ibid.* Avril 1713.

30. REFLEXIONS sur l'Athéisme , imprimées avec la Démonstration de l'Existence de Dieu , tirée de la connoissance de la Nature , par M. de Fenelon , 2. Edit. Paris 1713. *in-12.*

31. REFLEXIONS sur la Dissertation de M. Leibnitz , touchant l'origine des François. Mém. de Trévoux , Janvier 1716. Ces Reflexions ont deux parties. Dans la première , l'Auteur prétend faire voir contre M. de Leibnitz , que les François ne sont point originaires du Holstein , de la Poméranie , & des Côtes de la Mer Baltique. Dans la seconde , il veut prouver que les François ont une origine Gauloise ; qu'ils sont sortis du Pays que les Gaulois ont occupé , sans en avoir été chassés depuis qu'ils l'eurent envahi , &c. C'est contre cette seconde partie que Dom Joseph Vaissette , sçavant Bénédictin de la Congrégation de S. Maur a donné en 1722. à Paris *in-12.* sa Dissertation sur l'origine des François , où l'on examine s'ils descendent des Tectosages , ou anciens Gaulois , établis dans la Germanie.

32. EXPLICATION d'une Inscription de
Bour-

Bourbonne, Mémoires de Trévoux, Mai 1716.

33. LETTRE sur la Question, si N. S. mangea l'Agneau Paschal la dernière année de sa vie. Cette Lettre est écrite au R. P. Honoré de Ste Marie, Carme Déchaussé, qui l'a fait imprimer à la fin de son second Vol. des *Reflexions sur la Critique*, 1717. in-4°. à Paris. Le P. Tournemine tâche de prouver par les Evangelistes & par les Peres, que N. S. n'a pas mangé l'Agneau Paschal la dernière année de sa vie. Le P. Honoré répondit à cette Lettre, & la réponse est imprimée de suite.

34. REFLEXIONS sur l'Athéisme attribué à quelques Peuples par les premiers Missionnaires qui leur ont annoncé l'Evangile, *Mém. de Trévoux*, 1717. art. 6.

35. CONJECTURE sur l'Auteur des Extraits de la Doctrine Orientale, attribués à Clement Alexandrin, *ibid.* 1717. Mars.

36. HISTOIRE des Russiens, que nous apellons Moscovites, tirée des Monumens & des Auteurs les plus croyables, *ibid.* Mai 1717.

37. JOANNIS-Stephani Menochii S. J. *Commentarii totius S. Scripturae Editio novissima Accessit Supplementum quo continetur quidquid ad plenam Sacrae Scripturae intelligentiam facile parandam desideratur.* Paris.

F v Clude

Claude Robustel, 1719. 2. vol. in-fol. Les Dissertations du P. Tournemine qui sont dans le 2. vol. sont 1. *Dissertatio de annis Patriarcharum.* 2. *Appendix utrum sententia superiori Dissertatione explicata contraria sit Patribus, vulgaris autem Chronologia in Patrum consensu fundata.* 3. *Dissertatio de primo sacre & profane Chronologia vinculo, Epocha Sessostri.* 4. *Dissertatio de nova ratione Chronologia Judicum disponenda.* 5. *Dissertatio de Chronologia Regum Juda & Regum Israël.* 6. *Dissertatio de Chronologia Regum Assyriorum, quorum Historia cum Historiâ Sacrâ connexa est.* 7. *Dissertatio de Regibus Medorum, quorum mentio in S. Scripturâ.* 8. *Animaverfiones in Petri Possini Societ. J. Dissertationem de Assuero Esteri, & Dario Medo Danielis.* 9. *Dissertatio de Amane Amalecitâ & Macedone, in quâ difficillima quadam Scriptura loca explicantur.* 10. *Dissertatio de Regibus Chaldeis, præsertim de Nabuchodonosore.* 11. *Dissertatio de Cyro, Rege Persarum.* 12. *Dissertatio de septuaginta hebdomadibus Danielis.*

38. MEMOIRE Historique sur le Roy STANISLAS & son Auguste Maison, tiré des Historiens de Pologne & de Boheme les plus estimés, M. m. de Trévoux, Décembre 1725.

39. DISSERTATIONS & Eclaircissmens
sur

sur quelques endroits de l'Histoire des Juifs de M. *Prideaux*. 1. Sur la ruine de Ninive & la durée de l'Empire Assyrien. 2. Sur les Livres de l'Ancien Testament que les Protestans n'admettent point dans leur Canon de l'Ecriture. Ces Dissertations sont dans l'Edition de l'Ouvrage de M. *Prideaux* faite à Paris en 1726. in-12.

40. PANEGYRIQUE de S. Louis, Roy de France, prononcé dans la Chapelle du Louvre en présence de Mrs de l'Académie Française, Paris 1733. in-4°. & 1734. in-12.

41. LETTRE sur le Verset 10. du Pseaume XIV. *Dicite in gentibus, quia Dominus regnavit, &c.* Dans le Mercure de France, mois de Septembre 1733.

42. LETTRE à M. de la Roque, pour répondre à la réplique de D. *Augustin Calmet*, Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, sur le même sujet, *ibid.* Juin 1734.

43. CONJECTURES sur la supposition de quelques Ouvrages de S. Cyprien & de la Lettre de Firmilien, Mém. de Trévoux 1734. mois de Décembre. Le P. *Tournemine* porte à la fin de cet Ecrit un jugement fort désavantageux de la vie de S. Cyprien, publiée en 1717. in-4°. par D. Gervaise, ancien Abbé de la Trappe.

44. REMARQUES sur le Mémoire touchant l'origine des Nègres & des Américains,
Fvj

cains , inferé dans les Mém. de Trévoux ; Novembre 1733. *ibid.* Avril 1734. Le P. *Tournemine* dit qu'il ignore l'Auteur de ce Mémoire ; mais il montre que l'Inventeur du systême qui y est établi , est Guillaume Whiston , Anglois , un de ces Hommes dont l'imagination ne souffre aucun frein , & il le réfute.

45. RÉPONSE à la Dissertation sur le Triumvirat de Galba , Othon & Vitellius , & sur celui de Pescenius , Albin & Severe , Mém. de Trévoux , Août 2. partie 1735. La Dissertation qui est du P. *Panel* , Jésuite , est dans la premiere partie du mois d'Août.

46. LETTRE sur l'immatérialité de l'ame ; & les sources de l'incrédulité , *ibid.* Octobre 1735.

47. Remarques sur Lucrece , *ibid.* Nov. 1735. Il s'y agit de la doctrine de Lucrece sur la Divinité.

48. ÉLOGE de M. l'Abbé de Bellegarde , *Jean-Baptiste Morvan* , dans le Mercure de France , Nov. 1735.

49. DE LA LIBERTÉ de penser sur la Religion , Mém. de Trévoux 1736. Art. VIII.

50. ÉPIÎRE en Vers à M. le Prince de Dombes , sur ce qu'il commence à lire les Commentaires de César. Dans le nouveau Mercure dédié à M. le Prince de Dombes , imprimé à Trévoux , Mars 1711.

51. DISSERTATION sur le fameux Passage de l'Historien *Joseph* touchant J. C. en deux Parties ; la premiere , dans le *Mercur* de France , Mai 1739. La seconde , achevée par M. l'Abbé de Pömpignan , dans le *Mercur* d'Août de la même année.

52. D E F E N S E du Grand Corneille contre le Commentateur des Œuvres de M. Boileau Despreaux (M. *Brossette*.) Mém. de Trévoux, Mai 1717. réimprimée sous le seul Titre de Défense du Grand Corneille , dans les Œuvres diverses de Pierre Corneille , publiées par l'Abbé Granet , Paris , in-douze. 1738. Il y a beaucoup de differences entre ces deux Editions. Dans la premiere , qui est moins ample d'un tiers , le P. *Tournemina* n'y prend pas , comme dans la seconde , la défense des Auteurs censurés par M. Despreaux ; il s'arrête uniquement à l'Apologie de Corneille , & on n'y voit point ces vivacités contre M. Despreaux , qui sont accumulées dans la seconde Edition. M. l'Abbé Granet n'a point parlé de la premiere Edition de cette Pièce.

Les autres Sçavans dont il est parlé dans ce XLII. & dernier volume , sont *Gaspard Abbeille* , *Gaspard Bareiros* , *Claude Berroyer* , *Sixte Betuleius* , *Brunus Conrad* , *François Bruys* , *Joseph Castiglione* , *Claude de l'Etoile* , *Guillaume Forbes* , *Jean Forbes* ,
Jean

Jean Froissard , Daniel Hasenmuller , Joseph Lambert , Barthelémy Latomus , Jean Latomus , Jean Martin , Jacques Oïsel , Philippe Ouzéel , François Phileppe , Pierre Petit , Barthelemi du Quental , Laurent Rhodoman , Jean Pinto Ribeiro , François Robortel , Pompée Samelli , Dom Augustin Manuel de Vasconcellos , Nicolas Vignier , & Guillaume Wolaſton.

LEÇONS gratuites de Mathématiques & de Physique. M. de Prémontval fait avertir le Public que l'ouverture du Cours de Physique générale, annoncé en même-tems que ses Conférences de Mathématiques au mois d'Octobre de l'année dernière, s'est faite le Dimanche 16. Avril de cette année 1741. à dix heures précises du matin.

Les Préliminaires, qu'on n'a pû se dispenser de donner sur l'Arithmétique, l'Algebre, les Proportions, l'Analyse & la Géométrie, ont occupé deux mois de plus qu'on ne s'étoit imaginé. On s'est trouvé insensiblement engagé dans des détails utiles, mais moins nécessaires, auxquels on n'avoit point eû dessein de toucher. Cela n'empêche pas qu'il ne reste encore assés de tems jusqu'au mois de Septembre pour expliquer, ainsi qu'on l'a promis, au moins l'essentiel des quatre Volumes de Physique de M. Privat de Molieres.

On est bien aise de prévenir le Public que ce n'est point par aucun engagement de secte, qu'on a choisi les Livres de cet illustre Académicien, pour être la base de ce nouveau Cours de Physique; on ne se propose que de les expliquer, & non de les soutenir ni de les défendre. Toute préoccupation de

de Système mise à part, on ne peut disconvenir que ces Livres ne soient des mieux faits en ce genre, & que tout n'y soit déduit d'une manière très Géométrique, & cependant débarassé de ces sublimes Calculs, dont on ne fait que trop de parade aujourd'hui dans la Physique, souvent fort mal à propos. L'Ouvrage de M. de Molieres tient le milieu entre ces Physiques vagues & superficielles, & d'autres trop guindées & trop sechement Mathématiques, c'est ce qui le rend plus propre à être proposé à de jeunes Géometres, assés éclairés pour qu'on puisse leur donner des raisons solides & aprofondies, & trop foibles encore pour voler si haut.

Les Matieres auxquelles on compte s'arrêter plus particulièrement, sont, 1°. Les Loix générales du Méchanisme, d'où l'on déduira, comme par corollaires, toutes les Analogies principales des Machines, ce qui fera comme un Cours abrégé de Méchanique, dont l'utilité sensible, jointe à ce que tout le reste a de curieux, ne peut rendre le Cours général que plus intéressant.

2°. On tirera de ces Loix générales les propriétés du mouvement circulaire, celles du Tourbillon, & la Théorie des forces centrifuges. On suivra l'Histoire des Tourbillons depuis Descartes, leur Auteur, jusqu'à l'état présent, où les a mis M. de Molieres, & on en fera l'application au Méchanisme de la nature.

3°. A leur occasion on traitera la question du vuide & du plein, celle de l'Attraction & de l'Impulsion, & on donnera une idée nette des Systèmes Cartésien & Newtonien.

4°. A l'occasion de la pesanteur & des mouvemens accelerés & retardés, on traitera la question si fort agitée maintenant des forces mortes & des forces vives, & l'on donnera pareillement une idée de la Philosophie Leibnitienne.

1°. L'Astronomie-Physique est le morceau qui sera traité avec le plus de soin ; il sera précédé d'un petit abrégé de la Sphere, pour en faciliter l'intelligence. Les mouvemens & la figure de la Terre, les diverses opinions à ce sujet, & les differens progrès de ces opinions y seront discutés avec tout le détail que l'on pourra desirer.

Tout le reste sera traité avec autant d'étendue que le tems pourra le permettre. On espere qu'on ne laissera pas d'y trouver à s'instruire & à s'amuser d'une maniere suffisante sur une très-grande quantité d'objets differens.

Quant aux objections, sur tout celles qui regardent en particulier la Physique de M. de Molieres, on avertit qu'on n'en recevra point, si ce n'est par écrit, jusqu'à la récapitulation générale de l'Ouvrage, que l'on doit faire à la fin du Cours; avant ce tems elles ne serviroient qu'à faire naître des discussions également inutiles & ennuyeuses pour des Auditeurs, qui ne sont point encore suffisamment au fait; quand ils auront été mis en état d'en profiter, on discutera devant eux celles auxquelles on jugera pouvoir répondre, sans quoi on ne se fera point de peine de les renvoyer à la sagacité de l'Auteur du Système.

Les Conférences tiendront comme à l'ordinaire, les Dimanches & Fêtes, matin & soir; le matin depuis dix heures jusqu'à onze & demie, & le soir, depuis trois heures jusqu'à cinq, elles continueront jusque vers le commencement de Septembre, pour recommencer au mois d'Octobre suivant sur de nouvelles matieres. C'est à ce tems qu'est remis le Cours complet d'Arithmétique & d'Algebre, qui devoit être l'objet des Conférences de cette année.

Les doutes qu'on affecte de répandre, obligent

à répéter qu'on ne demande absolument d'autre reconnaissance des soins qu'on se propose de prendre, que l'attention & l'assiduité nécessaires pour en profiter, l'expérience des années précédentes fait espérer qu'on ne se sera pas inutilement flaté de l'obtenir.

L'adresse est rue & Montagne Sainte Geneviève, à la porte cochere vis-à-vis le Collège de la Marche, au second appartement sur le derrière.

Ceux qui auront de ces Avis, sont priés de vouloir bien se prêter au desir qu'on a de servir le Public, en avertissant les personnes de leur connoissance.

E S T A M P E S N O U V E L L E S.

LE PHILOSOPHE MARIE', Estampe en large. C'est la représentation de la dernière Scène du cinquième Acte de la Comédie qui porte ce titre, de la composition de M. Destouches, de l'Académie Française, laquelle attire toujours un très-grand concours au Théâtre François, comme une des meilleures de cet illustre Auteur. Cette Scène est composée de sept Personnages, quatre Acteurs & trois Actrices, dont les caractères sont très-bien rendus, & même la ressemblance de ceux qui remplissent ces Rôles. Cette Estampe est gravée avec beaucoup d'art, par M. Dupuy, d'après le Tableau de M. Lancret, Peintre de l'Académie, dont le nom & les talens sont assés connus; elle est fort approuvée des Connoisseurs. Elle se vend rue S. Jacques, aux deux Piliers d'or, chés la veuve de François Chereau, Graveur du Roy. On lit au bas ces Vers.

A ce mauvais plaisant, à ce railleur grossier;

Qui croyant voir la Sagesse en délire

Lui fait insulte, & se pâme de rire,

Recon-

Reconnoissez un Financier.

Son frere vertueux plaint le malheur d'*Ariste* ;
Tous deux bien differens dans leur commune erreur ;
L'un prouve sa bonté par un air sombre & triste ,
Et l'autre par ses ris prouve son mauvais cœur.

N. D.

PIERRE LOUIS MOREAU DE MAUPERTUIS, de l'Académie Royale des Sciences une main appuyée sur un Globe ; en habit & en bonnet fourré, en usage dans la Laponie, où il a été par ordre du Roy, pour faire des observations Astronomiques sur le Globe de la Terre. Portrait jusqu'aux genoux ; très bien gravé par le sieur *Daulé*, d'après le Portrait original de M. R. Tournieres, Peintre de grande réputation, de l'Académie Royale de Peinture. On lit au bas ces Vers de M. de Voltaire.

Ce Globe mal connu qu'il a sçû mesurer ,
Devient un Monument où sa gloire se fonde ;
Son sort est de fixer la figure du Monde ,
De lui plaire & de l'éclairer.

Voici la quarante-deuxième Estampe que le sieur *Moyreau*, Graveur du Roy, vient de faire paroître d'après *Vauvremans*, illustre Peintre Hollandois, sous le titre du *Marchand de Foin*, Estampe en large, de 15. pouces & 6. lignes, sur 13. pouces 6. lignes de haut, représentant un beau Paysage & un beau Ciel, gravée d'après le Tableau original du Cabinet du Prince d'Isenghien, Maréchal de France. On trouve cette Estampe chés le sieur *Moyreau*, rue S. Jacques, à la vieille Poste, vis-à-vis la rue du Plâtre, 1741.

La

La suite des Portraits des Rois de France, des Grands Hommes, & des Personnes Illustres dans les Arts & dans les Sciences, continué de paroître avec succès, chés *Odieuvre*, Marchand d'Estampes, rue d'Anjou, la dernière porte cochère à gauche, entrant par la rue Dauphine; il vient de mettre en vente ceux de,

LOTAIRE, XXXIII. Roy de France, mort à Rheims le 2. Mars 986. après 32. ans de Regne, dessiné par *Boizot*, & gravé par J. G. *Will.*

JEAN-FRANÇOIS DE GONDI, premier Archevêque de Paris, mort à Paris le 21. Mars 1654. âgé de 70. ans, gravé par M. *Lafne*.

RENE' PUCELLE, Conseiller au Parlement, Abbé de Corbigny, né le premier Fevrier 1655. peint par H. *Rigaud*, gravé par *Fiquet*.

NICOLAS DE LARGILLIERE, Peintre ordinaire du Roy, Recteur, Chancelier & Directeur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, peint par lui-même; & gravé par J. G. *Will.*

DES SINGES, habillés en garçons & en filles; dont on a composé de petits Sujets en large, fort ingénieux, dessinés par M. *Huet*, & gravés par M. *Filleul*. Ces Estampes se vendent chés le même *Odieuvre*.

Six autres Morceaux de même grandeur, représentant differens Oiseaux, Poissons, Coquillages, Reptiles, Papillons, & autres Insectes, gravés par M. *Dossier*, d'après *Vankessel*, se vendent chés le même *Odieuvre*. Ces Sujets sont intitulés les *Filleuses*; le *Camouflet* ou le *Dormeur*; le *Chat qui tire les Marons du feu*; les *Pêcheurs*; les *Joueurs de Volans*, &c.

L'Exposition des Tableaux, Sculptures, Gravures, Dessins,

Deffains , & autres Ouvrages de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture , établie à Paris , sous la protection du Roy , a commencé le premier Septembre , & a duré jusques & compris le 21. du même mois , dans le grand Salon du Louvre. Cette Exposition a été ordonnée , selon l'intention du Roy , par M. Orry , Ministre d'Etat , Contrôleur Général des Finances , Directeur Général des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures du Roy , & Vice-Protecteur de l'Académie. Nous nous proposons d'en parler plus au long dans le premier Journal, la matiere étant trop abondante pour pouvoir entrer dans celui-ci , qui est d'ailleurs assez rempli.

Il paroît depuis peu une nouvelle Carte du Diocèse de Sens , en deux feüilles , intitulée : *Carte Topographique du Diocèse de Sens , divisée en ses cinq Archidiaconés & ses douze Doyennés ; dédiée à M. J. Joseph Languet , Archevêque de Sens , Primat des Gaules & de Germanie , &c. Levée géométriquement sous ses ordres par M. Outhier , Prêtre du Diocèse de Besançon , Correspondant de l'Académie des Sciences.* Elle se vend à Sens , chés André Jannot , Imprimeur de M. l'Archevêque , & à Paris , chés la veuve Mazieres , rue S. Jacques. On ajoute qu'elle a été gravée par le sieur de la Haye.

L'exaëtitude dont paroît être cette Carte & la délicatesse avec laquelle elle est gravée , prouvent qu'on n'a rien épargné pour la rendre préférable aux anciennes. C'est beaucoup qu'en deux feüilles on ait pû tenir les sept cent soixante & quatorze Paroisses , qui sont comprises dans la Banlieuë de Sens & les cinq Archidiaconés , avec trente-quatre Succursales ou Annexes. On y voit outre cela toutes les Abbayes , tant d'hommes que de filles , les Prieu-

és , tant simples que Cures, les Commanderies, les Collegiales , les Chapelles , les Hôpitaux ou Maladreries, tout cela avec leur désignation particulière ; il y a même aussi des marques spéciales qui désignent les Lieux ruinés, soit que ce soit Abbaye , ou Prieuré , Chapelle , ou Château. Les Champs de Bataille y sont aussi marqués chacun en leur place ; par exemple, celui de Dormel, connu dans nos Historiens par la Bataille de l'an 600. Les Voyageurs y trouvent aussi les grands chemins très-bien marqués ; en sorte qu'il semble qu'il n'y auroit plus rien à désirer pour la perfection de cette Carte en faveur des Curieux , sinon qu'on y eût marqué d'une manière sensible & particulière les restes des routes Romaines, ainsi qu'on croit qu'il y en a dans le Gâtinois , vers Seaux , ou vers Beaune , & dans la Brie , aux environs de Provins , vers Lizinos , Landois , & Chateaubleau. On voit de plus dans la même Carte deux Plans ; sçavoir , celui de la Ville de Sens & de ses Fauxbourg , qui n'avoit jamais été gravé , du moins qu'on ne trouve dans aucune Cosmographie , & celui de la Ville & Château de Fontainebleau , lesquels sont un des principaux ornemens du Diocèse de Sens , & qui ornent beaucoup la Carte en question.

Il paroît un Ouvrage curieux & utile, propre à orner les Cabinets, à instruire & divertir les personnes de tout âge & de tous états, lequel est divisé en quatre Plans. Le premier contient un *Abregé Historique & Chronologique du Dauphiné & de ses Souverains*. Le second, les noms & définitions de quarante Vertus qui caractérisent les Princes Dauphins , qui font la matière du premier de ces Plans. Les troisième & quatrième , ont pour objet des introductions aux Sciences du Blason & de la Géographie , chacun desquels

porte

porte la clef de nouveaux & differens Jeux qui se jouent avec des Cartes, des Jettons & des Fiches faites exprès.

Comme cet Ouvrage est un foible essai du zele de l'Auteur pour Monseigneur le Dauphin ; ce Prince, après en avoir examiné & approuvé l'invention, a bien voulu permettre qu'il paroisse sous son auguste nom. De telles circonstances, & l'utilité qu'on en peut tirer, donnent lieu d'espérer que le Public le recevra favorablement.

A mesure que paroîtront ces Plans, & l'attirail nécessaire à leurs Jeux particuliers, on aura soin de les indiquer ; en attendant on avertit les Amateurs que le premier se débite avec succès pour la Cour, chés le *Sr Dolet*, au Grand Commun à Versailles, chés l'Auteur, rue des Lombards, vis-à-vis celle des Cinq Diamans, à l'Enseigne de la Providence, & au Jardin du Palais Royal à Paris. Voici l'Épître qui se trouve à la tête de la quatrième Colonne du premier Plan, laquelle donne une idée de tout l'Ouvrage.

Illustre Rejetton d'une Tige immortelle,
Digne Fils de Louis, daigne approuver mon zele ;
Permetts qu'à tes travaux unissant les plaisirs,
Je remplisse le cours de tes nobles loisirs ;
Sous les attraits du jeu, je cache l'art d'instruire ;
De la fidelité j'ai sçu fixer l'empire ;
C'est dans ce nouveau Jeu qu'à tes yeux je dépeins
Les noms & les vertus des quarante Dauphins ;
J'ai tracé leurs Portraits sous de couleurs fideles,
Puisses-tu donc toi seul rassembler ces modeles !
Du feu de tes rayons me sentant pénétrer,
J'ai

J'ai suivi le flambeau qui venoit m'éclairer ;
 Souffre que de ce Jeu consacrant les prémices ,
 De ton auguste Nom j'emprunte les auspices ;
 Tandis que sous Louis , cet exemple des Rois ,
 Ton courage naissant tentera des Exploits ;
 Je bornerai mes soins à briguer le suffrage
 D'un Prince , qui déjà mérite notre hommage.
 Heureux si je pouvois par mes foibles Essais ,
 Aspirer quelque jour à de plus hauts succès !

*Par son très-humble & très-obéissant serviteur
 Porlier , de la Société Académique des Arts.*

*LETTRE écrite à M. le Ch. D. L. R. au sujet
 d'un homme qui a vécu un siècle & demi.*

ON dira peut-être , Monsieur , que ce qui est
 inferé dans un de vos Journaux touchant les
 Vieillards du Nivernois, reconnus au douzième siècle,
 est trop vieux pour être croyable de nos jours. Il y
 a des gens qui n'ajoutent foi qu'à ce qui n'est pas
 si reculé. Voici pour ces personnes un Fait hors de
 tout doute ; je l'ai tiré d'une Estampe , où l'on voit
 un homme qui fut présenté au Roy de la Grande-
 Bretagne le 9. Octobre 1635. Cet homme étoit
 d'une bonne taille , âgé alors de cent cinquante-
 deux ans , & s'apelloit *Thomas Par* , fils de Jean
 Par de Winnington , de la Paroisse d'Alberburi. Il
 étoit de la Comté de Strophine, où il vint au mon-
 de l'an 1483 : Il disoit avoir vû en son tems dix
 Rois en Angleterre ; sçavoir , Edoüad IV. Edoüard
 V. Henry VII. Richard III. Henry VIII. Marié ,
 Edoüard VI. Elizabet, Jacques VI. & Charles. Ce
 bonhomme bénissoit Dieu , entre autres choses , de
 ce

Ce qu'ayant vû en sa vie trois diverses mutations au fait de la Religion dans sa Patrie ; sçavoir , sous Henry VIII. , sous MARIE , & sous ELIZABETH , il n'avoit cependant jamais fait profession que de la Foi Catholique , Apostolique & Romaine , comme la plus ancienne , ayant vû naître toutes les autres qui lui sont oposées. Il avoüoit même ingénûment qu'à l'âge de près de cent ans il fut apellé en Justice & accusé d'avoir fait un enfant à une jeune fille , pour réparation de quoi il fut condamné à faire pénitence publique devant la porte de l'Eglise couvert d'un drap blanc & tenant un cierge à la main , suivant la loi & la coûtume du Royaume. Il perdit la vûe vers l'an 1619. & demeura aveugle pendant environ seize ans. Il mourut à Londres le 24. Novembre 1635. en moins d'une demie heure , sans avoir senti auparavant aucune douleur qui le menaçât de sa fin.

On ouvrit son corps , & toutes les parties intérieures furent trouvées fort saines , excepté le poulmon , que le sang avoit comme noyé & suffoqué ; ce que les Médecins attribuèrent au changement d'air & de nourriture , ayant été amené d'un Pays où l'air est fort pur & temperé , au lieu que celui de Londres est grossier & mal sain , surtout à ceux qui n'y sont pas accoutumés.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Evreux
le 6. Septembre 1741.*

JE viens de visiter un de nos Bourgeois , actuellement âgé de cent deux ans , quatre mois , & aveugle depuis un an , dont la femme en a quatre-vingt-quatorze ; une fille qui leur reste de tous leurs enfans , âgée de soixante ans , gouverne leur ménage , dans lequel on remarque une grande paix &

& tranquillité. La fille conduit journellement son Pere à la Messe , & la Mere est ordinairement occupée à son Jardin , étant bon , dit-elle , de se donner quelque mouvement pour se bien porter. Le Bonhomme a été Piqueur du Grand Turenne , & a resté pendant 77. ans dans la Maison de Bouillon avec la même fonction. Son nom de guerre étoit *Philippot* , mais son nom de famille est *Odievre*. M. le Duc de Bouillon l'envoya chercher la semaine passée , ordonna qu'on le fit déjeuner , & le Vieillard but en sa présence toute la bouteille de vin de Bourgogne. Le Pere , la Mere & la Fille paroissent jouir d'une santé parfaite.

Voici un Avis qui nous paroît important & utile au Public. Le Sr *du Marfais* , qui a été Gouverneur de jeunes Seigneurs de la premiere condition , dont il a commencé & fini l'éducation avec éloges , a obtenu des Lettres de permission pour élever de jeunes Pensionnaires. Il est logé convenablement , *ruë des Fossés S. Bernard* , près la *ruë S. Victor*.

Le Sr du Marfais est connu dans la République des Lettres par son Livre *des Tropes* , & par son *Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la Langue Latine*. Cette Méthode épargne bien des peines aux jeunes gens , & leur forme l'esprit. Plusieurs Personnes de distinction en ont fait usage avec succès.

Nous avons crû qu'on apprendroit avec plaisir qu'une personne qui a acquis par son état la connoissance des bienséances du monde , & qui joint à cette connoissance l'érudition & l'esprit méthodique , se mît à portée d'être utile au Public en un point aussi intéressant que l'éducation.

On trouvera chés lui des éclaircissemens plus détaillés.

G Les

M. de Chycoineau, Conseiller d'Etat, Premier Médecin du Roy, ayant vû la guérison d'un grand Prélat, des Rougeurs, Dartres & Boutons qu'il avoit sur le visage depuis plus de huit ans, lequel a fait à la Dame de Lestrade une Pension sa vie durant, & ayant appris d'ailleurs la guérison de plusieurs autres Personnes considérables, & qu'elle traitoit ces Maladies depuis plus de 40 ans, avec succès & aplaudissement, a bien voulu donner son Aprobation pour débiter ses Remedes, pour l'utilité & le soulagement du Public; sçavoir, une Eau qui guérit les Dartres vives & farineuses, Boutons, Rougeurs, Taches de rousseur, & autres Maladies de la Peau; & un Baume blanc, en consistance de Pomade, qui ôte les cavités & les rougeurs après la petite vérole; les taches jaunes & le hâle, unit & blanchit le teint. Ces Remedes se gardent tant qu'on veut, & peuvent se transporter partout.

Les Bouteilles de cette Eau sont de 2. 3. 4. 6. livres & au-dessus, selon la grandeur. Les Pots de Baume blanc, sont de 3. livres 10. sols, & les demi Pots d'une livre 15. sols.

Mad. de Lestrade, demeure à Paris, rue de la Comédie Françoise, chés un Grainetier, au premier Etage. Il y a une Affiche au-dessus de la porte.

Le sieur *Fauchard*, Auteur du Livre intitulé, *la Chirurgien Dentiste*, avertit le Public qu'il continue de travailler sur les Dents, & à tout ce qui concerne leur embellissement, leur conservation, leur maladie & celles des Gencives, & que le bruit qui s'est répandu qu'il avoit quitté sa Profession est sans fondement. Il est secondé dans ses Opérations par le Sr Duchemin, son beau-frere, qui après ses études Latines & celles d'Anatomie & de Chirurgie, est devenu son Eleve, & réussit dans l'Art qu'il a embrassé,

brassé , avec tout le génie possible & toute l'adresse de la main qu'on peut desirer.

On trouve chés le Sr Fauchard les Eponges fines, les Racines préparées, les Poudres & les Opiats propres aux Gencives & aux Dents.

Il fournit toujours son excellente Eau anti scorbutique & Balsamique, qui prévient & guérit la plupart des maux qui attaquent les Gencives & les Dents ; il instruit de la maniere de s'en servir par un Imprimé. Les Bouteilles sont de 6. de 3. livres, & de 10. sols.

Il demeure toujours rue de la Comédie Française à Paris.

Les sieurs *Havot*, Maître Menuisier, *Mollin*, & *Montean* tous deux Maîtres Tapissiers, font sçavoir au Public qu'ils ont tous les trois trouvé le moyen de construire un Lit d'une structure, qui sans rien changer à la figure extérieure, a l'avantage singulier d'être d'une très-grande utilité pour les Malades, les Femmes en couches, les Gouteux, les Paralytiques & les Blessés, en un mot, pour tous ceux qui sont dans la dure nécessité de garder le lit plusieurs jours de suite, & qu'on ne peut même remuer sans risque.

On trouvera dans la structure de ce Lit les moyens de remédier aux inconvéniens des Lits ordinaires ; on pourra (le Malade y étant couché) donner de l'air & rafraîchir tous les matelats, en un mot, refaire le Lit, & même le changer, si l'on veut quatre fois par jour.

Ils ont même, pour mériter l'Aprobation de l'Académie Royale des Sciences, trouvé le moyen de changer jusqu'au drap de dessous le Malade, sans presque le remuer dans l'instant de ce changement, car tout le reste de la manœuvre peut se faire sans

G ij toucher

toucher le Malade , & une seule personne , pour peu qu'elle soit entendue , peut faire toutes ces opérations. Ces Lits ne tiendront pas plus de tems à monter & à démonter que les autres Lits , & n'occuperont pas plus de place dans les Equipages d'armée.

Les Personnes qui voudront s'en servir , en trouveront chés l'un des trois Ouvriers qu'on vient de nommer , sçavoir chés le Sr *Hanot* , Maître Menuisier , demeurant dans la Cour du Dragon , rue Ste Marguerite , Fauxbourg S. Germain ; chés le sieur *Mollin* , Maître Tapissier , rue Ticquetonne , & chés le Sr *Montean* , aussi Maître Tapissier , rue de l'Université , chés Mad. la Duchesse de la Force. Les Inventeurs de ces Lits s'obligent gratuitement envers les personnes qui acheteront ou loueront de ces Lits , d'aller les monter & démonter chaque fois qu'ils en seront avertis , & ils garantiront par ce moyen leurs Ouvrages , lorsqu'il n'y aura qu'eux qui y toucheront.

M. de Launay , Maître Chirurgien Juré à Paris , présenta le 13. Juillet dernier à l'Académie Royale des Sciences le nouveau Bandage qu'il a inventé pour les personnes incommodées de *Descentes* , ou qui veulent s'en garantir.

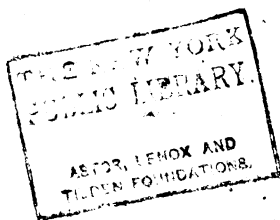
M. Petit & *M. Morand* , nommés Commissaires , rapporteront les Expériences avantageuses qu'ils en avoient vues sur plusieurs personnes de leur connoissance des plus incommodées.

Sur quoi l'Académie a honoré de son Approbation un Ouvrage dont l'utilité & la commodité surpassent ce qui a été tenté jusqu'à présent dans ce genre. *M. de Launay* demeure rue des Prouvaires , Quartier S. Eustache , du côté de la rue du Roule. On trouvera chés lui l'utile Instruction inserée dans le *Mercure* du mois de Mars dernier , page 570.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

741.



SEPTEMBRE. 1747. 2099



CHANSON A BOIRE.

Venez partager l'allegresse
Que je ressens en ce grand jour ;
Le Destin me rend ma Maîtresse ,
Et Bacchus me rend mon amour ;
Chantez mon bonheur extrême ;
Amis , secondez mes vœux ;
Apprenez pour être heureux ,
Qu'il faut boire autant qu'on aime.

AUTRE CHANSON TENDRE.

Dans mon dépit je jurai l'autre jour
D'abandonner ce Dieu qui ne vit que de larmes ;
Mais hélas ! quand je crus renoncer à l'Amour ,
Je n'avois pas encor consulté tous vos charmes.



SPECTACLES.

*TRAGEDIE ET BALLET représentés au
College de LOUIS LE GRAND le 2. Août.*

ON donna pour la distribution des Prix
fondés par le Roy , la Tragédie de *Té-
légone* reconnu fils d'*Ulysse* , de la Compo-
G iij sition

fition du *P. de la Sante*, Jésuite, l'un des Professeurs de Rhétorique. Cette Pièce emporta les suffrages de tous les Connoisseurs ; elle offre un Tragique soutenu où se trouve la finesse de l'intrigue jointe à la régularité de la conduite, à la beauté des situations, à la force des caractères, à la délicatesse des sentimens, à l'énergie de la versification, à la surprise & à la singularité des reconnoissances : en voici le sujet.

Ulysse avoit été averti par l'Oracle de se tenir en garde contre la main d'un fils. Outre Télémaque qu'il avoit eu de Pénélope, il ne sçavoit pas en avoir un autre de Circé, Reine de l'Isle d'Eée, où il n'avoit séjourné que peu de mois pendant le cours de ses voyages & de ses aventures. Ce fils se nommoit Télégone ; quand il fut en âge de voyager, sa mère l'envoya voir Ulysse. A peine ce jeune Prince eut il abordé à la Côte d'Itaque, qu'il s'éleva une querelle, & qu'il se donna un combat entre ses gens & les sujets d'Ulysse. Télégone en ce choc tua son pere sans le connoître, & se retira en Italie.

Le Programme imprimé nous dispense d'exposer en détail tout le plan & la conduite de cette Tragédie ; nous nous bornerons à en donner ici une idée générale. On suppose dans cette Pièce que Télégone est envoyé par Circé, pour la venger de la perfidie d'Ulysse

lyffe qui l'avoit abandonnée, & qu'elle laisse ignorer à son fils Télégone qu'il fût fils d'Ulyffe.

Phalere oncle maternel de Télémaque ; jette dans l'esprit de ce Prince des soupçons contre Télégone qui a gagné toute la confiance d'Ulyffe, qui le regarde seulement comme un jeune Etranger qu'il aime sans sçavoir pourquoi. Ulyffe agité par des ombres effrayantes, fait un sacrifice à Minerve, dont l'Oracle l'avertit d'une voix formidable d'être en garde contre la main d'un fils. Timante, Envoyé secret de Circé apporte à Télégone un poignard sur lequel sont gravés ces mots, *perce le sein d'Ulyffe, ou perce le tien propre*. Télégone frémissant d'horreur confie ce fatal instrument à son Gouverneur Orante, & lui ordonne de le lui plonger dans le sein, si jamais il lui voit former le dessein de s'en servir contre Ulyffe son bienfaiteur.

Le Roy plein du funeste Oracle qu'il vient d'entendre, soupçonne Télémaque ; & pour sonder son cœur, il feint de vouloir abdiquer la Couronne. Tous les Seigneurs ; & surtout Télémaque s'oposent à cette abdication avec des instances si sinceres & si pressantes, qu'Ulyffe demeure convaincu qu'on n'est point las de le voir regner. Thrasile, Prince du Sang des Rois d'Itaque, & qui ambitionne le Trône, réveille ses soup-

sons en lui annonçant l'arrivée d'une Flotte étrangère qui pourroit bien venir par l'ordre de Télémaque. En même tems Phalere fait comprendre à celui-ci que l'abdication n'est qu'une feinte d'Ulysse, pour voir si son fils auroit envie de regner; que c'est une suite des mauvais services que lui rendent Thrasile & Télégone; qu'il ne s'agit pour lui de rien moins que d'une mort honteuse, s'il n'accepte le secours & l'asile que vient en effet lui offrir l'Ambassadeur de Circé, lequel par un tour de politique dont il sçait tirer avantage, se dit envoyé par Calypso.

Télémaque refuse ces armes étrangères, & n'accepte l'asile qu'après qu'on lui a fait sentir qu'il y va de la vie du Roy, contre lequel le peuple se souleveroit, pour peu qu'il parût en vouloir à celle de son fils. Timante s'aplaudit du succès de son stratagème, & sans perdre de tems, songe à faire révolter le peuple auquel il veut donner pour Chef Thrasile, qu'il flatte de l'espoir de regner. Il est trompé lui-même. Thrasile croyant mieux s'assurer le Trône en faisant périr le fils par le pere, & le pere par le peuple, découvre à Ulysse le secret de la Flote & le projet de l'évasion de Télémaque, qu'il représente comme une conspiration formée.

Le Roy plus troublé que jamais, fait en-
fermer

Fermer Télémaque sans écouter les protestations qu'il lui fait de son innocence , ni les représentations du généreux Télégone. Aussi-tôt Thrasile vient annoncer le soulèvement du peuple qui court aux armes & veut forcer la prison de Télémaque. Le Roy ordonne à Télégone de marcher à la tête d'une partie des troupes de sa Maison. Arrive un Emissaire de Thrasile , qui s'écrie que Télégone lui-même trahit le Roy , & a mis Télémaque en liberté. Ulysse en fureur se met à la tête des troupes Etrangères qui sont à sa solde , & sous l'habit de leur Commandant , va se faire justice lui-même. Après le combat , Télégone , & Télémaque qui a reconnu son zèle , se félicitent de l'avantage qui leur ouvre un passage jusqu'au Palais , où le fils vient demander grace au pere. Cependant une secrète inquiétude , que Timante cherche en vain de calmer, trouble la joye de leur victoire, & un funeste pressentiment leur annonce un malheur. Le mystere s'éclaircit : on apporte le Prince Thrasile blessé à mort sur un bouclier. Dans le dernier effort de son dépit & de sa haine , il souhaite à Télémaque un sort pareil à celui de son pere , il déclare qu'Ulysse a péri dans le combat de la main de Télégone son favori. Quel désespoir pour Télégone ! que fera Télémaque ? Il doit la liberté , la vie , la Couronne à

G v Télé-

Télégône ; il doit un vengeur à son pere . . ? Il est prêt à faire céder l'amitié à la nature , lorsque Timante l'arrête , en lui déclarant & lui prouvant que Télégône est son frere , fils d'Ulysse comme lui. C'est ici une de ces reconnoissances qui , ménagées à propos sur la Scène , produisent un dénouement dont le Spectateur est saisi & frappé.

Cette Tragédie représentée d'abord , selon l'usage , sur le Théâtre intérieur du College , fut aplaudie généralement par tous les Connoisseurs , tant pour la composition , que pour l'exécution. Chaque Acteur se signala , & parut fait pour le Rôle dont il étoit chargé.

Les *Avantures de Télémaque* en Ballet , servirent d'Intermedes naturels à la Tragédie de Télégône , son frere. Le sujet du ce Spectacle annoncé encore sous le titre du *Prince instruit par la Sagesse* , sembloit commander & permettre tout à la fois de le dédier à Monseigneur le Dauphin. Nous ne doutons pas que le Public ne relise avec plaisir l'Épître Dédicatoire des Elèves du College , laquelle est à la tête du Programme ; on y reconnoîtra sans peine , sous le style d'un excellent Maître , les vrais sentimens & le zèle vif & respectueux de la jeune Noblesse qui compose cette florissante Académie Littéraire.

MON-

MONSEIGNEUR,

Le sujet de ce Spectacle autorise la liberté que nous prenons de vous le consacrer (c'est le Prince instruit par la Sagesse.) Le rapport est naturel; l'aplication est sensible. C'est encore un précis des excellentes maximes qu'un des plus heureux Génies de la France prit autrefois soin d'écrire pour votre auguste Ayeul , & dont nous voyons déjà en Vous , Monseigneur , la pratique ébauchée avec un succès qui fonde les plus justes espérances. C'est enfin l'annonce d'une Fête Académique , instituée pour la distribution des bienfaits dont nous honore le grand Monarque à qui vous devez le jour. Comme nous devons à sa magnifique bonté l'émulation qui anime nos Exercices & nos Jeux Litteraires , bien-tôt nous lui devons le tribut de nos services , & s'il le faut , l'hommage même de notre sang. Tels sont aussi les sentimens que le devoir & l'inclination nous inspirent pour votre gloire.

Daignez, Monseigneur , agréer le zèle naissant de ceux qui ont l'honneur d'être avec le plus parfait dévouement & la soumission la plus respectueuse , MONSEIGNEUR , Vos très-humbles & très-obéissans Serviteurs , les Eleves du College de Louis le Grand.

Le dessein qu'on s'est proposé dans ce Ballet , est de retracer à l'œil , s'il est possible , une partie des sages leçons qu'un grand Pré-

lat du dernier siècle sçut revêtir des ornemens de la fable , & de toutes les graces du style dans un Poëme qui a pour but de former un jeune Prince à la sagesse , afin de contribuer ainsi à l'éducation solide de la jeune Noblesse , en même tems qu'on s'applique à lui inspirer le naturel & l'agrément des manieres. On divise toute l'action en quatre parties , qui renferment les principales aventures de Télémaque , avec des maximes utiles à l'éducation d'un Prince.

1°. Les Aventures qui l'instruisent dans l'art de vaincre ses passions. 2°. Celles qui le forment au grand art de régner. 3°. Celles qui lui enseignent la maniere de soutenir l'adversité. 4°. Celles qui lui aprenent la conduite qu'il doit tenir dans la prospérité.

L'ouverture est tout à la fois des plus majestueuses , & des plus riantes. Les Vertus & les Génies qui président aux Beaux Arts , viennent rendre hommage à Minerve. Elle leur fait jurer sur son Autel , qu'ils seconderont les soins qu'elle veut prendre en personne de l'instruction du jeune Télémaque.... Ce Prince paroît à la tête d'un grand nombre de Courtisans qui assiègent la Cour de sa mere Pénélope , & qui boivent à longs traits les coupes empoisonnées que leur présentent les Emissaires de Circé. Minerve se métamorphose tout à coup en sage & respectable

table vieillard sous le nom de *Mentor*. Elle rompt le charme de la coupe enchantée qu'on offre à ce cher Disciple , & l'arrache à cette foule importune.

Nous ne prétendons pas donner un précis exact des quatre Parties qui suivirent , dont le détail peut être vû dans le Programme ; il passe les bornes d'un Extrait : il nous suffira d'indiquer en peu de mots la division générale des Parties , & les Entrées singulieres. La premiere Partie comprend les aventures qui conduisent Télémaque à la victoire qu'il doit remporter sur les passions. On y voit ce jeune Prince vainqueur de l'ambition , de la volupté , & de toutes les autres passions déguisées en Vertus. L'Entrée de Télémaque , vainqueur de l'ambition , intéressa beaucoup.

Les Seigneurs Crétois dans une assemblée générale de la Nation , vont en cérémonie porter leurs suffrages dans l'Urne de la Fortune pour l'élection d'un Souverain ; le choix des Electeurs tombe sur Télémaque , qui refuse le Sceptre & la Couronne qu'on lui présente. De concert avec Mentor , il défere la dignité Royale au sage Aristodème , & préfere le Gouvernement de sa petite Isle à celui des cent Villes de Crete ; bien convaincu qu'il est plus glorieux de refuser un Trône , que de le posséder. Dans l'Entrée de
la

la Volupté , les traits & les foudres partis de la redoutable Egide de Minerve , offrirent un spectacle dont la moralité se fit entendre.

Les Avantures qui aprenent à Télémaque l'art de régner , l'instruisent à venger l'honneur des Autels , à faire le bonheur de ses Sujets , à réduire les ennemis de l'Etat : cette dernière Entrée avoit quelque chose de frappant & de nouveau. Télémaque aprenant que les Manduriens font des préparatifs de Guerre contre un Prince son Allié , fait faire à de jeunes Gentilshommes les exercices militaires qu'on leur a montrés au Camp : il se met à la tête de cette Troupe d'élite , & marche contre les ennemis qui paroissent & disparoissent au même instant , effrayés , de la contenance fiere avec laquelle ces jeunes Guerriers se disposent à les recevoir. On admira sur le Théâtre un combat opiniâtre livré en cadence , & une mêlée sans désordre. Il ne faut pas oublier la réjouissante & ingénieuse Pantomime de la seconde Entrée , à l'occasion des Spectacles que Mentor , sous les yeux de Télémaque , fonde à Salente , pour délasser le peuple de son travail , après lui avoir inspiré ce goût des Arts & du Commerce, cet amour du travail, si propres à assurer son bonheur , en lui distribuant l'opulence avec une juste égalité.

Autre Spectacle , autres Avantures. Ce
sont

sont celles qui enseignent à Télémaque les trois principaux moyens de soutenir l'adversité ; sçavoir , la tranquillité d'esprit , la constance & la fermeté de cœur , & l'espérance d'une meilleure fortune. Rien de plus gracieux que l'Entrée de Télémaque Berger. On voit ce jeune Prince fait esclave après la prise de son Vaisseau , & envoyé dans un désert d'Egypte , où il trouve le sage Termosiris , Prêtre d'Apollon , qui lui apprend à avoir l'esprit tranquille dans sa disgrâce , & à goûter les douceurs de la vie champêtre avec les jeunes Bergers qu'il instruit à la vertu & aux plaisirs innocens. La douceur & l'aménité de ce spectacle fit un charmant contraste avec l'effroyable combat des Mandureins... L'Entrée où Télémaque accablé d'infortunes , descend aux Champs Elisées pour y chercher son pere & la fin de ses malheurs , eut un succès complet.

La science propre d'un Prince , & la plus nécessaire , est celle de bien user de la prospérité. On voit dans la premiere Entrée de cette derniere Partie , Télémaque modeste dans le succès. Après la défaite du Tyran d'Hespérie , les Chefs de l'Armée victorieuse décernent les honneurs du triomphe au jeune Héros , qui par modestie se dérobe à ce pompeux appareil. On oblige son Ecuyer à prendre sa place , & à porter l'Etendart du Prince

Prince absent , qui n'acquiert pas moins de gloire en fuyant la louange , qu'en la méritant. Cette marche triomphale avoit quelque chose de vif & d'animé. Ensuite c'est Télémaque qui partage ses biens avec les malheureux ; enfin sa vertu & sa renommée s'accroissent avec sa fortune. Après mille travaux soufferts , mille ennemis domptés , Télémaque au comble de la grandeur fait asseoir les Vertus sur son Trône. La Renommée publie ses augustes qualités ; les divers Peuples , Tyriens , Hespériens ; Sauvages , Orientaux , &c. viennent admirer la sagesse de ce Prince accompli , écoutent ses oracles avec respect , lui érigent des Trophées , & par une Fête solennelle le reconnoissent pour le souverain arbitre de la Guerre & de la Paix.

Toutes ces danses liées & variées avec art , finirent par un Ballet général des mieux entendus. Télémaque suivi de sa Cour & de son Peuple , vient au Temple rendre grâces aux Dieux des maximes de sagesse dont Mentor l'a instruit. Mentor de son côté se rend au pied de l'Autel ; là quittant la figure humaine sous laquelle il avoit servi de Gouverneur au Prince son Eleve , il se place sur l'Autel , & reprend sa forme naturelle de Minerve. Tous les Suivans du jeune Roy , frappés de cette étrange métamorphose , se joignent

joignent à lui pour rendre hommage à la Déesse, & pour lui marquer leur reconnoissance. Le Prince instruit par lui-même de ce que peut l'émulation sur les jeunes cœurs, propose des Prix & des Lauriers à la Jeunesse de son Royaume, & par cet attrait l'anime à courir avec ardeur dans la carrière des Beaux Arts. Minerve elle-même couronne les Vainqueurs.

Nous voudrions pouvoir ici nommer tous les jeunes Acteurs de cette aimable & pompeuse Fête; le choix nous embarrasse, & la diversité des caractères presque tous excellens dans leur espèce, ne nous permet pas un détail que la brieveté d'un Extrait nous défend. Les pas & les figures sont de la composition de M. *Malter*, l'aîné, qui depuis plusieurs années signale son génie admirable pour cette sorte d'Exercice, & qui par-là peut, avec justice, être regardé comme un homme des plus capables de conduire & de diriger les plus brillans Spectacles en ce genre.

L'Eloge du Roy qui précède la distribution des Prix, fut prononcé par M. *Foy de Rochefort*, avec beaucoup de dignité. S. A. S. M. le Comte de la Marche, M. le Cardinal de Polignac, M. le Nonce, plusieurs Princes, Ambassadeurs, Prélats & autres Personnes de la première distinction, décorerent

rent ce Spectacle par leur présence, & contribuèrent beaucoup à la joye d'une Assemblée de près de quatre mille Spectateurs, qui s'en retournerent extrêmement satisfaits du goût, de la précision, de la variété, de l'expression des Entrées; du bel ordre, de l'attention, du silence & de la tranquillité qui regnerent partout dans le cours de l'action; mais surtout ils admirerent la grace, la propreté, l'exactitude & la régularité des Danses, exécutées par les jeunes Seigneurs, dont la noble émulation sembloit le disputer aux Maîtres mêmes qui les avoient instruits.

On doit sçavoir gré au College de LOUIS LE GRAND des soins qu'on y employe avec un succès si constant, pour donner à la première Jeunesse du Royaume ces Leçons de politesse & de manieres aisées, qui font une partie essentielle de l'éducation. Cette sorte de Spectacle, dont il semble posséder le vrai goût, & qu'on y assaisonne toujours de bonnes maximes de conduite, termine agréablement un grand nombre d'Exercices Littéraires qui s'y font pendant le cours de l'année.

Le 19. l'Académie Royale de Musique donna la dernière Représentation du Ballet Héroïque des *Fêtes Grecques & Romaines*, & remit au Théâtre le 21. l'Opera d'*Alcione*, lequel n'a-

voit

voit pas été représenté depuis le mois de Mai 1730. Cette Piece a été parfaitement bien remise, & d'une maniere très-brillante. La Dlle Pellissier remplit avec aplaudissement le même Rôle d'Alcione qu'elle avoit jouë à la précédente reprise; les autres Rôles sont aussi très-bien remplis par les Acteurs de l'Académie. On parlera plus au long des changemens qu'on peut avoir fait à la Musique. On peut voir un Extrait de la Pièce dans le premier vol. de Juin 1730. p. 1188.

MADRIGAL à Mlle le Maure, représentant Delie dans le Ballet des Fêtes Grecques & Romaines.

Pendant tout le cours de sa vie
Tibule fut constant & n'aima que *Delie*;
Son cœur sans être ému vit les autres beautés;
C'est un fait que l'histoire assure véritable;
Mais il ne devient vraisemblable,
Que lorsqu'à nos regards vous la représentez.

Le 14. Septembre, les Comédiens François remirent au Théâtre la Tragédie d'*Inès de Castro*, dans laquelle la Dlle Fleury, nouvelle Actrice, joua pour la première fois le premier Rôle de la Pièce avec aplaudissement.

Le 20, ils donnerent une Comédie nouvelle

2074 MERCURE DE FRANCE

velle en Prose, & en cinq Actes, de M. Des touches, de l'Académie Française, intitulé *le Vindictif Généreux*, à laquelle le Public n'a pas fait un accueil favorable.

Le 2. Septembre, les Comédiens Italiens remirent au Théâtre la Comédie de la *Fausse Suivante*, Pièce en Prose & en trois Actes, avec trois Divertissemens de M. de Marivaux, représentée dans sa nouveauté au mois de Juillet 1724. avec succès. Elle n'a pas moins fait de plaisir à la reprise, ayant été très-bien remise & exécutée au mieux. La Dlle Silvia, en Cavalier, représente le principal Personnage avec beaucoup d'applaudissement, de même que les autres Acteurs de la Pièce. La Dlle Roland, dont nous avons eû occasion de parler plusieurs fois avec éloge, & le Sr Poitiers, nouveau Danseur, tous deux arrivés depuis peu de Londres, ont dansé une Entrée au second Acte avec une Pantomime à la fin de la seconde Pièce, avec applaudissement. Le Fils de ce nouveau Danseur, âgé d'environ sept ans, a dansé deux différentes Entrées dans la première Pièce, avec toute la grace & la justesse imaginables, & fort au dessus de son âge. Nous avons donné l'Extrait très-détaillé de cette Pièce dans le Mercure de Juillet 1724. pag. 1589, auquel nous renvoyons le Lecteur.

Le

Le 14. Septembre, les mêmes Comédiens représenterent une Pièce nouvelle Italienne en Prose & en trois Actes, intitulée *Arlequin Prince par hazard*, dont le principal Rôle a été joué par le Sr Carlin. Le sujet de cette Pièce n'est pas neuf, il a déjà été traité par les mêmes Comédiens dans une petite Pièce d'un Acte donnée le 10. Août 1726. sous le titre d'*Arlequin toujours Arlequin*, dont le feu Sr Thomassin jouoit le principal Rôle d'une maniere très-comique. Nous avons donné l'Extrait & l'origine du sujet de cette Pièce, qu'on peut voir dans le Mercure de Septembre de la même année, pag. 2114.

Le 18, les mêmes Comédiens remirent au Théâtre une Comédie en Vers, & en trois Actes, avec des Intermedes de Danses, sous le titre de l'*A * * **, de la composition de M. de Boissi. Cette Pièce qui avoit été donnée pour la premiere fois le 17. Août 1737. avoit été reçue favorablement, & n'a pas moins fait de plaisir à la reprise. La Dlle Roeland & le Sr Poitiers y ont dansé une Entrée au second Acte, avec de nouveaux applaudissemens, & une Pantomime à la fin du dernier Divertissement, dont l'exécution a fait beaucoup de plaisir.

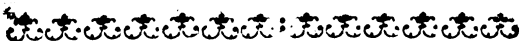
Le 23. les mêmes Danseurs executerent un nouveau Divertissement en Pantomime avec les autres Acteurs de la Troupe, lequel

a pour titre la *Coquette* ; il fut généralement applaudi. Les trois principaux Personnages sont remplis par la Dlle Roland , qui figure la Coquette, & par les Srs Riccoboni & Poin-
tiers, ses Amans jaloux ; ils caractérisent parfaitement le sujet de la Pantomime , dont l'exécution vive & brillante ne laisse rien à désirer.

Le 10. Septembre , l'Opera Comique de la Foire S. Laurent donna deux Pièces nouvelles d'un Acte chacune , avec des Intermedes de Chants & de Danfes ; la premiere intitulée *l'Intrigue* ; & la seconde , la *Fête de S. Cloud* , que le Public a reçûes favorablement.

Le 21 , On donna une autre Pièce nouvelle qui a pour titre , les *Valets* , avec un Divertissement , laquelle fut précédée des deux autres Pièces dont on vient de parler.





NOUVELLES ETRANGERES,

R U S S I E.

L Es avis reçûs de Pétersbourg du 4. Août dernier, portent que les troupes destinées pour la Finlande, marchent avec toute la diligence possible, pour se rendre dans cette Province, & qu'elles seront commandées par le Général Keyth.

M. de Bestuchef, Ministre du Czar auprès du Roy de Suede, a mandé à la Princesse Régente, que le 4. du mois dernier S. M. S. avoit fait publier à Stockholm & dans les autres principales Villes de ses Etats une Déclaration de guerre, & qu'elle avoit ordonné, tant aux Commandans de ses Vaisseaux, qu'aux Armateurs qui lui demanderoient des Commissions, de s'emparer de tous les Vaisseaux Moscovites qu'ils rencontreroient hors de la vûe des Ports des Puissances neutres.

Cette nouvelle, quoiqu'on dût s'y attendre, a causé à Pétersbourg beaucoup de surprise, & les habitans de cette Ville sont dans une fort grande inquiétude, parce que les équipages de quelques Bâtimens ont rapporté que la Flotte du Roy de Suede faisoit voile vers le Port de Pétersbourg, & qu'elle avoit ordre de S. M. S. de le bloquer.

M. de Bestuchef ayant envoyé au Czar le Manifeste dans lequel le Roy de Suede expose les motifs qui l'ont déterminé à déclarer la guerre à la Moscovie, S. M. Cz. a chargé ses Ministres de faire une réponse à ce Manifeste.

Les Régimens des Gardes ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher, pour se rendre en Finlande, & le Général Keyth est allé prendre le commande-

men

ment des troupes qui sont assemblées dans cette Province.

Le Prince Antoine Ulrich de Brunswick Bevern a fait présent à la Princesse Régente, son Epouse, d'un Diamant de la valeur de 20000. Roubles, à l'occasion de la naissance de la Princesse dont elle est accouchée depuis peu, & la Princesse Elizabeth Petrovna lui a donné une magnifique Ecuelle d'or, garnie d'Emeraudes.

Le 2. du mois passé, Emini Mehemet Pacha, Ambassadeur du Grand Seigneur, alla voir l'Académie des Sciences, la Bibliothèque du Czar, & le Cabinet de Curiosités naturelles.

S U E D E.

ON a pris de Stockolm du onze du mois dernier, qu'on y publia le 4. dans les principales Places de cette Ville la Déclaration de guerre contre la Moscovie ; cette Déclaration porte que les offenses réitérées, faites en differens tems aux Suedois par les Moscovites, & le peu d'égard que ces derniers ont eû pour les Traités conclus entre les deux Nations, mettent le Roy dans la nécessité de prendre les Armes, pour venger l'honneur de sa Couronne ; qu'ainsi S. M. veut qu'à compter du jour de la date de cette Déclaration, toute la correspondance avec les Provinces, Ports & Villes de Moscovie, cesse absolument, sous peine de mort contre ceux qui ne se conformeront pas à cet égard à ses intentions, & qu'elle ordonne au Gouverneur Général de la Pomeranie, aux Gouverneurs & Intendans de ses autres Provinces, aux Feldt-Maréchaux & Officiers Généraux de ses Armées, aux Amiraux & aux Commandans de ses Ports, ainsi qu'aux Officiers qui leur sont subordonnés, de ren-
dra

Pre cette Declaration publique , & de tenir la main à son exécution.

Le Roy a donné une Ordonnance , par laquelle il prescrit aux Commandans de ses Vaisseaux de guerre aussi bien qu'aux Armateurs munis de ses Commissions , la conduite qu'ils doivent tenir pendant la présente guerre avec la Russie. Quelques jours avant que la guerre ait été déclarée , S. M. a ordonné à tous ses Sujets , de quelque condition qu'ils fussent , qui étoient au Service du Czar , de le quitter sans aucun délai , & de revenir dans le Royaume de Suede , sous peine aux contrevenans d'être traités comme traîtres & ennemis de la Patrie. S. M. a promis en même-tems le pardon à tous les Soldats & aux Matelots qui ont déserté de son service , & qui y rentreront dans le terme qu'elle veut bien leur accorder.

La Flotte du Roy s'est renduë devant le Port de Petersbourg , & elle le tient bloqué.

L'Escadre qu'on équipoit à Carelsroon , fit voile le 9. sous les ordres de l'Amiral Taube , pour aller joindre cette Flotte. 20000. hommes des troupes Suedoises , qui sont en Finlande , ont passé la Riviere de Kimen , & se sont renduës du côté de Wibourg.

Le même jour qu'on publia à Stockholm la Declaration de guerre contre la Moscovie , le Baron de Ghedda se rendit par ordre du Roy chés M. de Bestuchef , Ministre du Czar à la Cour de Suede , pour lui déclarer que S. M. S. étoit déterminée à tirer raison par les armes des diverses infractions commises par les Moscovites contre le Traité de Nystadt. Le Baron de Ghedda annonça en même tems à ce Ministre , qu'il pourroit rester à Stockholm autant de tems qu'il jugeroit à propos , pour régler ses affaires domestiques , & que le Roy lui

H feroit

feroit donner une garde, pour mettre la personne & la maison à couvert des insultes de la populace.

On publia le même jour une défense, sous peine de la vie, de faire aucune violence aux Moscovites qui se trouveroient dans le Royaume, particulièrement aux personnes de la suite de M. de Bestuchef, & de manquer en rien aux égards dûs au Caractère dont ce Ministre a été revêtu. Les ordres de S. M. à ce sujet ont été observés avec une très grande exactitude, & M. de Bestuchef partit le 18 du mois dernier, pour retourner à Petersbourg.

On a arrêté quelques Vaisseaux Anglois, & on les gardera jusqu'à ce que le Roy de la Grande Bretagne ait fait relâcher deux Vaisseaux Suedois dont les Anglois se sont emparés sous differens prétextes.

ALLEMAGNE.

ON mande de Vienne du 12. du mois passé, que les mouvemens des troupes de l'Electeur de Baviere donnant lieu de craindre qu'elles n'entreprennent le Siège de Lintz. Capitale de la Haute Autriche, la Reine a résolu de faire assembler un Corps de troupes dans les environs de cette Place, & que S. M. a donné ordre de transporter à Vienne les Archives de cette Province.

Le Comte de Neuperg a fait sçavoir à la Reine que l'armée qu'il commande avoit quitté le 8. du mois dernier le Camp d'Ulsmandorff, & qu'ayant passé la Neiss, elle étoit allée camper à Beaumgarten, près de Franckenstein. Ce Général a mandé en même-tems que le Roy de Prusse occupoit toujours son Camp de Streelen, que le Corps de troupes Prussiennes qui étoit à Henrichaw, étoit posté si avantageusement, qu'il seroit très-difficile de l'attaquer dans ses retranchemens, & qu'un détachement

ment de l'armée de S. M. Pr. avoit enlevé une grande Garde de celle de la Reine de Hongrie.

Le Comte de Neuperg a depuis mandé à la Reine, qu'ayant été informé la nuit du 20. au 21. du mois dernier, que le Roy de Prusse étoit décampé de Streelen le jour précédent, & qu'il marchoit pour s'approcher de l'armée de S. M. il avoit quitté aussitôt le Camp de Beaumgarten, & que s'étant posté sur les hauteurs de Tyrna, près de Franksenstein, il y avoit attendu les ennemis; que l'après midi il avoit appris qu'ils s'étoient arrêtés à Lauterbach, & que sur cette nouvelle il avoit détaché le Général Baroniay avec un Corps considérable de Hussards, pour aller les reconnoître.

On a appris de Dusseldorp, qu'on y a publié une Ordonnance de l'Electeur Palatin, laquelle porte qu'un Corps de troupes Françoises dev. nt passer la Meuse & le Roy de France étant convenu avec l'Electeur que ces troupes payeroient en argent comptant tous les vivres & les fourrages qu'on leur founiroit, la volonté de l'Electeur étoit qu'on leur accordât l'entrée, le passage & le logement dans les Duchés de Bergues & de Juliers, & que n'y ayant aucun inconvénient à craindre de leur part, les habitans de ces Duchés ne devoient point s'allarmer ni songer à sauver leurs grains & leurs effets.

Les lettres reçues de Francfort du 31 du mois dernier, portent que le Maréchal de Belle Isle y a donné à l'occasion de la Saint Louis, dont le Roy Très-Chrétien porte le nom une fête très-magnifique & qui a duré trois jours.

Elle commença le 25. par une Messe solennelle & par un *Te Deum*, chantés en Musique dans l'Eglise de S. Barthelemi. Le Maréchal de Belle Isle s'y étoit rendu avec un cortège très-non breux, & lorsqu'il fut revenu dans son Hôtel, il y reçût tous

H ij les

Les Ambassadeurs, les Ministres, les Princes & la Noblesse ; il fut complimenté aussi par des Députés du Magistrat. Le soir, toutes les personnes invitées à la Fête se rendirent sur un Ravelin de la Ville, d'où elles virent l'Illumination qui accompagnoit le Feu d'artifice qu'on tira sur le Meyn, & après lequel il y eut un grand souper chés le Maréchal de Belleisle, dont l'Hôtel étoit illuminé, ainsi qu'il le fut les deux jours suivans.

Le 26. il y eut sur la Riviere une Joûte de Bate-
liers, vêtus uniformément, & qui après avoir tiré l'Oye, reçurent des Prix.

Le lendemain, jour du Bal, les Ambassadeurs, les Ministres, les Princes & Princesses & la Noblesse, s'assemblerent vers les six heures du soir chés le Maréchal de Belleisle, qui avoit fait ajouter à l'Illumination de son Hôtel, une Colonade garnie de Lustres & de Lampions, élevée autour de la Fontaine de la Place, & auprès de laquelle on fit couler pendant toute la nuit des Fontaines de vin.

Le souper que le Maréchal de Belleisle donna ce jour-là, étoit de 180. couverts, distribués en quatre tables, servies avec autant de délicatesse que d'abondance ; il fut suivi d'un Bal, qui dura jusqu'au jour, & pendant lequel on distribua toutes sortes de rafraîchissemens Cette Fête s'est passée avec beaucoup d'ordre & sans aucun accident, malgré le concours prodigieux de monde qu'elle avoit attiré à Francfort.

S I L E S I E,

ON apprend d'Ulmmandorff du 9. du mois dernier, que l'armée de la Reine, commandée par le Comte de Neuperg, décampa de Kalgaw le 3. pour s'approcher de Ratmandorff, que le lendemain, ayant quitté les environs de cette dernière Ville

Ville , elle alla camper à Cammentz , & que le 7. elle arriva à Ulfmandorff.

Le Major Général Festtitz , qui est sur le bord de l'Oder avec 400. Hussards , ayant reçu avis qu'un Régiment de Hussards du Roy de Prusse avoit passé cette riviere , il a marché pour l'attaquer , & l'ayant surpris dans une embuscade , il a fait près de 200. prisonniers.

Un Corps de mille Pandoures des troupes de la Reine , étant entré le 30. Juillet dernier dans Zortzen , y mit le feu , & alla ensuite attaquer le Major Putkammer , qui y commandoit pour le Roy de Prusse , & qui ayant été obligé d'abandonner ce poste à leur aproche , parce qu'il n'avoit aucune défense , s'étoit retiré sur une hauteur laquelle n'en est éloignée que de 200. pas , mais les troupes commandées par ce Major , combattirent avec tant de valeur , qu'elles contraignirent les Pandoures de se sauver dans les Montagnes. Les ennemis ont pillé & brûlé la fameuse Abbaye de Henrichaw.

Les lettres de quelques habitans de Breslaw , lesquels conservoient des intelligences avec le Comte de Neuperg , & qui se proposoient de lui procurer les moyens d'y faire entrer un Corps de troupes de la Reine de Hongrie , ayant été interceptées , & le Roy de Prusse ayant lieu de croire que le Comte de Neuperg n'avoit quitté le Camp de Buhlau , que pour être plus à portée de réussir dans cette entreprise , S. M. Pr. a jugé à propos de mettre dans Breslaw une garnison de ses troupes. En prenant ce parti , elle a fait assurer les Magistrats , qu'elle donneroit des ordres , pour que les Officiers & les Soldats qui composeroient cette garnison , observassent une exacte discipline.

Le Roy de Prusse , pour rassembler toutes ses troupes en un seul Corps , a rapellé les détache-

H iij mens

mens qu'il avoit envoyés du côté de la Neiss & de l'Oder. Plusieurs Régimens, tant d'Infanterie que de Cavalerie, de Dragons, & de Hussards, ont joint l'armée de S. M. Pr.

Le 6. du mois dernier, M. Robinson, Ministre du Roy de la Grande-Bretagne auprès de la Reine de Hongrie arriva à Breslaw de Vienne, & le lendemain s'étant rendu avec le Lord Hyncford au Camp de Streelen, il eut une audience du Roy de Prusse, auquel il remit de nouvelles propositions d'accommodement de la part de S. M. Hongroise. Le Roy de Prusse demanda quelques jours, pour examiner ces propositions, & le 8. il déclara qu'il ne pouvoit les accepter.

Sur la nouvelle qu'on a reçue, que le Comte de Neuperg s'étoit avancé jusqu'à Beaumgarten. S. M. Pr. a jugé à propos de décamper de Streelen, & de s'approcher de Schweidnitz, pour être plus à portée d'observer les mouvemens des ennemis.

ESPAGNE.

ON a appris de Madrid du 29. du mois dernier, qu'on y a publié un Journal du Siège de Carthagene, qui contient un détail très-exact de tout ce qui s'est passé, depuis que l'Amiral Vernon est arrivé devant cette Place, jusqu'à-ce qu'il ait été forcé d'en lever le Siège.

Il paroît par ce Journal, fait sur les dépêches de Don Sebastien de Esclaba Viceroy de Santa Fé, & Commandant dans la Place, lesquelles ont été apportées à Madrid par Don Pedre de Mur, son Adjudant, que les ennemis ont perdu dans cette entreprise, tant aux différentes attaques que par les maladies 9000 hommes de leurs troupes ou de leurs équipages; que six de leurs principaux Vaisseaux de guerre

guerre ont été si maltraités par le canon de la Place & des Forts , qu'on présume qu'ils ont été obligés d'y mettre le feu , qu'il n'y a que 200. hommes de tués de la garnison de la Place & des Forts , laquelle étoit composée de 1100. hommes de troupes réglées , de 300. de Milices , de deux Compagnies de Negres libres , & de 600. Indiens , & que la Ville a été exempte des maladies qui ont causé tant de ravage dans le Camp & sur la Flotte des Anglois.

Ce Journal , dans le détail des différentes attaques & des actions de valeur par lesquelles les assiégés se sont distingués , en soutenant les efforts des Anglois , contient des circonstances qui font autant d'honneur à la garnison de Cartagene , qu'à celui qui la commandoit.

Selon les derniers avis reçus de la Martinique du 30. Mai dernier , le Vaisseau *le Registre* , qui étoit parti de Cadix pour la Côte de las Honduras, le 26. Avril précédent , est arrivé le 19. Mai à la Martinique avec deux prises Angloises qu'il a faites le 18. du même mois à vingt lieues de cette Isle , & qui étoient chargées de Sucre & d'Eau de vie.

On a appris de Malaga le 1^{er}. du mois dernier , que les Vaisseaux du Roy de France , *le Borée* , de 62. canons , *l'Aquilon* , de 46. & la Frégate *la Flore* , de 26. étant partis de la Martinique le 15. du mois de Juin dernier , faisoient leur route pour se rendre à Toulon & qu'ils étoient le 5. du mois passé au soir à l'entrée du Détroit de Gibraltar , lorsque le Chevalier de Caylus , qui les commandoit , découvrit plusieurs Vaisseaux Anglois , séparés de deux en deux , & qui forçoient de voiles , pour le joindre.

Des quatre Vaisseaux Anglois qui se trouverent à l'entrée de la nuit le plus à portée des Vaisseaux François , & qui étoient commandés par le Capitaine

H iij taine

aine Barckley , deux étoient de 66. canons , & les deux autres de 46. à 44.

Vers les dix heures & demie , deux des Vaisseaux Anglois s'étant approchés fort près de l'*Aquilon* , le Comte de Pardaillan qui le commandoit , après avoir répondu que son Vaisseau étoit François , refusa de mettre son Canot à la Mer , & sur la proposition que fit le Capitaine Anglois d'y mettre le sien , il le renvoya au Chevalier de Caylus , sous les ordres duquel il étoit. Les Anglois voyant que le Comte de Pardaillan continuoit sa route , lui crièrent de s'arrêter , en le menaçant de l'y forcer , & comme il ne leur répondit rien , un des Capitaines Anglois fit tirer un coup de canon à boulet ; un instant après , il lâcha sa bordée de canon sur l'*Aquilon* , & il engagea le combat.

Le Comte de Pardaillan fut tué dès le commencement , & M. du Tillet , qui commanda pour lors l'*Aquilon* , soutint ce combat avec un très-grand feu d'artillerie & de mousqueterie.

La Fregate *la Flore* fut attaquée en même tems que l'*Aquilon* , mais elle se défendit si bien , qu'elle donna le tems au Chevalier de Caylus de venir à son secours.

Cette action a été très-vive . & elle a duré depuis minuit jusqu'à trois heures du matin. A la pointe du jour , les Anglois firent mettre un Canot à la Mer , & envoyerent un Officier au Chevalier de Caylus , lui faire des excuses de ce qui étoit arrivé. Lorsque l'Officier, qui en avoit été chargé , fut parti , le Chevalier de Caylus continua sa route avec les trois Vaisseaux qu'il commandoit , & il alla mouiller à la rade de Malaga , d'où il a dû partir le 16. pour revenir en France.

ISLE DE CORSE.

Selon les derniers avis reçus de cette Isle, trois Régimens François se dispoient à s'embarquer pour revenir en France, & il ne restera dans cette Isle que cinq Bataillons des troupes de S. M. T. C. lesquels seront distribués à Corte, à Ajaccio & à Calvi.

GRANDE BRETAGNE.

ON mande de Londres, que l'équipage d'un Vaisseau Marchand le *S. Jean Baptiste*, qui arriva de Porto à Douvres le 18. du mois dernier, a rapporté que le *Gibraltar*, le *Grampus*, & deux autres Vaisseaux de l'Escadre de l'Amiral Norris, avoient enlevé depuis peu dans le Port de Vigo, trois Armateurs Espagnols, & cinq prises que ces Armateurs avoient faites.

Un Vaisseau de l'Escadre du Contre-Amiral Had-dock a coulé à fond près de Lisbonne un Armateur Espagnol, & un Armateur Anglois a pris un Vaisseau de la même Nation, très-richement chargé.

L'équipage du Vaisseau *l'Hibernia*, revenant de la Jamaïque, a rapporté que le bruit y couroit que le Chef d'Escadre Anson avoit surpris la Ville d'Atica, & qu'il y avoit trouvé une grande quantité de lingots.

Le Capitaine Davidson s'est emparé d'un Vaisseau Espagnol, richement chargé, à la hauteur des Canaries.

Un Armateur de Saint Domingue a pris dans les environs de la nouvelle Angleterre les Vaisseaux Marchands *l'Argyle*, *Snaw* & le *Patuxen*.

ON a appris de Bruxelles du 9. du mois qu'au-
h-tôt après que le Corps de l'Archiduchesse
Gouvernante eut été mis le 10. du mois dernier
dans le cercueil, le Conseil d'Etat s'assembla, &
que l'on y lut des dépêches que la Reine de Hon-
grie avoit envoyées le mois de Novembre de l'an-
née dernière, & qui avoient été déposées dans la
Citadelle d'Anvers, en conséquence de l'ordre que
S. M. avoit donné de ne les ouvrir qu'après la mort
de l'Archiduchesse Gouvernante, qui étoit pour lors
dangereusement malade.

La Reine de Hongrie déclarant par ces dépêches
le Comte de Harrach Gouverneur Général des Pays
Bas par *interim*, avec la même autorité dont le
Comte de Daun étoit revêtu lorsqu'il a eû ce Gou-
vernement, le Comte de Harrach prit sur le champ
possession de cette Dignité, & le 3. de ce mois il
reçut à cette occasion les complimens des Cours
Souveraines & de la principale Noblesse.



MOR S DES PAYS ETRANGERS.

LE 16. Juillet, Guillaume-Henri Duc de Saxe-
Eisenach, Comte en partie du Comté de Sayn-
Aldonkrehen Brigadier d'Infanterie au service de
la République de Hollande & Colonel d'un Régiment
d'Infanterie sur la répartition de la Province
de Frise, mourut à sa Résidence d'Eisenach, dans la
50 année de son âge, étant né le 10. Novembre 1691.
Il étoit fils aîné de Jean-Guillaume Duc de Saxe,
d'abord à Jena, & ensuite à Eisenach, mort le 4.
Janvier 1729. & d'Amelie Princesse de Nassau-
Dietz.

Dietz, sa premiere femme, morte le 16. Février 1695. & il avoit été marié, 1^o. le 14. Février 1713. avec Albertine-Julienne, fille de Georges-Auguste-Samuel, Prince de Nassau Idstein, morte le 10. Octobre 1722. & 2^o. le 3. Juin 1723. avec Anne-Sophie Charlotte, née le 22. Decembre 1706. fille d'Albert-Frederic, Margrave de Brandebourg, & de Marie-Dorothée de Curlande. Il ne laisse point d'enfans de ces deux mariages, de sorte qu'Ernest-Auguste Duc de Saxe Weimar, son plus proche parent, né le 19. Avril 1688. hérite du Duché de Saxe Eisenach.

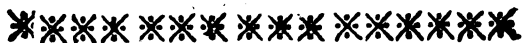
Le 30. Ulrich-Philippe-Laurent, *Comte du S. Empire, & de Dhaun, Prince de Thiano*, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller actuel Intime d'Etat du feu Empereur, Maréchal de Camp Général de ses Armées, Intendant Général de ses Arsenaux, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, actuellement Gouverneur de la Ville de Vienne, & Commandant des Troupes de la Garde de cette Ville, y mourut, âgé de 73. ans, & le 2. Août il fut inhumé avec tous les honneurs Militaires, & une grande pompe, dans l'Eglise Aulique des Augustins Déchauffés. Il avoit été autrefois Viceroy de Naples pendant 9. ans. Il fut aussi depuis en 1725. Lieutenant Gouverneur & Capitaine Général des Pays-Bas Autrichiens, par *interim* jusques-à l'arrivée de l'Archiduchesse d'Autriche, & ensuite Gouverneur & Capitaine Général du Duché de Milan. Il s'étoit acquitté de tous ces importans Emplois à la satisfaction du feu Empereur, & s'y étoit attiré l'estime générale des Grands & des Petits, par son affabilité, son intégrité & un grand désintéressement. Il étoit fils aîné de Guillaume-Jean-Antoine Comte & Seigneur de Dhaun, Général de l'Artillerie de l'Empereur, & Commandant à Pragues, & d'Anne

H vj Mag-

Magdeleine , née Comtesse d'Althang , sa seconde femme , & il avoit épousé Barbe , née Comtesse de Hersberstein , dont il a eû plusieurs enfans.

Le 12. Août , Louis-François *Sanguessa* , de Malines , Evêque de Ruremonde , dans les Pays Bas Autrichiens , mourut dans son Diocèse , âgé de 76. ans. Il étoit entré en 1683. dans l'Ordre des Freres Mineurs de l'Observance de S. François , appelés Récollets , & étant Ex-Provincial de la Province de la Basse Allemagne , il fut nommé au mois de Septembre 1720. par l'Empereur , Coadjuteur d'Angé d'Ongnies , Evêque de Ruremonde , qui le sacra Evêque le 10. Aout 1721. étant assisté de l'Evêque de Malines & de l'Evêque de Thermopolis , Suffragant de Liege. Il lui succéda par sa mort , arrivée le 9. Avril 1722.

La nuit du 26. au 27. Marie Elizabeth-Luce-Joseph-Therese Antoinette , *Archiduchesse d'Autriche* , Lieutenant-Gouvernante des Pays Bas Autrichiens , mourut à Marimont , âgée de 60. ans , 8. mois , 13. jours , étant née à Vienne en Autriche le 13. Decembre 1680. Elle avoit été déclarée le 11. Decembre 1724. par le feu Empereur Charles VI. son frere , Gouvernante des Pays-Bas , mais elle ne partit de Vienne , pour s'y rendre , que le 4. Septembre 1725. & elle fit son Entrée publique à Bruxelles le 9. Octobre suivant , ainsi elle étoit dans la 16. année de son Gouvernement. Elle étoit fille de Léopold , Empereur des Romains , Roy de Hongrie & de Boheme , Archiduc d'Autriche , mort le 5. Mai 1705. & d'Eleonore-Magdeleine de Baviere de Neubourg , sa troisième femme , morte le 19. Janvier 1720.



FRANCE.

NOUVELLES DE LA COUR, DE PARIS, &c

LE premier de ce mois, le Roy & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles la Messe de *Requiem*, pour l'Anniversaire du feu Roy Louis XIV.

Le même jour on célébra avec les cérémonies accoutumées, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denys, le Service solennel qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'Âme du feu Roy Louis XIV, & l'Evêque de Nitrie y officia pontificalement. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Duc de Penthièvre, & plusieurs Seigneurs de la Cour y assistèrent.

S. M. a donné au Marquis de Meuze, Lieutenant Général de ses Armées, le Gouvernement du Fort-Louis du Rhin, vacant par la mort de M. de Permangle, Lieutenant Général.

Le 8 de ce mois, Fête de la Nativité de la Ste Vierge, le Roy & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique, & l'après-midi leurs Majestés assistèrent aux Vêpres.

Le

Le même jour , la Reine communia par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand-Aumônier.

Le même jour , on chanta au Concert spirituel du Château des Tuilleries , un Motet à grand chœur , *Lauda Jerusalem* de M. le Valseur , lequel fut suivi d'une Sonnette exécutée sur deux Violons , par le sieur Gavinet , âgé de treize ans , & par le sieur Labbé , à peu près du même âge , avec toute la vivacité & la précision convenables à cette Pièce de symphonie , qui est de M. le Cler ; ils furent généralement applaudis par une très-nombreuse Assemblée. La Dlle *Monza* , Actrice Italienne de l'Opera de Londres , chanta ensuite une Cantatille Italienne & un Air Italien dans le vrai goût de son Pays , & avec applaudissement. Les Diles Fel & Chevalier chanterent differens Récits dans les deux Motets , dont le dernier termina le Concert.

Le 26. & le 28. du mois dernier , il y eut Concert à Versailles chés la Reine ; M. de Blamont , Sur Intendant de la Musique du Roy , fit chanter les quatre Entrées du *Ballet des Sens* , dont les principaux Rôles furent remplis par les Diles Mathieu , Deschamps & Atec , & par les sieurs Poirier , Benoît & Du Bourg.

Le

Le 30. Août & le 2. Septembre, la Dlle Lalande chanta le premier Rôle dans l'Opera d'*Armide* ; les mêmes Actrices du précédent Concert remplirent les autres avec les sieurs d'Angerville , Richer , le Cler & d'Aigremont.

Le 6 , le 11 , & le 13 , on chanta devant la Reine l'Opera d'*Atys* , dont les premiers Rôles furent joués par les Dlls Godeneche , Romainville , & par les sieurs Tavernier & Jeliot. La Dlle Lalande chanta avec aplaudissement l'Ariete , *O vous qui d'une aîle legere , &c.*

Le 16 , & dans les Concerts suivans , on concerta l'Opera d'*Amadis de Gaule* , dont les differens Rôles furent chantés par les mêmes Acteurs & Actrices qu'on vient de nommer.

BENEFICES DONNES.

Jacques Bonne Gigault de Bellefont , Evêque de Bayonne , sacré le 25. Mars 1736. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , de la Maison Royale de Navarre du 18. Mai 1724. Abbé Commandataire de la Cour-Dieu , O. dre de Cîteaux , Dioc. d'Orleans , du mois de Mars 1730 ci devant Charoine & Prevôt de l'Eglise de S. Martin de Tours , Vicaire Général de Tours , & Aumônier du Roy , a été nommé à l'Archevêché d'Arles , vacant

vacant du 13. Janvier dernier par la mort de Jacques de Forbin de Janson.

Christophe *de Beaumont du Repaire*, Prêtre, reçû Chanoine de l'Eglise de S. Jean & Comte de Lyon, en 1732. Vicaire Général en 1734, & Official de Blois en 1738. nommé Abbé Commandataire de l'Abbaye de N. D. de Vertus, O. S. Aug. Dioc. de Chalons sur Marne, a été nommé à l'Evêché de Bayonne, vacant par la translation précédente. Il est de même Maison. que François de Beaumont d'Autichamp, dont on a raporté la nomination à l'Evêché de Tullés, dans le Mercure de Decembre 1740. vol. 2. p. 2959.

Bertrand Jean-Baptiste René *Duguesclin*, Prêtre, du Diocèse de Rennes, né le 20. Août 1703. Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Rouen, fait Vicaire Général de ce Diocèse au mois de Juillet 1730. & Aumônier du Roy au mois de Novembre suivant, & nommé Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de N. D. de Theulley, Ordre de Cîteaux, Dioc. de Dijon, le 5. Avril 1733. a été nommé à l'Evêché de Cahors, vacant du 16. Juin dernier par le décès de Henri de Briqueville de la Luzerne.

..... *de Fargues*, Prêtre, Chanoine de l'Eglise & Comte de Lyon, a été nommé à l'Evêché de S. Claude dans le Comté de Bourgogne, nouvellement érigé.

Et

Et Henri *de Levis de Lerans* , Prêtre , Vicaire Général du Diocèse de Bourdeaux , a été nommé à l'Evêché de Pamiers , vacant du 17. Juin dernier par la mort de François Barthelemi de Salignac de la Mothe Fenejon.

L'Abbaye de la Rivour , Ordre de Cîteaux , Dioc. de Troyes , vacante du 5. Mars dernier par la mort de Palamede Paulin Thelesphore de Forbin d'Oppede , a été donnée à Louïs Valentin *de Vongny* , Souâdiacre Chanoine de l'Eglise de Paris , du 27. Août 1725 , reçu Conseiller au Parlement de Paris le 15. Mars 1726. présentement de la Grand-Chambre , où il fut appelé le 9. Mai 1737.

Celle de Honnecourt , Ordre de S. Benoît Dioc. de Cambrai , vacante par la mort de Raymond Louïs de Valory , Prêtre , Chanoine & Trésorier de S. Pierre de Lille , qu'il avoit obtenu le 22. Avril 1713. a été donnée à Michel Jérôme *Bouvard de Fourqueux* , né le 10. Mai 1700. Prêtre , Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , Maison & Société de Sorbonne du 31. Juillet 1730 , Chanoine de l'Eglise Métropolitaine , & Vicaire Général du Diocèse de Sens.

Celle du Mont S. Quentin , Ordre de S. Benoît Dioc. de Noyon , vacante du 5. Janvier 1739 , par le décès de François Courtin des Menuës , qu'il avoit obtenu au mois de
Janvier

Janvier 1678. a été donnée à Louis Guy *Guerapin de Vaureal*, Evêque de Rennes, Abbé Commandataire des Abbayes de Moleme, Dioc. de Langres, & de N. D. de Jouy, Dioc. de Sens, Maître de la Chapelle - Musique du Roy, & son Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire auprès du Roy d'Espagne.

Celle de Livry, Ordre de S. Aug. Diocèse de Paris, vacante du 18. Juillet 1739, par le décès de Louis-Marie Sanguin de Livry, qu'il avoit obtenu au mois de Mai 1729. a été donnée à Louis *Sanguin de Livry*, Clerc du Dioc. de Paris, Frere du dernier Titulaire.

Celle des Alloix en Regle, Ordre de S. Benoist, Diocèse de Limoges, a été donnée à la Dame d'Uffel.

Le Prieuré de Montrelaix, Diocèse de Nantes, vacant par le décès de M. de Noggerette, a été donné à M. Caudron de Cantin, Prêtre.

Le 25. Fête de S. Louis, la Procession des Carmes du Grand Convent, à laquelle le Corps de Ville assista, alla, suivant la coutume, à la Chapelle du Château des Tuilleries, où ces Religieux célébrèrent la Messe.

L'Académie Françoisé célébra le même jour la Fête de S. Louis dans la Chapelle du Louvre. Pendant la Messe, célébrée par l'Archevêque

chevêque de Sens, l'un des 40. de cette Académie, on chanta un fort beau Motet, & M. l'Abbé Artaud prononça le Panegyrique avec beaucoup d'Eloquence.

L'après-midi, l'Académie s'assembla & distribua les Prix d'Eloquence & de Poësie, qui ont été remportés, l'un par M. Mondion de Montmirel, Avocat au Parlement de Paris, & l'autre par M. Linan.

M. de Fontenelles prononça un très-beau Discours sur la cinquantième Année de sa réception à l'Académie Françoisse, lequel fût extrêmement aplaudi. Comme ce Discours n'est pas long, nous allons le rapporter ici :

MESSIEURS,

Avant que de faire en public les fonctions de la place où j'ai l'honneur d'être dans ce jour solennel, je me sens obligé à vous rendre graces de ce que j'y suis. Une Loi, toujours exactement observée, veut que ce soit le sort qui mette l'un d'entre vous à votre tête, & vous avez voulu me déférer cette dignité, indépendamment du sort, en considération des cinquante années, que je compte présentement depuis ma Réception. Un demi-siècle passé parmi vous, m'a fait un mérite; mais je l'avoüerai, Mrs, je me flate d'en avoir encore un autre, & plus considérable, & qui vous a plus touchés, c'est mon attachement

chement pour cette Compagnie , d'autant plus grand , que j'ai eu plus de tems pour la bien connoître. Je dirai plus. Ceux qui la composent présentement , je les ai vûs tous entrer ici , tous naître dans ce Monde Littéraire , & il n'y en a absolument aucun , à la naissance de qui je n'aye contribué. Il m'est permis d'avoir pour vous une espèce d'amour paternel , pareil cependant à celui d'un Pere , qui se verroit des Enfans fort élevés au dessus de lui , & qui n'auroit guère d'autre gloire que celle qu'il tireroit d'eux.

Les trois âges d'Hommes que Nestor avoit vûs , je les ai presque vûs aussi dans cette Académie , qui s'est renouvelée plus de deux fois sous mes yeux. Combien de talens , de génies , de mérites , tous singulièrement estimables en quelque point , tous differens entre eux , se sont succédés les uns aux autres , & en combien de façons le tout s'est-il arrangé pour former un Corps également digne dans tous les tems de prétendre à l'Immortalité , selon qu'il a osé le déclarer dès sa naissance ! Tantôt la Poésie , tantôt l'Eloquence , tantôt l'Esprit , tantôt le Sçavoir , ont eu la plus grande part à ce Composé , toujours égal à lui-même , & toujours divers , & j'ose prédire sur la foi de ma longue expérience , qu'il ne dégénérera point , & soutiendra cette haute & noble prétention , dont il s'est fait un devoir.

J'ai vû aussi & de fort près , & long tems
 une autre Compagnie célèbre , dont je ne
 puis m'empêcher de parler ici , quoique sans
 une nécessité absoluë ; mais à l'exemple de
 ce Nestor que je viens de nommer. Quand
 l'Académie des Sciences prit une nouvelle
 forme par les mains d'un de vos plus illus-
 tres Confreres , il lui inspira le dessein de
 répandre , le plus qu'il seroit possible , le
 goût de ces Sciences abstraites & élevées ,
 qui faisoient son unique occupation. Elles
 ne se servoient ordinairement , comme dans
 l'ancienne Egypte , que d'une certaine Lan-
 gue Sacrée , entenduë des seuls Prêtres , &
 de quelques Initiés ; leur nouveau Législa-
 teur vouloit qu'elles parlassent , autant
 qu'il se pourroit , la Langue commune , & il
 me fit l'honneur de me prendre ici pour être
 leur Interprete , parce qu'il compta que j'y
 aurois reçu des leçons excellentes sur l'Art
 de la Parole.

Cet Art est beaucoup plus lié qu'on ne le
 croit peut-être avec celui de penser. Il sem-
 ble que l'Académie Françoisse ne s'occupe
 que des mots , mais à ces mots répondent
 souvent des idées fines & déliées , difficiles
 à saisir , & à rendre précisément telles qu'on
 les a , ou plutôt telles qu'on les sent , ai-
 sées à confondre avec d'autres par des res-
 semblances trompeuses , quoique très-for-
 tes.

tes. L'établissement des Langues n'a pas été fait par des raisonnemens & des discussions Académiques, mais par l'assemblage bisarre en aparence, d'une infinité de hafards compliqués; & cependant il y regne au fond une espèce de Métaphysique fort subtile, qui a tout conduit; non que les hommes grossiers qui la suivoient, se proposassent de la suivre, elle leur étoit parfaitement inconnue, mais rien ne s'établissoit généralement, rien n'étoit constamment adopté, que ce qui se trouvoit conforme aux idées naturelles de la plus grande partie des Esprits, & c'étoit là l'équivalent de nos Assemblées & de nos Délibérations. Elles ne font plus qu'avec assés de travail ce qui se fit alors sans aucune peine, de la même maniere à peu près qu'un Homme fait n'apprendra point sans beaucoup d'application la même Langue, qu'un Enfant aura aprise sans y penser.

Un des plus pénibles soins de l'Académie, est de développer dans notre Langue cette Métaphysique qui se cache, & ne peut être aperçue que par des yeux assés perçans. L'esprit d'ordre, de clarté, de précision, nécessaire dans ces recherches délicates, est celui qui sera la clef des plus hautes Sciences, pourvû qu'on l'y applique de la maniere qui leur convient, & j'avois pû prendre ici quelque teinture de cet esprit, qui devoit m'aider

der

der à remplir les nouveaux devoirs dont on me chargeoit. Avec un pareil secours , ce sçavoir que les Maîtres ne communiquoient pas réellement dans leurs Ouvrages , mais qu'ils montroient seulement de loin , placé sur des hauteurs presque inaccessibles , pouvoit en descendre jusqu'à un certain point , & se laisser amener à la portée d'un plus grand nombre de personnes.

Ainsi , Mrs , car je cesse enfin d'abuser des privilèges de Nestor , c'est l'Académie Française qui m'a formé la première , c'est elle qui , en mettant mon nom dans sa Liste , y a la première attaché une certaine prévention favorable ; c'est elle qui m'a rendu plus susceptible de l'honneur d'entrer dans de pareilles Sociétés , & je me tiens heureux de pouvoir aujourd'hui lui en marquer publiquement ma vive reconnoissance. La cérémonie du Renouvellement des Vœux au bout de cinquante ans se pratique dans certains Corps ; & si quelque chose d'approchant étoit en usage dans celui-ci , je descendrois volontiers de la première place pour me remettre à celle de Recipiendaire , & y prendre de nouveau les mêmes engagements , que j'y pris il y a si long-tems. Je me porterois à cette action avec d'autant plus d'ardeur que je suis présentement plus redevable que jamais à cette respectable Compagnie.

M.

2162 MERCURE DE FRANCE

M. de Crebillon , de l'Académie Française , répondit à ce Discours par les Vers suivans.

Toi , * qui fus animé d'un souffle d'Apollon ,
Dépositaire heureux de son talent suprême ,
Esprit Divin , qui n'eus d'autre pair que lui-même ,
Héros de Melpomene & du sacré vallon ,
Parois , nous consacrons une Fête à ta gloire.
A ce nom qui suffit pour nous illustrer tous ,
Viens voir un héritier digne de ta mémoire ,
Une seconde fois renaître parmi nous.

Louis , ton Regne fut le Regne des merveilles ;
L'Univers est encor rempli de tes hauts faits ;
Mais les Lauriers cueillis par l'aîné des Corneilles ,
Font voir que tu fus grand jusque dans tes Sujets ;
Si ton auguste Fils n'a point vû le Permesse
Enfanter sous ses Loix ce Mortel si fameux ,
Il a dans ses Neveux un Sujet que la Grèce
Eût placé dès l'enfance au rang des demi-Dieux ,
Jeune encor , ses Ecrits exciterent l'envie ;
Mais il en triompha par leur sublimité ;
A peine il vit briller l'Aurore de sa vie ,
Qu'il vous parut déjà dans sa maturité ;
S'il cueillit en Nestor les fruits de sa jeunesse ;
Dix-sept lustres n'ont point rallenti ses talens ;
L'âge qui détruit tout , rajeunit sa vieillesse ,

* *Le grand Corneille*

Son

Son génie étoit fait pour braver tous les tems.

Albion * qui prétend nous servir de modele ,

Croit que Lok & Newton n'eurent jamais d'égaux ,

Le Germain , que Lebnits compte peu de rivaux , .

Et nous , que l'Univers n'aura qu'un Fontenelle.

Prodigue en sa faveur le Ciel n'a point borné

Les présens qu'il lui fit aux seuls dons du génie ;

Minerve l'instruisit , & son cœur fut orné

De toutes les vertus par les soins d'Uranie.

Loin de s'enorgueillir de l'éclat de son nom ,

Modeste , retenu , simple , même timide ,

On diroit quelquefois qu'il craint d'avoir raison ,

Et n'ose prononcer un avis qui décide.

Illustres Compagnons de ce nouveau Nestor ,

Assemblés pour lui ceindre une double Couronne ;

Pour la rendre à ses yeux plus précieuse encor ,

Parez-la des Lauriers que votre main moissonne.

C'est ici le séjour de l'Immortalité ;

En vain mille ennemis attaquent votre gloire ,

Ces Auteurs ténébreux passeront l'onde noire ,

C'est vous qui tiendrez lieu de la Posterité ;

Si les Ecrits pervers , la noirceur , l'impudence ,

Ont fermé votre Temple aux hommes sans honneur ,

Les talens , le Génie , & la noble Candeur ,

Ont toujours parmi vous trouvé leur récompense.

Le soin de célébrer le plus grand des Mortels ,

N'est pas, quoique constant, le seul qui vous anime ;

* *L'Angleterre.*

I Quelque-

Quelquefois des Mortels d'un ordre moins sublime
 Ont vû brûler pour eux l'eneens sur vos Autels.
 Daignez donc soutenir le zele qui m'inspire ,
 Pour chanter Fontenelle , il faut plus d'une voix ;
 Ranimez les accens d'un vieux Chantre aux abois,
 Ou du moins un moment prêtez-moi votre Lyre.
 Assidu parmi vous , dix lustres de travaux
 Ont déjà signalé sa brillante carrière ,
 Mais ce ne fut pour vous qu'un instant de lumière,
 Condamnez Fontenelle à dix lustres nouveaux.
 Pour pénétrer le Ciel & ses routes profondes ,
 Destin , accorde-lui des jours sains & nombreux ;
 Il en fallut beaucoup pour parcourir les Mondes ,
 Il en faut encor plus pour contenter nos vœux.

M. de Moncrif lut ensuite un Discours sur
 l'imagination dans les Ouvrages d'Esprit , &
 la Séance finit par la Lecture que fit M. de
 Crebillon du second & du troisième Acte
 de sa Tragédie de *Catiline*.

L'Académie des Inscriptions & Belles-
 Lettres , & l'Académie des Sciences célé-
 brerent cette Fête le même jour dans l'E-
 glise des Prêtres de l'Oratoire , où le Pane-
 gyrique du Saint Roy fût prononcé avec
 succès par l'Abbé de Rozay. Il y eût aussi
 un fort beau Motet , chanté pendant la
 Messe.

LA BIBLOTHEQUE DU ROY,

*Sujet donné par l'Académie Française pour le
Prix de Poësie de 1741.*

MUses, pour célébrer ce Monument auguste
Qu'à nos chants aujourd'hui vous donnez pour Sujet,
S'il faut, suivant vos loix, que ma Lyre s'ajuste
A remplir en cent Vers un si vaste projet,
De ce superbe enclos, eh ! comment vous déduire
Et la naissance & l'ordre & les accroissemens ;
A peine mille Vers lui pourroient-ils suffire
Pour chanter la moitié de tous les ornemens.
Que d'objets differens offre à mes yeux ce Temple
Surpris de tous côtés j'admire, je contemple
Ce que la France ici rassemble de trésors ;
Enfans des doctes soins de votre illustre Corps,
Pour l'Empire des Lys quelle utile richesse !
Ce respectable amas de rares Manuscrits,
Ces Mânes éloquens de Rome & de la Grèce,
Ceux que la France même en son sein a nourris,
Jusqu'à la fin des tems signaleront sa gloire,
Célebre Monument, le comble des travaux
Du modele des Rois, du plus grand des Héros,
Dont les faits soient gravés au Temple de mémoire,
Mais quel éclat me frappe entre tous ces dépôts !
C'est le nom de Louis, c'est sa brillante Histoire,
Arrêtons ! c'est assez ! . . . qu'ai-je encor à priser ?
Ce trésor seul suffit pour s'immortaliser.

A ij *Prior:*

Prière pour le Roy.

Etre souverain que j'adore ,
 Dans tes mains est le sort des Peuples & des Rois ,
 Qu'ont-ils à desirer ? cependant je t'implore ,
 Prête ton oreille à ma voix.

Ce Roy , de qui ta Providence
 Préserva le berceau de ces coups redoublés
 Dont on vit s'ébranler le Trône de la France ,
 Qu'il vive ! nos vœux sont comblés.

Mais qu'à tes Loix toujours fidele ,
 Il soit de ton Eglise à jamais le soutien !
 Qu'il voye enfin mûrir * ses vertus & son zele
 Pour notre bonheur & le sien.

Par M. . . de l'Académie d'Angers.

* Pseaume 101. *Domine exaudi orationem meam.*
 †. *Ne revoces me in dimidio dierum meorum, &c.*

Le 29. du mois dernier , l'Archiconfrerie Royale des Chevaliers du S. Sepulchre de Jerusalem , des Voyageurs-Palmiers de la Terre-Sainte , & des Confreres & Sœurs du S. Sepulcre , érigée par le Roy S. Louis en 1254 , fit célébrer un Service solennel , en sa Chapelle dans l'Eglise des P. P. Cordeliers du Grand Convent , pour le repos de l'ame de feuë S. A. S. Madame la

la Duchesse , cette Princesse étant de la même Confrerie.

La Chapelle & les bas côtés de la Nef de l'Eglise étoient tendus de noir depuis la vou-
te , avec double bande de velours , chargée d'Ecussons aux Armes de la Princesse , & entre les deux bandes étoient encore de grands Ecussons aux mêmes Armoiries , avec des plaques garnies de bougies. Plusieurs Lustres aussi garnis de bougies suspendus de la vou-
te , avec cymétrie , faisoient encore une très-belle décoration.

Le Pavé de la Nef & de la Chapelle étoient tout couverts de drap noir ; on y avoit placé des Carreaux , des Pliants , des Fauteuils & des Chaises pour les Personnes de distinction. Tous les Confreres en noir , la Palme à la main , bordoient les deux côtés de la Nef , au milieu de laquelle on avoit élevé le Catafalque , ou la Représentation qui étoit sur trois Gradins , couverte du Poêle de velours de l'Archiconfrerie , & parée de 80. Chandeliers d'argent , garnis de bougies , avec des Ecussons aux Armes de la Princesse.

Sur la Représentation on avoit posé la Couronne & la Palme de la Princesse , couvertes d'un Crêpe. Le Bâtonnier de l'Archiconfrerie étoit au Pied du Mausolée , revêtu d'une Cotte-d'Armes de velours cramoisi ,

femée de flammes d'or; sur un côté étoit la Représentation de Notre-Seigneur dans le Tombeau; & sur l'autre, celle de la Chapelle du S. Sepulchre, telle qu'elle existe aujourd'hui dans la grande Eglise de Jerusalem, le tout en broderie d'or. Il tenoit en sa main le Bâton de l'Archiconfrerie couvert d'un crêpe. D'un autre côté étoit un autre Officier de la Confrerie, portant la Représentation de l'Oriflame ou Bannière, garnie de crêpe, & la pointe de la Lance renversée. Les quatre Visiteurs des Confreres malades portant chacun une Palme, étoient aux coins du Catafalque.

Le Portail de l'Eglise avoit été tendu comme l'intérieur de la Chapelle; quantité de personnes de la premiere distinction ont assisté à ce Service, avec un nombre infini de peuple.

Le 22. Septembre, le Roy fit faire un Service solennel pour le repos de l'ame de la Reine de Sardaigne dans l'Eglise Métropolitaine, qui étoit éclairée par un très-grand nombre de lumieres, & où on avoit élevé un magnifique Catafalque; l'Archevêque de Paris n'ayant pû officier, l'Abbé d'Harcourt, Doyen du Chapitre, célébra la Messe, & M. l'Abbé Seguy prononça l'Oraison funebre.

Le tems & la place nous manquent pour
donner

donner ici la description de ce superbe appareil : on entrera dans un plus grand détail le mois prochain.

La première division des Troupes , qui étoient assemblées à Givet , y passa la Meuse le 31. du mois dernier , sous les ordres du Maréchal de Maillebois.

Le 28. du même mois , la première division du Corps de Troupes campé à Sedan , se mit en marche , étant commandée par le Marquis d'Epinaï , Lieutenant Général , & elle passa la Meuse.

Les deux dernières divisions des Troupes du Roy , assemblées sur la Meuse , & qui doivent servir dans l'Armée commandée par le Maréchal de Maillebois , se sont mises en marche le 31. du mois dernier , & le 3. de ce mois. Celle qui étoit à Sedan , en est partie sous les ordres de M. de Louvigny , Lieutenant Général , & le Marquis de Montal , Lieutenant Général , étoit à la tête de la division partie le 3. de Givet.

Les Troupes du Roy qui ont passé le Rhin les 15 , 17 , 19 , & 21 du mois dernier , ont marché sur deux colonnes. Celles de la droite qui étoit au Fort-Louis a passé par Rastadt , & celle de la gauche , partie de Lauterbourg , a passé par Rhinzabern. Les différentes divisions de ces deux colonnes

I iiij sont

sont arrivées à Donawert depuis le 5. jusqu'au 13. de ce mois, & le 7. on a commencé à les faire embarquer sur le Danube pour descendre à Passau.

Les deux premières divisions de l'Armée du Roy, commandée par le Maréchal de Maillebois, qui étoient parties de Sedan le 28. Août, & de Givet le 31, se sont réunies le 5. de ce mois à Neuville, en Condros.

La division qui étoit à Sedan a passé par Bouillon, Fay-le-Veneur, Libramont, S. Hubert, Rochefort, Scoville, & le Petit-Modave, & la division partie de Givet a marché par Anseren, Celle, Hamois & le Grand-Modave. Ces Troupes sont allées ensemble de Neuville au Chenay, à Melin & au Camp de Borset, près d'Aix-la-Chapelle, d'où elles sont entrées le 12. dans le Pays de Juliers. Les deux dernières divisions de cette Armée, qui sont en marche depuis le 31. Août & le 3. de ce mois, suivent la même route.

M. Frezier nous prie d'avertir le Public, que c'est sans son aveu, qu'on a inséré dans la Gazette d'Holande du 3. Septembre 1741. l'annonce d'une nouvelle Edition d'un *Traité des Feux d'Artifices* de M. Frezier, in-12. Il doit en donner une in-8°. qui sera considérablement

blement changée & augmentée , laquelle doit paroître au commencement de l'année prochaine 1742.

FEU D'ARTIFICE:

LEs sieurs Guerin , pere & fils , Testard & Dondemant , Artificiers du Roy , ayant obtenu un Brévet du 19 May dernier , par lequel S. M. leur permet de faire tirer tous les ans un Feu d'artifice la veille de la Fête de S. Louis , aux clauses & conditions du Brévet , & sous les ordres du Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris , firent tirer ce même jour & pour la premiere fois un Feu d'artifice , dont la Charpente étoit placée sur la Riviere de Seine, entre le Pont Neuf & le Pont Royal, vis-à-vis le Balcon de la Reine.

Cet Edifice étoit élevé sur un Rocher , accompagné de plusieurs Animaux aquatiques ; l'Architecture en étoit singuliere & de pur caprice. Il représentoit une espece de berceau presque quarré. Sa hauteur depuis la surface de l'eau étoit de cent trois pieds , sur soixante pieds de largeur par ses deux côtés, dont l'un regardoit le Louvre , & l'autre le Quai des Quatre Nations. Les deux autres moindres côtés étoient de cinquante quatre pieds de largeur.

Plusieurs Palmiers , ornés de Guirlandes & de figures de Zéphirs , représentoient des Colonnes , ayant pour baze de grands Vases d'or , d'où ces Arbres sembloient sortir. Les quatre coins de la Corniche portoient chacun une Corbeille de fleurs. Sur le milieu s'élevoit une Campanelle d'un très-bon goût , embellie de consoles & autres ornemens , & terminée par un Groupe d'Amours , répandant des fleurs.

Le milieu de chacune des quatre faces étoit marqué

qué par une grande Niche, élevée sur un piédestal, dans laquelle paroissoit un Groupe de figures, représentant un Sujet tiré de la Fable. Au côté de chaque Niche on voyoit une Statue en pied. Entre les Palmiers on avoit suspendu plusieurs festons & differens Médaillons dans des cartouches bordés de fleurs. Ces Médaillons & ces Figures représentoient des Dieux & des Déeses, qui sembloient avoir pris plaisir à se rassembler pour prendre part à la Fête.

On voyoit à la face tournée du côté du Louvre, dans la Niche dont on a parlé, Flore, & Zéphire, avec des Amours.

A un des côtés de cette même face étoit élevée la Statue de Bacchus sur un piédestal, & de l'autre celle de Cérès. Au-dessus étoit un Médaillon de Minerve, & au-dessus de celle de Cérès, un autre Médaillon, représentant Apollon.

Entre les Palmiers les plus proches de la Niche du milieu de cette face, étoient placés deux grands Médaillons à pans. l'un de Jupiter, & l'autre de Junon. Au-dessus de ces deux grands Médaillons, on en voyoit deux plus petits, dans lesquels étoient peints des Génies, tenant les attributs de ces deux principales Divinités, & au-dessous, deux autres moindres Médaillons, renfermant les Lettres initiales de leurs noms.

La face tournée vers le Quai des Quatre Nations offroit à la vûe une Niche, où étoient peints Ver-
rumne, Pomone & l'Amour, tenant un Masque. Vers les deux extremités de la même face, on voyoit sur des piédestaux, la figure en pied d'une Danseuse & celle d'un Faune avec sa Flute. Au-dessus de la Danseuse étoit un Médaillon ovale, représentant Bacchus, & au-dessus du Fluteur, un autre Médaillon représentant Ariane.

Vers la Niche, & plus en dedans, étoient deux autres

autres Médaillons à pans ; dans l'un Vénus étoit représentée , & le Dieu Mars dans l'autre. Il y avoit aussi quatre petits Médaillons comme dans l'autre face , où étoient peints des Génies , chargés des attributs de ces Divinités & des Lettres initiales de leurs noms.

La face du côté du Pont-Neuf , faisoit voir une Niche dans son milieu, dans laquelle étoient représentés Syrinx & le Fleuve Ladon. A l'un des côtés de la même face étoient sur un piédestal, une Bacchante , tenant un tambour de Basque , & du côté opposé un Satyre.

Au dessus de la Figure de la Bacchante , étoit un Médaillon, représentant Hebé & au dessus du Fluteur , un autre Médaillon portoit le Bûte d'un Satyre.

La face opposée au Pont Royal offroit à la vûe dans la Niche qui en occupoit le milieu Céphale présentant un Javelot à Procris Aux deux côtés de cette Niche étoient des piédestaux , dont l'un portoit la figure de Meleagre , & l'autre celle d'Atalante ; au-dessus de Meleagre , pendoit un Médaillon avec l'image de Diane , & au-dessus d'Atalante un autre Médaillon ouvroit le portrait d'Endimion.

On n'entrera ici dans aucun détail sur l'exécution de ce Feu d'artifice ; il suffira de dire qu'elle a été très-heureuse , que le Spectacle en a été fort brillant & fort vif.

Une autre genre de Spectacle, sçavoir, une espee de Course de Bague avoit amulé pendant un long-tems (avant le Feu d'artifice) un nombre prodigieux de Spectateurs , placés sur les Ponts , sur les Quais & sur les Berges de la Riviere.

On se dispensera aussi de décrire la disposition des Lieux qu'on vient de nommer , parce que cette disposition étoit la même dont on a vu la Descrip-

I vj non

tion dans le Mercure de Septembre 1739. à l'occasion du superbe Feu d'artifice élevé sur l'Esplanade ou Plateforme du Pont Neuf, où est la Statue Equestre du Roy Henri le Grand, à l'occasion du Mariage de Madame de France avec l'Infant Don Philipe.



MORTS, NAISSANCES.

ON apprend de Bergerac du mois dernier, que les nommés Jean Malo, Tailleur, & Elie Dantou, Batelier, y étoient morts sur la Paroisse de la Magdeleine, le premier âgé de 107. ans, & le second de 105.

Le 3. Mai, Sebastien *Ruan du Tronchet*, mourut au Château de la Ribochere, près de Vendôme, dans la 86. année de son âge, étant né dans le mois de Juillet 1655. Destiné à la profession des armes, il entra à dix ans dans les Gendarmes. Il servit ensuite successivement dans les Régimens de Conti & Saintonge, où il s'acquit la réputation d'un Officier également sage & intrépide. Il se distingua dans toutes les Guerres depuis 1672. Il étoit Capitaine de Grenadiers dans Saintonge, lorsque Louis XIV. pour récompenser ses services, lui accorda la Majorité de Charlemont; de là il passa à celle de Givet. Quoique couvert de cicatrices, il étoit sain & robuste. Une conduite sage & réglée l'avoit fait parvenir à une extrême vieillesse, sans en ressentir presque aucune incommodité. Il avoit été fait Chevalier de S. Louis dès les premiers tems de la création de cet Ordre. Une surdité qui lui étoit survenue depuis quelques années; lui rendant les fonctions de son emploi trop pénibles, il songea à sa retraite. En ayant obtenu une fort honorable, il s'étoit

s'étoit retiré dans le Lieu de sa naissance pour y passer le reste de sa vie dans le repos & dans l'exercice des vertus chrétiennes , lorsqu'il fut attaqué d'une fièvre continuë qui l'emporta au bout de quelques jours. Il étoit frere de feu Charles Ruau du Tronchet, Chevalier de l'Ordre de S Michel , ancien Fermier & Receveur Général des Finances , mort le 20. Juillet 1729.

Le 13. Juillet , *Magdeleine-Therese Musnier de Mauroy de Bissay* , veuve de Jean-François-le Pileur, Sr d'Apligny , dont on a rapporté la mort dans le Mercure du mois de Juin dernier , vol. 1. p. 1256. mourut âgée de 52. ans.

Le 27. Michel *Saulnier* , Seigneur de Condé en Brie , proche Meaux , Président en la Cour des Aides de Paris , mourut dans la 59. année de son âge, étant né le 30. Septembre 1682. Il avoit été reçu d'abord à un Office de Conseiller en la même Cour des Aides le 28. Février 1707. & ensuite à celui de Président le 22. Février 1713. Il étoit fils aîné de feu Michel Saulnier , Seigneur de la Baronnie de Cournon, en Auvergne , & de Condé, en Brie, aussi Président en la même Cour des Aides , mort le 20. Janvier 1713. & de Marie-Magdeleine Porcher , morte le quatre Novembre 1706. Il avoit été marié le 11. Avril 1720. avec Denise-Françoise Heudelot, fille de feu Sebastien Heudelot , Sr de Chazé, Garde des Rôles des Offices de France , & de Françoise Morel , dont la mort a été annoncée dans le Mercure de Février dernier , p. 413. Il n'en laisse point d'enfans.

Le 28. *Henri de Beaudan , Marquis de Parabere*, Brigadier des Armées du Roy , de la promotion du 20. Février 1734. mourut à Paris dans la 59. année de son âge. Il avoit d'abord servi dans la Marine , ayant été fait Enseigne de Vaisseau le 3. Décembre 1708.

1702. Depuis il passa dans le Service de Terre ; & étant Capitaine dans le Régiment de Cavalerie du feu Comte de Parabere, son frere aîné il se trouva le 25. Avril 1707 à la Bataille d'Almanza, en Espagne, où, à la première charge il eut son cheval tué sous lui, & fut fait prisonnier, mais il fut ensuite repris. Il fut fait au mois de Novembre 1720. Maître de Camp, & Chef d'une Brigade du Régiment Royal des Carabiniers, à la tête desquels il fut blessé le 19 Septembre 1714 à la Bataille de Guastalla en Italie. Il avoit quitté le Service en 1735. Il étoit fils puîné d'Alexandre de Baudean, Comte de Pardeilhan & de Parabere. Lieutenant Général des Armées du Roy, & du Bas Poitou mort le 28. Juillet 1702. âgé de 83 ans, & de D. Jeanne-Thérèse de Migaud. Le Comte de Parabere qui vient de mourir, avoit été marié le 8. Février 1720. avec Marie-Andrée Fargès, laquelle mourut en couches de deux enfans le 7. Décembre de la même année 1720 à l'âge de 23. ans Il n'en laissa point d'enfans

Le premier Août. André-Joseph d'Aubusson, Seigneur de Castelnouvel, Marquis de Saint Paul, appelé le Comte d'Aubusson, Lieutenant Général des Armées du Roy, mourut en son Château de Jauré, en Perigord, âgé de 70 ans. Il avoit été élevé Page du Roy dans la grande Ecurie, où il fut reçu le premier Janvier 1693. Il fut depuis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Duc de la Feuillade dont il fut fait Maître de Camp par sa démission en 1702. Il fut fait Brigadier le 29. Janvier 1709. Maréchal de Camp le premier Février 1719. & enfin Lieutenant Général le 29. Février 1734. Il étoit fils aîné de Godetroy d'Aubusson, Seigneur, Marquis de Castelnouvel, S. Paul, Jauré, & de D. Anne de Chauveron. Il avoit été marié le 4. Juin 1708. avec Jeanne-Baptiste-Elisabeth-Charlotte

lotte de Vernou de Bonneuil de Melzeard , fille & heritiere de Jean-Baptiste Gaston de Vernou de Bonneuil , Marquis de Melzeard , Seigneur de Mizay , Ponthieu . Marconnay , & d'Elisabeth de Ste Maur de Jouzac. Il laisse de ce mariage Louis-Charles apellé le Marquis d'Aubusson , Capitaine dans le Régiment Royal Piémont , Cavalerie ; un second fils apellé le Chevalier d'Aubusson , Mousquetaire de la seconde Compagnie , & une fille mariée avec Louis-Charles de Crussol , Marquis de Montauzier.

Le Août , Daniel Joseph *de Cosnac* , du Diocèse de Limoges , Evêque & Comte de Die , Abbé Commanditaire des Abbayes d'Orbestier , S. Jean , & de S. Benoît sur Loire , Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , de la Maison Royale de Navarre du 14. Septembre 1726. mourut à Vienne, en Dauphiné chés le Cardinal d'Autvergne, Archevêque de cette Ville, âgé d'environ 45. ans. Il avoit été d'abord Prevôt de l'Eglise Métropolitaine d'Aix , Vicaire General de ce Diocèse , & Prieur du Plan de Bex , Diocèse de Die. Il fut Député en cette dernière qualité de la Province de Vienne à l'Assemblée Générale du Clergé de 1725. Il le fut de la Province d'Aix à l'Assemblée de 1726. Il suivit à Paris Charles Gaspard Guillaume de Vincimille du Luc , transféré de l'Archevêché d'Aix à celui de Paris. Ce Prélat le fit au mois de Septembre 1729. l'un des Grands Vicaires de son nouveau Diocèse , & le 9. Décembre de la même année, il fut reçu Doyen de l'Eglise Royale , Collegiale & Paroissiale de S. Germain l'Auxerrois , dont il fut aussi reçu Chanoine au mois de Novembre 1730. Il fut Deputé de la Province de Paris à l'Assemblée Générale du Clergé de 1730. & il fut pourvu au mois de Juin 1732. de la Charge de Maître de l'Oratoire du Roy ,

Roy, dont il s'étoit démis en 1739. Il fut nommé le 23. Mai 1734. à l'Evêché de Die, sur la résignation de Gabriel de Cofnac, son cousin du trois au quatrième degré, qui s'étoit démis déjà en sa faveur dès 1719. de l'Abbaye d'Orbestier, S. Jean, O. S. B. D. de Luçon. Le Roy en le nommant à l'Evêché de Die, lui donna l'Abbaye de S. Benoît sur Loire, aussi O. S. B. D. d'Orleans. L'Evêché de Die ayant été préconisé & proposé pour lui à Rome les 9. Juillet & 27. Septembre de la même année 1734. il fut sacré le 24. Octobre suivant dans la Chapelle du Seminaire de S. Sulpice à Paris, par l'Archevêque de Vienne, son Métropolitain, assisté des Evêques d'Arras & d'Orleans, & le 31. du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du Roy dans la Chapelle du Château de Versailles. On a donné la description de son Entrée à Die dans le *Mercure* de Mars 1735. p. 604. Il fut Député de la Province de Vienne à l'Assemblée Générale du Clergé de 1740 Il étoit fils puîné de Jean de Cofnac, Seigneur d'Espeyreve, Chef d'une Branche cadette de la Maison de Cofnac, d'une très-ancienne Noblesse de la Province de Limosin, & de Marie-Gabrielle Thérèse Faucon, fille de Gabriel Faucon, Seigneur de la Jugie & de Laye, Lieutenant Criminel à Brives.

Le 3. D. Genevieve *Bruere de la Mothe*, veuve depuis le 8. Fevrier 1735. de Louis François Ladvoeat, Conseiller du Roy en ses Contens, Maître Ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, & Doyen de cette Chambre, avec lequel elle avoit été mariée le 12. Juillet 1695. mourut à Paris âgée d'environ 66. ans. laissant deux fils qui sont Louis-François Ladvoeat, Maître Ordinaire en la même Chambre des Comptes, reçu à cette Charge le 8. Août 1724. & marié le 18. Septembre 1735. avec
la

la fille unique de . . . Paupardin de Fremecourt, Secrétaire du Roy ; & Louis-Alphonse Ladvoat, aussi Maître Ordinaire en la même Chambre des Comptes, reçu à cette Charge au lieu de feu son pere, le 14. Mars 1735.

Le 5. D. François-Catherine du Four, veuve depuis le quinziesme jour de Juillet 1700. de Pierre de Palluau, Seigneur de Rosieres, Avaus, Rigny, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roy, avec lequel elle avoit été mariée le 26 Fevrier 1686. mourut à Paris âgée d'environ 80. ans. Elle avoit eu pour enfans Marie-Catherine de Palluau, veuve de Guy de Fenoil, mort Maître des Requêtes Honoraire de l'Hôtel du Roy, & Premier Président du Parlement de Pau, le septiesme Avril 1724. Pierre de Palluau, Seigneur de Rosieres, &c. ci-devant Conseiller au Parlement de Paris, & qui a épousé Marie Anne Rouillé de Beauvoir ; & Denis de Palluau du Fay, mort en 1738. laissant des enfans de la D. Rousseau de Chamois, son épouse. La D. de Palluau qui vient de mourir, étoit fille d'Alexis du Four, Conseiller du Roy, Contrôleur du Greffe de la Chambre des Comptes de Paris, & de Catherine Hublet.

Le 7. Pierre-Louis d'Ailly, Comte d'Annery, en Picardie, Marquis de Senecey, en Bourgogne, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, mourut dans son Château de Senecey. Il avoit épousé Marie-Louise-Magdeleine de Beauveau, fille de feu Gabriel-Henri de Beauveau, Marquis de Mongauger, Comte de Crislé ci devant Capitaine des Gardes du Corps de Philippe Fils de France Duc d'Orleans, & de Marie-Magdeleine de Brancas. Il en laisse un fils unique nommé Louis-Joseph d'Ailly, né le 29. Octobre 1735.

Le 8. Louis-Michel Berthelot, Seigneur de Montchêne,

Chêne, Conseiller d'Honneur au Parlement de Paris, mourut dans la 49. année de son âge. étant né le 8. Mars 1693. Il étoit fils de feu Jean-Etienne Berthelot de Pleneuf, ci-devant Directeur Général de l'Artillerie de France, mort le 7. Janvier 1727. âgé de 63 ans, & de feuë Marie-Henriette-Françoise Galland sa première femme, morte le 22. Septembre 1693. Il avoit été d'abord Avocat du Roy au Châtelet; il fut ensuite reçu Conseiller au Parlement de Paris le 19. Juin 1715. & il fut fait en 1724. Intendant du Commerce, & au mois de Janvier 1725. Intendant des Finances. Il se démit de cette Charge au mois de Juin 1726. & il obtint en 1730. une Place de Conseiller d'Honneur. On a rapporté la mort de Marie-Michelle-Françoise Begon, sa femme dans le Mercure de Septembre 1739. p. 2088. Il laisse d'elle Françoise-Henriette Berthelot fille unique, née le 15. Janvier 1721. & mariée le 11. Février 1738. avec Claude-Louis du Noyer, Seigneur des Touches, Conseiller au Parlement de Paris, du 16. Juillet 1732.

Le . . . D. Marie-Françoise *de Breilly*, veuve depuis le mois de Janvier 1729. de Pierre Soubryran, Ecuyer, Conseiller du Roy, Garde des Registres du Controlle Général des Finances, mourut à Paris dans un âge avancé, laissant pour unique héritier Pierre-Jean-François de la Porte, son petit-fils, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roy, & Intendant de la Généralité de Moulins dont la mere Catherine Soubeyran mourut en couches de lui le 20. Juin 1710.

Le 24. Gabriel-Vincent Thevenard, fameux Acteur de l'Académie Royale de Musique, mourut à Paris âgé de 72. ans. Il étoit inimitable dans le noble & le beau Chant; il avoit fait depuis 1697. les plaisirs du Public, qui a toujours honoré ses
talens

talens de beaucoup d'aplaudissemens , & il y a lieu de croire qu'il n'en perdra pas sitôt le souvenir. Il avoit quitte le Théâtre en 1730.

Le 26. D. Elisabeth-Charlotte-Candide de Brancas , épouse de Louis de Brancas , des Comtes de Forcalquier , Marquis de Cerette , Baron de Castellet , Seigneur de Robion , Vitrol , Montjustin , &c. Grand d'Espagne de la premiere Classe , Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy & de la Toison d'Or , Lieutenant Général au Gouvernement de Provence , Gouverneur des Ville & Château de Nantes au Comté Nantois , Commandant pour S. M. en Bretagne , &c. avec lequel elle avoit été mariée le 31 Janvier 1696. mourut à Paris dans la 62. année de son âge , étant née posthume le.... Decembre 1679. Elle étoit fille de Louis-François de Brancas , Duc de Villars , Pair de France , mort le 4 Octobre 1679. & de D. Louise Catherine de Fautereau de Meinieres sa troisième femme , morte le 11 Février 1701. Elle laisse , entr'autres enfans , Louis Bufile de Brancas , Comte de Forcalquier , Lieutenant Général au Gouvernement de Provence , en survivance ; Louis-Paul de Brancas , Chevalier de Malthe , Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie depuis le mois d'Octobre 1739. & Marie-Thérèse de Brancas , mariée le 13. Fevrier 1736. avec Jean-Anne-Vincent Laran de Kercadis , Comte de Rochefort , Cornette des Cheval - Légers d'Anjou.

Le même jour , Pierre de Gassion, Marquis d'Alaye , Mestre de Camp , Lieutenant dans le Régiment de Bretagne , Cavalerie , depuis le 15. Avril 1738. & auparavant Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment de Peyre , aussi de Cavalerie ; mourut à Paris âgé de 25 ans , 11. mois , étant né le 26. Septembre 1715. Il n'a point été marié. Il étoit

étoit fils unique de Jean Gassion , Marquis de Gassion , Comte de Montboyer , Baron d'Audaux & d'Arbus , Lieutenant Général des Armées du Roy , Gouverneur de Dax , & Commandant pour S. M. en Bearn , & de feuë D. Marie-Jeanne Fleuriau d'Armenonville , dont la mort est rapportée dans le Mercure d'Octobre 1735. p. 2327.

Le 13. Septembre , François Prevost , de l'Académie Royale de Musique , dont personne n'a ignoré les grands talens qu'elle avoit pour la Danse légère & gracieuse depuis près de 40. ans , mourut à Paris âgée d'environ 60. ans. Elle avoit quitté le Théâtre en 1730. & avoit toujours vécu depuis ce tems-là dans de grands sentimens de piété & de Religion.

On a annoncé dans le Mercure de Juin dernier , vol. 2. p. 1470. la mort de François Chevalier , Seigneur de Vaudetar , &c. arrivée le 27. Mai précédent , à l'âge de 87. ans , 5 mois , 10. jours. On a été informé depuis par un Mémoire , qu'il avoit été marié en 1716. avec Marie-Agnès Vollant , fille de feu Paul Vollant , Seigneur de Bervillier & de Lesglentier , & de feuë Magdeleine François de Laifere , & qu'il en a laissé un fils nommé Jacques-François Chevalier.

Le 4. Août , Madame la Comtesse de Lautrec accoucha d'un fils qui fut baptisé le lendemain , auquel on a donné le nom de Comte de Gelas. Il fut tenu sur les Fonts par le Duc de Rohan son oncle maternel , & par la Marquise d'Ambres , sa tante paternelle ,

On écrit de Geneve , qu'à l'occasion de cette Naissance, la Ville avoit fait de grandes réjouissances le 22. du même mois ; que les plus notables Bourgeois au nombre de plus de quatre cent , ainsi que

que le peuple, avoient pris part à cette Fête, laquelle par l'amour & la grande considération qu'on a pour le Comte de Lautrec, pere du nouveau-né, qui a tant contribué à la pacification des derniers troubles, s'étoit célébrée tant sur le Lac, que dans l'intérieur de la Ville & sur les Bastions, avec les témoignages de joye & de respect les plus éclatans. On ajoute, comme une circonstance heureuse & peu ordinaire, que dans une si grande agitation, qui a duré depuis le matin jusque fort avant dans la nuit, avec beaucoup de poudre à canon, il n'est pas arrivé le moindre fâcheux accident.

Le 13 fut baptisé à S. Nicolas des Champs, Bernard Leon, né le même jour, second fils de Jacques Bernard Durey de Noinville, Seigneur de Presse, Bierry, Magny, Estrées, Saintry, le Tremblay, &c. Maître des Requêtes Honoraire, & Président Honoraire au Grand Conseil, & de D. Marie-Françoise-Pauline de Simiane, son épouse. Le parrain a été François-Claude Leon de Simiane de la Cepede, Marquis de Simiane, lès-Aix, & Marseille; & la maraine, D. Marie-Claire d'Estaing, épouse de Joseph Durey de Sauroy, Seigneur de Martigny-le-Comte, Dainville, &c. Trésorier Général de l'Extraordinaire des Guerres, de l'Ordre Militaire de S. Louis.

MEMOIRE communiqué par M. le Marquis du Châtelet, au sujet d'un Article inseré dans le premier volume du Mercure de Juin 1741.

Dans le Mercure de Juin, p. 1242. du premier vol. en parlant de la mort de M. Alexandre Gaston, Comte du Châtelet, il paroît qu'on a été

ma

mal informé. On a dit qu'il étoit fils de Jean du Châtelet, Conseiller au Grand Conseil; cela est vrai; mais comme on n'est pas remonté plus haut, on pourroit croire qu'il ne tireroit l'ancienneté de sa Noblesse que de son Pere Jean du Châtelet, Conseiller, ce qui n'est pas, selon la Généalogie, rapportée dans le *Mercure Galant* du mois de Juin 1695. à l'occasion du mariage du Comte de Choiseul avec une Dile du Châtelet. Il paroît par cette Généalogie que cette Maison est originaire du Pays d'Artois, portant pour Armes de *Gueules à la face d'Argent, accompagnée de trois Châteaux d'Or, deux en chef & un en pointe*. On trouve d'ailleurs cette origine de la Maison du Châtelet du Pays d'Artois, prouvée par titres; & qu'elle est connue dès l'an 1030, Deux descendans de Robert du Châtelet accompagnerent Godefroy de Bouillon à la Terre Sainte, & se trouverent au Siège de Jérusalem, où ils moururent, & furent inhumés dans l'Eglise du S. Sepulchre, où l'on voit encore leurs noms & leurs Armes qui sont sur leurs Tombeaux.

M le Marquis du Châtelet finit en ces termes, dans l'original de ce Mémoire : *Et a signé & affirmé le contenu au présens Mémoire véritable. A Paris le 19. Juillet 1741. Signé, ALEXIS-JEAN, MARQUIS DU CHASTELET, Seigneur Châtelain de la Châtellenie de la Ferté, S. Riquier, Cromons, Genville, Seigneur Haut Justicier dans les Provinces d'Artois & Picardie, Grand Voyer entre les Rivières de Somme & d'Authie, Seigneur de Bazarne & Courtenay, en Bourgogne, Gouverneur de Bray sur Somme.*

T A B L E.

P IÈRES FUGITIVES. Vers contre la Satyre ,	1914
Lettre sur quelques Sujets de Litterature ,	1916
Idille , les Poissons ,	1935
Observations sur la Dissertation du P. Texte ,	1938
Eloge de l'Ordre des Chartreux ,	1946
Ode , Les Livres Saints ,	1950
Ex trait de Lettre à l'Auteur du Voyage de Non- mandie ,	1953
Ode tirée du Pseaume 148. <i>Laudate , &c.</i>	1959
Lettre de M. . . . au sujet d'un Ouvrage sur le Caffé ,	1965
Ode , le Triomphe de la Vérité ,	1982
Lettre au sujet d'un Discours prononcé à Lyon ,	1986
Ode sur la profanation des Eglises ,	1998
Question importante, jugée au Parl. de Paris ,	2002
Vers sur la Mort d'une belle Chienne ,	2008
Lettre au sujet d'une Médaille d'une sçavante Dame d'Italie ,	2010
Sonnet en Bouts-Rimés ,	2026
Enigme , Logogryphes , &c.	2027
NOUVELLES LITTÉRAIRES DES BEAUX-ARTS , &c. Mémoires pour servir à l'Histoire des Hom- mes illustres dans la Répub. des Lettres ,	2030
Leçons gratuites de Mathématique & Physique ,	2044
Estampes nouvelles ,	2047
Exposition des Tableaux au Louvre ,	2049
Cartes , Plans , &c.	2051
Lettre au sujet d'une personne qui a vécu un siècle & demi ,	2053
Avis au sujet de M. du Marfais ,	2055
Avis de M. Fauchard , pour les Dents ,	2056
Lit d'une nouvelle structure ,	2057
Avis de M. de Launay , pour les Descendentes , &c.	2058
Chanson	

Chanson notée ;	2059
Spectacles. Tragédie & Ballet du Collège de Louis le Grand ,	<i>ibid.</i>
Reprise d'Alcione , & Madrigal à la Dlle le Maure ,	2072
Théâtre François , Actrice nouvelle ,	2073
Théâtre Italien ,	2074
Nouvelles Etrangères , Russie , & Suede ,	2077
Allèmgagne , Silésie , Espagne & Isle de Corse ,	2080
Grande-Bretagne , Hollande & Pays-Bas ,	2087
Morts des Pays Etrangers ,	2088
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	2091
Bénéfices donnés ,	2093
Assemblée de l'Académie Françoisè , Discours de M. de Fontenelle , & Réponse en Vers ,	2097
Bibliothèque du Roy , Sujet donné par l'Académie Françoisè ,	2105
Service fait aux Cordeliers pour feuè Mad. la Duchesse ,	2106
Service fait à N.D. pour la Reine de Sardaigne ,	2108
Divisions des troupes assemblées sur la Meuse ,	2109
Avis de M. Fresier , Traité des Feux d'artifice ,	2110
Feu d'artifice tiré sur la Rivière ,	2111
Morts , Naissances , &c.	2114
Mem. communiqué par le Marq. du Châtelet ,	2123

Errata d'Août.

P Age 1861. ligne 18. un . . . génie , lisez , un génie.

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 1976. ligne 11. enfoncé , lisez , foncé.

P. 2049. l. 30. Ces Sujets sont intitulés , &c. dépendent de l'Article des Estampes des Singes , qui est au-dessus.

La Médaille gravée doit regarder la page 2010
La Chanson notée , la page 2059

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

OCTOBRE. 1741.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER;
rue S. Jacques.

Ghes } La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLI.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au *Mercur*, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le *Mercur*, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
OCTOBRE. 1741.

PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

O D E
SUR LE REGNE DE LOUIS XV.
*Qui a remporté à l'Académie des Jeux Floraux
de Toulouse le premier des Prix réservés.*



Tériles Spectateurs d'un glorieux Em-
pire ,
Que tardons-nous encore à tirer de
la Lyre

De sublimes accords ?

Des jours plus radieux éclairaient-ils la France ,
A ij Quand

Quand Malherbe & Racan célébroient sa puissance
 Dans leurs plus doux transports ?



Louis s'offre couvert d'une Gloire immortelle,
 Ils renaissent ces tems ; où Saturne & Cible
 Gouvernoient l'Univers.

La Candeur & la Foi , de Roses couronnées ;
 Sur le Trône des Lys reglent les destinées
 De vingt Peuples divers.



Non , non, l'Art de regner n'est pas l'Art Politique,
 Né sur les bords de l'Arne , (a) Arbitre despotique
 Des immuables Loix ;
 Rentrez dans les Enfers , ténébreuses Maximes ;
 Filles de l'Interêt & Mères des grands Crimes ;
 Louis instruit les Rois.



L'Ambition se plaint : il se borne lui-même,
 Et ne sépare pas les Droits du Diadème
 Des droits de l'Equité.

La Justice est des Rois le premier Apanage ;
 C'est par elle qu'ils sont la plus auguste Image
 De la Divinité.



(a) Fleuve qui passe à Florence , Patrie de Machiavel , &c.

Prince

Prince, quels jours fameux te réservoient les Parques !
Cent fois l'Europe a vû , pour unir ses Monarques ,

Ta main former des nœuds.

Ainsi de Jupiter la sagesse profonde
Des Astres destinés à présider au Monde
Maintient l'accord heureux.



Par tes ordres la Paix , de l'Amitié suivie ,
A banni les soupçons , a désarmé l'Envie

De tes plus fiers Rivaux.

Tes vœux sont satisfaits ; les Maîtres de la Terre ,
Souvent épouvantés au bruit de ton Tonnerre ,
Te doivent leur repos.



Dieux ! sauvez les sujets des querelles des Princes ;
C'est du sang des Humains , c'est des pleurs des
Provinces

Que naissent les Lauriers.

Mon Roy leur préfère l'Olive bienfaisante ;
Sa clémence enchaîna l'ardeur impatiente
De ses fougueux Guerriers.



Louis , aux bords du Rhin la sanglante victoire
Marche sous tes Drapeaux , se dévouë à ta gloire :
Tu retiens sa fureur.

Eh ! que sont trop souvent des conquêtes altières ?

A iij Des

Des fleaux glorieux , des guerres meurtrières
Pour un Peuple vainqueur.



On t'aime : c'est le prix d'un ame magnanime ;
Du Midi jusqu'au Nord , un Encens légitime
Brûle sur tes Autels.

L'Etranger applaudit aux Destins de la France ;
Et partage avec nous l'amour qui récompense
Tes desseins paternels.



J'ai vu Mars , je l'ai vu , l'œil en feu , l'air terrible ,
Quereller les succès de ton Regne paisible :

Quels Exploits inouïs !

La France acquiert sans moi (a) des Provinces can-
tières ,

Et la main de la Paix recule les barrières

De l'Empire des Lys.



Eh quoi ! ne suis-je plus le Pere des Conquêtes ?
Recueille-t'on au sein des pacifiques Fêtes

Le prix des seuls Combats ?

Poursui , Prince , poursui : c'est ainsi que Solime
Vit d'un Roy Fortuné la sagesse sublime

Conquérir des Etats.

(a) *L'union de la Lorraine & du Duché de Bar à
la Couronne.*

A tes

A tes brillans destins, France, il n'est plus d'obstacle :

Porte au loin tes regards, & jouis du Spectacle

Que t'offre ta Grandeur.

Que de succès divers ! que de riches Trophées !

Ne te manqueroit-il que de nouveaux Orphées

Pour chanter ta splendeur ?



Tel qu'un Cedre au Printems, sous l'œil de la Nature,

Repare sa vigueur & reprend sa parure,

Azile des Oiseaux,

Il s'admire, orgueilleux des beautés qu'il étale,

Une Sève féconde erre dans le Dédale

De ses aliers Rameaux.



Tel l'Empire François, au faite de la gloire,

Reouvre de ces tems consacrés par l'Histoire

L'Eclat majestueux :

L'or, le sang des Etats, circule dans ses veines ;

Et des Peuples (a) nouveaux, sur les Plages lointaines,

Sont ses Sujets heureux.



Des Mers où naît le jour, des Mers que l'Ourse glace,

(a) Nos Colonies augmentées & plus florissantes qu'auparavant sous ce Règne.

A iiii L'indus-

L'industriel Commerce appelle notre audace

Nous ouvre les trésors.

Neptune s'aplaudit de revoir sur ses Ondes

Nos Vaisseaux enrichis des Triburs des deux Mondes

Que reçoivent nos Ports.



Les Tritons rassemblés, les jeunes Néréides,
Accompagnent des yeux sur les Plaines humides

Nos Pavillons flottans.

Mais quel effroi soudain ! . . . Thétis fuit dans ses
Grottes ;

Bellonne sur nos Ports, arme, guide nos Flotes

Qui maîtrisent les Vents.



Divinités des Flots, bannissez vos allarmes :

Louis ne sème au loin la terreur de ses Armes

Qu'en faveur de la Paix.

Le Danube (a) qui vit Mars tonner sur son Onde,

Tranquillement panché sur son Urne féconde,

Jouit de nos bienfaits.



Le Regne des Grands Rois est celui des Sciences :

Je les vois s'ennoblir par les travaux immenses

De modernes Jafons. (b)

(a) *La Paix conclue entre la Porte & l'Empire par
la Médiation de la France.*

(b) *Les Académiciens envoyés pour mesurer la Ter-
re & fixer sa figure.*

On

On ne fait plus redire aux Echos de la Seine
 Que les Arts éclipsés ne répandent qu'à peine
 De trop foibles rayons.



Ciel ! quels objets !.. la Mort leve sa faux sanglante,
 L'Aigle, d'un cri lugubre, a frappé d'épouvante
 Tous les Hôtes des Aïrs.

La Germanie en deuil, la prompte Renommée,
 Ne semblent annoncer à l'Europe alarmée
 Que funestes revers.



Rassurons-nous : des Cieux Minerve est descendue,
 Près du Trône François elle s'offre à ma vûe
 Sous les traits de FLEURY.

Daigne long-tems encor, secourable Déesse,
 Par des conseils heureux seconder la sagesse
 D'un Monarque chéri.

Cette Ode est du R. Pere Théodore Lombard, de la Compagnie de Jésus, Associé de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle, ancien Professeur de Rhétorique, & actuellement chargé de continuer le grand Dictionnaire François & Latin du feu Pere Vaniere.



*EXTRAIT d'une Lettre de M. Clerot ,
Avocat au Parlement de Roëen , au sujet
de la Description de la haute Normandie ,
&c.*

JE vois une espece de guerre déclarée entre M. l'Abbé D. F. & l'Auteur de la Description Géographique & Historique de la haute Normandie. Le Mercure de France me paroît être le champ où ce dernier a résolu de combattre : ne me seroit-il point permis de lui servir de second ? je ne crois pas que M. l'Abbé D. F. craigne les Troupes auxiliaires , voici donc par où je crois devoir commencer.

Il y a quelque tems , que l'Auteur de la Description , &c. jugea à propos de donner dans les Mémoires de Trevoux , à quelques Endroits de ma Dissertation sur le Pays de Caux , une tournure de sa façon ; je ne voulus pas prendre la peine de relever cette maniere d'écrire , parce que les Gens éclairés sçavent sur cela me rendre justice , & le sentiment des autres , m'intéresse peu : j'ai vû même depuis dans un Mercure , cet Auteur s'applaudir de la singularité de son procédé , & j'ai encore gardé le silence.

M. D. F. n'auroit peut-être pas mal fait de
passer

passer comme moi, sous silence, les fautes de cet Auteur dans la Description de la haute Normandie. Apréhendoit-il que ces fautes n'échappassent à nos Sçavans? Non, en vérité, les moins versés dans notre Histoire ne s'y sont point mépris, & le murmure de nos Libraires m'en est garant.

Il est vrai que ne pouvant pas s'imaginer que les Pheniciens & les Grecs ayent poussé leurs navigations jusque sur nos côtes, il a négligé de consulter les Anciens, qui parlent de ces navigations; mais qu'on lise son Article de Rouën, on verra qu'il a eu soin de copier le sçavant *Dusouillet*, & qu'il en a même adopté les imaginations, tant il a craint de s'éloigner du sentiment des Grands Hommes. Nous lui sommes cependant redevables à l'Article de Dieppe, de nous avoir donné la copie de certains Mémoires, qui, quoiqu'ils soient entre les mains de tout le monde, n'avoient point encore été imprimés, & il a eu l'attention, dans l'Article de Pontoise, de rapporter ce que lui en ont appris les titres pour & contre le Vicariat de cette Ville. Nous lui avons aussi l'obligation d'avoir resserré le Pays de Caux dans ses véritables bornes: Heureux s'il avoit pu restreindre de même la Coutume de ce Pays, aux limites qu'il a trouvé bon de lui donner! Au reste, s'il a omis la Comté d'Evreux

A vj dans

dans la Description de la haute Normandie ; c'est une preuve qu'il a regardé cette Comté comme appartenante à la basse Normandie. Effectivement cette omission ne peut avoir d'autre principe ; car il lui auroit été aussi facile de copier M. le Brasseur, qu'il lui a été facile de copier *Masseville*, *Ourset*, *Du Souillet*, & autres semblables Ecrivains.

Quelques reconnoissans que nous soyons des soins de l'Auteur, nous ne pouvons lui passer de n'avoir pas fait attention que le *Asdans* de Dudon de S. Quentin ne conviendra jamais à *Arques*, mais à un Lieu situé sur le bord de la Seine, peu éloigné de la rivière d'Eure. Peut il ignorer que près le Pont de l'Arche, à l'embouchure de cette dernière Rivière, est le village des *Dams*, où est une Eglise succursale du Pont de l'Arche même ; succursale, qu'une tradition du Pays dit avoir été autrefois la principale Paroisse : ce qui paroît d'autant mieux fondé, qu'elle est dédiée à S. Pierre, Patron de l'Abbaye de Jumieges, qui présente à la Cure & à l'Annexe. On sent allés que le nom des *Dams* ou *Les Dams* convient, on ne peut pas mieux, à *Hafdans* ou *Asdans*, & à ces mots : *Venerunt super ostiura fluminis decursum.*

Je ne dirai rien de la conjecture sur la situation de l'ancien Château de *Pistes*, *Super fluvium*

fluvium Sequanam in locum qui Pistis dicitur:

Je me souviens que me trouvant dans une compagnie où l'on disoit que cet Auteur avoit transporté l'ancien Piste du bord de la Seine vers Longueville, un Habitant de ce Lieu-là dit ingenuëment, qu'on lui auroit bien de l'obligation s'il pouvoit aussi y transférer la Seine. Au reste, à l'exception de ces choses, de quelques autres encore, & de la découverte en faveur d'Yvetot, que l'Auteur dit avoir pû devenir Royaume par Jean de Bailleul, je ne trouve rien dans la Description de la haute Normandie qui ne doive recevoir des applaudissemens. Il est vrai qu'il a négligé de s'étendre sur l'ancien Pays de *Talon*, sur le Comté de *Matrie*, sur les Comtés du Vexin, & sur d'autres Antiquités de la haute Normandie; mais il nous a averti qu'il n'écrivoit pas expressément pour cela: c'est un vaste champ qu'il veut bien me laisser défricher, parce qu'il sçait que je lis les anciens Auteurs, & que j'examine avec soin les vieux Titres. Inutilement, au surplus, on s'élèveroit sur les erreurs qui se trouvent dans le Dictionnaire Topographique de notre Auteur; c'est le sort de ces sortes d'Ouvrages, d'être dans les premières Editions remplis de fautes. On doit toujours louer l'attention qu'il a eue de suivre pour ce Dictionnaire l'ordre du Pouillé civil & Ecclésiastique.

fiastique du Diocèse de *Toul*, donné au Public en 1711. par le Pere Benoît, Capucin.

A Rouen le 26. Août 1741.



L'EMPIRE DE LA COUTUME,

O D E.

MEre des erreurs & des vices,
Fantastique Divinité,
Dont les impérieux caprices
Tyrannisent ma liberté,
Coûtume, dont la loi suprême,
M'enlevant sans cesse à moi-même,
Retient ma raison dans les fers,
Crains aujourd'hui pour ton empire;
Je vais, dans l'ardeur qui m'inspire,
Armer contre toi l'Univers.



Ta sombre & douteuse naissance
N'offre que foiblesse à mes yeux;
Tu sçais, sous une humble aparence,
Cacher un front audacieux.
Non loin du moment qui t'enfante;
Déjà ta fierté triomphante
Usurpe un pouvoir éterné;

Tout

Tout cede à ta rigueur extrême.
 Le Prince sous le Diadème
 N'est qu'un Esclave couronné.



Tel un Ruissseau près de sa source
 Semble à peine rouler ses Eaux,
 Torrent au milieu de sa course,
 Tout cede aux fureurs de ses flots;
 Il regne seul sur son rivage,
 Il force, il entraîne, il ravage
 Ce qui bravoit les Aquilons.
 Le Roc à ses efforts succombe,
 Et du bruit du Chêne qui tombe
 Il fait retentir les Valons.



De Thémis les Loix éternelles
 N'ont pû balancer tes decrets;
 Sous tes maximes criminelles
 Gémissent ses divins Arrêts.
 Par une sacrilege audace
 Je te vois usurpant sa place
 Forcer nos droits les plus sacrés;
 Et par un coupable artifice
 Marquer du sceau de la Justice
 Les Dogmes les plus abhorrés.



• Du titre pompeux de courage

Masquant

Masquant une aveugle fureur ,
 Ta Loi d'un chimérique outrage
 Me rend le Juge & le Vengeur :
 Du faux honneur triste victime ,
 Malgré, moi , je dois dans le crime
 Laver des affronts prétendus.
 Thémistocle , (a) au siècle où nous sommes ,
 Seroit , à la honte des hommes ,
 Infâme par trop de vertus.



C'est toi qui de nos mœurs antiques
 Profanant l'auguste candeur ,
 Du faste des Asiatiques
 Nous transmets la vaine splendeur.
 En vain la Nature féconde
 Remplit pour nous la Terre & l'Onde .
 De trésors toujours renaissans ,
 Par nos besoins imaginaires
 Nous enfantons plus de misères
 Que les Dieux ne font de présens.



Mais la raison deshonorée
 Nous cache-t'elle son flambeau ?

(a) Ce Général soutenant avec vivacité un Avis
 qu'il proposoit à Euribiade, Généralissime de la Flotte
 des Grecs, celui-ci leva la canne sur lui. Thémistocle ,
 sans s'émouvoir , frappe , dit-il , mais écoute.

Non ,

Non , non , sa Rivale adorée
Couvre nos yeux d'un noir bandeau ;
Tout se perd dans une ombre épaisse ,
Monte , folie , honneur , sagesse ,
Ne sont que des noms ambigus ;
La Vertu qu'ici l'on révere ,
Plus loin changeant de caractère ,
Se cherche & ne se connoît plus.



C'est peu , cruelle , tous les crimes
Regnent à l'ombre de ton nom.
Tu commandes , & tes maximes
Nous enyvrent de leur poison,
A Cartage le noir parjure ,
Sous le Turban la flâme impure
Ne présente rien d'odieux ;
La Persanne au lit de son frere ,
L'Indien , immolant son pere ,
Croît encore honorer les Dieux.



Ces Dieux même éternels Arbitres
Du sort des aveugles Humains ,
Te doivent plutôt qu'à leurs titres
L'encens que leur offrent nos mains ;
Mais que dis-je ? A ta voix féconde
Le Nil voit sortir de son Onde

Un nouveau Peuple d'Immortels ; (a)
Des Monstres , dont rougit la Terre ,
Avec le Maître du Tonnerre ,
Partagent d'infâmes Autels.



Voilà , Mortel , les Loix iniques
Qui chés toi consacrent l'erreur.
A des Idoles tyranniques
Cesse enfin d'immoler ton cœur ;
Connois le prix de ton partage ;
Né libre de tout esclavage ,
Brise tes fers injurieux ,
Et Souverain de tous les Etres ;
Souviens-toi que tu n'as pour Maîtres
Que toi , la Raison & les Dieux.

*Inter causas malorum nostrorum est , quod vivimus
ad exemplar , nec ratione componimur , sed consuetu-
dine abducimur. Senecæ , Cap. 132.*

(a) Crocodiles.



EXTRAIT



EXTRAIT du Memoire de M. De la Peyronie, Premier Chirurgien du Roy, lû à l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, le 12. Avril dernier, & qui a pour Titre : *Observations par lesquelles on tâche de découvrir le lieu du Cerveau où l'ame exerce ses fonctions.*

S'il n'est point du ressort de la Physique de découvrir quelle est la nature de l'ame, de quelle maniere la substance spirituelle peut être unie à la substance matérielle, quels rapports ces deux substances peuvent avoir l'une avec l'autre, on n'en peut pas dire de même de la question où il s'agit de déterminer le siege de l'ame, c'est-à-dire, le lieu du corps dans lequel l'ame exerce ses fonctions.

Les observations les plus constantes prouvent avec évidence que lors qu'il s'exerce dans le corps des mouvemens spontanés, ou que l'action des objets extérieurs qui frappent les sens, parvient jusqu'à l'ame, ce mécanisme s'opère à l'aide des tuyaux nerveux, qui partant du cerveau ou de la moëlle allongée, se distribuent ensuite dans toutes les parties, pour y apporter la vie & pour les animer.

L'expé-

L'expérience apprend encore qu'on sent souvent de la douleur dans une partie qu'on a perdue, & qu'ainsi les impressions qui se font vers l'origine des nerfs, peuvent produire dans l'ame les mêmes sentimens qui y font naître communément les impressions faites sur les filets nerveux extérieurs; il est donc hors de doute que l'ame réside dans la substance du cerveau ou de la moëlle allongée; mais est-elle, pour ainsi dire, répandue dans toute l'étendue de cette substance, ou son action ne se communique-t-elle immédiatement qu'à une seule partie du cerveau? En ce cas quelle peut être cette partie? Le siege des fonctions intellectuelles ne seroit il pas même différent du siege immédiat des fonctions animales? Ce sont-là les objets qui ont fixé l'attention de l'illustre Auteur du Mémoire dont nous allons rendre compte.

Quelques Observations qu'il avoit faites anciennement lui avoient fait juger dès l'année 1759, que le siege de l'ame devoit être placé dans le corps calleux; il se propose aujourd'hui d'établir ce sentiment sur des preuves décisives, & beaucoup plus nombreuses; la route qu'il prend pour y parvenir pourra même peut-être dans la suite le conduire jusqu'à l'origine des différens nerfs, & lui apprendre quelles peuvent être les sources immédiates du sentiment & de la vie; quoi

de plus intéressant ! quoi de plus curieux & en même tems de plus utile que des recherches pareilles !

Les preuves indirectes & les preuves directes concourent à placer le siege de l'ame dans le corps calleux ; toutes les parties du cerveau , à l'exception du corps calleux , ont été détruites sans que les facultés de l'ame fussent altérées. Le corps calleux au contraire n'a jamais été attaqué, que les fonctions de l'ame n'ayent été troublées à proportion du degré de lezion que cette partie souffroit.

Notre Auteur établit successivement ces deux vérités par un très-grand nombre de belles Observations qu'il sçait choisir & rapprocher avec beaucoup d'art ; dont la plupart lui appartiennent , & qui sont toutes du Sujet.

Nous ne le suivrons que rapidement dans le détail de ces Observations & des Inductions qu'il en tire : on connoît assés son habileté dans l'Anatomie , pour ne point douter qu'il ne fasse une énumération bien exacte & bien suivie des différentes parties du cerveau , auxquelles il doit donner l'exclusion , pour leur préférer ensuite le corps calleux. Quant aux motifs sur lesquels il se fonde , pour exclure successivement ces différentes parties , ils sont si solides , qu'il ne paroît
par

pas possible de s'y refuser. Différentes Cures ont exigé qu'on enlevât des portions considérables de la substance corticale & médullaire du cerveau ; la glande *Pineale* a été quelquefois petrifiée , elle a même manqué totalement , on l'a trouvée abscondée & pourrie , les *nases* & les *testes* l'étoient aussi ; & l'abcès s'étoit étendu jusques sur l'*infundibulum*. On a vu une hydatide dans l'un des corps canelés ; une autre fois l'un de ces corps & la moitié de la couche du nerf optique se sont trouvés entièrement détruits par un abcès. M. Petit de Namur a même vû les deux corps canelés à la fois , dissous & détruits en matiere de lie de vin ; on a trouvé dans le cervelet un amas de glandes , au milieu de chacune desquelles on découvroit un petit noyau de supuration , & cette tumeur étant parvenue à la grosseur d'un œuf de poule , le cervelet n'étoit plus qu'une membrane glaireuse de l'épaisseur d'une ligne qui lui servoit d'envelope , la moëlle allongée étoit avec cela fort aplatie. M. Petit de Namur rapporte encore que la partie gauche du cervelet a été traversée par une balle de mousquet dans un Sujet qui vécut 24. heures après sa blessure ; tous ces accidens sont arrivés sans qu'on ait remarqué aucune lezion dans les fonctions de l'ame ; on doit donc regarder comme incontestable que ces fonctions

tiōns ne dépendent ni du cercelet , ni de ses peduncules , ni de ses cordons , ni des *nates* , ni des *testes* , ni de la glande *Pineale* , ni des corps canelés , ni des couches des nerfs optiques , ni des croutes , cordons ou filets de la substance medullaire qui environnent l'Anus & la Vulve , ni enfin de la substance corticale du cerveau.

Et comme après l'exclusion de toutes ces parties il ne reste plus dans le cerveau que le seul corps calleux , on ne peut , sans doute , se dispenser d'y placer le siege de l'ame. Les Observations qui prouvent ce sentiment d'une maniere directe , ne sont pas moins concluantes que les premieres , & ne méritent pas moins d'attention.

La dissection découvre-t-elle après la mort des malades , un abcès qui plonge sur le corps calleux , ou fait-elle apercevoir une Lymphe épaissie , qui ait déjà détruit la partie supérieure de ce corps ? Ces désordres avoient été annoncés par de longues maladies de la tête , accompagnées d'étourdissemens , d'épilepsies ou de délire , dans le cours desquelles le malade avoit perdu la mémoire , la raison & l'usage des sens , & qui avoient fini par un assoupissement létargique.

Le Trépan & l'ouverture de la dure mere , fournissent-ils le moyen de faire écouler du vivant du malade un abcès , dont la suite étoit

étoit la privation totale des sens & un assoupissement absolu , & qui à en juger par son volume & par sa situation , ne pouvoit manquer de peser sur le corps calleux , & de le presser : on voit alors , comme par une espèce de miracle , le malade reprendre incontinent l'usage des sens & revenir de l'assoupissement où il étoit plongé ; la cavité se remplit-elle d'une nouvelle supuration ou de quelques injections ? les accidens reparoissent peu à peu & ils disparaissent de nouveau lorsqu'on pompe l'injection avec une seringue , ou même si l'on suspend le malade les pieds en haut , pour donner à la liqueur un écoulement naturel , selon que l'a pratiqué un Chirurgien Etranger ; la pression instantanée de la sonde sur le corps calleux , suffit seule pour ôter & rendre un moment après le sentiment & la raison ; enfin ce qui est de plus remarquable , cette Cure , dont la description seule est peut-être capable d'effrayer , a été suivie du succès le plus heureux.

Il n'en a pas été de même d'un autre dont les circonstances étoient à peu pres semblables , mais où après l'ouverture de la dure-mere on ne pût s'assurer avec certitude de la présence d'un abcès , parce qu'on n'aperçut aucun épanchement sous cette membrane , ni aucune altération dans la surface du cerveau ; le malade mourut ,
&

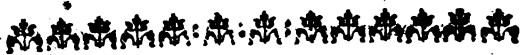
& on découvrit, mais trop tard , que si après l'ouverture de la dure-mere , on avoit plongé une lancette dans l'endroit où l'on soupçonnoit un abcès , il en seroit effectivement sorti une matiere , dont la pression , étant parvenue deux mois après l'opération faite à la dure-mere , jusques à la partie supérieure du corps calleux , avoit alors privé le malade de l'usage de ses sens, & lui avoit enfin donné la mort.

Jusqu'ici on a prouvé seulement que la lésion de la partie supérieure de la substance du corps calleux pouvoit être la cause des differens dérangemens dans les fonctions de l'ame. Les Observations qui suivent font voir qu'une altération beaucoup plus legere, ou une simple pression dans la face interne & antérieure du corps calleux , cause constamment & plus rapidement les mêmes désordres.

Elles roulent en entier sur des douleurs de tête subites , accompagnées toujours de perte de connoissance , & souvent de paralysie; l'ouverture des cadavres a fait connoître qu'elles étoient causées par la présence de quelque caillot de sang , au-dessous de la surface interne du corps calleux , qui par-là se trouvoit comprimé. Lorsque la paralysie a eu lieu , les corps canelés ont toujours été plus ou moins lezés , & dans un seul cas où

la connoissance est revenuë au malade, avant qu'il mourût, on a trouvé au-dessous du caillot de sang une serosité qui paroïssoit en être provenüe, & avoir ainsi diminué son volume, aussi-bien que la pression qu'il exerçoit contre la face interne du corps calleux. Au contraire dans un autre cas où la lëtar-gie a duré pendant trois jours, & jusqu'à la mort, on n'a point aperçû de serosité dans les ventricules du cerveau; le caillot de sang étoit dur & sec, beaucoup plus gros que dans l'Observation précédente, & d'un rouge très-vif.

L'opinion qu'embrasse notre sçavant Académicien sur le siege de l'ame; n'explique donc pas seulement les causes générales de la mort dans les différentes maladies du cerveau, qui peuvent être suivies de la privation des Sens & de la Mémoire; elle rend encore raison en détail de tous les autres symptômes de ces maladies, ce qui forme le principal caractère du vrai.



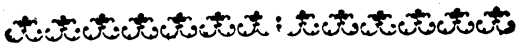
LE PLAISIR OU LE PAPILLON, ODE ANACREONTIQUE.

J'Allois rêvant ce matin
Dans notre verte Prairie,

Quand

Quand un Papillon badin
 Vint troubler ma rêverie ;
 Son léger vol , ses couleurs ,
 Ses passageres ardeurs ,
 Lui gagnerent ma tendresse ;
 J'essayai de l'attraper ,
 Mais vainement je m'empresse ;
 A fuir il a plus d'adresse ,
 Et toujours sçait m'échaper.
 Enfin , las du badinage
 De cet Insecte volage ,
 De fleurs je couvre ma main ,
 Il y vole en assurance ,
 Mais, la refermant soudain ,
 Je jouis de ma vengeance.
 Je vous tiens, petit mutin ,
 Criaï-je aussi-tôt de joye ,
 Vous devenez mon butin ,
 Venez-ça ; que je vous voye ;
 Mais hélas ! ma main s'ouvrant ,
 Je vois passer le brillant
 De ses agréables ailes
 Avec cet émail charmant
 Qui me les rendoit si belles ;
 Quand il alloit voltigeant.
 Bien-tôt avec un soupir
 Qui s'échape de ma bouche ,

Je dis , Rival du Zéphir ,
 Vous ressemblez au Plaisir ;
 On vous perd dès qu'on vous touche.



*SUITE de la Bibliothèque des Enfans , ou
 Lettre en réponse à l'Auteur des Reflexions
 sur la Méthode du Bureau Typographique ,
 1741.*

1. **M**essieurs les Journalistes , Monsieur , vous donneront l'Extrait du Livre qui vient de paroître sous le titre de *Méthode pour apprendre à lire, &c. avec des Reflexions sur la théorie & sur la pratique de la Méthode du Bureau Typographique*. Je me suis chargé de répondre à ces Reflexions , & j'ose me flater que la Typographie , bien loin de perdre par les nouvelles Reflexions de M. de Launay , gagnera beaucoup dans l'esprit des Lecteurs , si le Livre du Fils , comme je le souhaite , a le débit plus prompt & plus sûr que ne l'eut le Livre du Pere ; car M. de L. nous dit lui-même dans sa Préface , page 3. que le peu d'Exemplaires que le sieur Pypoulain en avoit fait imprimer , ne fut point débité & que la Méthode est demeurée inconnue au Public.

2. M. ~~G~~aullyer est mort , & voici un autre Critique , qui , en faisant obligeamment l'apologie de la Méthode du Bureau , tâche ensuite de faire voir que l'usage de son Livre Elémentaire est plus utile & plus à la portée des petits Enfans que ne le sont les Exercices du Bureau Typographique. Jusqu'ici le seul M. Gaullyer , prévenu pour ses petits Livres & pour ses feuilles Classiques , avoit pensé , parlé ou écrit

écrit d'une maniere aussi singuliere. Voyez la Réponse de M. Perquis, pag. 72. 73. & la Bibliothèque des Enfans in-4^o. p. 168. M. de L. en devenant l'Editeur de la Méthode du sieur Py-Poulain a changé, je ne sçais pourquoi, le titre & les caractères employés dans la premiere Edition, intitulée *Méthode du sieur Py Poulain de Launay, ou l'Art d'apprendre à lire, &c.* La modestie du fils ne l'obligeoit pas, ce me semble, de retrancher du titre le nom de son pere, & l'Editeur, par reconnoissance, ne devoit-il pas concourir à la digne mémoire de l'Ouvrage & de l'Auteur ? Les caractères trop petits de cette seconde Edition, feront rechercher la premiere, quoique le pere ne fût pas content de la forme de son Traité, qu'il vouloit refondre & rédiger ; cette premiere Edition est moins rebutante pour les petits Enfans mis aux premiers Elemens des Lettres sans l'usage du Bureau Typographique ; la seconde Edition est plus ample & peut-être moins méthodique que la premiere ; en un mot, beaucoup de personnes trouvent que le fils n'a pas assez respecté l'Ouvrage du pere, & qu'il n'a pas assez consulté le goût du Public, ni assez étudié le genre & le caractère de la premiere Enfance, qui n'aime les Livres que pour les images & pour les gros caractères, & qui, en général, préfere les Livres qui contiennent des leçons sensibles & pratiques après celles des syllabes Elémentaires. On doit convenir que le Livre de M. de L. est excellent pour les Maîtres, pour les parens & non pour les Enfans, mais non pas qu'il soit jamais préférable aux Exercices du Bureau Typographique.

3. Quoique l'on s'embarrasse peu de sçavoir de quel Pays nous viennent les choses, & quels en sont les premiers Inventeurs, je crois cependant qu'on ne laissera pas d'admirer le zele & la bonne foi de

B iij M.

M. Py-Poulain, qui bien loin de vouloir se faire un nom aux dépens de celui des autres, nous dit à la tête de son Livre que l'Abbé de S. C. avoit eu l'honneur d'enseigner à lire à peu près par une pareille Méthode, à feu M. le Duc de Bourgogne, au Roy d'Espagne, à feu M. le Duc de Berri, &c. & que des Maîtresses d'Ecole à Versailles en avoient appris & enseigné quelque chose. Ce Maître de Pension cite la Grammaire de Port-Royal de 1664. c'est-à-dire de plus de cinquante ans avant l'impression de sa Méthode; & cette Grammaire dit qu'il seroit mieux de prononcer les consonnes par leur son naturel, en y joignant seulement un e muet après; Py-Poulain parle aussi d'un petit *in-12*. composé par un Religieux Bénédictin, sur les mêmes principes. Il y a près de deux ans qu'un Ingénieur de mes amis m'écrivit des Pyrennées qu'il avoit vu un Bénédictin qui avoit un Ouvrage sur cette matiere prêt à être imprimé; l'Ingénieur lui parla de la Bibliothèque des Enfans & du Bureau Typographique; le Pere surpris d'avoir ignoré ce fait, promit de s'en éclaircir avant que de donner son Livre au Public. Peu de tems après que les Mercures eurent annoncé au Public les premiers essais de la Typographie, l'Auteur reçut une lettre d'un Ecclésiastique de Liege, qui disoit avoir montré à plusieurs Enfans de Chantilly la dénomination des Lettres selon la Méthode de P. R. ou de l'Abbé, pour lors Instituteur de augustes Enfans de France. On voit par-là que la bonne dénomination des Lettres n'est pas l'ouvrage d'un jour, ni d'une seule personne. Si M. de L. avoit bien examiné le Bureau Typographique, il y auroit trouvé cinq especes d'e dans les cinq Logettes étiquetées e, eu, é, è, ê; & les combinaisons de Lettres qui rendent les mêmes sons dans les quatre Logettes étiquetées he, ai, ài, ai.

Il ne se feroit pas amusé à chercher inutilement la parité . ou la disparité des deux Méthodes , il nous auroit dit pourquoi il appelle *te-se* la Lettre *t*, au lieu de l'appeler *te-ci* , puisque le *t* n'a jamais le son du *c* , qu'avec la voyelle *i*. La Grammaire raisonnée de P. R. apelloit *jod* & *vau* , les *j* & *v* consonnes , que le Bureau appelle *ja* & *ve*. M. l'Abbé de D. a parlé dans ses Essais de Grammaire, non-seulement des sons de la Langue , mais de la nature des consonnes fortes, ou foibles ; M. B. parlera des grandes & petites voyelles , des sons mouillés , forts ou foibles , confonlus par bien des personnes , même à Paris, c'est ainsi que, pour le mieux, on tâche de réformer les Réformateurs.

4. L'Auteur du Bureau Typographique a toujours fait gloire de se regarder sur cette matiere , non comme le seul & le premier Inventeur de la dénomination des Lettres, & de leurs combinaisons pour les sons de la Langue , mais comme un des Eleves de M. l'Abbé de Dangeau , du R. P. Buffier , de M. l'Abbé de Gamache , de M. Boindin , de M. de Grimarest , & de plusieurs autres Personnes qu'il a eût l'honneur de consulter & de fréquenter il y a plus de trente ans , & sous les yeux desquels il avoit entrepris & composé son A , B , C , François , prêt à être imprimé il y a plus de vingt-cinq ans , & dont il avoit laissé des copies à Paris en 1715. avant que de retourner en Province. Voilà , M. ce que je puis certifier , de même que plusieurs Sçavans qui vivent encore , de l'ancien & fameux Café de la veuve Laurent , rue Dauphine.

5. L'A , B , C. François seul, ne fait pas ce qu'on appelle aujourd'hui le Système du Bureau Typographique ; la lecture n'en est qu'une très-petite partie, & c'est ce que le nouvel Editeur auroit dû considérer. Il seroit à souhaiter que la Méthode de M.

B iiii Py Poulain

Py-Poulain fût partout substituée à l'ancienne Méthode, celle du Bureau Typographique y gagneroit beaucoup, & il y auroit pour lors moins de prévention dans les Familles, dans les Ecoles & dans les Colleges, quand il seroit question de montrer aux petits Enfans les premiers Elémens des Lettres & de la Grammaire.

6. La Méthode de Py-? quelque excellente qu'elle fût, n'inspira que l'envie, la haine & la persécution de la part des autres Maîtres allarmés de voir les grands progrès promis par ses Adresses répandues dans Paris, & par le titre de son Livre, qu'il dit si aisé & si naturel, qu'on y fait plus de progrès en trois mois, qu'en trois ans par les Livres ordinaires. Il avance qu'il enseigne à bien lire le François & le Latin en quatre mois aux génies les plus tardifs; qu'il ne prenoit rien pour la pension, qu'il n'eût accompli sa promesse; il craignoit même de passer pour *Imposteur*.

7. Cet Auteur plein de zele pédagogique, trouva des gens qui l'accusoient de leur avoir pris cette Méthode; quelques amis lui conseillèrent de garder le secret pour lui & les siens, mais son inclination & la crainte de la voir paroître imparfaite sous le nom d'autrui, lui fit prendre la résolution de la donner lui-même, avec son nom, avant que de mourir. M. Py-P. auroit-il jamais pensé que M. son fils devint un jour son Editeur rival, & qu'il dût refondre son Ouvrage, sans profiter pour la forme de l'expérience du pere? Que diroit-on de l'Editeur qui ôteroit le nom de Moreri du titre de son Dictionnaire? Que n'a-t-on pas dit, & que n'a-t-on pas écrit contre les Editeurs du Dictionnaire de Furetiere, imprimé à Trévoux? Voyez la Bibliothèque des Enfans in-4°. page 202. Un petit Livre est un petit enfant, il n'en est pas moins cher à son pere,



& il ne doit pas rougir d'en porter le nom. M. Py-P. n'est pas le seul auquel des amis ont conseillé de garder le secret pour lui & les siens. Voici ce qu'écrivit à l'Auteur du Bureau Typographique un Président, mort Conseiller d'Etat, chés M. l'Evêque d'A. son fils. *Je comprends que vous êtes trop bon & trop desintéressé; vous avez rendu trop public ce que vous deviez tenir caché, & si votre Méthode est sçûe, vous risquez. Je vous prie d'appliquer ici l'un des Vers qui a été fait à une autre intension.*

Si sciret hoc alter, scire tuum nihil est.

Il est effectivement trop sûr que si votre secret est découvert, chacun s'en servira, & personne ne pensera à l'Inventeur. Ceux qui, par leur génie, sont assez heureux pour faire des découvertes, & qui comptent l'utile pour quelque chose, comme ils doivent faire quand ils ne sont pas à leur aise, font leurs traités avant que de faire connoître ce qu'ils sçavent faire. Je vous parle, M. comme à mon frere, & avec la même cordialité, je vous prie d'en être persuadé, & que je suis, &c. d'A. 1731. L'Auteur, bien loin de suivre le conseil de ce sage Magistrat, a préféré l'utilité publique à la sienne.

8. Py-P. nous dit, page 25. *Ma Méthode se passeroit infiniment mieux d'épeler que la maniere ordinaire, cependant, dit-il, je fais toujours épeler. Et page 27. je suis bien éloigné présentement du sentiment de ceux qui ne veulent point faire épeler, & je m'étonne comment il y en a encore qui soient attachés à cet usage.*

Que direz-vous donc de M. votre fils, qui ne veut faire lire que par sillabes, au lieu de faire épeler par lettres & par sons? C'est ainsi que chacun, bien ou mal, veut raffiner sur l'Ouvrage des autres. M. Py-P. fut donc convaincu par l'expérience que pour aller plus vite il falloit absolument faire épeler ;

B v

&

Et que pour enseigner à lire sans épeler, il faudroit nécessairement faire une espece de Dictionnaire, rempli de toutes les syllabes de la Langue Françoisse, & un autre des syllabes, Latines, & les faire apprendre par cœur, &c. M. de L. nous a-t'il donné ce Dictionnaire ? Il n'en parle pas. La Bibliothèque des Enfans Typographes contient tout ce que l'on peut desirer sur cette matière, puisque l'Auteur a ramassé en prose ou en lignes rimées, plus de dix mille mots des plus difficiles en Latin ou en François, selon l'ordre des combinaisons des Lettres & des sons de la Langue; Ouvrage très-long & très-pénible, auquel, je pense, que rendront justice tous les dignes Parens dans les siècles à venir, malgré la Critique de M. Gaullier & de M. de L. qui, à l'exemple de son pere, a suivi mal à propos l'ordre des combinaisons des lettres & des voyelles, par raport aux yeux plutôt que par raport aux sons & à l'oreille, & privé par-là les Enfans, de la connoissance la plus importante pour la lecture & pour l'Orthographe. Le Bureau, par exemple, raporte la combinaison *eau* à la Logette du son *o* composé, & M. de L. à l'article de la voyelle *e*, ou de la voyelle *a* ou de la voyelle *u*, comme les Dictionnaires. Or il est visible que les exercices de l'oreille & de l'écho dans la premiere enfance précédent de beaucoup l'usage d'un Livre, & surtout d'un Livre comme celui de M. de L. qui n'est bon que pour de grandes personnes. La pratique du Bureau dispense d'apprendre par cœur les syllabes ou les mots qui servent de texte ou de copie aux Enfans Typographes des Ecoles publiques, mais on voit avec plaisir qu'à force d'Actes réitérés, l'habitude exerce & fortifie la mémoire.

9. A l'égard de la théorie comme de la pratique, il paroît visiblement que M. de L. n'en a aucune
vraye

vraye connoissance , & qu'il n'en sçait guere que ce qu'il en a ouï dire à des gens prévenus & encore moins instruits que lui. Il seroit cependant à souhaiter que l'Editeur eût donné plus exactement la bonne Méthode de M. son pere , ou le Traité qu'il avoit promis de démontrer selon la Méthode des Géomètres , page 53. & qu'enfin , d'accord avec la Méthode du Bureau Typographique , il eût entrepris de bien réfuter les préjugés de la Méthode vulgaire. Tout le monde auroit loué ses dignes efforts dans une affaire aussi importante que celle des premiers élémens des Lettres , au lieu qu'il est à craindre qu'il ne se soit fait un tort considérable en voulant élever son Livre , quelque bon qu'il soit pour la seule lecture , au-dessus du Système du Bureau Typographique , qui comprend tout l'élémentaire des Arts & des Sciences. Qu'on exalte tant qu'on voudra le Livre du jour , Paris & plus de quarante Ville de l'Europe , ne feront pas quitter les exercices du Bureau Typographique , actifs , variés , agréables , instructifs & proportionnés à la foiblesse , à l'âge , à la qualité , & à la capacité des Enfans , pour les condamner de nouveau & selon l'ancienne Méthode au repos qui les attriste , & à être assis immobiles dans une prison , les yeux collés sur les pages du Livre de M. de L. ou de quelqu'autre.

10. Si M. de L. avoit lû & consulté les Ouvrages de M. Rollin , il auroit vû que ce fameux Recteur de l'Université de Paris , entre les avantages de la Méthode du Bureau , en a trouvé un qui lui a paru fort considérable , c'est d'être amusante & agréable , & de n'avoir point l'air d'étude. Les yeux , les mains , les pieds , continue M. Rollin , tout le corps est en action. Ce mouvement est fort de son goût & convient extrêmement au caractère vif & remuant de cet âge. Dira-t-on jamais cela d'aucun Livre , en-

B vj core

core moins des Livres abécédiques pour apprendre à lire, *l'art*, dit M. Py-P. *le plus difficile & le plus embrouillé de tous*, page 49? Chacun se mêle de composer des Livres alphabétiques en général les plus mal faits de tous les Livres. Que M. de L. vante donc tant qu'il voudra le sien, qu'il se fasse honneur une fois, deux fois du suffrage du sçavant Auteur de la nouvelle Bibliothèque Française, il n'en sera pas moins vrai que cet Auteur est un des plus grands Partisans de la Méthode du Bureau, il n'en sera pas moins vrai qu'un Livre est toujours un Livre & par conséquent disproportionné aux qualités de la première enfance, pour laquelle on a inventé le Système Typographique.

11. M. de L. peut se rassûrer, personne ne le soupçonnera de donner la Méthode du Bureau Typographique dans son Livre, & bien loin de fatiguer le Lecteur par des Calculs inutiles dans sept ou huit pages de très-petit caractère, il pouvoit dire simplement que sans faire épeler les Enfans, il falloit suivre, non la Méthode de Py-P. son pere, ni la sienne, mais celle de *Moulinier & Gobain, ou de l'Alphabet ingénieux pour le François, à Bordeaux 1694.* c'est-à-dire 26. ans avant le Livre de M. Py-P. & *l'Alphabet ingénieux Latin, ou la Méthode pour apprendre à lire en peu de jours de ces Maîtres Ecrivains Jurés de la Ville de Bourdeaux, imprimé à Paris en 1718.* un an avant le Livre de M. Py-P. c'est-à-dire que, sans épeler, il falloit faire lire par syllabes. Si cela n'est pas clair, il faut comparer l'Auteur de la Méthode Typographique à celui qui, pour enseigner le Dessin, s'amuseroit à donner, les uns après les autres, des yeux, des nés, des bouches, des oreilles, &c. au lieu de donner d'abord des têtes toutes faites. L'Auteur de la Méthode Typographique pour bâtir donne des fondemens, des caves, des voûtes,

un rés-de-chauffée , plusieurs étages , &c. & moi ; peut dire M. de L. je donne la maison toute faite. J'avoüe que l'Auteur de la Typographie n'a pas ce talent. Il ne s'agit pas tant de sçavoir ce que pense un Maître d'Ecole, que de sçavoir ce que les Enfans peuvent faire. Or personne n'ignore qu'il faut commencer par les Principes , & passer du simple au composé. Les bons Maîtres s'étant aperçûs des difficultés d'épeler par la maniere ordinaire, sans comprendre les raisons de ces difficultés , ont pris avec prudence le parti de faire lire les syllabes disjointes ou séparées par de petits tirets ; Méthode copiée par feu M. Py-P. & que M. son fils auroit dû suivre exactement dans les douze pages de Latin qu'il a données de Perse & de Phédre , en assés beau caractère , pour se plaindre de la plûpart des autres dont le Livre est désagréablement varié. Dès que les Maîtres qui font lire par syllabes ont eû connoissance de la bonne dénomination des Lettres , ils n'ont jamais blâmé ceux qui font épeler les syllabes difficiles.

12. Si M. de L. est bien instruit de la Typographie , il doit sçavoir qu'on doit montrer aux Enfans sans épeler les syllabes élémentaires , & les monosyllabes en Latin & en François. M. de L. est ailleurs si persuadé de cette vérité , qu'au lieu de donner , comme son pere , les syllabes élémentaires *a* , *e* , *i* , *y* , *o* , *u* , avec la seule consonne imprimée une fois , pour obliger les Enfans de repeter à chaque voyelle ; opération trop forte pour de petits Enfans , le nouvel Editeur n'a pas fait difficulté de les donner à peu près comme les *a b c* ordinaires , sans faire néanmoins attention que pour arriver à son but , il falloit faire copier exactement les syllabes élémentaires de la Bibliothèque des Enfans , où l'Auteur a donné un nouvel ordre méthodique & Géométrique à ce qui ne paroïssoit que d'usage & de

de pure routine , & ce qui étoit l'écueil des petits Enfans , ainſi qu'on l'a démontré bien des fois aux eſprits non prévenus. Il eſt donc conſtant par la théorie & par la pratique qu'on ne doit faire épeler aux Enfans que les ſyllabes qui ne ſe trouvent ni dans les leçons des ſyllabes élémentaires , ni dans celles des monosyllabes. Par exemple , on ne doit rien faire épeler dans le mot Latin *miſericordia* , parce que l'Enfant eſt ſupolé avoir appris les ſyllabes élémentaires *mi-ze-ri-di a* & le monosyllabe *cor*. Mais dans le mot François *transubſtantiation* , on pourroit faire épeler les trois premières ſyllabes , & non les ſuivantes , auquel cas , quoi qu'on eût vû , *trans* dans les monosyllabes Latins , on diroit : *tre-an-se trans* , *se* , *ub* , *se* , *subs* ; *transubs* ; *te-an* , *tan* , *transubſtan* ; *ci* , *a* , *ci* , *on* , *transubſtantiation*. Et cela eſt expliqué en bien des endroits dans la Bibliothèque des Enfans in- 4°. & recommandé à tous les Maîtres de Typographie ; cela n'empêche pas néanmoins qu'on ne puiſſe & qu'on ne doive faire épeler toutes les ſyllabes aux Enfans incapables d'apprendre ſans ce ſecours , ſur tout quand on ſuit la bonne dénomination , puisſque ſelon la nouvelle Méthode , épeler ou lire doucement , c'eſt preſque la même choſe , comme feu M. Py-P. & M. ſon fils l'ont aſſés bien démontré.

13. Si M. de L. avoit vû de quelle maniere la Bibliothèque des Enfans fait épeler , il auroit trouvé que c'eſt une véritable lecture , puisſque , pour apprendre aux Maîtres de la Méthode ordinaire , l'uſage & la pratique de la vraie dénomination des Lettres , plutôt que pour faire épeler les petits enfans on leur fait lire exactement & ſans ſuppoſition , les parties élémentaires de quelques mots choiſis ; pour faire lire par exemple , le mot *blandulus* , on a imprimé tout au long *be* , *le* , *an* , *blan* ; *de* , *u* , *du* , *blandu* ;
le,

le, u, se, lus; blandulus, & ainsi des autres. L'Enfant Typographe, à l'exemple des Musiciens, est obligé néanmoins sous la dictée, d'épeler & de chercher des sons de la Langue, pour trouver les parties nécessaires à la composition du mot, selon l'Orthographe invariable de l'oreille, en attendant qu'il apprenne celle des yeux ou de l'usage, quelque bizarre & changeante qu'elle soit, ainsi que l'Auteur l'a fait voir dans plusieurs Ecoles de Paris. Il semble que M. de L. auroit bien mieux fait de parler de cet avantage considérable pour la lecture & pour l'Orthographe, que de faire de vains efforts en faveur de son Livre, quelque excellent qu'il soit, au préjudice du Bureau Typographique, approuvé de tous les esprits Philosophes, ou un peu Mathématiciens. L'Auteur du Bureau Typographique a démontré d'une manière invincible les avantages de sa Méthode sur toutes les Méthodes qui ont paru jusqu'ici; elle est générale & bonne pour toutes les Langues mortes & vivantes, & pour les premières notions des Arts & des Sciences depuis l'*a b c*, jusqu'à la Théologie.

14. Ceux qui montrent bien les exercices du Bureau, font lire en même-tems le François & le Latin, sans mettre en question par laquelle des deux Langues on doit commencer les petits Enfans; par exemple, on donne à l'Enfant, en caractères noirs & romains, le mot *agneau*, & au-dessous, en caractères rouges & manuscrits, le mot *agnus*, & l'Enfant apprend la double valeur du *gne* mouillé & du *g-ne*; & ainsi des autres sons. Peu de gens lisent avec attention; la plupart des Ecoliers lisent & écrivent sans penser à autre chose qu'aux lettres & aux mots; les contresens en sont la preuve; doit-on attendre plus d'attention des Enfans de 2. 3. & 4. ans? Ils ne pensent guere plus en lisant l'*a b c* François,

François , qu'en lisant l'*abc* Latin. Il est donc mieux de les faire commencer par la Langue morte , qui prononçant toutes les Lettres , facilite la lecture aux petits Enfans. A l'égard des Enfans de 6. 10. 12. ans , dans les Ecoles de charité , on peut les mettre d'abord à la lecture du François , si on le juge à propos. M. de L. ne doit pas compter pour un triomphe d'avoir décidé qu'il faut commencer par la lecture du François. Il est vrai que M. son pere conseille , page 45. *de commencer par le François , quoique la chose , dit-il , soit assés indifférente d'elle-même , pourvu qu'on explique bien auparavant les principes de la Langue que l'on veut enseigner à lire ;* or il n'a paru jusqu'ici aucun Livre plus instructif sur cet article que la Bibliothèque des Enfans in 4°. quelque imparfait que l'Ouvrage paroisse aux yeux des Critiques.

15. Pour ce qui est des fantaisies de lecture ou des syllabes extraordinaires , forgées exprès & mises en Prose en bien des leçons ou en rimes dans la leçon CIII. de la Bibliothèque des Enfans, un Lecteur non prévenu doit d'abord s'apercevoir de la grande utilité de cette pratique , imitée des plus habiles Musiciens qui donnent des fantaisies très-difficiles avant que de faire chanter la parole. Si M. de L. veut des preuves de fait , on pourra lui en donner tant qu'il voudra dans des maisons particulières , ou dans des Ecoles publiques , chés M. Chompré l'aîné , & chés Mlle Lainé , sa belle-sœur , rue des Carmes , chés M. Monchablon , son neveu , rue des Degrés ou cul-de-sac d'Amboise . Place Maubert. On voit de petits Enfans dans la Pension de M. Chompré le cadet , Fauxbourg S. Martin , chés le sieur Passavant , en-deçà de la seconde barrière , N°. 42. qui lisent couramment des lignes rimées , dont chaque hémistiche est d'un seul mot. Un bon Lecteur doit savoir

voir lire tout à Livre ouvert , & le bon Musicien chanter de-même; il est triste de voir des gens d'esprit critiquer en général ce qu'ils ne se sont pas donné la peine de comprendre , & d'arrêter par-là des progrès des Arts & des Sciences dans les Familles crédules.

16. M. de L. épouvanté aparamment de l'attitail Typographique, *croit qu'au lieu de faire chercher aux Enfans des Lettres dans les Casses du Bureau pour les arranger & en former des mots , qu'il seroit plus nécessaire de les faire lire tout d'un coup dans les Livres ordinaires & de les faire écrire , parce que ces exercices étant difficiles à acquérir & très-longes pour les bien sçavoir, on ne sçauroit commencer de trop bonne heure à y accoutumer les Enfans par une pratique continuelle. Ces Exercices , dit-il , iroient tout d'un coup au fait , apprendroient aux Enfans ce qui leur est nécessaire ; ils sçauroient lire & un peu écrire , selon notre Méthode , avant qu'ils pussent parvenir à connoître seulement la moitié des Casses de ce Bureau ; il fait perdre beaucoup plus de tems aux Enfans , que s'ils lisoient tout d'un coup dans des Livres , & s'ils écrivoient leurs leçons à mesure qu'ils les apprennent.* M. de L. semblable à l'Architecte dont nous avons parlé , entasse ici tous ses préjugés , il avance hardiment des chimeres que feu M. Gaullier n'auroit pas manqué de relever, trop heureux s'il n'avoit pas mis l'Auteur au nombre des visionnaires & des charlatans de la menuë Littérature ; car ce Professeur infatigable ne pouvoit souffrir , qu'à son exemple , on fit des Livres élémentaires & classiques , au préjudice des siens. M. de L. peut donc ajouter à ses objections celles de feu M. Gaullier ; selon lui , *un bon Alphabet dans les trois ou quatre premières pages, contient non-seulement les Lettres simples , mais encore presque toutes les syllabes qu'on peut former par l'assemblage*

semblage d'une voyelle & d'une, ou plusieurs consonnes. L'Enfant les voit d'un coup d'œil, & s'accoutume à les prononcer presque lui seul & par routine, avec le moindre secours du plus petit Maître d'Ecole. V. la Réponse de M. Perquis, page 59. citée par M. de L. page 146. L'infatigable Professeur de quatrième au Collège du Plessis, ne pût jamais répliquer à M. Perquis, & je crois que M. de L. auroit bien mieux fait de profiter de cette Brochure, que de s'amuser à copier des lieux communs de la Méthode ordinaire des Livres contre la Méthode du Bureau Typographique, démontrée géométriquement aux esprits non prévenus, capables d'attention, & amis de la vérité; j'espère que dans peu M. de L. en augmentera le nombre, & que, mieux instruit, il fera gloire de se rétracter sur un point qui lui fera honneur, sans nuire à son Livre.

17. M. de L. auroit pû s'associer avec M. de V. pour aller d'abord au fait, pour donner des Livres & des plumes aux Enfans à la mamelle & pour leur apprendre tout d'un coup à lire & à écrire chaque leçon par jour; l'Auteur du Bureau n'est pas si hardi; après avoir bien étudié & consulté les petits Enfans, il respecte la foiblesse de leur corps & de leur ame, il croit la Méthode des Livres plus nécessaire par accident dans les Ecoles publiques, que dans la maison paternelle; M. de L. verra à la Pitié une partie de l'Ecole de l'Enfant Jesus, se passer de Livres avec les jeux Typographiques. L'Auteur du Bureau ne doute pas, au reste, que l'écriture anticipée & forcée, ne soit très-nuisible à la santé des petits Enfans, & que la foiblesse de leur main ne leur fasse contracter des habitudes nuisibles à la bonne manière d'écrire. Le Bureau rassure les Parens sur cet article, & donne pour lors l'équivalent de l'écriture, par le moyen de son Imprimerie; ce que
l'on

l'on voit du premier coup d'œil , lorsque la prévention n'aveugle pas la raison. Le Bureau , pour accélérer l'instruction , suppose d'abord que les Enfans sçavent lire & écrire, c'est pourquoi dès l'*a b c*, on donne aux Enfans des idées de Grammaire, de Rhétorique, de Logique & de Philosophie, en leur écrivant sur des cartes, des mots & des lignes convenables au jour & à l'heure, sans les asservir d'abord aux Livres. Un Enfant est un malade qui a besoin d'une ordonnance faite pour lui, & non, s'il est permis de parer ainsi, d'une ordonnance générale d'Hôpital, d'Ecole ou de College. C'est-là l'esprit Typographique.

18. Ce n'est point à Paris qu'on a vû le premier Bureau, mais en Languedoc, & si M. de L. avoit vû la Partie historique de la nouvelle Typographie , il n'auroit pas confondu l'époque du Livre intitulé *la Bibliothèque des Enfans* & l'époque du Bureau Typographique. M se seroit aperçû que la lecture, de quelque manière qu'on l'apprenne & qu'on l'enseigne , n'est qu'une très-petite partie de tout le Système ; il étoit donc inutile de vouloir prouver que la partie est plus grande que le tout qui la contient. Le Système du Bureau est un tout qui contient la partie de la lecture , qui s'accommode de tous les bons Livres , mais qui aura toujours la supériorité sur celui de M. de L. & sur tous les Livres possibles, par la seule raison qu'un *Livre est toujours un Livre*. On admet la Maxime de Sénèque, de Ramus & de tous ceux qui disent *peu de préceptes, mais beaucoup de pratique*, c'est pourquoi on a cherché & trouvé la Méthode du Bureau , qui met en jeu, comme l'a fort bien remarqué M. Rollin , l'oreille, les yeux, les mains, les pieds, & tout le corps, par un mouvement utile, agréable & instructif.

19. Les petits *a b c* François & Latins des Enfans Typographes, ne contiennent que des leçons pratiques.

ques, les principes relatifs à ces leçons ne se trouvent que dans la *Bibliothèque des Enfans*, in 4°. On a aussi donné un modèle de Rudiment pratique pour la lecture des deux Langues, & pour accoutûmer peu à peu les Enfans aux terminaisons des noms, des verbes, & à la distinction des parties du discours, pour apprendre à décliner & à conjuguer d'une manière sensible & pratique, laissant aux Maîtres le soin de parler de la théorie, à mesure que les Enfans seront en état de la comprendre & d'en profiter, sans être forcés d'apprendre par cœur, comme des Perroquets, les Rudimens ordinaires, qui sont le supplice des innocentes victimes que le préjugé & la coutume livrent à la barbarie & à l'inhumanité de certains Maîtres.

20. Ceux qui voudront d'abord se passer de Bureau, de Livres, de cartons & de cartes pour montrer à lire aux petits Enfans, pourront commencer par leur apprendre par cœur les 32. sons de la Langue, & des mots sur chaque son qu'on leur fera épeler de vive voix seulement, sans le secours des yeux, en accoutûmant peu à peu leur oreille à deviner les voyelles, les consonnes, les syllabes & les mots, à mesure qu'on les articulera d'une manière bien distincte. On entendra avec surprise la fidélité de ces aimables échos; ils prennent un grand plaisir à ce jeu élémentaire de la Nature, inconnu à la Méthode des Ecoles ordinaires, quand même elles auroient le Livre de M. de L. un des meilleurs pour la lecture, & qui a moins d'épines que les autres. Ensuite on fera usage des trois petites & des trois grandes Regles de bois, quarrées & étiquetées, comme on l'a dit dans plusieurs Mercures de France, & qu'on trouvera chés le sieur Liez, Maître Menuisier, premier Facteur de Paris pour les Bureaux Typographiques, rue de Verneüil, près la rue Poitiers, Faubourg S. Germain. J'ai l'honneur d'être, &c.



LA LINOTE ET LA PIE,

F A B L E.

DAns le séjour des vrais plaisirs,
 Délicieusement, une aimable Linote,
 Ignorant fâcheuse riote,
 Vivoit au gré de ses désirs.
 Les doux accens de son ramage,
 Son petit œil friand, son délicat corsage,
 Son air badin, son aimable douceur,
 Auroient déconcerté Poliphème en fureur.
 Tous les Oiseaux du voisinage,
 Briguant le flatteur avantage
 De tomber sous les coups de ce charmant Vainqueur,
 Lui prodiguoient l'encens du plus parfait hommage,
 Et les titres pompeux qu'un Amant suborneur,
 Au fort d'un tendre verbiage,
 Décline éloquentement, pour dompter la rigueur
 D'une Beauté, maîtresse de son cœur,
 Mais leurs propos touchoient peu la Linote:
 Instruite que Jupin se moque d'un Amant
 Assés sot, pour tenir un amoureux serment,
 Le son plaintif d'une lugubre note,
 Loin de fléchir sa cruauté,
 De son humeur badine excitoit la gaité.

Larmes,

Larmes, plaintes, langueurs, soumissions, promesses,
Respects, soupirs, empressements, caresses :

Tout étoit à ses yeux un manège amusant,
Où brille l'Animal qu'on appelle Galant.

Lorsqu'elle comparoit l'heureuse indifférence
Aux pénibles soucis d'un tendre engagement,
Des plaisirs balancés par tant de violence,

Lui sembloient un affreux tourment.

Ce n'étoit point l'amour que craignoit la jeunesse

Le Sexe, pétri de tendresse,
Pardonne obligeamment

D'audacieux transports, quand la délicatesse,

De concert avec l'enjouement,

Corrigent leur emportement ;

Quelquefois même un excès de sagesse

Le prévient contre un Soupissant.

Aussi notre brillante Belle,

Par un penchant commun à tout Ange femelle,

De compter ses apas par ses Adorateurs,

Voluptueusement favoûroit les douceurs

Que Fillette sage, mais tendre,

Ne se fâche jamais d'entendre.

Mais du retour abhorrant le danger,

Elle croyoit, en vain, ne jamais s'engager.

Ainsi vivoit la charmante Linote

Au sein de la félicité,

Quand l'inconcevable Marote

De s'enrôler dans la captivité

Vint

Vint troubler sa tranquillité.

Parmi tous les Oiseaux qui célébroient sans cesse
Les triomphes de sa Beauté ,

Un Moineau , plein de politesse ,
Sçut si bien ménager l'excès de sa fierté ,
Qu'il en fixa la cruauté.

La Linote , sensible à la délicatesse

De ce parfait Amant ,
Prétendoit étouffer sa naissante tendresse ,
Mais inutilement.

Il est un moment dans la vie
Où le je ne sçais quoi , qui fait la sympathie ,
Par des charmes secrets assujettit le cœur ;
Tant qu'il est éloigné des yeux de son Vainqueur ;
Il est sourd aux accens de la tendre éloquence ,
Mais si-tôt qu'il les voit , adieu l'indifférence.

Le Moineau , fin matois , voyant que ses façons ,
Bien loin de l'irriter , désarmoient sa Maîtresse ,

Lui débita si propices leçons ,
Qu'avec un brin d'amour & beaucoup de finesse ,
Il la fit écrire : Que mon sort seroit doux ,
Cher Amant , si les Dieux te rendoient mon Epoux !
Le drôle , par ses soins fomentant son envie ,
Ne songeoit plus qu'aux frâis d'un Hymen si char-
mant ,

Quand la Linote alla trouver la Pie ,
Pour la prier , comme fidelle amie ,
De lui parler ingénument

Sug

Sur son futur engagement.

Celle-ci , bien au fait de l'étrange manie

Qui pousse Fille à vouloir autrement

Que la raison , sa mortelle ennemie ,

Du moins , pour lui montrer l'excès de sa folie ;

Lui tint à peu près ce discours :

Vous croyez par l'Hymen pouvoir fixer l'amour ;

Une fatale expérience

Vous fera , mais trop tard , pleurer votre impru-
dence ;

Deux jours passés vis-à-vis de l'Amant ,

Vous raisonnerez autrement.

L'Amour ne se nourrit que par la résistance

Qu'une irritante gêne oppose à ses desirs ;

Tant qu'on a le secret d'enflammer ses soupirs

Par l'heureux Talisman de la douce espérance ,

Il défileroit les Dieux de le faire changer ;

Heureux , il devient fourbe , inconstant & léger.

Un Amant qui veut plaire , idolâtre nos vices ;

La plus Laide , à ses yeux , est sans difformité ,

Mais le joug , ennemi de la duplicité ,

Lui découvre-t'il les malices ,

Les ruses , les détours , les puissans artifices ,

Et la fausse ingénuité ,

Dont nous sçavons pallier nos caprices ;

Il enrage en secret de sa crédulité.

Bientôt , las d'un bonheur qui fait toute sa peine ;

L'in-



L'indissoluble nœud d'une accablante chaîne

Rallume sa légèreté.

Car pour autoriser son infidélité ,

Son esprit prévenu de la triste maxime

De taxer d'insipide un plaisir légitime ,

Allegue la sécurité ,

Le devoir & la liberté.

Quand nous perdons le superbe avantage

De forcer nos Amans à ramper sous nos loix ;

L'obéissance est tout notre partage.

L'Hymen anéantit nos charmes & nos droits ;

L'Amant le plus soumis, Epoux , devient un Maître

Intraitable , jaloux , capricieux & traître ,

Qui sans cesse enivré d'un prétendu pouvoir ,

Se fait un barbare devoir

De mesurer son injuste puissance

A nos respects , à notre dépendance.

Malgré les préjugés de votre douce erreur ,

Convenez que le Mariage

N'est pour nous aujourd'hui qu'un honnête esclavage ,

Où l'esprit souffre bien des sottises du cœur.

Téméraire Jeunesse ! apprenez de la Pic

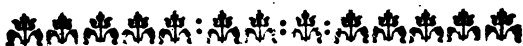
A peser les retours d'un aveugle penchant.

Le seul moyen de jouir de la vie ,

C'est de fuir tout engagement.

J. H. C. C. de Figniers.

C DEU-



*DEUXIÈME Lettre de M. Noblot à
M. l'Abbé de Gourné.*

MR, je ne sçai si vous aurez lû dans le Mercure de France du mois de Juillet 1741. la Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Vous y avez pû voir que j'attendois avec impatience la nouvelle Géographie que vous annoncez (mois de Mai) dans votre *Prospectus*. A vous entendre, vous deviez surpasser tous les *Geographes passés, présents & à venir* : mais après avoir examiné votre première Partie, je vous avouë franchement que je me suis bien aperçû qu'il y a fort loin du projet à l'exécution. Ce que j'ai vû de meilleur, c'est votre Préface où vous donnez un abrégé de l'histoire de la Géographie. Mais, permettez moi de le dire, à juger de tout l'Ouvrage par la description que vous faites du Portugal & de l'Espagne, il s'en faudra bien que vous n'ayez atteint le but que vous vous étiez proposé, qui étoit de nous donner un Ouvrage parfait en ce genre, qui devoit effacer tous les autres. J'étois même prêt à brûler ma Géographie, quoiqu'elle m'ait coûté beaucoup plus de peine & de travail à la refondre d'un bout à l'autre,

tre , qu'à la composer pour la première fois , & qu'elle m'ait paru fort au dessus de la première Edition , soit par l'ordre , soit par les nouvelles remarques dont j'ai tâché de l'enrichir. Mais ayant comparé la description que vous faites de ces deux Royaumes avec la mienne , j'ose vous dire que j'ai bien changé de sentiment. L'Histoire des Rois , qui précède , sembloit faire espérer quelque chose de mieux. Votre Description est d'une sécheresse étonnante : vous l'avez seulement égayée en un ou deux endroits , en rapportant l'aventure du Pelerin de S. Jacques , qui , tout pendu qu'il étoit depuis deux ans , aprit à son pere , qui le venoit chercher , le malheur qui lui étoit arrivé &c. Je l'avois aussi rapportée dans ma Geographie sur la foi de *Jordan* , je l'ai retranchée avec tout ce qu'il y avoit de fabuleux , sur l'avis de plusieurs Sçavans.

Vous affectez de mettre par tout la distance d'un lieu à un autre ; de quoi cela sert-il ? je l'ai fait aussi quelquefois : mais j'ai crû qu'il valoit mieux remplir cet espace de ce qu'il y avoit de plus curieux à sçavoir dans une Ville , comme vous l'avez pû remarquer : car il paroît que vous avez lû ma Geographie , puisque vous relevez des fautes que j'ai faites en deux endroits , dont je vous remercie. Trouvez bon aussi que je vous rende le

C ij même

même office. Vous dites page 180. (1. partie) que l'Abbesse de Milleflores est Dame de 17 autres Convens, de 14. Villes &c. C'est celle de l'Abbaye Royale de *Huelgas*, qu'on appelle *la Noble* par excellence; & si vous ne m'en croyez pas, vous pouvez consulter Gilles Gonfalez d'Avila, Jesuite. Et page 181. vous faites naître S. Dominique Instituteur des Dominicains à *Calahora*, mais c'est à *Calaroga*, petit bourg du Diocèse d'Osma; la ressemblance des noms a causé cette erreur, où vous êtes tombé aussi-bien que d'autres. Vous voyez par-là, M. qu'aucun Auteur n'est exempt de faire des fautes, puisque vous-même, qui vous piquez d'une si grande exactitude, n'avez pû éviter celles que je vous mets ici sous les yeux. Je vous ai reproché que vous aviez suivi mon plan, cela paroît assés dans votre premiere Partie, avec cette difference néanmoins, que vous vous êtes écarté de l'ordre que j'ai observé; ce qui est au commencement, vous le mettez à la fin &c.

On peut dire que votre Géographie ne répond nullement à l'idée magnifique que vous en donnez dans le *Prospectus*, & s'il en faut croire un habile Géographe & Géographe de profession, par conséquent plus capable d'en juger que personne, vos Tables géographiques ne sont pas sans défaut. Je suis, &c.

ODE



O D E,

Sur la Mort de M. Rousseau.

Tout gémit sur nos rivages ;
 Quoi ! nos Peuples consternés
 Ont-ils souffert les ravages
 De leurs voisins mutinés ?
 Je vois des torrens de larmes ;
 Rien n'apaise leurs allarmes ;
 Nos Héros sont-ils vaincus ?
 Mais non , toujours la victoire
 De Louis accroît la gloire ;
 Le seul Rousseau ne vit plus.



Dieux ! l'inexorable Parque
 A tranché ses jours divins ;
 Il vient de passer la Barque ,
 Soumis aux Loix des Destins ;
 Arrête , Dieu du Tenare ,
 Suspends ton Arrêt barbare ;
 C'est Apollon que tu vois ,
 Mais déjà Minos s'avance ,
 L'Oracle part , la Sentence
 Vient de précéder ma voix.

Il vole au séjour tranquile
 Qui couronne les Héros ,
 Il va partager l'azile
 Des demi-Dieux , ses égaux ;
 Déjà le sublime Horace
 Le reconnoît & l'embrasse ,
 Ils unissent leurs accords ;
 Pindare , Térence , Ovide ,
 Pleins du zele qui les guide ,
 Lui témoignent leurs transports.



Quels chants ! & quelle allegresse !
 Chaque instant , nouveaux plaisirs ,
 Tou ce Peuple heureux s'empresse
 A contenter ses desirs ;
 Mânes des Champs Elisées ,
 Rousseau de vos destinées
 Va rendre le Ciel jaloux ;
 Quoi ! c'est pour vous qu'il respire ?
 Vous seuls entendrez sa Lyre ?
 Rousseau n'est donc plus pour nous ?



Il revit dans ses Ouvrages ,
 Doux Remedes à nos maux !
 François , adorez les gages
 Que vous laissent ses travaux ;

En

En vain l'Envie Infernale ,
 Par une indigne cabale
 Veut-elle ternir son nom ;
 L'éclat bruyant de sa gloire
 Dans les Fastes de l'Histoire
 Se jouëra de ce poison.

Par M. Bret , de l'Académie de Dijon.



*LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure ,
 au sujet du Recueil des anciennes Epitaphes
 de Paris , dont il a été parlé dans le Mer-
 cure de Juillet 1741.*

JE suis chargé , M. de vous faire sçavoir ,
 & d'informer le Public par votre canal ,
 qu'il ne faut pas qu'on prenne la peine de
 transcrire sur les Lieux les Epitaphes de S. Se-
 verin ni celles des Chartreux , pour rendre
 complet le Recueil des Epitaphes de Paris. Il
 est vrai qu'elles manquent dans les trois gros
 Volumes de la Bibliothèque du Roy ; mais
 on me les a fait voir presque toutes dans
 d'autres Recueils manuscrits. Ainsi ceux qui
 auront besoin d'avoir recours à ce Suplé-
 ment , le trouveront parmi les Manuscrits de
 M. le Procureur Général , au moins celles
 qui précèdent l'an 1646. C'est le quatrième
 Tome du Recueil d'Epitaphes de Paris , qui

C iiij renferme

renferme non - seulement celles des deux Eglises du quartier de l'Université que je viens de vous nommer , mais encore celles de S. Jacques du Haut-Pas , de S. Magloire, & autres Eglises du Fauxbourg S. Jacques.

Pour vous prouver, M. que le Compilateur des Epiraphes de S. Severin a été assés exact, je me contenterai de vous en rapporter ici trois , qui paroissent avoir chacune leur mérite dans leur genre , & qui ne sont ni dans Du Breuil, ni chés Sauval.

EPITAPHE sur le marbre , posée près d'un pilier , à côté du Chœur ;

A LA MEMOIRE de Maître Jacques Arroger , vivant Licentié es Loix & Commissaire au Châtelet de Paris.

PASSANT ; arrête un peu , & considere la modestie dont ce Corps repose ici ; c'étoit un homme pour sa condition de vertu & de probité , qui aimoit mieux être vaincu par ses actions que par les Charges , & fuyoit les Emplois sujets à l'envie qui s'acquèrent par la perte de la liberté. Il pouvoit s'élever davantage , s'il eût eu autant d'ambition qu'il avoit de biens & de capacité ; mais aimant la médiocrité , il a voulu mourir dans sa Charge de Commissaire , & crût qu'il y avoit plus de gloire à mériter les honneurs qu'à les posséder , &c.

Il ne faut pas que son tombeau
 Soit plus somptueux que le reste :
 S'il étoit plus riche & plus beau ,
 Il ne feroit pas si modeste.

Si le Bon-homme jusqu'au cercueil
 Abhorre la pompe & l'orgueil ,
 Ses cendres méprisent l'envie ,
 Et ce seroit lui faire tort ,
 De faire plus après sa mort ,
 Qu'il n'avoit fait durant sa vie.

*Il décéda le pénultième Decembre 1625. âgé
 de 72 ans. Priez Dieu pour le repos de son ame.*

*AUTRE Epitaphe posée dans le Cimetiere ;
 contre la porte de l'Eglise en petits Caractères
 Romains.*

Sous cette tombe étendu à l'envers ,
 Gist Mahiet de Cambray , qui aux vers
 Est exposé pour donner nourriture ,
 Comme est la Loy à humaine nature.
 En son vivant il fut Crieur de vins ,
 Recorps aussi , & par le vueil divin ,
 L'an (. . . .) en terre ,
 Fut mis son corps , ailleurs ne le faut quere :
 Car aux saints Cieux a preins retour son ame ,
 Auprès de lui est reposant sa femme ,
 Par Atropos , qui tous mortels domine ,

Qui se nommoit par son nom Mathurine ,
 Portant Surnom , comme on sçait de Daulmois ,
 Native fut du Pays Vendosmois.

(Elle décéda le 29 Mars 1546.)

Mre Martin de Cambray d'eux deux fils ;
 Y gist aussi en ung mot tout préfix ,
 Qui des Sermons fut Clerc ceans servant ;
 Puis de Paris Chapelain luy vivant ,
 Lequel mourut , qui fut cas importun
 Le tiers de Juin mil cinq cens 41.

• Encore y gist Robine & Gerarde ,
 Qui de la mort ne se sont donnés garde ;
 Car fiere mort les a au tombeau mis ,
 Au grand regret de ses prochains amis ;
 Jean de Cambray par mort qui tost accourt ;
 A tous humains , gist sy , qui fut de court
 Mercier & puis , ainsi que vous l'explique ,
 Dans le Palais tint sa Bourique.

*Le reste est rempli de lacunes, & ne peut
 guere être agréable.*

*EN voici une troisième , qui se lit sous
 les Charniers.*

Cy gist le corps , hélas ! qui l'eût pensé ,
 D'un qui a tard de son Etat passé
 Hélas ! faut-il vivant que je le nomme ?
 C'est Vallerân Delez , honorable homme ,
 En son vivant Marchand Apoticaire ,

Et Epicier de Paris debonnaire
 De Vandois & les Loix du Decret
 De cette mort doit en avoir regret
 Sinon pourquoy parce qu'il a vécu ,
 Toujours en force & en paix & vertu ,
 L'an 1548 en Dieu
 Mourut & fut enterré en ce Lieu.
 Pareillement sous ce Cercueil repose
 De chasteté jadis la belle Rose.
 Qui en beauté , en vertu feminine ,
 Outrepassoit Helas ! cette Catherine
 De Chef-de-Ville en mariage jointe ,
 A Vallerand : or la mort de sa pointe ,
 A mis les ans en la fleur de jeunesse ,
 Sous ce Tombeau piteux en presse.
 Prié J E S U S de leur donner sa grace ,
 Qu'ils soient transmis en son saint Paradis ;
 En lui disant un seul *De profundis. Amen.*

On entrevoit par ces deux Epitaphes
 qu'elles sont d'un même Poëte , qui travail-
 loit volontiers pour ceux qui étoient du Pays
 de Vendômois.

Je ne rapporterai ici aucunes des Epita-
 phes , ni autres Inscriptions qui sont en
 grand nombre chés les Chartreux de Paris :
 Les Curieux peuvent avoir recours aux Re-
 cueils qu'on dit que ces Religieux en ont ,
 ou au Volume que j'ai indiqué ci dessus.
 Je suis , &c. C vj ODE



O D E.

Imitation d'Horace : *Quid Bellicosus , &c.*

L Oïñ de toi le souci des choses que médite
 Le Cantabre Guerrier, l'insurmontable Scythe ,
 Séparé de nous par la Mer.
 Ecarte , cher Hirpin , cette vaine folie ,
 De pourvoir de trop loin aux besoins d'une vie
 Qui de peu sçait se contenter.



Aux charmes , aux apas de la vive jeunesse ;
 A ces jours si souvent livrés à la tendresse ,
 On voit , hélas ! en peu de tems
 Succéder cette horreur , cette tristesse sombre ;
 Ces veilles , ces langueurs , enfin ces maux sans
 nombre
 Inséparables des vieux ans.



Ainsi perdent les fleurs leur grace printaniere ;
 Et l'Astre de la nuit , de la même lumiere
 Ne nous éclaire pas toujours ;
 Que sert que notre esprit se mette à la torture ;
 Pour former des Projets ? agréable imposture !
 Que dissipent nos derniers jours ,
 A l'ombre

A l'ombre d'un Pin verd , ou d'un Plane sauvage,
 Dont les Rameaux touffus , & le large feuillage
 Du chaud puillent nous garantir ,
 De Parfums & de fleurs , embellissant nos têtes ;
 Tant que nous le pouvons par de brillantes Fêtes ;
 Ne songeons qu'à nous divertir. —



Des chagrins dévorans Bacchus. par sa présence
 Nous délivre & telle est de son jus la puissance ;
 Qu'il nous remet la joye au cœur.
 Allons... prompt... quel valet , par une eau fraîche
 & claire ,
 De ce falerne chaud , dont je me defaltère ,
 Tempérera la vive ardeur ?

Par M. P. J. T. Varin , de Roüen.



*MEMOIRE , adressé par M. Maillart ,
 ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à
 Paris , à l'Auteur des Généalogies Histo-
 riques des Maisons Souveraines.*

AU Tome troisième , Edition de 1738.
 page 50. table XI. Suite des Comtes
 d'Armagnac , au 35e degré, se trouvent les
 Célules suivantes ; XIX. Jean V. Comte
 d'Armagnac , XX. Charles , Comte d'Ar-
 magnac. . . .

La

La dernière *Celule* contient ce qui suit...
Isabelle épousa son frère Charles.

La vérité, dûe à l'Histoire, exige, Monsieur, d'écrire *Jean*, au lieu de *Charles*.

Cette Correction m'a été fournie par le Registre Criminel du Parlement de Paris, depuis le 14. Mars 1457. jusques & compris le 21. Octobre 1461. où sont transcrits les Arrêts contenant les Chefs d'accusation que le Procureur Général du Roy avoit fournis contre le Comte *Jean V.*

Un de ces Chefs étoit qu'il avoit connu charnellement *Isabelle*, sa Sœur Germaine.

Le Vû de l'Arrêt définitif daté du 23. Mai 1460. insinue que la dispense de ce Mariage incestueux avoit été refusée absolument par le Pape *Nicolas V.* élu le 6. Mars 1447. & décedé le 24. Mars 1455.

Que cette conjonction illégitime fût faite en présence d'un Prêtre & de plusieurs personnes ; mais que *Philippe de Levis III.* Archevêque d'Auch, depuis 1454. jusqu'en 1462. s'étoit élevé contre ce mariage, qu'à la page 54. l'Auteur a écrit avoir été célébré sur une fausse dispense attribuée au Pape *Calixte III.* élu le 8. Avril 1455. & décedé le 27. Juin 1458.



LE RENARD BLESSE' ET LE LION ;

F A B L E ,

*Imitée du Latin * de Mornus.*

ON gagneroit souvent à refuser
 De plus d'un Grand les offres de service ;
 Ainsi jadis crût devoir en user
 Certain Renard , qui n'étoit pas novice.
 Avint qu'un jour ce Giboyeur adroit
 Gissoit blessé dans son réduit étroit ,
 Lorsqu'un Lion s'arrêtant à la porte ,
 D'un ton benin lui parla de la sorte :
 » Ami Renard , comment va la santé ?
 » Ton accident m'allarme , en vérité ;
 » Et , sans te faire une longue harangue ,
 » Je te dirai , foi d'honnête Animal ,
 » Qu'autant que toi , mon cher , je sens ton mal.
 » Sors , tu connois les vertus de ma langue ;
 » Pour te lécher je viens exprès ici.

* *Dum jacet angusta Vulpes agrotæ cavernæ ,
 Ante fores blando constitit ore Leo.*

*Ecquid amice, vales? Cui, me lambente, valebis?
 Nescis in lingua vi mihi quanta mea?*

*Lingua tibi medica est, Vulpes ait: at nocet illud,
 Vicinos quod habet tam bona lingua malos.*

» Pour

- » Pour me lécher , reprit la fine Bête !
 » Oh ! vous prenez , Seigneur , trop de souci !
 » Au demeurant , je me suis mis en tête
 » De ne bouger si tôt de ce lieu-ci ;
 » J'ai mes raisons , & partant , grammerci.
 » Oüi , votre Langue a des vertus divines :
 » Elle vaut mieux que trente Médecines ;
 » Elle est très-bonne , en un mot ; mais aussi
 » Elle a , Seigneur , de méchantes voisines.

Par M. F.



*DISSERTATION de M. le Marquis
 de Saint - Aubin , sur le tems &
 l'authenticité de Roricon.*

Rien n'est plus intéressant pour notre
 Histoire , que l'ancienneté de Roricon ,
 & le poids de son témoignage. C'est l'Histo-
 rien qui a le mieux démêlé les commence-
 mens de la Monarchie Françoisse. Il parle
 de Faramond comme le premier Roy des
 François ; il explique les Conquêtes de Clo-
 dion , son fils. Il nous apprend nettement que
 Clodion & ses Successeurs ont régné en deçà
 du Rhin , qu'ils ont fait d'Amiens la Ville
 Capitale de leur Royaume , & le Lieu de leur
 résidence. Depuis Faramond , jusqu'à la mort
 de

de Clovis , au tems de laquelle finit cette Histoire , Roricon a toute l'autorité d'un Contemporain.

André du Chesne a publié ce Monument précieux de nos Antiquités ; & le Manuscrit qu'il a mis au jour par l'Impression , a été tiré des Archives de l'Abbaye de Moissac , dans le Querci. *Moissac, petite Ville du Querci,* (1) dit l'Abbé de Longueruë, *doit son origine à une Abbaye qui y fut fondée , ou plutôt rétablie dans le commencement de l'onzième siècle : car on prétend qu'il y avoit eu au même Lieu un célèbre Monastere fondé par le grand Clovis.* Ce que l'Abbé de Longueruë ne dit pas ici d'une maniere assez positive , est confirmé par le tems auquel Roricon a fini sa Chronique : cet Auteur & cette Abbaye se rendant un témoignage mutuel de leurs anciennetés.

Il suffiroit pour prouver que Roricon a été Contemporain de Clovis , de s'appuyer sur ces deux remarques ; la première , que la règle générale & unique pour juger du tems auquel les Chroniques ont été écrites , est d'observer quand elles finissent : l'usage ordinaire de ces Chroniqueurs étant de les continuer jusqu'au siècle où ils ont vécu. La seconde , que le Manuscrit de cette Chroni-

(1) *Description Historique & Géographique de la France , Livre 2, Article du Querci.*

que

que ayant été trouvé dans les Archives de l'Abbaye de Moissac , Abbaye fondée par Clovis I. cette circonstance importante fortifie beaucoup la règle générale de juger du tems auquel les Chroniques ont été écrites , & qu'elle contribuë à persuader que l'Histoire de Roricon , trouyée dans une Abbaye fondée par Clovis , & finissant à la mort de ce Monarque , a été composée aussi-tôt après sa mort.

Mais il se présente des preuves encore plus décisives du tems auquel Roricon a vécu. 1°. Son style montre clairement que l'Ouvrage est du sixième siècle. Partout il tient autant du caractère d'affectation & du goût d'une éloquence fardée qui régnoit alors , qu'il s'éloigne de la grossiere simplicité de l'onzième siècle, où quelques Auteurs ont été d'avis que Roricon a vécu. Cette preuve est des plus fortes , & rien ne peut mieux faire reconnoître le tems d'un Auteur , que la maniere , le goût & le style de son Ouvrage. 2°. On trouve dans cet Historien une attention très-marquée de relever la gloire de Clovis , & par les louanges de Mérovée , son ayeul , & par sa propre Histoire , qui est le but principal auquel se raporte tout l'Ouvrage. 3°. Une preuve très considérable , est le soin que prend Roricon de détailler l'Histoire de Théodoric , Roi d'Italie.

Se

Se seroit-il étendu , autant qu'il a fait , sur les circonstances de la Vie de Théodoric ; entièrement étrangères au sujet qu'il s'étoit proposé, s'il n'eût pas eû, comme Contemporain , la pensée remplie de la grandeur & de la renommée de ce Roi d'Italie ? 4°. Roric lui-même , dans le Prologue du premier Livre , se déclare Contemporain des événemens qu'il a écrits, en énonçant formellement que les faits qu'il publie , sont appuyés sur (1) les Relations des Anciens ; que l'ordre naturel & une juste reconnoissance engagent les Enfans à célébrer les faits vertueux de leurs Peres. 5°. Il fait entendre en plus d'un endroit , que c'est une entreprise extraordinaire que d'écrire l'Histoire de la Nation François : ce qui ne peut avoir d'application qu'à des tems antérieurs à Grégoire de Tours, & aux Annalistes qui l'ont suivi. 6°. Il remarque (2) qu'il est François ; & par là , il caractérise encore le tems où la Conquête des Gaules étant récente , les François se distinguoient avec soin de tout autre Peuple, Gaulois, Romain, Goth, Bourguignon. 7°. Au

(1) *Memor Patria quadam mea gentis opuscula , sicut nostri priores retulerunt , quoniam injungitis , modicâ relatione narrabo. Nec imputetur garrulitati , si gesta parentum praconiis aliquibus extulero , quoniam ordini debetur & natura ut prudentium facta parentum extollat devotio filiorum* Roric. Prolog. Lib. 1.

(2) Roric. in Prolog. & init. Lib. 3.

lieu

lieu que tous les Historiens postérieurs attribuent aux Rois de France le Titre de Mérovingiens, Roricon (1) appelle Mérovingiens les François mêmes, parce que Mérovée, dit-il, fut le Pere de la Nation, par ses bienfaits, & par la sagesse de son Gouvernement. N'est-ce pas là un indice très-sûr que Roricon a écrit dans un tems fort proche de Merovée, & avant que le nom de Mérovingiens ait été donné aux Successeurs de ce Roy ? Qu'on juge à cette marque infail-
 lible, lequel des deux Auteurs, de Roricon, ou de l'Auteur (2) des Gestes, peut avoir été copié par l'autre, dans le récit des faits où ils se rencontrent ; lorsque l'Auteur des Gestes appelle les Rois, Successeurs de Clovis, Mérovingiens, & que Roricon donne ce même nom à la Nation Françoisse elle-même. Toutes ces considérations réunies, me déterminent à penser que nous n'avons aucun Historien, du tems duquel nous puissions

(1) *Merovichus itaque iste à quo & Franci prius Merovinci vocati sunt, propter utilitatem videlicet & prudentiam illius, in tantam venerationem apud Francos est habitus, ut quasi communis pater ab omnibus coleretur. Hic genuit Childericum patrem Chlodovei Regis excellentissimi.* Roric. Lib. 1.

(2) *A Meroveo itaque Rege utili, qui in Regno Francorum sublimatus est, celebre nomen Reges Francorum Merovinchii nuncupati sunt.* Gesta Reg. Franc., ap. Andr. du Chesne, T. 1. p. 694.

nous

nous afsûrer avec plus de fondement que de Roricon ; que cet Auteur a été Contemporain de Clovis I. qu'il est par conféquent de beaucoup d'années antérieur à Grégoire de Tours, & que c'est le plus ancien , comme le plus instructif des Historiens , qui nous restent , sur les commencemens de la Monarchie Françoisé.

Les jugemens que quelques Sçavans modernes ont portés depuis peu de Roricon, ne me paroissent faire aucune impression. Ils ont leur principe dans l'opinion du P. Daniel: celui ci trouvant tout son système des commencemens de la Monarchie Françoisé (système détruit par un grand nombre d'autres preuves) entierement réfuté par les énonciations claires & précises des faits contenus dans Roricon, s'est le premier attaché à décrier cet Historien , qui nous fournit le plus de lumieres sur l'établissement de la Nation Françoisé dans les Gaules ; & sur ses premiers Rois. Le P. Daniel dans sa Préface Historique , en parlant de Clodion , dit: *Le Moine Roricon, que la seule lecture de son Histoire pleine de fables & de chimères , & son style même , doivent faire regarder comme un Historien tout-à-fait frivole , a jugé à propos de lui faire tenir sa Cour à Amiens.*

Le P. le Long porte sur cet ancien Auteur un jugement qui n'est appuyé que du senti-

sentiment du P. Daniel. Quand on embrasse une aussi vaste matière que le P. le Long, il est impossible de porter sur chaque article particulier un jugement sûr & en grande connoissance de cause. Il ajoute de son chef: *Que Roricon gardoit (1) les Troupeaux, comme il le dit dans sa Préface; qu'il ne fait que copier l'Auteur anonyme de l'Abregé des Gestes des Rois de France, qui a fleuri sous Thierri IV. ou sous Charles Martel. Que si l'on en juge par son style affecté & plein de fleurs & d'ornemens d'une fausse éloquence, on le croira du onzième siècle.* Le style de Roricon est une imitation du style affecté & fleuri de Salvien, de Sidoine, d'Avite, de Cassiodore, ses Contemporains: il n'a aucune ressemblance avec le style des Ecrivains de l'onzième siècle, tels que les Continuateurs d'Aimoin, Kelgaud, les Historiens des Normands, &c. qui ne font tous paroître que beaucoup de simplicité, & même de grossiereté de style, à la place des fleurs & des ornemens d'une fausse éloquence. Ses Allégories sur la vie rustique se raportent aux occupations des Religieux dans le cinquième & le sixième siècle, & lesquelles n'étoient plus les mêmes dans l'onzième: en sorte que cette objection devient elle même une présomption de plus, & une présomption très considérable pour

(1) *Bibliothèque Historique, Article 6568.*

l'extrême

l'extrême ancienneté de Roricon. Le P. Daniel lui impute d'être plein de fables : il est vrai que , suivant le défaut de son siècle , il adopte sur l'origine des François quelques vieilles traditions sans critique : en quoi il a été suivi par tous nos anciens Chroniqueurs. Il raconte aussi quelques circonstances fabuleuses sur Théodoric , Roy d'Italie. A cela près , son style ne manque ni de clarté , ni même de précision & d'ordre dans la narration des faits.

En dernier lieu, D. Martin Bouquet, dans la Préface du troisième Volume du Recueil des Historiens des Gaules & de la France , & dans un Avertissement qu'il a mis en tête de l'Edition qu'il a donnée de Roricon dans ce même troisième Volume, témoigne beaucoup de mépris pour cet ancien Auteur. *Roricon*, dit-il, *Auteur impertinent*, *a composé les Gestes des Rois des Francs depuis leur origine , jusqu'à la mort de Clovis. On ne sait d'où il étoit Moine , ni en quel tems il vivoit. Il parle au quatrième Livre de Perpignan , dont le nom n'a été connu qu'au dixième siècle. Il avouë dans le Prologue du premier Livre , qu'il étoit Franc , & qu'il gardoit les Troupeaux. Du Chesne a imprimé cette Histoire, sur un ancien Manuscrit de l'Abbaye de Moissac.* Il est vrai-semblable que le sentiment de D. Martin Bouquet a été entraîné par ceux
des

des P P. Daniel & le Long. Cependant , le ſçavant Compilateur relève lui même deux circonſtances à l'avantage de Roricon : la première , que cet Auteur avertit qu'il étoit Franc ; la ſeconde , que du Cheſne a imprimé cette Hiftoire ſur un ancien Manuſcrit de l'Abbaye de Moiffac.

Pour répondre au reproche d'impertinence , j'obſerverai qu'il ne peut tomber , ce me ſemble, que ſur les Prologues fort ſommaires que Roricon a mis à la tête de chacun de ſes Livres ; qu'à la vérité , il donne dans ces Prologues des eſſais d'une fauſſe éloquence qui ne peuvent paſſer que fort éloignés du goût qui a regné dans les ſiècles les plus recommandables par la perfection des Lettres ; que néanmoins ces Prologues ne contiennent rien de plus extraordinaire que mille tours de phraſe fort reſſemblans qu'on trouve dans Salvien , dans Sidoine , dans Avite & Caſſiodore. Roricon eſt , ſans comparaiſon , moins impertinent que Frédegair , qui eſt plein de viſions & de contes frivoles , & dont l'autorité pourtant eſt reçue : car la Critique ne permet pas de rejeter les faits purement hiſtoriques contenus dans ces anciens Auteurs ſous prétexte que ces faits hiſtoriques ſont mêlés avec d'autres faits fabuleux.

D. Bouquet inſiſte fort ſur ce que Rori-
con

on parle au quatrième Livre , de Perpignan, dont le nom n'a été connu qu'au dixième siècle. Mais cette remarque elle-même n'a rien qui ne favorise l'ancienneté de Roricon. Voici quel est le passage sur lequel l'objection est fondée. Il y est rapporté que Clovis , après avoir vaincu & tué Alaric , *soumit (1) à son obéissance les Pyrénées , jusqu'à Perperaüm.* Ceux qui sont versés dans notre ancienne Histoire , sçavent combien les questions de l'origine de nos Villes , du tems qu'elles ont commencé d'être bâties , de l'ancienneté des noms qu'elles portent , sont obscures & incertaines. Quant à Perpignan en particulier , Marca , Valois , ni l'Abbé de Longuerue , n'ont pû (2) découvrir rien de certain sur le tems de sa fondation , sur son origine , ni sur ses antiquités. Quelques uns ont crû que le Comte Guinard ou Gérard de Roussillon , avoit commencé de bâtir Perpignan en 1058. mais cette opinion est réfutée par des Lettres de Charles-le-Simple de 922. & d'autres Lettres encore du Roy Lothaire, son petit-fils , de la cinquième année du Règne

(1) *Et Pyreneos montes usque Perperaüm subjiciens,*
Enc. Roric. Lib. 4.

(2) *Marca in marcâ Hispan. Adrian. Vales.*
Notit. Galliar. in vocib. Elena & Ruscino. L'Abbé
de Longuerue , Descript. Hist. Géograph. de la Fr.
Liv. 2. p. 222.

de Lorthaire. Le nom de Perpignan pouvoit être déjà fort ancien : c'est au moins une preuve que le Comte Guinard ou Gérard , au lieu de fonder cette Ville , n'a fait que l'augmenter , & peut-être la fortifier.

S'il étoit vrai , comme d'autres l'ont pensé , qu'elle tirât son nom de Perpenna , elle seroit d'environ six siècles plus ancienne que Roricon. Je ne sçais pourquoi Valois traite (1) cette opinion de ridicule. Il est assez probable que Perpenna ayant commandé en Espagne & sur les Frontières , ce Lieutenant de Sertorius ait donné son nom à cette Ville , ou à ce Canton , suivant un usage fort familier aux Romains. Il ne pourroit y avoir de ridicule que de faire passer une simple conjecture pour une preuve ; & ç'a été aparemment la pensée de Valois.

Quoiqu'on ne produise aucun Titre , où le nom de Perpignan se lise , plus ancien que les Lettres de Charles-le-Simple de 922. ce n'est pas à dire que ce nom ait commencé alors : d'autant plus qu'on ne trouve , dans aucun Auteur ancien ni moderne , le tems

(1) *Guillelmus Nungiacensis Perpigniacum , Perpiniacum Chronicon Simonis Comitis Montisfortis ; quidam ridicula conqueunt à Perpennā Perpenniacum vocant , nostri Perpignan vel Parpignan , Hispani Perpinnum , aut Petpinka. Ad. Valos. Notit. Galliar. in voc. Elena.*

de la premiere fondation de Perpignan , & qu'il ne paroît pas que cette Ville ait jamais porté aucun autre nom plus ancien. Marca est porté à croire que Perpignan (1) a succédé à une Ville Municipale , apellée *Flavium Ebusum* , parce qu'on a trouvé à Perpignan une Inscription sur une pierre , qui porte que les Cornéliens avoient fait construire à leurs frais une conduite d'eau dans la Municipale *Flavium Ebusum*. Mais ce n'est pas à dire que l'endroit , où cette Inscription a été trouvée , fût cette même Municipale. Ces Cornéliens pouvoient avoir changé de domicile , & transporté avec eux l'Inscription. D'ailleurs , la question est indifférente. Quoique la Ville eût porté le nom de *Flavium Ebusum* , rien n'empêcheroit que le Canton ou le Pays n'eût été anciennement apellé *Perperaüm* , & que ce ne fût même la raison pour laquelle le nom de Perpignan eût prévalu dans la suite , à celui de *Flavium Ebusum*.

Perpignan n'est qu'à deux milles d'une vieille Tour , qu'on croit être les restes de l'ancienne Ville de *Ruscino* , Colonie Romaine , & Capitale du Peuple apellé anciennement *Sardones*. Elle s'est accrue des ruines (2) de cette ancienne *Ruscino* , mais ce n'est

(1) *Marca* , Lib. 1. *Marca Hispanica* , Cap. 5.

(2) *Hofm. Lexic. in voc. Perpinac.*

pas une même Ville : le territoire en est différent & un nom n'a pas succédé à l'autre.

Enfin , quand on auroit quelque preuve de la nouveauté de Perpignan, quelle induction en voudroit-on tirer contre Roricon ? Le nom de *Perperaïum* est différent de *Perpigniacum* ; de plus , il ne dit pas que *Perperaïum* soit une Ville. Si l'on veut que *Perperaïum* se raporte à Perpignan, ce changement de nom n'opere qu'une présomption de plus en faveur de l'ancienneté de Roricon ; & les onze preuves, que j'en ai aportées, subsistent dans toute leur force.

Je vais finir par une récapitulation très-abregée de ces onze preuves. 1°. Le tems auquel les Chroniques finissent , est la règle générale de juger du tems auquel elles ont été écrites. 2°. Le Manuscrit de l'Histoire de Roricon a été trouvé dans l'Abbaye de Moissac , fondée par Clovis. 3°. Le style de Roricon, qui désigne clairement le sixième siècle, n'a aucune ressemblance avec celui des Auteurs qui ont écrit dans l'onzieme. 4°. Roricon flatte le fils de Clovis par les loüanges de leur Pere & de Mérovée leur bisayeul. 5°. Il détaille , en Contemporain, l'Histoire de Théodoric , Roi d'Italie. 6°. Il exprime , ou peu s'en faut , le tems où il a écrit , en disant qu'il a parlé sur le témoignage des Anciens , & qu'il est convenable aux Enfans de célèbres

célébrer les Fêtes de leurs Peres. 7°. Lorsqu'il
 remarque qu'une Histoire de la Nation est
 une entreprise extraordinaire, il donne clai-
 rement à connoître qu'il est antérieur à Gré-
 goire de Tours & aux autres Annalistes de
 la Nation François. 8°. Le soin qu'il prend
 de se qualifier François, indique un tems où
 les François évitoient d'être confondus avec
 les Gaulois, les Romains, les Goths & les
 Bourguignons. 9°. Les Allégories de Roricon
 sur ses occupations champêtres, marquent
 des tems peu éloignés de la premiere Insti-
 tution de la Vie Monastique. 10°. Le nom
 de *Perperaüm*, s'il doit s'entendre de la
 Ville ou du Territoire de Perpignan, com-
 me le rapport des Lieux ne permet guère
 d'en douter, est un surcroît de preuve d'une
 grande ancienneté, puisque la Ville de Per-
 pignan porte le même nom qu'elle a aujour-
 d'hui, dans les Lettres de 922. 11°. Rori-
 con donne aux François le nom de Mérovin-
 giens, que tous les Ecrivains postérieurs, qui
 se sont servis de ce terme, ont attribués aux
 Rois Successeurs & descendants de Mérévée.
 Ces preuves réunies ont d'autant plus de for-
 ce, qu'elles se soutiennent mutuellement par
 leur concours, & qu'il n'y a rien à leur opo-
 ser que la prévention de deux ou trois Au-
 teurs de nos jours.



LES SÇAVANS ET L'ÉCOLIER;
FABLE ALLEGORIQUE.

UN nombre de doctes Esprits
Enchantent l'Univers de leur douce éloquence,
De leurs travaux, de leur science;
Ce sont tous des hommes choisis;
La protection, ni la brigue,
N'ont nul pouvoir sur ces dignes Sçavans.
Leurs cœurs qui détestent l'intrigue,
A la seule vertu prodiguent leur encens.
Un Ecoier admiroit ces grands Hommes,
Chés qui les Arts ne sont point des phantômes,
Et n'osant aspirer au sublime degré
D'entrer comme eux au Temple de Mémoire,
Ni de jouir de cette gloire
Que l'on acquiert dans le Vallon Sacré,
Soupiroit de sentir que la seule indigence
Le privoit du bonheur d'avoir de la Science.
Ah! si j'avois, dit-il, cet Ouvrage charmant,
Qui vient d'éclorre récemment
De leur plume que l'on révere,
Sous le nom de Dictionnaire;
D'y prononcer également
J'y puiserois le talent nécessaire;
Oüi, bien-tôt du plus pur François

Tous

Tous mes Ecrits j'enrichirois.
 Environné d'une brillante nuë ,
 Apollon s'offrit à la vûë
 De cet Ecolier , plein d'ardeur.
 Ecoute, dit ce Dieu , je prête ma splendeur
 A ces Sçavans que tu reclâmes ,
 Et j'allume les feux qui regnent dans leurs ames ;
 Pour faire ta félicité ;
 D'eux que ne dois-tu pas attendre ?
 Tu brûles du desir d'apprendre ,
 Eîpere tout de leur bonté ;
 Ceux que protege un Alexandre
 En ont la générosité.

Par Thomas L * * * , D.



ECLAIRCISSEMENT du R. P.
*M. Texte , Dominicain , au sujet de la
 Profession Religieuse de l'Illustriſſime P.
 Jean Hennuyer , Evêque de Lizieux , en
 1559. pour servir de Mémoire à l'Histoire.*

LA Journée de S. Barthelemy , en l'an-
 née 1572. est une Epoque si distinguée
 du Regne de Charles IX , que tout ce qui
 y a quelque raport , demande d'être bien
 éclairci , afin que ceux qui travaillent à
 l'Histoire de France , & même à celle de
 D iiij l'Eglise

l'Eglise, puissent solidement en écrire les Faits. C'est dans cette vûë, que m'étant aperçû qu'on en a alteré depuis peu un des principaux, au sujet de *Jean Hennuyer*, dont on veut revoquer en doute la Profession Religieuse, j'ai formé le dessein de prouver ce Fait, en répondant aux difficultés qu'on oppose.

Jean Hennuyer, Dominicain, si célèbre par son mérite, par ses Dignités, & par le zèle qu'il fit paroître, en préservant de la mort les Huguenots de son Diocèse à la Journée de S. Barthelemy, étoit de près de S. Quentin, en Picardie; il fit ses études à Paris, au College de Navarre, fut nommé second Professeur de Philosophie en 1530, & reçût le Bonnet de Docteur en 1537.

Environ ce tems-là il cessa d'être Précepteur des Princes, Antoine de Bourbon, de Charles son Frere, & de Charles de Lorraine; ces deux derniers ont été Cardinaux, & Antoine fut le Pere d'Henry IV. par lequel, au défaut de la Branche de Valois, celle de l'auguste Maison de Bourbon est parvenue à la Couronne de France.

Catherine de Medicis, qui avoit épousé en 1533. Henri Duc d'Orleans, second Fils de François I. devenuë Dauphine en 1536. par le décès de François, l'aîné de la Famille Royale, eut Hennuyer pour Confesseur: *La Sénéchale Diane de Poitiers* (est-il

dit

dit dans une Lettre raportée par Bayle dans son Dictionnaire Critique , article *Marot*) vous âta votre Confesseur Bouteiller , & vous bailla son Docteur Hennuyer , Sorboniste. Celui-ci fut chargé en 1539 , style nouveau, de porrer une Lettre de François I. à la Faculté de Théologie de Paris. M. Duboulay l'a mise dans son Histoire de l'Université, T.vi. p. 303. Cet Auteur ajoute p. 932. qu'Hennuyer dégouté du monde , entra dans l'Ordre de S. Dominique. *Idem ad Dominicanos se contulit.*

L'Editeur du nouveau Richelet de 1727. nie ce fait T. I. p. 75. » J'observerai en » passant, dit-il, dans l'article d'Olivier » Maillard, Cordelier, qu'on a eu tort de » continuer dans le dernier Morery de 1725. » l'erreur des précédentes Editions dans » l'article d'Hennuyer, & de le supposer Ja- » cobin. Le P. Echard avoit reconnu de bon- » ne foi que ce Confesseur d'Henry II. n'a- » partenoit point à son Ordre. Voici ce qu'on » lit dans Morery. Le P. Echard n'auroit pas » manqué de reconnoître un homme si capa- » ble de faire honneur à son Ordre, s'il avoit » remarqué qu'il s'écoula quinze ans entre le » tems où il fut reçu Docteur, & celui où » il fut appelé à la Cour ; c'est dans cet » espace de tems que voulant fuir les avan- » tages temporels que son mérite lui pro-
D v » mettoit

» mettoit , il embrassa l'état Religieux , mais
 » on l'y déterra , &c.

Voici en propres termes toute la suite du Discours de cet Editeur de Richelet , que je divise en cinq Objections , afin d'éviter les redites.

» *I. Objection.* Tout ce qu'on lit dans
 » Morery est avancé sans preuve ; Mallet est
 » le premier que l'on sache , qui , en 1634 ,
 » ait mis Hennuyer parmi les Jacobins.

Réponse. Mallet étant le premier qui depuis le décès d'Hennuyer , mort en 1578. enterré dans sa Cathédrale , ait composé à Paris , sur le Lieu où ce Prélat avoit paru , un Traité des Dominicains illustres du Convent de cette Ville , n'est-il pas naturel qu'il soit le premier de son Ordre à faire son Eloge ? que si Mallet est le premier qui le dit Dominicain , il faut aussi convenir que le P. Echard , son Confrere , est le premier , qui par une idée assez singulière l'a mis avec un grand Eloge parmi les Ecrivains de notre Ordre , pour dire qu'il n'en est pas , & qu'il n'a rien écrit. Lequel de ces deux sentimens doit être préféré ? ou celui d'Echard qui a écrit plus de 140. années après la mort d'Hennuyer , sans citer le moindre Ecrit , ni une seule autorité qui dise le contraire , ou celui de Mallet, Provincial de la Province de Paris , né en 1593 ,

15. ans après le décès de notre Prélat ; & qui a pû puiser dans la source ce qu'il avance , comme l'ayant appris de la bouche de ceux qui vivoient en ce tems-là , lesquels étoient âgés , ainsi qu'on peut le supposer , de 35. ans en 1578. qu'Hennuyer mourut , & de 70. en 1613. que Mallet, Religieux , âgé de 20. ans , étudioit à Paris , & y soutint sa Sorbonique en 1624. en présence du Cardinal de Richelieu ?

Mrs de Ste Marthe qui dans leur *Gal. Christ.* disent Hennuyer Dominicain , ne citent pas le P. Mallet , & ce terme du P. Echard , Mallet l'a mis aussi *etiam*, qui signifie que ces Mrs ne sont pas les seuls , joint à l'autorité de tant de célèbres Ecrivains qui les citent , & non pas Mallet , sont autant de preuves que ces Messieurs ont été d'ailleurs pleinement informés de ce Fait. M. l'Abbé Archon ne cite dans sa *Chapelle des Rois* , p. 567. que Mrs de Ste Marthe ; Ces Mrs , dit-il , ont eu raison d'avoir qu'Hennuyer étoit Dominicain ; & persuadé qu'ils l'avoient pris d'un bon endroit , il ajoute : *L'Auteur de l'Histoire du College de Navarre ne parle pas qu'il ait été Religieux. Nous ne doutons pas que Mrs de Ste Marthe ne soient plus exacts sur ce point.* Archon fixe de son chef le tems de la Retraite d'Hennuyer ; car ces Mrs disent simplement : *Joannes Hennuyer*

D vj Theo.

Theologus Parisiensis Ordinis Dominicanorum . . . Episcopus . . . recipitur 25. Martii 1560.

Le sçavant P. de Ste Marthe , Général des Benedictins de la Congrégation de S. Maur , décédé à Paris en 1725 , quatre ans après l'Edition de l'Ouvrage du P. Echard , faite à Paris en 1721 , & qui n'ignoroit pas ce que celui-ci avoit écrit de notre Prélat , sans y avoir aucun égard , persista à ne point supprimer ces deux mots : *Ordinis Dominicanorum* , dans deux ou trois Exemplaires de l'ancienne impression de *Gal. Chr.* de Mrs ses Parens , dans lesquels il avoit fait les corrections & les additions qu'il avoit jugé à propos pour sa nouvelle Edition. Notre Adversaire (quoique l'article qui concerne Lizieux sous la Métropole de Roüen , n'ait pas encore paru ,) en a été si-bien informé , qu'il dit : *Cependant ce Fait a passé dans la Gaule Chr. de Mrs de Ste Marthe , dans celle du P. de Ste Marthe , dans Duboulay , dans Maimbourg , dans Dupin , & six autres Editeurs de Moreri , &c.* Il eut plutôt fait de dire dans tous ceux qui en ont parlé jusqu'au Pere Echard

Le R. P. D. Tyroux , premier Continuateur de *Gal. Chr.* du P. de Ste Marthe , & le R. P. D. Brice , qui y travaille actuellement , m'ont fait la grâce de me communiquer

quer ces deux ou trois anciens Exemplaires. L'autorité d'un Ecrivain aussi célèbre que le P. de Ste Marthe , ne peut être que d'un grand poids , ainsi que celles de son Confrere Don Bessin , p. 478. Edition de 1717. de son Recueil des Conciles du Diocèse de Rouen, des Peres Alexandre, *T. viij. p. 286. des An. Eccl. de Graveson, Hist. Eccl. T. vij. p. xj.* Fontana , *Theat. Dom.* Cavalleri , Bre-mont , Dominicains &c.

L'Auteur qui continuë l'Histoire Eccle-siastique de l'Abbé Fleury , est du même sentiment , *Tome xxxv. Edition de 1737. p. 171.* » Le Lieutenant du Roy de Li-
» zieux (dit - il) ayant communiqué ses
» ordres à l'Evêque Jean Hennuyer , de
» l'ORDRE DE S. DOMINIQUE , ce Prélat
» s'oposa à leur exécution. Non , lui dit-il ,
» vous n'exécuterez pas vos ordres , & je
» n'y consentirai jamais. . . . Le Lieutenant
» surpris de cette fermeté , lui demanda par
» écrit un acte de refus , le Prélat le lui ac-
» corda , & lui dit qu'il étoit assuré de la
» bonté du Prince , qu'on l'avoit surpris en
» cette occasion , & qu'il ne doutoit nulle-
» ment qu'il ne trouvât bon son refus ;
» qu'en tout cas il se chargeoit de tout le
» mal qui en pourroit arriver. Dieu favorisa
le zèle du Prélat : son opposition ayant été
envoyée au Roy par le Lieutenant , Sa Ma-
jesté

jesté en fut édiflée , & révoqua aussi-tôt ses ordres à l'égard du Diocèse de Lizieux. Le cher Troupeau docile aux Instructions de son Pasteur , fut si vivement touché de sa conduite , qu'il rentra presque entièrement dans le Bercail.

Il faut ici remarquer que cet Auteur cite Mrs de Ste Marthe, & à la marge le Pere Echard, celui-ci au sujet de la fermeté du Prélat; on voit par là qu'il sçavoit ce que ce dernier a écrit contre sa Profession Religieuse; mais qu'après une mure délibération, il a préféré le sentiment de ces Mrs à celui d'Echard, & a conclu que le fait de Lizieux, très-certain, selon le P. Echard, n'étant pas contesté, les mêmes qui nous l'apprennent disant que ce Prélat étoit Dominicain, on doit le croire.

M. de Launoy mort en 1678, qui n'ignoroit pas ce que Mrs de Ste Marthe, Mallet, Duboulay &c. en avoient écrit, ne les combat pas, & le silence de ce grand Critique, Auteur de l'Hist. du College de Navarre, (circonstance à remarquer,) parle plus en notre faveur, que l'approbation de tout autre; il a écrit simplement, Tome iv. page 739. Edition de 1732. *Henricus II. illum piacularum suum Sacerdotem nominavit.* Il est pourtant l'unique garant du P. Echard. *Ex Launoyo & ex actis à me visis*, sans rapporter un

un seul mot de ce qu'il a lû dans ces Actes. S'il en faut juger par l'avantage qu'il s'est flaté de tirer du silence de de Launoy, on peut conclure que son sentiment n'est appuyé d'aucune preuve.

» *II. Objection.* Le P. Echard observe que
 » dans les Registres de l'Ordre où l'on voit
 » les Professions & les Emplois, il n'est pas
 » dit un seul mot d'Hennuyer.

Réponse. Je ne me servirai pas ici des termes durs de notre Adversaire : Je sçais ce que je dois à son mérite, & au Public ; mais il me permettra de lui représenter qu'Echard ne met pas qu'il ait observé que dans les Registres de l'Ordre il n'est point parlé d'Hennuyer ; pourquoi lui faire dire ce qu'il n'a pas avancé ? voici ses propres termes : *Antonius Mallet hunc illustribus etiam accenset San-Jacobeis, sed nullis allatis documentis, quæ sanè ex ejus domûs Archivo promere debuisset.* Echard blâme Mallet de n'avoir pas donné des preuves tirées des Archives du Convent de Paris ; mais il ne dit pas que lui-même l'ait observé, ni qu'il en ait approché. Si Mallet n'a pas autorisé ce fait par des preuves, c'est qu'il ne se doute pas alors que quelqu'un s'aviserait un jour de le contester ; s'il n'en avoit pas été bien assuré, il n'auroit pas osé l'avancer dans un Livre donné au Public, pouvant être dément

menti par plusieurs personnes qui avoient vu ce Prélat ; les Docteurs de la Maison de Navarre y étant d'ailleurs intéressés , & en état de le réfuter.

Au reste , exiger absolument des Mémoires des Communautés de Paris sur bien des Faits , c'est faire comprendre qu'on ignore les suites tragiques des troubles de la Ligue, durant laquelle les Séculiers dominoient dans les Maisons Religieuses. Je veux même qu'Echard eût parcouru les Registres des Etudes , des Emplois & des Professions de notre College de Paris , sans rien découvrir au sujet d'Hennuyer ; on ne pourroit pas conclure de là qu'il n'a pas été Dominicain ; comme il étoit Docteur avant que d'entrer en Religion , il n'avoit pas étudié dans ce College , moins encore professé , n'y ayant pas appris les principes de notre Ecole ; & il pouvoit avoir reçu l'Habit pour tout autre Convent, selon nos Constitutions , qui exigent que le Postulant ait une Maison d'affiliation.

Ainsi , indépendamment des Registres de Paris , notre Prélat seroit Dominicain. Deux Docteurs du College de Navarre comme lui , sçavoir , *Maître Martin Pichon* , qui vivoit en 1525. & *Maître Rauly* , Principal de ce College, desquels de Launoy fait l'éloge , T. iv. p. 723. & 724. Edit. de 1732.

tous

tous deux , sans s'arrêter à quelqu'une des Maisons des Bénédictins de Paris , choisirent à peu près en même tems leur Retraite dans l'Abbaye de Cluny , éloignée de plus de cent lieuës de cette Ville. Hennuyer , Disciple de tels Maîtres , aura voulu , sans doute , les imiter , & être inconnu dans le choix de la sienne.

Mallet remarque qu'Hennuyer étoit de la même Contrée que le P. Guyencourt , Confesseur du Dauphin , en même tems qu'Hennuyer , qui lui succéda dans l'Emploi de Confesseur d'Henry II. l'étoit de la Dauphiné. Il se peut faire que la Conversation de ce Religieux , sçavant & pieux , & la mémoire glorieuse du P. de Allodiis , qui , de Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris , à la veille d'être sacré Evêque de la même Ville , selon *Gal. Chr.* se fit Dominicain , lui firent préférer l'Ordre de ces deux Peres à tout autre.

» *III. Objection.* Il n'est pas vrai , comme
 » le dit Morery , qu'Hennuyer n'ait été ap-
 » pellé à la Cour qu'en 1552 ; il est certain
 » qu'il y étoit déjà en 1539 , & on voit dans
 » Duboulay *T. vi. p. 303.* qu'Hennuyer fut
 » chargé par François I. de porter à la Fa-
 » culté de Théologie une Lettre de Sa Ma-
 » jesté , datée du 6. Mars 1538. style ancien.

Réponse. Je ne dirai pas avec Morery qu'Hennuyer

nuyer n'ait été appelé à la Cour qu'en 1552. on sçait qu'il eut d'abord l'Emploi de Confesseur de la Dauphine Catherine de Medicis; mais je dis que ce fut dans cet espace de tems, depuis 1539, style nouveau, jusque vers 1547. sans fixer l'année, qu'on le déterra de la solitude du Cloître. Hennuyer fut chargé de porter cette Lettre datée de 1539; mais depuis cette année jusqu'en 1547, on compte 7. ou 8. années, où étoit alors Hennuyer? où est il parlé de lui? Du Boulay dit le *Lien* où il passa *chés les Dominicains*, le *tems*, après qu'il eut porté cette Lettre, puisque il étoit encore Séculier. Il est vrai qu'on trouve dans la Chambre des Comptes, qu'il tiroit sa pension de Confesseur de Catherine de Medicis; mais (Archon qui le raporte, le dit Religieux Profès.) Combien voyons-nous d'exemples des pensions continuées aux anciens Confesseurs? On peut dire même que le grand nombre de Confesseurs qu'eut cette Princesse depuis 1539. qu'Hennuyer l'étoit jusqu'en 1546. qu'elle devint Reine de France, & qu'il fut rapellé en Cour, & l'année 1589. qu'elle mourut, prouve la Retraite d'Hennuyer. Archon nomme sept Confesseurs après Hennuyer: Alphonse de Verfeillis, Benciveni, Torseclis, Erlant, Abely, Dominicain, Beaux-amis, Carme, & S. Germain; duquel on lui avoit prédit *de se garder de*

S. Germain , ce qui lui donnoit de l'éloignement pour le Château de S. Germain en Laye.

Faisons ici une réflexion. Si le témoignage de Duboulay paroît d'un si grand poids à notre Adversaire , pour l'époque de la députation d'Hennuyer en 1539. cet Auteur ayant dit T. vi. p. 952. qu'il passa dans l'Ordre de S. Dominique : *IDEM ad Dominicos se contulit* ; devoit-il l'avoir revoqué en doute ? Témoignage d'autant moins suspect, que Duboulay , qui donna son Ouvrage en 1673. & décéda en 1678. étant un Docteur séculier de la Faculté de Théologie de Paris, dont il écrivoit l'Histoire , il étoit de l'intérêt de son illustre Corps , de s'attribuer uniquement un Sujet tel que notre Prélat , plutôt que d'en partager la gloire avec l'état Religieux.

» *IV. Objection.* Du Peyrat parlant de
 » Guyencourt , Jacobin , Abbé Commen-
 » dataire , le nomme toujours *Frere* ; mais
 » quand il parle d'Hennuyer aussi d'après
 » les Registres , il lui donne toujours la
 » qualité de *Maître* ou *Messire*. Voyez en-
 » core Duboulay p. 489. où dans les Lettres
 » d'Henry II. du 7. Janvier 1556. Hen-
 » nuyer est apellé *Maître*.

Réponse. Duboulay rapporte ces Lettres d'Henry II. où Hennuyer est apellé *Maître* ,



& ce Titre n'a pas empêché que ce sçavant Homme ne l'ait reconnu Dominicain , pour-quoi sera-t'il un obstacle dans l'esprit de notre Adversaire ? Si Guyencourt est nommé *Frere* dans les Registres , & Hennuyer *Maître* , c'est que le premier étoit Religieux , & le second Prêtre séculier , lors qu'on les appella à la Cour ; & on suivit le même stile dans les Registres. Ailleurs le P. Guyencourt est honoré des Titres de *Messire* & de *Maître* ; son Epitaphe raportée par Echard , T. II. p. 151. commence ainsi :

Reverendo Domino Magistro de Guyencourt, &c. Celle du P. Binet son Confrere , Confesseur de la Reine de France Eleonor , Epouse de François I. commence de même ; je l'ai copiée sur son Tombeau à Beauvais.

Cy gist Reverend Pere en Dieu Messire Maître Binet , en son vivant Abbé de S. Jean d'Amiens , &c.

Faut-il donc être surpris si Hennuyer , qui avoit été Confesseur de la Dauphine , avec la qualité de son Aumônier , dit Archon , p. 636. est honoré des mêmes Titres ? Et si dans les Registres on les lui a conservez après son entrée en Religion , le Secretaire n'ayant pas eu la hardiesse de les supprimer. On doit dire la même chose des Titres de *Messire* & de *Maître* qui lui sont donnez dans les Registres du venerable Chapitre
de

de S. Germain l'Auxerrois de Paris , dont il fut élu Doyen en 1556. Pour ce qui est de cette Election , nous voyons dans *Gal. Chr.* que plusieurs Chapitres & Communautés ont mis à leur tête des Reguliers par des Elections Canoniques. Notre P. Carré de Chartres fut élu Abbé , étant Confesseur de Jean I. du nom, Duc de Bourbon , *Abbas electus est* , dit Fontana. Laurent Pignon élu Evêque d'Auxerre , à l'instance de Philippe Duc de Bourgogne , dit le Bon , *Eodem curante Episcopus electus est* , selon Echard. Le Chapitre de S. Germain l'Auxerrois , Paroisse du Roy , convaincu que plusieurs Reguliers ont été élus Evêques & Archevêques , qui sont des Dignités plus sublimes que celle de Doyen , n'eut pas alors , sans doute , une moindre attention à seconder le desir du Roy Henry II. & à franchir tous les obstacles , en faveur d'Hennuyer son Confesseur , qui , en qualité de son premier Aumônier depuis 1552 , devoit être regardé comme Agrégé au Clergé séculier.

» *Derniere Objection.* Le Portrait d'Hennuyer est dans le Refectoire de Navarre à Paris , en habit de Docteur , comme un Docteur de ce College me l'a assuré.

Réponse. Ne diroit-on pas , selon ce rapport , qu'il n'est représenté qu'avec une Robbe de Docteur ? Certainement il y est

en buste dans un petit Tableau d'un pied & demi , revêtu en Evêque , ayant un Rochet , un Camail , tête nuë , les cheveux courts , je l'ai vû , & on l'y voit encore aujourd'hui ; deux petits filets d'un demi pouce , l'un blanc & l'autre noir , paroissent autour de son col ; voilà à quoi peut se réduire tout cet habit de Docteur ; un rapport doit être juste : l'Inscription est :

Joannes Hennuyer, Doctor Navarricus, &c.
Mais il est en buste dans notre vaste Salle ou Classe de S. Thomas d'Aquin à Paris , parmi plusieurs anciens Portraits , dans un Tableau de deux pieds de hauteur , uniquement habillé en Dominicain , sa Mître sur la Table , avec cette Inscription au dessous :
Frere Jean Hennuyer , Confesseur du Roy Henry II. & Evêque de Lizieux.

Il est le 29. Dominicain Confesseur de nos Rois , & un des 6. de nos Reines. Le P. d'Aubigny le fut de Philippe IV. & de son fils Philippe V. duquel les entrailles sont dans notre Eglise , & le Cœur dans celle des Cordeliers de Paris. *Il y a un Traité Manuscrit de nos Confesseurs , I. Vol. in-folio , gardé dans notre Maison du Noviciat de Paris.*



A M.



*A M. MAURICE, Pasteur de l'Eglise
de Geneve, Professeur en Théologie ancien
Recteur, Membre de la Société Royale de
Berlin, & de celle d'Angleterre, en lui
envoyant l'Ode suivante.*

Eloquent & docte Maurice,
Reçois d'une Muse novice
L'hommage pur & mérité ;
Qui mieux que toi, d'un ton sublime,
Combattant l'erreur & le crime,
Fit triompher la vérité :



Si de l'Impie, en cet Ouvrage :
J'ai scû confondre le langage,
Les Sophismes, les vains détours,
Tu m'en as ouvert la carrière :
Le fonds même de la matiere,
Je l'ai puisé dans tes Discours.

O D E sur l'Athéisme.

LOin d'ici cette folle yvresse,
Qui des Nourrissons du Permesse
Soutient les profanes accens :
Fuyez, Dées chimériques,

Où,

Où, ces Idoles poétiques
Sont indignes de mon encens.



Vérité, c'est toi que j'implore :
Du Dieu, que l'Univers adore,
Fais briller les droits éternels,
Viens animer ma foible Lyre . . .
Mais . . . je le sens, ton feu m'inspire :
Ecoutez, aveugles Mortels.



Fille du Ciel, le fol Athée
A la clarté si respectée,
Livres des assauts impuissants :
Malgré lui, ta vive lumière,
De l'erreur perçant la barrière,
Frappe son esprit & ses sens.



Impie, arrête ; ton blasphème,
Au vrai Chrétien, au Payen même,
Inspire une secrète horreur :
Ton crime allarme la Nature :
Elle abhorre la bouche impure,
Qui veut lui ravir son Auteur.



Monstre, enfanté par l'ignorance,
Nourri par l'orgueil, la licence,

Fuis ;

Fuis, disparois, vole aux Enfers ;
 Jamais la colere céleste
 Aux Mortels ne fut si funeste ,
 Que tu le fus à l'Univers.



Viens, ingrat, contemple le Monde ,
 Les vastes Cieux , la Terre & l'Onde ;
 Qu'offrent-ils à nos yeux charmés ?
 Un but sage , un ordre admirable ,
 Où brille la main adorable
 De l'Auteur qui les a formés.



Mais pourquoi promener ta vue
 Sur les Eaux , la Terre & la Nuë ?
 Considere ton propre corps ;
 Admire sa noble structure ,
 Ses organes , leur contexture ,
 Leurs inexplicables ressorts.



Vainement , une erreur antique
 Au hazard , cause chimérique ,
 Assigne un ordre si constant ;
 Seroit-il possible , Epicure ,
 Que les beautés de la Nature
 Fussent l'Ouvrage du néant ?



■ Rien

Rions de la folle pensée
Des Philosophes du Lycée,
Qui crurent le Monde éternel ;
Et qui , d'une masse insensible ,
Lourde , changeante , corruptible ,
Forgerent un Etre immortel.



Un esprit fort , hardi Prothée ,
Tour-à-tour Juif , Chrétien , Athée ,
Forme un Système monstrueux ,
Confond l'esprit & la matiere ,
Et fait du Dieu de la lumiere
Un Etre obscur & ténébreux.



Loin de nous , tous ces faux Systèmes ;
Que dis-je ? Ces affreux blasphêmes ,
Où l'homme érale ses travers ;
Qui , Monumens de sa foiblesse ,
Font voir de l'humaine sagesse
L'orgueil & les excès divers.



Dès le moment qu'il prit naissance ,
L'Univers , de ton existence
Fit , grand Dieu , sa félicité ;
Rien n'a pû , chés le Huron même ,
Eteindre d'un Etre suprême
La consolante vérité.

Tu parles , tout se meut , tout tremble ;
 Soudain , tous les Etres ensemble
 Suivent tes ordres souverains ;
 L'Insecte qui rampe sous l'herbe ,
 Ainsi que le Lion superbe ,
 Prêchent ta grandeur aux Humains.



Un désir en moi vient de naître ;
 Je veux perpétuer mon Etre ;
 Je veux vivre après le trépas ;
 Si ce n'est qu'une erreur flatueuse ,
 Elle me plaît , elle est heureuse ,
 Cruels , ne me l'arrachez pas.



Mon ame tremblante , étonnée ,
 Frémiroit de sa destinée ,
 A l'aspect d'un affreux néant ;
 Et l'homme abhorrant cette image ,
 Désespéré de son partage ,
 Mourroit cent fois en un instant.



Peux-tu concevoir ce Mystere ?
 Ici bas le méchant prospere ;
 L'Homme de bien vit malheureux ;
 Attends ce-jour , jour redoutable ,
 Où tu verras , l'un misérable ,
 Et l'autre au comble de ses vœux.

Que ne puis-je d'un trait de flâme
 Peindre le desespoir de l'ame ,
 Si l'Univers étoit sans Dieu ;
 On verroit l'affreuse licence ,
 Le vol , le meurtre , la vengeance ;
 Porter leur fureur en tout lieu,



Quel effroi saisit ma pensée ?
 La Nature bouleversée
 S'offre à mon esprit éperdu ;
 Le Soleil embrase la Terre ;
 Au Soleil l'Onde fait la guerre ;
 Tout perit , tout est confondu.



Au crime quand il s'abandonne ,
 D'où vient que le Mortel frissonne ,
 S'il a scû cacher son forfait ?
 En vain au glaive redoutable
 Tu vois échaper le coupable ;
 Un Dieu l'a vû ; ce Dieu le scait,



Ah ! d'une vérité si belle
 Pourquoi , Philosophe rebelle ,
 Fuis-tu follement la clarté ?
 Faut-il qu'à tes regards profanes
 Ce Dieu , par de nouveaux organes
 Dévoile son immensité ?

Dans

Dans tout l'éclat de sa lumière
Je veux que pour grace dernière
A tes yeux il daignât s'offrir ;
En vain sa bonté trop propice
Te montreroit le précipice ,
Où tu ne crains pas de courir.



Que vois-je ? Quel affreux présage ! . . .
Obscurci d'un épais nuage
Le Ciel soudain s'ouvre à mes yeux ;
L'Eclair luit , la Foudre s'embrase ;
Crains , malheureux , qu'elle n'écrase
Un Mortel trop audacieux.



Menacé , tonne , frappe , abîme ;
Dieu juste , fais trembler le crime ;
Venge ta sainte Majesté ;
Mais , que dis-je ? Ah ! plutôt pardonne ,
Dieu clement , touche , éclaire , étonne ,
Fais-nous adorer ta bonté.



Insensés , tout ce qui respire
D'un Dieu nous démontre l'Empire ,
Oùï , tout concourt à le prouver ;
Qui ne le respecte est à plaindre ;
On ne risque rien à le craindre ;
On risque tout à le braver.

Un jour, sur les rigueurs célestes
 Viendront mille doutes funestes
 Allarmer ton dernier instant ;
 Je vois, ô misère accablante !
 Ton ame s'envoler flotante
 Entre l'Enfer & le Néant.



Quoi ! rien ne peut dompter ta rage ;
 Tu suspens encor ton hommage !
 Mais, ne chargeons plus ce Tableau ;
 Ma main tremblante se refuse
 Aux traits que m'inspire ma Muse ,
 Et d'horreur jette le Pinceau.

Par M. de Marignas.

**EXPLICATION de l'Enigme du
 Mercure d'Août 1741.**

Enigme, aussi belle que fine ,
 En ce moment je vous devine.
 Comment pourrez-vous m'échaper ?
 Ce que vous renfermez, vient d'abord me fraper.
 Que j'aime la Liqueur divine
 De ce qu'artistement entoure maint *Cerceau* !
 Lecteur, si ton ame est chagrine ,
 Le remede est dans le tonneau.

Laffichard.

EX.

*EXPLICATION du Logogryphe du
même Mercure.*

UN Logogryphe à son Auteur
Ne donne pas beaucoup de gloire,
Et qui de l'expliquer veut se faire un honneur,
Remporte une foible *Victoire*;
Mais il s'agit d'amusement,
Et celui de l'esprit n'a rien que de charmant.

Par le même.

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure de Septembre, par le *Phénix*, *Automne*, & *Cornichon*. On trouve dans le premier Logogryphe, *Aumône*, *Taon*, *Matou*, *Aune*, *Ame*, *Ton*, *Ane*, *An*, *Atôme*, *Mât*, & dans le second, *Cochon*, *Ciron*, *Roc*, *Chicon*, *non*, *Croc*, *Cor*, *Roi*, *Rhin*, & *Roch*.



E N I G M E.

GRace au favorable Element,
A qui de mon Empldi je demeure obligée,
Au centre du repos je suis en mouvement,
Mais inutile ailleurs, & long-tems négligée,
Un guide me conduit le bâton à la main.
E iij. (Chose .

(Chose qu'on ne sçauroit douter qui ne déplaîse,)

Et me mene par un chemin ,
Où tout autre que moi peut être fort à l'aise.

L O G O G R Y P H E ,

Qu'on peut chanter sur l'Air : *Réveillez-vous,
Belle endormie.*

DE la substance la plus pure
L'Etre Souverain me forma :
Pour le bonheur de la Nature ;
D'une parole il m'anima.

Je suis un peu plus vieux que l'homme ;
Six lettres composent mon nom :
En deux syllabes on me nomme ,
Et je brille en chaque Canton.

D'abord j'offre une fente aimable ,
Que l'on divise en double point :
A Cupidon elle est semblable ,
Quand une Belle ne m'a point.

Ce que l'Onde amere environne ;
Et que l'on habite par fois ,
Robinson y vit sa personne
Long-tems exposée aux abois,

Du

Du nouveau Théâtre Italique
 Je présente un Acteur fameux ,
 Qui , possédant le vrai Comique ,
 Jouë avec grace l'amoureux.

D'un art enchanteur , estimable ;
 Et qui semble toujours nouveau ,
 Je fais voir un son agréable ,
 Quand il est placé par Rameau.

Lorsque de la Liqueur vermeille
 Je ternis la vive couleur ,
 Un Amateur de la Bouteille
 Livre son ame à la douleur.

Un Poisson que la Mer enfante ,
 Digne de la table des Rois ,
 Son goût délicat flate , enchante ;
 Un Friand sçait en faire choix.

La plus brillante Fleur du monde ,
 Et qui décore l'Ecusson
 D'un Roy qui , sur la Terre & l'Onde
 Fait voler son digne renom.

Ce que le Gascon parasite
 Ne peut entierement manger ,
 Et que le Chien , quand il le quitte ;
 Se tourmente en vain à ronger.

E v

De

De Jupiter une Maîtresse ,
Qui , sous vile forme , dit-on ,
Se déroboit avec adresse
A la colere de Junon.

Le nom que Monsieur de Voltaire ,
Dans son Enfant trop libertin ,
Donne avec un bon caractère
A l'incomparable Gauffin.

Ce qu'un Reptile , laid , difforme ;
Enfante en guise de Toison ,
Avant que de quitter sa forme ,
Pour s'envoler en Papillon.

Une femelle , vrai symbole
Des gens qui n'ont point de raison :
Ah ! que n'a t'elle la parole !
Elle auroit l'esprit d'un Oïson.

Un corps de matiere si pure ,
Que rien ne le corrompt jamais ;
On le pese , l'on le mesure ;
Il assaisonne tous les mets.

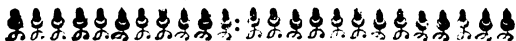
A ces choses-là , je me fixe ,
Quoique j'offre encor d'autres mots ;
Mais je deviendrois trop prolix.
Bon soir ; je m'en vais sous les flots.

Laffichard.

AU-

JE porte *Mien* , je porte *Mat* ,
 Je porte *Mi* , je porte *Mine* ,
 Je porte *Ni* , je porte *Ner* ,
 Je porte *Tein* , je porte *Tine* ;
 Je ne suis pourtant qu'un M. . . .

Par le même.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX-ARTS, &c.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE , ou *Histoire de la Littérature Françoisé, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres en François, depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles-Lettres, de l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts, &c. par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, in-12, T. III. p.476. T. IV. p.488. A Paris, chez P. J. Mariette, rue S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule, & Hypolyte-Loüis Guerin, à S. Thomas d'Aquin. 1741.*

Dans les deux premiers Volumes de cet Ouvrage , l'Auteur a rendu compte des Ecrits François qui ont été composés sur notre Grammaire & ses différentes Parties , sur notre Eloquence , & sur les divers genres. Il

E vi doit

doit être content de l'accueil dont le Public les a favorisés , & de l'aplaudissement qui a été donné à la bonté du Projet , tant en France , que dans les Pays Etrangers. Le même Auteur peut se flater que les deux Volumes , que nous venons d'annoncer , ne seront pas traités moins favorablement par les Lecteurs éclairés.

On y traite de la Poétique , & on commence à y parler des Poètes. L'ame de notre Poësie , dit M. l'Abbé Goujet , est la même qui a animé les Poètes Grecs & Latins. Nous demandons pareillement du génie , de l'imagination , du feu , de l'enthousiasme , quelque chose de noble , de grand & de sublime , même dans les Pièces qui ne semblent dictées que par la nature. Mais notre Versification nous est propre : elle n'a rien qui tienne de celle des Anciens : il lui a fallu des règles particulières. Nous en avons été créateurs. Le génie inventa ces règles ; la reflexion & le goût les ont perfectionnées.

M. Despreaux , dans son Art Poétique , attribue à Villon la gloire de les avoir entrevûs le premier. Notre Auteur soutient , avec raison , qu'il s'est trompé ; car outre les productions de quelques-uns de nos premiers Poètes , nous avons , contre son sentiment , l'autorité des Poësies de CHARLES DUC D'ORLEANS , qu'on doit reconnoître plutôt

tôt que Villon , pour l'un des principaux Fondateurs du Parnasse François. M. l'Abbé Sallier en avoit déjà fait la remarque dans ses curieuses & utiles Observations sur le Recueil des Poësies de ce Prince , dont le Manuscrit est dans la Bibliothèque du Roy.

On ne scauroit, au reste , trop louer notre Auteur sur son esprit de neutralité , d'équité , de modération & de réserve en fait de Critique. » Quand on n'a pas , dit-il , assés
 » d'autorité pour faire pancher la balance ,
 » il vaut mieux la laisser dans l'équilibre. Je
 » n'ambitionne point d'augmenter le nom-
 » bre de ces Critiques pleins d'audace, dont
 » la Censure ressemble plus à un Torrent,
 » qui ne roule que pour détruire , qu'à un
 » Fleuve paisible & tranquile qui apporte la
 » fécondité partout où il coule.

Après avoir parlé dans ce troisième Volume des Ouvrages sur la Poétique & ses différentes Parties, il passe dans le quatrième aux Traductions Françaises des anciens Poètes Grecs & Latins. L'Auteur en a découvert un grand nombre qui ont échappé aux Recherches de M. Baillet & des autres Critiques qui ont entrepris d'écrire sur le même sujet. On voit dès le Regne de François I. une louable émulation pour étudier les Auteurs Grecs & Latins , & pour les traduire en notre Langue , sur-tout les Poètes. On n'eut pas moins
 d'ardeur

d'ardeur pour mettre en François les Auteurs qui ont illustré le siècle d'Auguste , comme cela paroîtra dans la suite de cet Ouvrage , & comme il paroît déjà dans le quatrième Volume, qui est terminé par les Traductions de Plaute, & de Térence.

Si ce dernier Volume paroît plus varié que le précédent , il faut , dit l'Auteur , l'attribuer principalement à la matiere qui y est traitée. Chaque Traduction a son caractère particulier , chaque Traducteur a son goût & son génie , qui lui sont propres.

En rapportant en Historien tout ce qui concerne la fameuse dispute pour & contre Homere , il a crû pouvoir en parler avec une sorte de liberté , presque tous les Auteurs de cette dispute ne vivant plus ; mais il s'est prudemment abstenu de décider ouvertement entre les Contendans.

» Si j'ai pris , dit-il , ailleurs la liberté
 » de faire quelques reflexions plus morales
 » que critiques , sur-tout en parlant des
 » Ecrits Didactiques sur les Pièces de Théa-
 » tre, & des Poètes dont la lecture est dange-
 » reuse pour les mœurs, je n'en fais point
 » d'excuses : j'ai suivi autant mon devoir que
 » mon goût particulier. Un Auteur Chré-
 » tien doit se montrer Chrétien partout :
 » j'espère que les Lecteurs sensés , loin de
 » le trouver mauvais , me blâmeroient d'une
 » retenue

➤ retenuë que j'aurois raison de me reprocher
➤ le premier.

GUIDE HARMONIQUE, ou Combinaison simple & sensible de tous les raports que les sons peuvent avoir entr'eux. Ouvrage par le secours duquel, sans aucune connoissance de la Musique, & sans cependant sortir des regles de la Composition, on pourra dans l'instant composer de la façon la plus exacte & la plus harmonique. Par M. FRANCESCO GEMINIANI. *A Paris.*

L'Auteur de cet Ouvrage propose de le donner par Souscription le premier Avril 1742. c'est-à-dire, à ceux qui auront souscrit avant le premier Novembre de la présente année 1741. C'est ce que nous apprenons dans le Journal de Trévoux du mois d'Août dernier. On n'y marque point le prix à l'égard des Souscripteurs ; mais les Auteurs du Journal font une Analyse raisonnée de l'Ouvrage entier, avec tant d'ordre, & avec des traits d'estime si marqués, qu'on ne peut s'empêcher d'en concevoir une haute opinion. Cet Article, qui est le LXXII. & qui occupe plus de trente pages, finit par ces paroles également remarquables & sensées :
 » Cela est heureux pour notre siècle, qui
 » s'enrichit ainsi tous les jours de nouvelles
 » Sciences & de nouveaux Arts. Il nous per-
 » mettra

» mettra de lui en faire des complimens , &
 » de l'exhorter à *encourager* , comme on dit
 » en Angleterre , tous les bons Citoyens de
 » l'Univers. Car le Sage est *Cosmopolite* , &
 » pour tout le monde , *ibi Patria , ubi bene*.

Le 25. Tome du Recüeil intitulé : *Lettres Edifiantes & Curieuses écrites des Missions Etrangères par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus* , paroît chés le Mercier , Boudet & Bordelet. Il est entierement dû au Reverend Pere du Halde. On y rend compte des Missions du Paraguay & de la Chine. On y trouve de plus le Martyre d'un jeune Arménien Catholique , qui ayant apostasié à *Constantinople* , répara le scandale qu'il avoit donné , avec un courage & une ferveur dignes des premiers siècles du Christianisme.

Enfin , outre plusieurs particularités très-propres à édifier les Lecteurs , contenues dans une Lettre Préliminaire du P. du Halde , on trouve dans le même Volume une Relation curieuse des *Révolutions de Perse* sous Thamas-Koul kan , & son Expédition dans le *Mogol*. On nous assure que ce Conquérant Mahométan aime les Européens , surtout les François , & qu'il a permis aux Missionnaires de prêcher l'Evangile dans ses Etats , & à ses Sujets d'embrasser la Foy Chrétienne.

OR-

ORDONNANCES des Rois de France de la troisième Race , recueillies par ordre Chronologique , *sixième Volume* , contenant les Ordonnances de CHARLES V. données depuis le commencement de l'année 1374. jusqu'à la fin de son Règne ; & celles de CHARLES VI. depuis le commencement de son Règne jusques à la fin de l'année 1382. Par M. SECOUSSE , Ancien Avocat au Parlement , & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, *in fol.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. XLI, pag. 707. sans la Préface & les Tables.

En rendant compte dans le Mercure de Juin 1737. p. 1158. du précédent Volume des Ordonnances , lequel est le cinquième , & que les Imprimeurs ont nommé par erreur le quatrième , nous avons dit que le mérite de cette grande Compilation , & la capacité de l'Auteur sont si connus du Public , qu'il seroit inutile d'ajouter quelque chose à ce qui en a été dit lorsqu'on a parlé des premiers Volumes. Nous persistons dans ces sentimens avec d'autant plus de raison , qu'il seroit impossible d'entrer dans quelque détail , sans excéder de beaucoup les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire. Il y a cependant dans cet Ouvrage immense beaucoup à apprendre & à profiter , sur-tout par le grand nombre de Remarques , de
Notes ;

Notes, &c. dont le Texte des Ordonnances se trouve enrichi.

DISSERTATION sur la Cause Physique de la Couleur des Negres, de la qualité de leurs Cheveux, & de la Dégénération de l'un & de l'autre, par M. . . . Docteur en Médecine de l'Université de Perpignan, &c. *Brochure 4°. de 12. pag. A Paris, chés Guill. Simon.*

La modestie de l'Auteur, déjà connu par d'autres bons Ouvrages, lui fait dire au commencement de celui-ci, qu'on n'auroit jamais pensé à le rendre public, si d'illustres Académiciens & d'autres Personnes d'une capacité reconnue, qui l'ont lû & examiné, ne l'eussent jugé digne de l'Impression.

C'eût été en effet dommage que cette Dissertation fût restée dans l'obscurité. La matière en question n'avoit, ce semble, jamais été plus approfondie, ni mieux traitée que par un Auteur, à qui la Nature semble avoir dévoilé tous ses secrets. Il la suit pas à pas, & met à profit toutes les connoissances qu'il s'est acquises dans la Physique en général, dans la Médecine, dans la Chymie & dans la Botanique en particulier. C'est tout ce que nous pouvons dire d'un Ouvrage, qui contentera sans doute les Experts, & qui manquoit à ce genre de Littérature.

RSEAU.

PSEAUMES DE DAVID expliqués par *Theodore, S. Basile, & S. Jean Chrysostome, Peres de l'Eglise Grecque, traduits en François par le P. Joseph Duranty* DE BONRECUEIL, Prêtre de l'Oratoire, 7. vol in 12. A Paris, chés *Nyon fils, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à l'Occasion.* M. DCC. XLI.

Le R. Pere de Bonrecueil, de l'Oratoire, qui a donné au Public plusieurs Ouvrages de pieté & d'érudition Chrétienne, vient de lui faire un nouveau present qui ne sera pas, sans doute, moins utile à la Religion. Les Pseaumes, dit-il, ayant fait dans tous les tems la priere de l'Eglise, la consolation des Ames saintes, & le moyen le plus propre pour parvenir à la perfection du Christianisme, il n'est pas surprenant qu'on se soit si fort appliqué à les éclaircir & à en donner l'intelligence. Plusieurs Auteurs l'ont fait dans ce dernier tems avec succès. Après tant de travaux si utiles, il semble, continuë l'Auteur, qu'on ne puisse rien ajouter à tout ce qui a été fait pour faciliter l'intelligence de ces divins & admirables Cantiques. Cependant le Concile de Trente ayant ordonné de suivre dans l'explication des Ecritures, les saints Docteurs que Dieu a donnés à son Peuple, & qu'il a remplis de son Esprit, il a crû rendre un service à l'Eglise, & faire plaisir aux Do-

mefti-

mestiques de la Foy, & sur tout aux Chrétiens qui travaillent sérieusement à leur salut, de mettre dans une Langue qu'ils entendissent, les Commentaires & les Homélies des Peres Grecs, qui, de l'aveu de tout le monde, se sont le plus apliqués & ont mieux entendu la lettre de l'Ecriture. Dans cet esprit, le P. de Bonrecueil en a choisi trois qui méritent une attention particuliere, s'étant beaucoup distingués sur ce sujet; sçavoir, le docte Théodoret, Evêque de Cyr, le grand S. Basile, Archevêque de Cesarée en Cappadoce, & l'éloquent S. Jean Chrysostome, Archevêque de Constantinople.

Théodoret a expliqué tous les Pseaumes. Il est, au sentiment de notre Auteur, clair & concis, & en peu de mots, il nous met devant les yeux le dessein & l'occasion. S. Basile n'en a éclairci qu'un petit nombre; mais dans le peu que nous avons de lui, il nous fait regretter ceux qu'il n'a point expliqués, ou que nous avons malheureusement perdus. S. Chrysostome en a prêché environ quatre-vingt à Antioche ou à Constantinople, & partout on retrouve cette éloquence vive & naturelle, qui charmoit les Habitans de ces deux grandes & magnifiques Villes.

Le R. P. de Montfaucon, qui nous a donné une belle Edition des Œuvres de ce saint Docteur, avoit reçu d'Angleterre trente

Homé-

Homélie sur les Pseaumes, & il crut d'abord posséder un grand trésor ; mais après les avoir examinées avec sa sagacité ordinaire, il reconnut qu'elles étoient indignes de cet éloquent Pere, & ne voulut pas en charger l'impression. On aura par conséquent ici l'explication de tous les Pseaumes, mais avec cet avantage, que celle de Théodoret ne manquant jamais, sera quelquefois suivie de celle de S. Basile, & souvent de celle de S. Chrysostome. Cette variété aura même son agrément, & on aura la liberté de choisir chacun ce qui sera le plus conforme à son goût & à sa piété.

L'Auteur finit sa courte Préface par un trait de l'humilité de S. Gregoire le Grand, & de l'estime qu'il avoit pour les Pseaumes, lequel ne sçauroit être rapporté plus à propos. Ce grand Pape ayant appris que *Martinien*, Evêque de Ravenne, faisoit lire ses Morales de Job durant l'Office de la nuit, il s'en plaignit par son Nonce : Car, dit-il, ce n'est pas un Ouvrage populaire, & il est plus capable de nuire que de profiter aux Comménçans. Dites-lui qu'il fasse lire plutôt les Commentaires sur les Pseaumes, qui sont propres à former les mœurs des Séculariers.
Liv. X. Ep. 22.

C'est tout ce que nous pouvons dire d'un Ouvrage qui est si capable d'instruire & d'éduquer ;

difier, & qui porte avec lui sa recommandation.

CAUSES CE'LE'BRES & intéressantes, avec les Jugemens qui les ont décidées, recueillies par M. : . . . Avocat au Parlement. Tomes XVII. & XVIII. in 12. A Paris, chés Theodore Le Gras, au Palais.

M. Gayot de Pitaval, après une Dédicace en Vers, adressée à M. le Duc de Gévres, commence par dire dans un Avertissement, que voici pour cette année, le Tribut qu'il paye ordinairement au Public tous les ans, depuis l'année 1733. sans oublier que le Tributaire a pensé mourir d'une maladie dangereuse, ni le nom du Medecin qui l'a tiré de ce mauvais pas. Il rend ensuite raison du choix qu'il a fait des Causes qui remplissent ces deux volumes, & répond à quelques Critiques.

Le premier de ces deux Volumes contient 1°. l'HISTOIRE de la naissance de la Dlle *Sfrondate*, & de la filiation qu'elle a réclamée, jugée par le Senat de Turin.

2°. L'HISTOIRE de *Marie Stuart*, Reine d'Ecosse, condamnée à mort sans autorité par Elisabeth Reine d'Angleterre.

3°. FILIATION réclamée sans Acte de Baptême, sans une véritable possession d'Etat, sur le fondement de plusieurs fortes conjectures.

4°.

4°. SEDUCTEUR qui se dévoile après la séduction.

5°. SUPPLEMENT aux Causes de séparation de corps.

Le XVIII. Tome est rempli des Causes suivantes. 1°. CASSATION du Testament d'un célèbre Magistrat &c.

2°. TESTAMENT cassé d'un Homme, qui croyoit être Fille.

3°. JUIFS condamnés pour un crime énorme, qui révolte l'Humanité, &c.

4°. FILIATION réclamée malgré l'Acte de Baptême.

5°. ROBERT, Comte d'Artois, condamné comme Rebelle, & la Justice de Philippe de Valois justifiée.

Ces deux Volumes se vendent aussi chés Guill. *Cavelier* pere, rue S. Jacques, au Lys d'or, chés Jean de *Nully*, au Palais, à l'Ecu de France, chés Charles-Nicolas *Poirion*, rue S. Jacques, à l'Empereur, & chés Pierre *Cavelier* fils, rue S. Jacques, à la Ville de Paris.

RE'FLE'XIONS sur les Passions & sur les Goûts, par M. de B * * *. A Paris, chés *Didot*, Quai des Augustins, à la Bible d'or, 1741.

M. *Morabin* doit donner incessamment
l'Histoire

2244 MERCURE DE FRANCE

L'Histoire de Cicéron en deux Volumes in-4°.

C'est de sa part un engagement pris dès long-tems, qu'on ne doute pas qu'il ne remplisse à la satisfaction de la République Littéraire. L'Histoire de l'Exil de cet Orateur, imprimée en 1725, en peut être un gage à ceux qui s'intéressent avec connoissance de cause à des Ouvrages de ce genre. Mais il y aura dans ce nouvel Ouvrage cette différence avantageuse, que l'Auteur joindra au Texte des Explications très-amples, lesquelles, outre qu'elles éclairciront tout ce qui peut faire de la difficulté aux Lecteurs, rendront raison des Cérémonies, des Usages, de la Pratique Judiciaire &c.

On copie actuellement le premier Volume, qu'il compte de présenter à la Censure avant la fin de l'année. Il promet le second dans le courant de l'année prochaine.

Les Freres *Guerin*, rue S. Jacques, ont achevé d'imprimer le Recueil des Harangues Latines du P. de la Sante, Jesuite, Professeur de Rhétorique, au College de LOUIS LE GRAND, avec la Traduction Françoisse de quelques-unes de ces Harangues, & une Préface Latine sur la décadence du Latin, & surtout de l'Eloquence Latine. Ce Recueil est en deux Volumes *in-12*, dédié à Monseigneur le Dauphin. L'Ouvrage est actuellement en vente.

HIS-

HISTOIRE DU MONT VESUVE, avec l'Explication des Phénomènes qui ont coûtume d'accompagner les Embrasemens de cette Montagne, le tout traduit de l'Italien de l'Académie des Sciences de Naples, par M. *du Perron de Castera*. *A Paris*, chés *Huart*, rue Saint Jacques 1741 volume in 12. de 361. pages, non compris une Epitre Dédicatoire du Libraire à Monseigneur le Dauphin, un Avis du Libraire, un Avis du Traducteur, l'Epitre des Académiciens de Naples au Roy des deux Siciles, une Table de l'état de l'air dans le Napolitain depuis le premier Mai 1737, jusqu'au 8. Juin exclusivement, & deux Planches représentant le Mont Vésuve.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année 1734. jusques & compris l'année 1737. *A Paris*, de l'Imprimerie Royale 1740. Tome XIII. in-4°. de 713. pages.

LE GEOGRAPHE METHODIQUE ou Introduction à la Géographie ancienne & moderne, à la Chronologie, & à l'Histoire, avec un Essai sur l'Histoire de la Géographie, & grand nombre de Cartes & de Figures, à
F l'usage

l'usage de M. le Comte de la Marche , par M. l'Abbé *de Gourné*. *A Paris* , chés Jean-Antoine *Robinet* , Libraire , sur le Quai des Augustins , 1741. in-12.

NOUVELLE TRADUCTION des Discours de Théodoret , de la Providence , & celle de son Discours de la sainte & divine Charité , ou de l'amour de l'homme envers Dieu , avec des Sommaires pour en faciliter l'intelligence , dédiée à M. le Duc d'Orleans , par M. l'Abbé *le Mère* , 1740 , in-8°. *A Paris* , chés *Lambert & Durand*.

ABRÉGÉ de l'Histoire d'Espagne , par le P. *Duchesne* , de la Compagnie de Jesus , Précepteur des Infants d'Espagne , in-12. *A Paris* , chés *Chaubert , Lambert & Durand*.

DISSERTATION sur un Préjugé très-pernicieux , concernant les Maux de Dents qui surviennent aux Femmes grosses. Par M. *Bunon* , Chirurgien Dentiste , reçu à S. Côme. Brochure in-12. *A Paris* , chés *Chaubert , Briaffon , Nully & Prault* , fils. M. DCC. XLI.

Les erreurs sont toujours pernicieuses , sur tout quand elles intéressent la santé. Celle dont il s'agit ici est non-seulement combattue

tuë , mais démontrée dans la Dissertation de M. Bunon , laquelle est munie d'une Approbation distinguée , c'est celle de M. Morand , & honorée de la Permission de M. le Lieutenant Général de Police.

L'Auteur avertit les Personnes qui souhaiteront de le consulter , soit pour remédier aux accidens qui peuvent survenir à la bouche , soit pour les prévenir par des Opérations , ou par des Remedes , qu'ils peuvent le faire venir le matin chés elles , ou se transporter l'après-dîné chés lui , où on le trouve régulièrement. Il demeure ruë saint Honoré , précisément vis-à-vis la ruë de Grenelle.

Il continuë à donner ses soins , ses Opérations , & les Remedes propres à prévenir & à réparer les accidens qui surviennent aux Dents & aux autres parties de la Bouche ; il remet des Dents artificielles , & des ratehiers entiers , qui imitent les Dents naturelles , & servent à broyer les alimens ; il en envoie dans les Provinces & Pays Etrangers , quand on lui envoie des mesures ou modeles convenables , & qu'on lui écrit franc de port. Il débite aussi chés lui , un Elixir antiscorbutique qui rasfermit les dents , dissipe le gonflement & l'inflammation des gencives , les forrifie , les fait

F ij recroî-

recroître , & apaise les douleurs de Dents. Une Eau , apellée Souveraine , qui affermit aussi les Dents , rétablit les Gencives , en dissipe les Tumeurs , Chancres & Boutons , en éloigne la corruption , & calme aussi les douleurs de Dents. Une Opiate pour affermir & blanchir les Dents , & fortifier les Gencives , en dissipant le sang épais & grossier. Une poudre de Corail pour blanchir & entretenir les Dents , & empêcher que le limon ne se forme en tartre , & qu'il ne corrompe les Gencives. Les plus petites bouteilles de l'Elixir se vendent 1. liv. 10. sols. Celles d'Eau Souveraine , 1. l. 4. s. Les pots d'Opiate sont de 6. liv. de 3. l. & 1. l. 10. s. Les Boettes de poudre de Corail, d'une l. 4. s.

M. *Dibon* , Chirurgien ordinaire du Roy dans la Compagnie des Cent-Suisses , donne avis au Public , que la *Lettre d'un Gentilhomme de Province* , qui paroît depuis peu , au sujet de quelques Observations sur le Traité de M. Astruc , de *Morbis Venereis* , imprimée à Carthagene , n'est pas de lui , & qu'il désavoué entièrement le peu de ménagement que l'on y garde pour Mrs les Medecins ; les Aprobations que plusieurs Medecins de la Faculté de Paris ont bien voulu donner à son Remede , lesquelles se trouvent à la fin
du

du 3. Vol. intitulé *Suite des Maladies Véné-
 riennes*, sont, dit il, de sûrs garans de la
 parfaite reconnoissance qu'il doit avoir, &
 qu'il a pour la Faculté de Medecine, ajoû-
 tant qu'il n'a jamais paru de lui que 3. vo-
 lumes sur cette matiere, toujours avec Apro-
 bation & Privilege du Roy. Le troisieme
 paroît depuis huit jours, & se vend chés
Lormel, ruë de la vieille Bouclerie.

ME'MOIRES & AVANTURES de M. de
 * * *, traduits de l'Italien par lui-même,
 cinquieme & fixieme Parties, en deux Vo-
 lumes *in-douze*. Le premier de 143 pages,
 & le second de 182. *A la Haye*, chés Jean
Neaulme 1741. se trouvent à *Paris*, chés
Prault, pere.

DISSERTATION Critique & Analytique
 sur les Chrono-Grammes, publiée en 1718.
 Nouvelle Edition, revûë & corrigée par l'Au-
 teur. *A Bruxelles*, chés la veuve F. Foppens.
 1741.

REMARQUES de M... sur cette Dissertation.

1. On l'attribuë au laborieux & sc̄ vant
 M. Guillaume de Craffier, Baron du S. E. R.
 Conseiller des Finances de S. A. M. l'Evê-
 que & Prince de Liege.

2. Le décès de Claude de la Chastre,
 Maréchal de France, arrivé le 18. Decem-

F iij bre

bre 1614. se trouve en un Distique Latin ; numéraire , composé par le docteur Edmond Merille , Professeur de Droits à Bourges , décédé le 14. Juillet 1647. Distique rapporté par Chenu sur Filleau , Recueil des Edits , &c. Tome II. page 494. Edit. de 1630. Partie troisième , Titre II. Chap. 39.

3. On trouve l'usage de la Chrono-graphie dans les Bigarures du sieur des Accords , par Etienne Tabourot , Avocat à Dijon , Chap. 12. Des *Lettres Numéraires & Vers Numéraires* , fol. 135. Cet Ouvrage est cité à la page 8. de la même Dissertation.

4. La Chrono-graphie est critiquée par le P. Spiridion Poupert dans son *Talisman*, Journal de Trévoux 1718. Septembre , p. 456. & 469.

5. On trouve l'*Idée du Chrono-graphe* dans le Mercure de France 1722. Décembre, page 76. & suivantes.

6. On ne s'élèveroit pas contre la Chrono-graphie , si elle étoit conforme aux caractères qui sont énoncés dans cette idée. Il faut que le Chrono-graphe soit sur une seule ligne , simple , double , naturelle & exacte. Ce qui dégoûte du Chrono-graphe , c'est quand il occupe plus d'une ligne , qu'il est additionné & libre.

ABREGÉ de l'Essai de M. *Locke* sur l'Entendement

tendement humain , traduit de l'Anglois par
M. *Basset*. Nouvelle Edition , à *Londres* ,
chés *J. Nourze* , 1741. in-12.

ESSAI PRATIQUE sur la petite Verole ;
où l'on propose une nouvelle maniere de
préparer le corps , avant que la maladie se
déclare , & de détourner la matière de cette
maladie des parties vitales vers les extrémi-
tés du corps , pour en prévenir les fâcheuses
suites , comme aussi une Méthode pour gué-
rir cette maladie par la résolution des hu-
meurs , ou en ôtant l'inflammation ; avec
un examen de l'origine & du progrès de
cette maladie &c. *A Londres* , par M. *Guill.
Hillary* , Médecin de Bath , chés *Hitch* , in-
octavo. L'Ouvrage est en Anglois.

NOUVELLE TRADUCTION ITALIENNE des
trois Livres de *Cicéron* , des Offices , des
deux Dialogues de l'Amitié & de la Vieil-
lesse , des Paradoxes & du Songe de *Scipion* ,
par M. *Frédéric Vendramino* , Noble Veni-
tien , avec les Remarques de M. *Louis Dol-
ce*. *A Venise* , chés *Simon Occhi* , in-12.

NOUVELLE Edition des Annales Ecclésiast-
iques du Cardinal *Baronius* , avec la Criti-
que du P. Antoine *Pagi* , & des nouvelles Ob-
servations de l'Editeur , septième & huitième
F iiij Volumes,

Volumes , à *Luques* ; le huitième Volume va jusqu'en 499.

NOUVEAU TRE'SOR des Inscriptions anti-ques , omises dans les principaux Recueils qu'on en a publiés , par Louis Antoine *Muratori* , Bibliothécaire du Duc de Modène , Tome premier , à *Milan* , de l'Imprimerie Palatine , 1739. Tome second 1740. Volumes *in fol.* Les deux Volumes de 1235. pp. pour les Inscriptions seules , sans compter deux Epitres Dédicatoires , la Préface , les Dissertations & les Lettres de M. le *Baron de la Bastie* , qui occupent 172. colonnes. *L'Œuvre est en Latin.*

LES ŒUVRES de *J. B. Rousseau* , nouvelle Edition , entreprise depuis sa mort , suivant les dernières dispositions de son Testament , & sur ses propres Manuscrits.

Le célèbre Rousseau , mort à Bruxelles le 17. Mars de cette année , a laissé par un article de son Testament , tous ses Papiers à M. *Seguy* , Gouverneur du Prince Héritaire de la *Tour & Tassis* , avec une recommandation pressante d'entreprendre incessamment une nouvelle Edition de ses Œuvres , autant pour faire voir le jour à un grand nombre de ses Pièces , anciennes & nouvelles , qui n'ont jamais été publiées , que pour arrêter la

la témérité & l'indiscrétion de ceux qui pourroient former la même entreprise par d'autres vûes.

L'Original du Testament est entre les mains de M. le Comte *de Lannoy*, Gouverneur de Bruxelles, un des plus généreux Protecteurs de ce grand Poète, & qui n'a pas dédaigné, à sa priere, de se charger de l'exécution de ses dernières volontés.

C'est donc à l'amitié que M. *Seguy* se croit redevable de tous ses soins, pour donner toute la perfection possible à cette Edition. Le dessein où il est de n'y rien épargner, l'a fait penser à prendre la voye des Souscriptions. Il se flate de trouver autant de personnes zelées à souscrire, qu'il y a d'Amateurs de la véritable Poësie.

L'Ouvrage consistera dans trois Volumes *in 4°. format Royal*, plus épais que les deux de la grande Edition de Londres de 1723. par où l'on peut juger tout d'un coup combien on y trouvera de nouvelles richesses; Il y en a effectivement de tous les genres; des Odes, des Epitres, des Epigrammes, des Pièces de Théâtre, des Cantates; &, ce qui ne passera point aux yeux des Connoisseurs pour la moindre partie du Recueil, un grand nombre de Lettres, où l'esprit, le goût & les talens de ce fameux Ecrivain n'éclatent pas moins que dans sa Poësie. Ou

F v en

en prend ici occasion d'inviter tous ceux qui ont eu avec lui quelque commerce, de communiquer à l'Editeur toutes les Lettres qu'ils ont pû conserver. *L'adresse de M. Seguy est à l'Hôtel de la Tour & Tassis, à Bruxelles.*

Les Pièces nouvelles seront distribuées dans leur ordre naturel à la suite des anciennes Pièces du même genre ; & on placera à la tête de l'Ouvrage , c'est-à-dire , après l'ancienne Préface , l'Eloge historique de l'Auteur , qui contiendra tout ce qu'on a pû recueillir des circonstances de sa Vie.

Le Caractère , le Papier , les soins pour la correction & l'ornement , tout répondra aux desirs de l'illustre Mort , & au zèle de son Ami. Dans cette vûë , on fabrique actuellement du Papier de la plus belle espèce , & on fait fondre un Caractère de la même beauté & de la même grandeur que celui de l'Edition de Londres.

On s'engage , avec toute la force de la bonne foi & de l'honneur , à ne pas tirer plus d'Exemplaires qu'on n'aura reçu de Souscriptions ; & pour s'imposer là-dessus les bornes les plus étroites , on déclare que la Souscription ne sera ouverte que pendant quatre mois , à compter du premier jour d'Août 1741. date de ce Programme. Suivant ce calcul , on promet que l'Ouvrage entier sera imprimé & se distribuera dans les

Lieux

Lieux où l'on aura pris les Souſcriptions , au commencement du mois de Novembre de l'année 1742.

On avertit particulièrement que tous les Billets de Souſcription ſeront ſignés du nom & de la main de M. *Seguy* , ſans quoi ils n'auront nulle valeur.

Le prix ſera de ſeize livres de France chaque Volume : ce qui revient pour les trois , à deux Louis d'Or neufs en France , à deux Carolins dans l'Empire , & à deux Guinées en Angleterre , dont la moitié ſera payée en ſouſcrivant , & l'autre en recevant l'Ouvrage imprimé. On mettra le Portrait de l'Auteur à la tête du premier Tome , & les noms de ceux qui auront ſouſcrit ; ainſi on les prie de donner leurs noms & leurs qualités en ſouſcrivant.

On pourra ſouſcrire à *Paris* , chez *Didot* , Libraire , Quai des Auguſtins , à la Bible d'Or.

A Londres , chez M. *Carpentier* , à l'Hôtel de S. E. M. l'Ambaſſadeur de la Reine de Hongrie.

Dans les Villes de l'*Empire* , aux Bureaux des Poſtes Impériales.

Dans les Villes des *Pays-Bas* , chés les Directeurs des Poſtes.

A Dreſde , chés M. *Boutet* , Secrétaire de M. l'Envoyé Extraordinaire de France.

A Vienne, en Autriche, chés M. de Schmidts, Agent de plusieurs Princes de l'Empire.

A Francfort sur le Mein, chés Fr. Varrentrapp, Libraire.

On ne se bornera point tellement aux Lieux qu'on vient de nommer, qu'on ne puisse, suivant l'occasion, & pour la commodité du Public, envoyer des Billets de Souscription dans plusieurs autres Villes, & la sûreté sera égale par le soin qu'on prendra de ne choisir que des personnes de confiance pour les distribuer.

Nous ne perdons pas un moment de tems pour publier cette Annonce qu'on nous a envoyée de Bruxelles, persuadés que l'Ouvrage annoncé sera très-digne de l'empressement du Public, qui le desire avec ardeur.

ORAISON FUNEBRE de *M. Charles Dupleffis d'Argentré*, Evêque & Comte de Tulle, prononcée à Tulle dans l'Eglise Cathédrale, par le P. Joleph *Centra*, Recteur du College de la Compagnie de Jesus, le 15. Novembre 1740. *A Tulle*, chés J. Leonard *Dalvy*, 1740. in-4°.

On a publié à Milan le iv. Vol. fol. du grand Ouvrage de M. Muratori, *Antiquitates Italicae medii ævi*, &c. contenant XIII. Dissertations.

On

On écrit de *Rome*, que M. *Ficorini* vient d'y publier chés Girolamo Mainardi 1. Vol. 4°. 1741. un Ouvrage important, qui appartient à l'Histoire Diplomatique, & à la Science des Médailles. Il est intitulé *Prom-BI Antichi, Opera di Franc. Ficorini, dedicata alla Santità di nostro Signore Papa Benedetto XIV.* Cet Ouvrage est enrichi du Portrait du Pape, & de 64. Planches, le tout très-bien gravé.

On a-aussi imprimé à Rome, chés Jean Zampel une Harangue Latine, prononcée sur la fin de l'année dernière par le P. Paulin de S. Joseph, Professeur d'Eloquence dans le College de la Sapience, connu par ses rares Talens pour l'Eloquence & pour les Mathématiques. L'Orateur y combat ce Préjugé trop commun, que l'étude des Beaux-Arts n'est pas nécessaire à la jeune Noblesse : il fait voir au contraire qu'elle lui est plus indispensable qu'aux autres, soit à cause de ses propres avantages, soit à cause de l'intérêt des Républiques, qu'elle est destinée à gouverner. Il passe ensuite aux louanges du Souverain Pontife, dans lequel la Noblesse trouve le modèle le plus accompli de la maniere dont elle doit être, agir, & s'appliquer aux Etudes. Le Titre de cette Harangue, qui fût extrêmement applaudie, est *De Necessitate optimarum Artium in Nobili Juventute.*

PRO-

*PROGRAMME de l'Académie des
Sciences de Bordeaux.*

L'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts, établie à Bordeaux, distribue chaque année un Prix de Physique, fondé par feu M. le Duc de la Force. C'est une Médaille d'Or de la valeur de trois cent livres.

Elle propose chaque Sujet deux ans d'avance, afin que les Auteurs aient plus de tems pour travailler leurs Ouvrages.

Elle avoit donné pour sujet du Prix de la présente année 1741. *la cause de la couleur des Negres*; mais parmi les Pièces qui lui ont été envoyées, elle n'en a trouvé aucune digne d'être couronnée.

Afin que les Sciences n'y perdent rien, l'Académie distribuera deux Prix d'égale valeur en l'année 1743. Le Sujet du premier Prix, sera *la cause de l'élevation des Vapeurs & des Exhalaisons dans l'Air*: Et le Sujet de l'autre, sera *l'Origine & la Formation des Pierres Figurées*.

Les Dissertations, sur l'un & l'autre de ces Sujets, ne seront reçues que jusqu'au premier Mai de l'année 1743. Elles peuvent être en François, ou en Latin. On demande qu'elles soient écrites en caractères bien lisibles.

Au bas des Dissertations, il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un Billet séparé & cacheté, la même Sentence, avec son nom, son adresse & ses qualités, d'une façon qui ne puisse pas former d'équivoque.

Les Paquets seront affranchis de Port, & adressés à M. le Président Barbot, Secrétaire de l'Académie, sur les Fossés du Chapeau Rouge; ou au Sr Brun, Imprimeur Aggrégé de l'Académie, rue S. James.

PRO-

OCTOBRE. 1741. 2259

PROGRAMME de l'Académie des
Sciences de Dijon.

L'Académie des Sciences de Dijon, fondée par feu M. Hectór-Bernard Pouffier, Doyen du Parlement de Bourgogne, annonce à tous les Sçavans de l'Europe, qu'elle donnera tous les ans un Prix au Public, qui sera une Médaille d'Or de la valeur de trente Pistoles.

Mais comme il est differens genres de Sciences, & qu'il est juste que tous ceux qui s'y apliquent, puissent prétendre à une récompense toujours au-dessous de leurs talens, en même-tems qu'elle est le dernier point de vûe de leurs travaux, l'Académie a crû devoir prendre des mesures pour pouvoir dans le cours de trois années rendre une Justice éclatante au mérite du *Physicien*, du *Moraliste* & du *Médecin*. C'est sur cette idée qu'elle a fixé pour la premiere année le sujet du Prix à un Problème de Physique; la seconde année sera le partage de la Morale, & la troisiéme celui de la Médecine, en observant toujours le même ordre d'années à autres.

Le sujet du Prix de Physique pour l'année 1742. est de déterminer la difference des Viteesses d'un Liquide qui passe par des Tuyaux inflexibles, & de celui qui passe par des Tuyaux élastiques.

Il sera libre à ceux qui voudront concourir, d'écrire en François ou en Latin, observant de faire transcrire leurs Ouvrages d'une façon qui soit lisible, surtout s'il y a des calculs algébriques.

Les Dissertations franches de Port (sans quoi elles ne seront pas retirées) seront adressées à M. Petit, Secrétaire de l'Académie, rue du Vieux-Marché, à Dijon, qui n'en recevra aucune passé le premier Avril 1742.

Tous

Tous ceux qui, ayant travaillé sur le Sujet donné, se feront fait connoître avant la Distribution du Prix, seront exclus du concours. Pour remédier à cet inconvénient, chaque Auteur sera tenu de mettre au bas de sa Dissertation une Sentence, ou une Devise. & d'y joindre une feuille de papier cachetée, sur le dos de laquelle, sera la même Sentence de la Dissertation, & sous le Cachet, son nom, ses qualités & sa demeure, pour y avoir recours lors de la distribution du Prix. Les feuilles, ainsi cachetées, ne seront point ouvertes avant ce tems-là, mais le Secrétaire en tiendra un Registre exact & fidele. Ceux qui exigeront de lui un Récepissé de leurs Ouvrages, lui donneront une Adresse autre que la leur, à qui il l'enverra; & dans le cas où celui qui auroit exigé cette precaution viendrait à avoir le Prix, il sera obligé, en chargeant une personne domiciliée à Dijon de sa Procuration simple pour le recevoir, d'y joindre aussi le Récepissé.

La Distribution du Prix se fera dans une Assemblée publique de l'Académie, le jour de la Fête de S. Louis, 25. du mois d'Août 1742.

L'Académie des Jeux Floraux distribuera le troisième Mai de l'année mil sept cent quarante deux, ses cinq Prix.

Le premier est une Amarante d'or de la valeur de quatre cent livres destiné à un Ode.

Le second est une Violette d'argent de la valeur de deux cent cinquante livres, destiné à un Poème de soixante Vers au moins, & de cent Vers au plus. Le Sujet de cette sorte de Poèmes doit être héroïque ou dans le genre noble, & les Vers en doivent être Alexandrins.

Le troisième Prix est une Eglantine d'argent de la valeur de deux cent cinquante livres, qui est destiné

destiné à une Pièce de Prose, d'un quart d'heure, ou d'une petite demi-heure de lecture, dont le Sujet sera pour l'année mil sept cent quarante-deux,

L'AMOUR DE LA PATRIE.

Le quatrième Prix est un Souci d'argent de la valeur de deux cent livres. Il est destiné à une Élégie, à une Idyle ou à une Eglogue. Ces trois genres d'Ouvrages concourent ensemble pour le même Prix, & doivent être tous à Rimes plates & en Vers Alexandrins, sans mélange de Vers d'autre mesure.

Le Sujet de tous les genres d'Ouvrages de Poésie, auxquels l'Amarante, la Violette & le Souci sont destinés, est au choix des Auteurs.

Le cinquième Prix est un Lys d'argent de la valeur de soixante livres, destiné à un Sonnet à l'honneur de la Vierge.

Les Auteurs sont avertis de ne pas se négliger sur les Rimes & sur toutes les Regles de la Versification.

Les Ouvrages qui ne sont que des Imitations, ou des Traductions, ceux qui ont paru dans le Public, ceux qui traitent des Sujets donnés par d'autres Académies, les Ouvrages qui ont quelque chose de burlesque, de satyrique, de contraire aux bonnes mœurs, ceux dont les Auteurs se font connoître avant le Jugement, & pour lesquels ils sollicitent ou font solliciter, sont exclus des Prix.

Les Auteurs qui traitent des Matières Théologiques doivent faire mettre au bas de leurs Ouvrages l'Aprobation de deux Docteurs en Théologie; ce qui sera même observé à l'égard du Sonnet à l'honneur de la Vierge, sans quoi ces Ouvrages n'entreront pas au Concours.

Les Auteurs feront remettre, dans tout le mois de

de Janvier de l'année 1742. par des Personnes domiciliées à Toulouse, à M. le Chevalier d'Aliés, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, demeurant rue des Couteliers à Toulouse, trois Copies bien lisibles de chaque Ouvrage, qui sera désigné seulement par une Devise ou Sentence. M. le Secrétaire écrira la réception des Ouvrages dans son Registre, le Nom, la Qualité ou la Profession, & la demeure des Personnes qui les lui au ont remis, lesquelles signeront son Registre, & il leur expédiera le Récépissé des Ouvrages.

Non-seulement M. le Secrétaire ne retirera point les Paquets qui lui seront adressés par la Poste en droiture, s'ils ne sont affranchis; mais, quand même on les affranchiroit, les Ouvrages qui lui parviendront par cette voye ne seront pas mis au Concours par les raisons dont on a souvent averti les Auteurs, à moins que ces Paquets ne lui soient adressés par des Personnes de sa connoissance, en sorte qu'il puisse s'assurer que ses Récépissés ne s'égarent point, & que les Auteurs sont à l'abri de toute surprise pour recevoir les Prix qu'ils auront remportés.

Ceux qui auront remporté des Prix seront obligés, s'ils sont à Toulouse, de venir les recevoir eux-mêmes, l'après-midi du troisième jour du mois de Mai, à l'Assemblée publique de la Distribution des Prix, qui se fait dans le grand Consistoire de l'Hôtel de Ville. S'ils sont hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils doivent envoyer une Procuration en bonne forme (dans laquelle ils se déclareront auteurs des Ouvrages) à une Personne domiciliée à Toulouse, pour les recevoir de M. le Secrétaire, en lui remettant la Procuration des Auteurs & les Récépissés des Ouvrages.

On ne peut remporter que trois fois chacun des
Prix

Prix que l'Académie distribue. Les Auteurs qu'on reconnoitra en avoir obtenu un plus grand nombre en seront exclus, de même que ceux qu'on découvrira en avoir remporté sous des Noms supposés.

Après que les Auteurs se seront fait connoître, on leur donnera des Attestations, portant qu'un tel, une telle année, pour tel Ouvrage par lui composé, a remporté un tel Prix, & l'Ouvrage en Original sera attaché à cette Attestation, sous le Contre-Scel des Jeux.

Ceux qui auront remporté trois des quatre premiers Prix, l'un desquels sera l'Amaranthe, qui est le Prix destiné à l'Ode, pourront obtenir des Lettres de Maîtres des Jeux Floraux, & seront du Corps des Jeux, avec droit d'assister & d'opiner, comme Juges, aux Assemblées particulières & publiques qui se font pour le Jugement des Ouvrages & pour la Distribution des Prix.

L'Ode qui a pour Titre, *l'Existence de Dieu*, & pour Devise, *Invisibilia enim ipsius, à creaturâ Mundi, per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur*, a remporté le premier Prix.

Le premier des Prix d'Ode réservés a été adjugé à l'Ode qui a pour Titre *Sur le Règne de Louis XV.* & pour Devise, *Loin ces Rimeurs craintifs.... Qui chantant d'un Héros les Progrès éclatans, Malgré Historiens, suivent l'ordre des Temps.*

Le second Prix d'Ode réservé a été adjugé à l'Ode qui a pour Titre, *Le Printemps*, & pour Devise, *Solvitur acris hyems grata vice veris.*

Le Poème qui a pour Titre, *Aristomène*, & pour Devise, *Vincet amor Patria*, a remporté le Prix de l'année de ce genre; & un des Prix réservés de ce même genre a été adjugé au Poème qui a pour Titre, *Manlius*, & pour Devise, *Toujours la Patrie & la Gloire ont parmi les Romains remporté la Victoire.*

Le Discours qui a pour Devise , *Caput Artis ; decere* , a remporté le Prix de la Prose.

L'Élégie qui a pour Titre , *La Conversion de Ste Mygdeline* , & pour Devise *Remittuntur ei peccata multa , quia dilexit multum* , a remporté le Prix.

Le Prix de l'Élégie réservé a été adjugé à l'Idyle qui a pour Titre , *l'Amour Voyageur* & pour Devise , *Hic adsta , viator*.

Le Sonnet qui a pour Devise , *Egrediteur de Radice Jesse , & Flos de Radice ejus ascendet* , a remporté le Prix

On verra dans le Recueil de l'Académie les Noms des Auteurs qui ont remporté les Prix.

L'Académie distribuera , l'année prochaine , outre les cinq Prix ordinaires , deux Prix de Poème , & deux de Discours réservés.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE de l'Académie des Sciences & Beaux-Arts de Villefranche , en Beaujolais , tenue le 25. Août 1741. Fête de S. Louis.

MR Noyel de Belleroche, Secrétaire Perpetuel & actuellement Directeur , fit l'ouverture par le Discours suivant :

MESSIEURS ,

Notre Ville ne partage qu'avec les plus considérables Villes du Royaume , la distinction qu'elle a reçûe par l'Etablissement d'une Académie ; non-seulement cet honneur fut obtenu par nos anciens , dans un tems auquel on ne comptoit pas beaucoup de ces Sociétés Littéraires , autorisées dans les Provinces , mais on peut dire encore que LOUIS XIV. qui favorisa toujours , avec autant de discernement

que

que d'attention , les Talens & les Sciences , lorsqu'il établit cette Compagnie , lui donna des marques d'une predilection particuliere , en confiant le soin de la proteger à son Frere unique , dont les descendans ont bien voulu successivement nous continuer la même protection ; ces concessions honorables , ces prérogatives précieuses apartiennent à la Communauté ; il ne s'y trouve point de Citoyens , sans doute , qui n'en voyent & n'en reconnoissent avec joye , tous les avantages ; eh ! quelle idée pourroit on avoir de celui qui n'approuveroit pas , ou verroit sans intérêt des Assemblées dans lesquelles on ne cherche qu'à former l'esprit & le cœur aux Sciences & à la vertu ; mais plus ces Privileges sont flatteurs , & ces honneurs distingués , mieux nous reconnoissons notre obligation de faire tous nos efforts pour remplir les vûes de cet Etablissement ; vous êtes en droit de nous rendre responsables de son affermissement & de ses succès , & de condamner la négligence de ceux qui manqueroient d'y donner toute leur attention ; nous sommes par conséquent obligés de vous prévenir , en justifiant de nos soins , pour remplir les places dont nous sommes honorés ; ce n'est point assés de paroître une fois chaque année pour faire part au Public de quelque Ouvrage qui sembleroit être l'unique fruit de notre application , nous croyons encore devoir vous persuader que nos Séances particulieres sont utilement remplies , & vous offrir la liberté de vous en convaincre , par l'inspection & l'examen de nos Registres ; les productions de cette année ont été régulièrement déposées dans nos Archives , toujours ouvertes aux Connoisseurs , qui pourront principa lement y trouver les Traités dont nous rappellons ici succinctement les Titres. L'utilité dont l'Ecriture Sainte peut être pour un Homme de Lettres ,

tres , l'amour de la vérité, la tranquillité de l'esprit, la véritable Eloquence , les regles de la Critique , l'Orthographe & la prononciation de la Langue Françoisé , ont été les Sujets de différentes Dissertations ; & nous avons encore des Traductions de Cicéron , des Recherches Historiques en plusieurs Parties , sur l'habillement des anciens Romains , & des Reflexions Physiques & Mathématiques sur la préférence des Systèmes, concernant la situation des Planettes , leur éloignement & leur cours.

Il ne suffisoit pas de nous animer par une émulation mutuelle ; nous avons cherché d'en inspirer à ceux qui peuvent un jour être admis parmi nous ; c'est un usage dans presque toutes les Académies , de présenter des Prix , que l'on sçait être un motif pour exciter au travail , & par conséquent un moyen de perfectionner les Talens , propre à former les Eleves , & à les faire connoître ; nous avons pensé qu'il convenoit de nous servir quelquefois d'un secours , auparavant employé par nos Prédecesseurs avec succès , & nous proposâmes dans notre Assemblée publique de l'année dernière , une Médaille d'or pour Prix d'un Discours François , qui seroit jugé l'avoir remporté sur le Sujet annoncé ; nous avons eû la satisfaction d'en recevoir plusieurs destinés au concours , & tous dignes de quelque éloge ; nous devons à la fin de cette Séance nommer celui que nous avons crû devoir préférer ; mais , en lui rendant cette justice , nous ne refuserons point à d'autres celle de convenir qu'ils ont pendant quelque tems balancé les suffrages.

Il manquoit encore pour orner nos Fastes de ce qui pouvoit les embellir cette année, de réparer nos précédentes pertes , en admettant de nouveaux Associés à cette Compagnie ; elle peut , à juste titre , se féliciter des heureuses acquisitions qu'elle a faites .

&

& particulièrement d'avoir reçu au rang des ses Honoraires, un de ceux de l'Académie des Inscriptions, un Magistrat dont le nom, les dignités & les talens sont également respectables, * en un mot, le Chef des Conseils du Prince qui nous protège.

Mais je m'aperçois, Messieurs, que je retarde trop long-tems le plaisir que vous attendez à la lecture des Ouvrages qui vous sont préparés, je cede à votre impatience, d'autant plus volontiers, que j'aurai par ces Discours même la satisfaction de voir confirmer l'idée que j'ai voulu vous donner d'une partie de nos succès.

LETTRE de M. Noyel de Belleroche,
contenant ce qui s'est passé dans l'Académie de Villefranche le jour de S. Louis dernier,

Votre attention, Monsieur, à vous informer des différentes occupations Littéraires, m'engage à vous faire part de ce qui s'est passé dans la dernière Assemblée publique de l'Académie de Villefranche; je crains que mon récit ne soit un peu plus long que je ne me l'étois d'abord proposé; mais vous aurez la liberté d'en retrancher ce que vous trouverez de superflu.

Le 25. Août dernier, sur les dix heures du matin, M. Roland, Curé de Juillenas, l'un des Académiciens, prononça le Panégyrique de S. Louis, au milieu de la Messe, solennellement célébrée dans l'Eglise Collégiale; ce même jour après-midi, l'Académie tint dans la Grand-Salle de l'Hôtel de Ville, son Assemblée publique, la Séance fut remplie par la lecture de deux Discours, auxquels le Directeur répondit, l'un de M. Debussières du Cha-

* M. le Marquis d'Argenson.

relard;

Belard, *sur la Superstition*; l'autre de M. Mignot de Busly, *sur l'Effet des Passions*. On lut ensuite le Discours du R. Pere Chabaud, de l'Oratoire, Professeur de Rhetorique à Marseille, auquel l'Académie a donné le Prix proposé pour le Sujet annoncé l'année dernière; M. Boule termina la Séance par la lecture d'une Ode sur le même sujet; & on distribua en finissant le Programme qui suit.

L'Académie propose pour Prix, une Médaille d'or, à un Discours François sur les *Préjugés causés par l'erreur des Sens, l'Exemple, la Persuasion, ou la Coutume*; on aura la liberté d'écrire sur toutes ces sortes de Préjugés, ou seulement sur l'espece que l'on voudra choisir; ce Prix sera donné en l'Assemblée publique du 25. Août 1742. jour de Saint Louis. Les Discours ne seront reçus pour le concours que jusques au 31. Mai prochain; on aura attention de mettre au bas une Sentence, & l'Auteur écrira la même Sentence sur un billet séparé & cacheté, lequel contiendra son nom, ses qualités & sa demeure. Les Paquets seront affranchis de port & adressés à M. Noyel de Belleruche, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Dans le Discours *sur la Superstition*, M. de Buffières commença par observer que le principal objet des Assemblées Académiques, étoit de décréditer les fausses opinions, & principalement celles qui sont les plus nuisibles à la société; qu'il en étoit peu d'aussi dangereuses que la Superstition, & que l'on ne pouvoit plus démonstrativement en faire voir l'erreur qu'en remontant à sa source, & en traitant historiquement de son origine.

Dans presque toutes les Sciences, & particulièrement en ce qui concerne l'Histoire, nos connoissances se bornent à nous instruire de celles des autres; il suffit pour être Auteur, de leur prêter un
nouvel

nouvel ordre & de les orner de reflexions ; M. de Buffieres convint des secours dont il s'est * servi , mais il a sçu par un arrangement plus concis & des remarques judicieuses , donner à son Ouvrage les agrémens de la nouveauté ; son objet a été de démontrer premierement que la plus ancienne Superstition est le culte des Divinités Payennes ; en second lieu , que toutes les autres Superstitions , même celles qui séduisent actuellement bien des esprits , sont une suite de cette premiere , & par conséquent , qu'elles ne sont pas moins condamnables ; il fit voir que dans l'Antiquité la plus reculée avant l'invention de l'Ecriture, il étoit difficile de ne pas confondre les jours & de supputer les années ; que l'on se servoit chés les Egyptiens de certaines figures significatives . exposées en public , pour annoncer au Peuple ce qu'il étoit important de leur apprendre à ce sujet ; comme l'arrivée des tems propres à cultiver & ensemencer les terres , celui des inondations du Nil & le changement des Saisons , par le passage successif du Soleil dans les différentes parties du Zodiaque ; que pour faire ces especes d'Affiches & Publications, on employoit ordinairement des figures humaines ; par exemple , la représentation d'un homme avec un Sceptre à la main, que l'on nommoit *Oziris* , c'est-à-dire Roy , indiquoit le Soleil & son pouvoir sur toute la Nature, la figure d'une femme féconde, apellée *Isis* , c'est-à-dire Mere , signifioit la Terre avec ses productions , & d'autres Signes distinctifs que l'on ajoutoit à ceux-ci , suivant les circonstances , désignoient l'état actuel de la Terre & du Soleil.

Je continué , Monsieur , cet Extrait , en réunissant de suite , & par différentes liaisons , les princi-

* *Histoire du Ciel , de M. Pluche.*

G paux

paux points , le sens & la morale de ce Discours.

Il n'est pas douteux que dans toutes les Communautés , les Citoyens qui se trouvoient les plus accrédités par leur science , & les mieux instruits dans la connoissance des mouvemens du Ciel , étoient chargés d'en donner les avis , & que leurs soins pour examiner & publier ces changemens , étoient récompensés par de certaines rétributions ; dans la suite , lorsque l'Ecriture fut inventée , ces Symboles devenoient comme inutiles , puisque l'on pouvoit plus facilement s'instruire par des Journaux & par des Calendriers ; mais cependant l'Art d'écrire ne fut pas d'abord assés commun , d'ailleurs les Peuples attachés aux anciens usages , ne voulurent point en être privés , & ceux qui retiroient des récompenses utiles pour les donner , contribuèrent de tout leur pouvoir à s'en faire conserver les fonctions , ce qui devint insensiblement la cause de l'Idolâtrie , parce que les Peuples , après plusieurs générations , trouvant ces Figures Symboliques , que l'on exposoit avec des cérémonies successivement multipliées , & embellies , n'en connoissant plus alors la véritable origine , ni la première destination , que l'on avoit même intérêt de leur cacher , pour n'en pas faire voir l'inutilité ; les Peuples , dis-je , attachèrent à ces Représentations des idées mystérieuses ; l'esprit humain , fait pour reconnoître une Divinité , lorsqu'il perd l'idée de la véritable , s'en forme bien-tôt de chimeriques. Les Egyptiens méconnoissant donc le premier Auteur de la Nature , changerent facilement leur *Isis* & leur *Oziris* en Idoles , & les Dépositaires de ces Figures en Ministres , qui prirent soin de leur décerner un Culte & des Sacrifices , dont l'usage se répandit avec les mœurs & les Loix que les autres Nations empruntèrent de l'Egypte ;

L'intérêt

L'interêt & l'ambition tendirent bien-tôt de nouveaux pièges à la crédulité des hommes ; ceux qui se trouvoient employés au service de ces fausses Divinités , imaginèrent pour se rendre plus recommandables , de s'attribuer le pouvoir de prédire l'avenir , ils commencèrent par prendre des augures sur le vol des Oiseaux , & sur les entrailles des Victimes ; ils introduisirent ensuite les consultations & les réponses toujours équivoques , des Morts , des Sibiles & des Oracles ; ces divinations furent reçues avec tant de faveur , que l'on s'enhardit pour en inventer d'une autre espèce ; on voulut aussi prévoir ce qui devoit arriver , par des observations sur le cours des Astres , ce qui fit naître une nouvelle Superstition , dont les vestiges se retrouvent encore parmi nous. Les noms des douze parties du Zodiaque avoient été donnés pour signifier seulement ce qui se passoit de plus remarquable lorsque le Soleil étoit sous ces Constellations ; dans le tems , par exemple , auquel les jours sont égaux avec les nuits , on avoit appelé ce Signe , celui de la Balance , pour marquer cette égalité ; lorsque le Soleil , après s'être avancé jusques au point qui nous donne les plus grands jours , vient à rétrograder , on avoit nommé la partie du Ciel sous laquelle il se trouve alors , le Signe de l'Ecrevisse , pour désigner que le Soleil revenoit sur ses pas ; mais dans la suite ces significations fort naturelles , étant oubliées , on s'attacha seulement à la dénomination des Asterismes , & attribuant à chacun des influences , on se persuada que leurs noms en spécifioient la qualité bonne ou mauvaise ; conséquemment l'Enfant né sous la Balance , devoit être juste , & celui qui étoit né sous le Signe de l'Ecrevisse , bien loin de s'avancer dans le Monde , n'y devoit marcher que dans un sens contraire ; enfin comme

le caprice avoit décidé que le regard d'une Planette ou d'une Constellation , n'avoit que le moment auquel elle paroïssoit sur l'horison pour produire son effet , on voulut remedier à l'inconvénient de n'avoir qu'un instant favorable , & fixer ces influences ; on se persuada qu'en frappant ou faisant graver au lever de cette Planette , sur certain Métail , des Figures que la bizarrerie lui consacroit , on en conserveroit ainsi les heureuses impressions , pour s'en servir au besoin ; ces Pièces de Métail , ainsi gravées , furent appellées *Talismans* ; on les voit encore recherchés avec soin par des esprits assés foibles , pour se persuader que l'ascendant d'une Etoile influé sur les inclinations & les événemens ; mais combien compteroit-on de nos jours d'autres Superstitions , aussi condamnables & qui sont une suite de ces premieres ; combien de présages tirés à l'imitation des Anciens , sur les songes , le cri d'une Choüette , ou le vol d'un Corbeau & d'un Papillon ? n'observe-t'on pas scrupuleusement la pratique , de quelques Remedes à des Fêtes marquées , & certaines opérations domestiques à certains jours ; ne voyons-nous pas des personnes , d'ailleurs sensées , ajouter foi à ces divinations fantastiques qui se font par les lineamens de la main & la Géomance , craindre de se trouver un certain nombre à table , & pâlir d'effroi en voyant une saliere renversée , ou des couteaux qui se croisent ?

* Rien ne fait plus de honte à l'esprit humain , que ces foibleses , si contraires au bon sens , puisqu'assûrément la raison ne peut trouver aucun enchaînement entre la cause que l'on imagine & l'effet que l'on craint ; il est aisé de s'apercevoir que ces Augures , sur lesquels on s'effraye à tout propos & sans fondement , ont été imités par tradition , sur ceux qui se trouvoient reçûs dans le Paganisme , &

ccf

ces entêtemens, pitoyables enfans, reconnus de l'idolâtrie, n'auroient jamais été adoptés par des Peuples éclairés des lumieres de la véritable Religion, si, comme M. de Buffieres, des hommes judicieux & sinceres, s'étoient élevés contre ces erreurs, & qu'ils en eussent scavamment démontré l'origine & le ridicule.

Le Discours composé par M. de Buffy, fut lu en son absence, par M. de la Vaupiere. Il étoit écrit avec toute la précision que l'on pouvoit souhaiter; pour en rendre l'Analyse fort aisée. L'Auteur s'est proposé de dépeindre les situations contraires de l'esprit de l'homme, considéré premierement comme agité par la violence de ses differens desirs, ensuite délivré de la prévention qu'ils inspirent; il représenta d'un côté l'empire des passions, de l'autre celui de la raison; ces perspectives opposées, leurs causes & leurs differens effets, ont formé des points de vûe & des Tableaux variés & interessans.

M. de Buffy commença par la description des égaremens dans lesquels tombent toujours ceux qui se livrent sans reflexion au penchant qui les entraîne; il fit voir la perfidie & la dissimulation de l'ambitieux; l'insatiable avidité de celui qui n'a d'autres vûes que pour les biens de la fortune; l'insupportable vanité du présomptueux, & les suites funestes des sensualités recherchées par les Sectateurs de la fausse volupté; après avoir dépeint les malheurs inséparables de leurs desordres, il représenta par un heureux contraste, & dans un autre jour, le pouvoir de la raison sur les esprits, & comment, à l'aide des conseils d'un ami discret, des représentations d'une Compagne fidelle, mais encore plus par le secours de solides reflexions, il est aisé de retrouver cette lumiere bienfaisante, qui dissipe en paroissant, les ténèbres de l'erreur.

*ODE sur ces paroles des Proverbes , Chap. I.
Sapientia foris prædicat ; in platejs dat
vocem suam , sur lesquelles l'Académie de
Villefranche proposa l'année dernière pour
un Discours François , le Prix qu'elle a
donné le jour de S. Louis.*

Dieu puissant , dont la voix féconde
A fait éclore l'Univers ,
Viens à la lueur des Eclairs ,
Viens m'ouvrir les ressorts du Théâtre du Monde.
Que l'orgueilleuse impiété ,
Fermant les yeux sur ta bonté ,
En méconnoisse l'art suprême ,
De ses ingrats discours détestant le poison ,
Le doigt de ta Sagesse même ,
Marqué partout , m'invite à célébrer ton Nom.



Le hazard , cause nécessaire ,
Aveugle , sans dessein , sans choix
De l'ordre & des plus sages Loix ,
Ce hazard sera-t'il & le maître & le pere ?
Ou bien sans interruptions ,
D'éternelles successions
Auront maintenu la Nature ?
Ah ! ces lâches & pervers , dans ces noies erreurs

Je reconnois la cause impure
 Qui te fait redouter d'un Dieu les traits (a) vengeurs.



Venez , merveilles éclatantes
 Qu'un souffle divin anima ;
 Vengez le Dieu qui vous forma ;
 Montrez de ses Pinceaux les images vivantes ;
 Arbres aussi beaux , aussi verts ,
 Qu'au premier jour de l'Univers ,
 Et qui semblez percer la nuë ,
 Dont le sein vous réserve une Eau qui vous nourrit ,
 A votre aspect , mon ame émue ,
 Adore le pouvoir de la main qui vous fit.



Jeune fleur , qui venez d'éclore ,
 Dont les parfums , l'émail pompeux ,
 Charment l'odorat & les yeux ,
 Rarement vos apas comptent plus d'une Aurore ;
 Mais dans l'espace limité ,
 Où s'éclipse votre beauté ,
 Je vois la puissance infinie ;
 (Où tes desseins, Grand Dieu, ravissent mes esprits ;)
 Ainsi tu mesuras leur vie ,
 Pour les faire germer & renaître en Phénix.



(a) Dixit insipiens in corde suo , non est Deus.

G üij

Vaste

Vaste Mer, tes vagues altieres
 Viendront-elles jusques à nous ?
 Non, à ton menaçant courroux
 Une arene mobile opose des barrieres ;
 La même main qui la plaça,
 Et qui d'Habitans la peupla,
 Sçait, pour abreuver l'Atmosphere,
 • Susciter de ton sein les utiles vapeurs,
 Qui du Pere de la lumiere
 Rangent à nos besoins les fécondes ardeurs.



Mais quoi ! du sommet des Montagnes
 Mille Torrens sont élançés !
 Déjà leurs flots amoncelés
 Serpennent avec bruit dans nos vastes Campagnes ;
 A leur mugissante fureur
 Déjà pâlit le Laboureur ;
 Bien-tôt leur Onde tributaire
 Rentrant dans l'Océan, dont Dieu la fit sortir,
 Laisse, à nos Guerets salutaire,
 Un limon nourrissant, propre à les enrichir.



Paroissez, Insectes, Reptiles,
 Dont les travaux industrieux
 Fixent mes regards curieux ;
 Et vous, Chantres ailés, aimables Volatiles,

Par

Par vos mélodieux Concerts
 Instruisez-moi, brisez les fers
 De mon oisive indifférence ;
 Long-tems avant le jour, sous vos ombrages frais,
 Votre pieuse vigilance
 Chante du Créateur la gloire & les bienfaits.



Mais si j'abandonne la Terre ;
 Si prenant l'effor, mes esprits
 Osent sonder l'immense prix
 Des biens qu'offre à mes yeux le séjour du Tonnerre,
 Dans ce Globe d'or embrasé,
 Et dans ce liquide azuré,
 Semé de tant de fleurs brillantes ;
 Qu'arrangea sagement une sçavante main,
 Je vois les marques triomphantes
 De l'auguste Palais de l'Etre Souverain.



Terre, Cieux, tout annonce un Maître ;
 Créateur de tout, & Moteur ;
 Partout, le sceau de sa grandeur,
 La voix de la sagesse, oblige à le connoître ;
 Nouveaux Titans audacieux,
 Vous, qu'un désespoir ténébreux
 Intéressoit à le détruire,
 Pliez votre raison à ses suprêmes loix ;

Le jour serain qu'il vous fait luire ,
 Sur votre front imprime & son nom & (a) ses droits.



Mais sur tout , sagesse profonde ;
 Tu peins tes adorables traits
 Dans le cœur des Princes parfaits ;
 Dont les hautes vertus sont le flambeau du Monde.
 Tel de nos Rois un digne (a) Fils ,
 Aux pieds de tes Autels chéris
 Devient notre sacré modele ;
 Avec lui dans ces Lieux regne la pitié ,
 Et ta tendresse paternelle
 Remet entre ses mains notre félicité.

*Par M. BOULE , Principal du College de
 Villefranche & l'un des Académiciens.*

(a) *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.*
 (b) *M. le Duc d'Orleans , Protecteur de l'Académie.*

Le fleur T^e LOT , Faiseur d'Instrumens à Vent ,
 ayant appris qu'il se débitoit des Instrumens contre-
 marqués de son nom , avertit le Public de s'adresser
 directement à lui, pour les avoir fidelement. Com-
 me on sçait aujourd'hui que ses Instrumens sont en
 réputation , il seroit fâcheux qu'on le crût Auteur
 d'un mauvais Instrument, & que ceux qui l'achetent
 pour bon, fussent trompés. Son adresse est *A Paris ,*
ruë de l'Arbre sec , au coin de la ruë des Fossés
S. Germain de l'Auxerrois.

ESTAMPES

ESTAMPES NOUVELLES.

Deux nouvelles Estampes, ovales en hauteur, gravées à l'Eau forte par C. & terminées au Burin par Mr. Fessard, d'après les Dessins de M. Bouchardon. La première représente *Vénus qui va solliciter l'Amour avec des fleurs*, & la seconde est encore *Vénus qui retient l'Amour*, prêt à s'envoler. Ces Estampes sont dédiées au Comte de Tessin, Sénateur du Royaume de Suède, & se vendent dans le Cloître S. Germain de l'Auxerrois, chés le Sr Fessard.

La suite des Portraits des Rois de France, des Grands Hommes, & des Personnes illustres dans les Arts & dans les Sciences, continué de paroître avec succès, chés Odieuvre, Marchand d'Estampes, rue d'Anjou; il vient de mettre en vente ceux de,

LOUIS V. DIT LE FAINEANT, XXXIV. Roy de France, mort le 22. Juin 1687. après 15. mois de Regne, dessiné par A. Boizot, & gravé par Fiequel.

PHILIPPE-EMANUEL DE LORRAINE, DUC DE BARCÈVE, né le 9. Septembre 1558. mort à Nuremberg le 19. Fevrier 1602. peint par F. P. & gravé par A. T.

PHILIPPE COSPÉAN, Evêque de Lizieux, en 1697. peint par A. P. & gravé par A. F.

R. D'AUBERT DE VERTOT, de l'Académie des Belles-Lettres, né au Château de Bonnetot, au Pays de Caux le 25. Novembre 1655. mort à Paris le 15. Juin 1735. peint par P. P. & gravé par Mather.

Le même Odieuvre débite une Suite, en six Morceaux en large, d'Insectes, Mouches, Guillons, Chenilles, Hannetons, Papillons, &c.

Le Sr Hugnier, Graveur & Marchand d'Estampes,
G vj rue

ue S. Jacques, au coin de la rue des Mathurins, vient de mettre au jour un *Traité d'Anatomie à l'usage de ceux qui s'appliquent au Dessin*, qu'il a fait graver d'après les Dessins originaux de M. *Bouchardon*, sculpteur du Roy. L'explication s'y trouve réduite dans une seule Table, très-succinte, où on a supprimé tout ce qui peut embarrasser les jeunes Etudiens. Il y a joint trois Figures où l'on peut voir d'un coup d'œil, l'Osteologie & la Myologie ensemble, ce qui abrége beaucoup dans cette étude, puisqu'on y peut voir l'attachement des Muscles sur les os : & afin de rendre cette étude plus complète, il débitera aussi dans peu une Figure de ronde-bosse, qui a été modelée d'après les mêmes Dessins. On trouve aussi chés le même, tous les différens Livres qui sont faits pour ceux qui apprennent à dessiner.

OCEAN ORIENTAL, ou Mers des Indes, comprenant les Côtes d'Afrique, depuis le Cap de Bonne Esperance jusqu'à la Mer Rouge, avec les Isles de Madagascar, de Bourbon, de France, &c. Les Côtes de l'Asie, depuis la Mer Rouge jusqu'à Canton, dans la Chine, &c. pour servir aux Vaisseaux du Roy.

C'est le titre d'une nouvelle Carte, dressée au Dépôt des Cartes, Plans & Journaux de la Marine, par ordre de M. le Comte de Maurepas. Elle est accompagnée d'un Mémoire de 35. pages in-4°. pour rendre compte des principales Remarques & Observations, dont on s'est servi pour la construction. Ce Mémoire est rempli de détails curieux & intéressans pour la Géographie & la Navigation.

On trouve cette Carte rue *Bertin-Poiré*, attendant la Coupe d'or, chés M. *Bellin*, Ingénieur au Dépôt des Cartes & Plans de la Marine, & chés le

leur

fieur Jaillot , Géographe du Roy , près les Grands Augustins.

Le fieur *Papillon* , Graveur en bois , & de la Société des Arts , demeurant présentement à l'entrée de la rue S. Jacques , la premiere porte cochere à gauche , au *Papillon* , & à côté de l'*Olivier* , donne avis que son petit *Almanach de Paris* pour l'année 1742. est actuellement sous presse , il sera augmenté de plusieurs choses curieuses , & de douze nouvelles Vignettes.

Guerard , Marchand à Paris , rue du Petit Pont , à l'Image Notre-Dame , donne aussi avis quil a actuellement chés lui quarante-trois Ecrans Historiques , sur différentes Matieres interessantes.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LA NATURE ET L'ART, FABLE ALLEGORIQUE.

Par M. de St R. de Montpellier.

Jadis la féconde Nature
Eut un Fils qui fut nommé l'Art ,
Peu régulier en sa structure ,
Tel, qu'on le crut né du hazard ;
Son éducation fut & longue & penible ,
Mais elle eut un brillant succès ;
(Grace aux soins maternels, source de ses progrès)
Il fut si complet , si visible ,

Que

Que de la Mere enfin le Fils eut tous les traits ;
Chaque jour ajoûtoit quelque nouvelle grace

A cet Enfant ingénieux ;

Il fait bien aujourd'hui , demain il se surpasse ,

C'est toujours bien , c'est souvent mieux ;

De toutes parts il fait éclore

Mille talens , ignorés jusqu'alors ;

Partout on l'admire , on l'honore ,

Et l'on recherche ses trésors ;

Par ses efforts , l'Architecture

De ses ordres divers se pare & s'embellit ;

Sous les crayons de la Peinture

Ce qui n'est plus se reproduit ;

Le Marbre s'anime , respire ;

Le Rossignol se tait , par ses accords vaincu ;

Et la Prose & les Vers sur les cœurs ont l'empire

D'y faire regner la vertu.

Son nom déjà vole jusques aux nuës ;

Il voit en son honneur ériger des Statuës ,

Dans le Palais des Rois élever des Autels ,

Qu'orne par ses travaux l'élite des Mortels ;

Là , de tout son éclat la gloire l'environne ;

Sur son front brille une Couronne ,

Où chacun lit ces mots gravés par l'Equité ;

Il la reçoit des mains de l'Immortalité.

Telle fut sa grandeur , tant qu'il prit pour modèle

Cette Mere sçavante , instruite par les Dieux ;

Main

Mais, ennuyé d'être sous sa tutelle,
 Dans un transport capricieux,
 Comptant seul se suffire & pouvoir faire mieux;
 En fils ingrat il se sépara d'elle,
 Aussi-tôt puni, qu'infidelle,
 De charmant il devint hideux;
 Son Pinceau n'eut plus l'avantage
 De tracer de sa Mere une fidele image;
 Son Equerre adopta le plus vil ornement;
 La Sculpture en ses traits gigantesques, difforme;
 Aux yeux n'offrir plus rien de grand,
 Et son chant ne fut plus qu'un assemblage énorme
 De tons, tyrans du sentiment.
 Le jugement, le goût & la délicatesse
 Ne marcherent plus sur ses pas;
 Au bout de chaque phrase on vit avec adresse
 La pointe, ou l'antithèse étaler ses apas;
 Tout ce qu'il mit au jour, sans force, sans noblesse;
 Ne fut que du clinquant, on n'en fit point de cas;
 Cependant sans relâche il fit rouler la presse,
 Mais pour enfanter des fatras;
 On l'en rep:it avec rudesse,
 Il fut sourd, insensible à tout ce qu'on lui dit;
 Et tomba dans la secheresse,
 Par amour pour le bel esprit;
 Il fut bien-tôt en discrédit,
 Et chacun le siffoit sans cesse
D'avoit

D'avoir été si grand & d'être si petit.

Sans m'ériger en Pédagogue,

Enfans de la Nature, Artistes, c'est pour vous

Que j'ai tracé cet Apologue ;

A l'imiter il vous invite tous ;

Son sein aussi fécond qu'immense,

Est la source du beau, puisez avec constance ;

Toute autre route est un écart,

Dont le prix est le sort de l'Art.

G A T A L O G U E abrégé des Ouvrages de
Mrs les Peintres, Sculpteurs & Graveurs
de l'Académie, aujourd'hui vivans, expo-
sés dans le Salon du Louvre, le premier
Septembre, jusques & compris le 23. du
même mois.

Nous ne prétendons donner ni rang ni préférence entre les Auteurs dans l'arrangement des articles des Tableaux dont nous allons parler, & comme on a distribué un petit Livre imprimé, contenant la Description & les dimensions de chaque Tableau, auquel on peut avoir recours, nous avons crû pouvoir nous dispenser de les mettre tous, & de passer par dessus quelques articles pour abréger.

PEINTRES.

DE M. COYPEL, ancien Professeur, Ecuyer ;
Premier Peintre du Duc d'Orléans. 1. Un grand
Tableau pour le Roy, en largeur d'environ 22
pieds

pieds , sur 11. de haut , représentant *Armide* , qui , animée d'un dépit mortel de n'avoir pû atendre le cœur de *Renaud* , est prête à lui plonger un poignard dans le sein ; mais l'Amour qui préside à cette action , triomphe de toute la haine d'*Armide* , & remplit son cœur de tendresse pour ce Héros , qu'elle prend sous sa protection ; la suite de l'Amour rit de la colere d'*Armide* , & exprime , par diverses ironies , la puissance du Dieu des Amans. Le Sujet de ce Tableau a déjà paru en petit.

2. Tableau en largeur , de 5. pieds , sur 4. dont le Sujet est pris de la Tragédie d'*Athalie* , de l'illustre M. Racine ; le voici en peu de mots : *Athalie* avoit entrepris d'éteindre entièrement la Race Royale de David , en faisant mourir tous les Enfans d'*Okosias* , ses petits-fils , mais heureusement *Josabet* sœur d'*Okosias* , & fille de *Joram* , mais d'une autre Mere qu'*Athalie* , étant arrivée lorsqu'on égorgoit les Princes , les neveux , elle trouva le moyen d'enlever , pour ainsi dire d'entre les bras de la mort , le petit *Joas* , encore à la mammelle. Elle le confia avec sa Nourrice , au Grand Prêtre , son Epoux qui les cacha tous les deux dans le Temple , où l'Enfant fut élevé secretement jusqu'au jour qu'il fut proclamé Roy de Juda. On a rendu fidèlement & avec beaucoup d'Art dans ce Tableau le Spectacle de la septième Scene du second Acte de la Tragédie qu'on vient de citer , où *Josabet* , pour obéir aux ordres d'*Athalie* , lui présente en tremblant le jeune *Joas* , sous le nom d'*Eliacin* , revêtu d'un simple habit de Lévite. *Athalie* reconnoît avec effroi dans les traits du jeune Prince , ceux de l'Enfant qu'elle a vû en songe , prêt à la poignarder , & cependant , malgré la terreur dont elle est pénétrée , elle ne peut s'empêcher d'admirer sa grace & sa noblesse. *Zacharie* & *Salomith* , enfans du Grand Prêtre

Prêtre & de Josabet, accompagnent leur Meri. Abner, l'un des principaux Officiers, est auprès d'Athalie. La Scène se passe dans un Vestibule de l'appartement du Grand Prêtre. 3. Autre de même grandeur, représentant *Joseph, reconnu par ses freres.*

Le Public éclairé rend toujours justice à M. Coy-pel, sur son génie heureux; & sur la composition élégante, variée, poétique & précise de ses Tableaux.

DE M. DE TOURNIERE, ancien Professeur. 1. Tableau représentant le Portrait jusqu'aux genoux de M. de Brillac, Evêque de Condom. 2. Autre de même grandeur, du Comte de Cossé, Colonel du Régiment Royal-Piémont, & Brigadier des Armées du Roy. 3. Tableau de Mad. Cousin & de son Fils; ce Tableau fait allusion à l'éducation de Télémaque par Minerve. 4. Autre de forme plus petite, représentant M. Moreau de Maupertuis, en habit de Lapon. 5. Portrait de même grandeur, de M. Grégoire, Député du Commerce de Marseille. Les Ouvrages de M. de Tourniere sont en possession depuis long-tems d'être applaudis par le Public.

DE M. CARLE VAN-LOO, Professeur. 1. Grand Tableau, représentant *une Vierge avec l'Enfant Jesus.* 2. Autre représentant *S. André qui embrasse sa Croix.* 3. Tableau plus petit, représentant *la Modestie.* 4. *Un Fleuve.* 5. *Une Naysade.* Toutes les louanges qu'on pourroit donner ici à M. Van-Loo, ne vaudroient pas, à beaucoup près, celles qu'il a reçues au Salon des connoisseurs les plus éclairés & les plus difficiles.

DE M. NATOIRE, Professeur. Un grand Tableau pour le Roy, de 22. pieds en largeur, sur onze de haut, représentant *Marc-Antoine, faisant son Entrée dans Ephèse.* Une troupe de femmes en Bacchantes, & de jeunes gens en Satyres & en Fau-

ces.

més, avec des Couronnes de Lierre sur la tête, tenant des Tyrtes, des Flutes & autres Instrumens employés dans les Bacchanales. Cette composition confirma les connoisseurs dans l'opinion qu'ils ont déjà depuis long-tems, des talens de ce Peintre.

DE M. JEURAT, Adjoint à Professeur. 1. Grand Tableau de 14. pieds de large, & haut à proportion, représentant les *Vendanges de Daphnis & de Cloé*. 2. Autre de trois pieds, sur deux & demi, qui fait voir le *Repos de Cérès*. Trois Tableaux plus petits, représentant, l'un, l'*Amour de la Chasse*. 4. *L'Amour du Vin*, servant de Pendant. 5. *Un Bain de Femmes*. Ces Ouvrages ont eû l'approbation du Public.

DE M. OUDRY, Adjoint à professeur. 1. Grand Tableau de 13. pieds de hauteur, sur onze de large, peint pour le Roy, qui doit être exécuté en Tapissierie aux Gobelins, représentant le moment de la Chasse du Cerf, lorsque l'on découple la vieille Meute, à la petite patte d'Oye. On y découvre un beau point de vûe de la Forêt de Compiègne. 2. Autre de 5. pieds, sur 4. de haut, représentant un Tigre mâle de la Ménagerie du Roy, peint pour S. M. 3. Autre de même grandeur, représentant un Tigre femelle. 4. Tableau de 3. pieds sur deux & demi de haut, représentant un *Chat Cervier*. 5. Autre de 4. pieds & demi de large, sur 3. & demi de haut, représentant un *Paysage*, où paroît un Moulin éclairé du Soleil, avec des Animaux. 6. Autre de même grandeur, représentant un *Paysage*, où l'on voit un Pont de bois. 7. Autre, représentant des Fleurs, où il y a un Nid d'Oiseaux, &c. 8. Autre, représentant une partie de Maison d'un Jardinier, avec des Légumes, & un Combat de deux Coqs. 9. Autre représentant un *Chape chargé de Légumes*. 10. *Un pais Paysage & des Bâcheurs*

Pêcheurs sur le devant. 11. Un devant de Cheminée, représentant une Table à Ouvragé, sur laquelle il y a de la Tapissierie. 12. Autre devant de Cheminée, représentant des Livres de Musique, Violons, Flutes, &c. 13. Un Oranger dans un Vase de Porcelaine. 14. Tableau représentant une Planche de menuiserie, contre laquelle est attachée une tête extraordinaire d'un Cerf pris par le Roy. M. Oudry est toujours sûr de plaire dans les heureuses imitations de la Nature que son Pinceau produit.

DE M. DESPORTES, Conseiller de l'Académie. Deux grands Tableaux, qui achevent la Tenture des Indes, composée de 8. Tableaux du même Peintre pour le Roy, pour être executés en Tapissieries aux Gobelins. 1. Grand Tableau, qui représente un Cheval Marin ou Sauvage, qui paroît s'inquieter de l'action d'un Léopard qui le regarde avec fureur, un Elephant & un Pecon sont derriere, avec un grand Arbre chargé de fruits, & un Serpent monstrueux, on voit autour du tronc de l'Arbre, & près des pieds du Cheval, l'Animal appelé *Gobe-mouche*, & un grand nombre de toute sorte de fruits, &c. 2. faisant le 8. & dernier Tableau, dont on vient de parler au premier article, qui représente des *Pêcheurs Indiens*. Une Negresse porte un panier de fruits, & un Indien tire de l'Arc sur des Oiseaux, &c. 3. Deux Tableaux qui représentent des Bas-Reliefs, l'un, feint de Marbre blanc, sali par le tems, l'autre de Bronze, des Tapis de velours, des Vases d'or, du Fruit & du Gibier. 4. Autre qui représente du Gibier, & un Rosier chargé de ses fleurs dans un Paysage. 5. Petit Tableau représentant des Fruits & du Gibier. 6. Autre, qui représente à peu près le même Sujet. 7. Un Chien *Danois*, qui s'élance sur une Canne effrayée, qui a ses petits dans un Etang rempli de Roseaux. 8. Un

Groupe

Groupe de Gibier , attaché à un clou , & un Chat. 9. Pendant du précédent , où l'on voit un Groupe de Gibier & un Chien. Les Ouvrages des Peintres ordinaires déclinent quand ils avancent en âge ; l'illustre *Desportes* a l'heureuse faculté de paroître dans les siens à la fleur de son âge , car on y trouve la même force de génie , la même fécondité & le même feu.

DE M. NATTIER , Académicien. Deux grands Portraits , dont l'un est celui de la *Princesse de Rohan* , tenant un Livre , & l'autre , de la *Comtesse de Brac , en Aurore*. Ces deux Morceaux ont reçu les applaudissemens du Public , qui connoît avec quel art & quelle délicatesse M. Nattier anime tout ce qu'il fait.

DE M. GEUSLAIN , Académicien. 1. Le Portrait de D. Bernard de Montfaucon , Bénédictin. 2. Celui de Mad. Sarrazin , ayant un Serin sur son doigt. 3. De M. de Valenceau , Brigadier des Armées du Roy , avec une Armure.

DE M. CHARDIN , Académicien. 1. Tableau représentant le *Négligé , ou Toilette du matin* , appartenant au Comte de Tessin. 2. *Portrait du Fils de M. le Noir* , s'amusant à faire un Château de cartes. M. Chardin ne cesse de recevoir des éloges du Public , qui saisit facilement des actions simples & naïves qu'il lui présente ; rien n'est plus simple en effet , ni plus heureusement saisi dans le premier Tableau , que l'action d'une Mere attentive , qui attache une épingle à la coëffure de sa fille ; quelque chose de plus piquant encore & de plus spirituellement saisi , c'est le mouvement du cœur d'un Enfant , que l'habile Peintre a trouvé l'art d'exprimer par un regard que la petite fille lance dans un Miroir , comme à la derobée , pour satisfaire sa petite vanité , & voir par elle-même , si les soins de sa

chère

chere Mere l'ont embellie. Le second Tableau, qui représente un jeune homme, qui s'amuse à faire un Château de cartes, a eû aussi ses Aprobateurs.

DE M. GREVENBROCK, Académicien, quatre Vûes de Paris, peintes pour le Roy, la premiere prise au-dessous du Pont-Royal, où l'on aperçoit derriere le *Quai des Théatins*, le haut du *Portail de S. Sulpice*, tel qu'il sera executé. 2. Les *Champs Elisées*. 3. *Belleville*. 4. Vûe du côté de la *Tournelle*. Ces Tableaux ont quelque espece d'avantage sur les autres, en ce que, jusqu'au plus commun du Peuple de Paris, tout le monde est en état d'en juger.

DE M. DE LOBEL, Académicien. Un grand Tableau allégorique, représentant l'*Histoire des Négociations de la Paix* conclüe à Utrecht en 1713. par M. l'Abbé de Polignac, l'un des Plénipotentiaires du Roy, depuis Cardinal & Ministre de France à Rome.

Bellone, touché des discours de Mercure, Dieu de l'Eloquence, éteint son flambeau. Le Portrait de son Eminence est tenu d'une main par la Paix, qui, de l'autre donne une branche d'Olivier à la France, sous la figure d'une jeune Guerriere, dont le Manteau est semé de Fleurs-de-Lys. Elle reçoit avec plaisir ce Rameau précieux, par le conseil de Minerve, laquelle représente le Roy, qui trouve les Négociations de son Ministre convenables à sa gloire, & au bien de ses Peuples.

Au-dessus de la Paix, est la *Justice*, avec ses attributs. Cette Déesse est appuyée sur une Antruche, dont Raphaël s'est servi pour caractériser cette Divinité. Comme cet Animal digere le fer, l'esprit pénétrant agit avec la même force, & dissipe les nuages dont le mensonge s'efforce de couvrir la vérité. Un Enfant tient l'Epée de la Justice.

La Poésie regarde avec admiration le Portrait de son Eminence, laquelle au milieu de ses grandes occupa-

occupations , a toujours fait les délices des Sciences & des Arts. Un Génie tient son Portrait & l'élève. La Renommée sur des nûes , publie cette heureuse Paix , qui affermit Philippe V. sur le Trône des Espagnes. L'Architecture qui lie le Groupe des Figures, représente le Temple de Mémoire, autour duquel sont des Médaillons, dont le premier est celui de Louis XIV. Sur les degrés du Temple sont les attributs des Beaux-Arts & des Sciences , que Son Eminence protège avec autant de zele que de discernement.

On découvre dans le lointain la Ville de Paris , & sur les bords de la Seine on aperçoit la Religion , qui , apuyée sur un Autel , foule aux pieds la Discorde.

DE M. AVED , Académicien. 1. Portrait en grand de *M. Polinchove* , Premier Président du Parlement de Flandres , & Garde des Sceaux de la Province , ayant une main apuyée sur son Mortier , & l'autre tenant les Sceaux. 2. Portrait de *Madame Croiset* , qui travaille à la Tapisserie. 3. Celui de *M. Bachelier* , Premier Valet de Chambre du Roy. 4. Un autre Portrait de *M. Philipe* , assis & apuyé sur un Livre. Les Ouvrages de M. Aved , méritent bien l'accueil favorable que le Public continuë de lui faire, & il le mérite bien lui-même par la juste réputation que son application & ses talens lui ont acquise.

DE M. NONNOTTE , Académicien , 1. Portrait de *M. le Lorrain* , Sculpteur ordinaire du Roy , & Recteur de son Académie Royale de Peinture & Sculpture. 2. celui de *Mad. l'Epicier* , en Muse , Epouse de M. l'Epicier Secrétaire & Historiographe de l'Académie. 3. Portrait de *M. d'Ulin* , Ancien Professeur de l'Académie. 4. Celui de *M. le Cler* , ancien Professeur , & Professeur pour la Géométrie & Perspective en l'Académie. 5. Le Portrait en Buste de *Mad. du Vigéon* , Epouse du M. du Vigéon , le jeune ,

jeune, Peintre en Mignature. Tous ces Portraits ont été trouvés d'une ressemblance frappante.

DE M. DE LA TOUR, 1. Tableau en pastel de 6. pieds deux pouces de hauteur ; sur quatre pieds huit pouces de large, représentant *M. le Président de Rieux*, en Robe Rouge, assis dans un fauteuil, tenant un Livre, dont il va tourner le feuillet, avec l'intérieur d'un Cabinet, Bibliothèque, Paravant, Table, &c. & un Tapis de Turquie sous les pieds. 2. *Le Buste d'un Negre*, qui attache le bouton de sa chemise. 3. Portrait de *Mlle Sallé*, célèbre Danseuse de l'Académie Royale de Musique, de 24. pouces de large sur 30. de haut, assise dans un fauteuil, couvert de Damas vert, les bras à côté l'un de l'autre, & les mains avancées vers les coudes, sans gands, ce qui a beaucoup contribué à faire remarquer sensiblement au Public éclairé, la différence de cette Carnation d'élégante, d'avec celle des hommes. Elle est dans l'attitude la plus simple & la plus décente, en habits d'étoffe couleur de rose, & le tout dans la plus sublime simplicité & la plus grande vérité. Après ce que nous venons de dire de l'Art inimitable de M. de la Tour, quelles loüanges pourroit-on lui donner, qui ne fussent au-dessous de la vérité ? Les vers qu'on va lire & qui nous sont tombés par hazard entre les mains, nous tirerons d'embarras.

Du Salon le brillant Spectacle

Vient d'offrir à nos yeux des Chefs-d'œuvres nouveaux ;

Tu te distingues sans obstacle,

J'aime à t'y voir louer par tes propres Rivaux ;

Eh ! dois-je être étonné que Paris retentisse

De leur voix empressée à te rendre justice ,

Quand

Quand ton rare talent ne les eût pas soumis ,

Ta candeur & ta politesse ,

Ton esprit , ta franchise & ta délicatesse ,

T'en auroient fait autant d'amis.

Sur cet article il m'est permis

De m'expliquer sans crainte, & même avec justesse;

Tout le reste m'est interdit ,

Ton Ouvrage est au Louvre, on l'a vû, tout est dit.

Par M. Pesselier.

DU CHEVALIER SERVANDONI. Un Tableau représentant un Sujet d'Architecture & de ruines d'Antiques.

SCULPTEURS.

DE M. ADAM, l'Aîné, Adjoint à Professeur, 1. Buste en plâtre, représentant le Portrait du Roy en grand, fait d'après S. M. qu'on doit exécuter en Marbre blanc. 2. Modele en Esquisse d'un Apollon sur un piédestal, groupé de Génies de la Guerre & des Arts. 3. Modele en plâtre d'une petite fille, appuyée sur une Coquille, se jouant avec un jeune Tigre, qu'elle retient par la queue, pour l'empêcher de se lancer sur un Oiseau, qu'elle en écarte pour le sauver, en s'éclatant de rire; ce Morceau fait Pendant à un autre Enfant, pincé par une Ecrevisse, qui parut l'année dernière au même Salon, & qui doit être exécuté en Bronze.

DE M. ADAM, le cadet. 1. Un petit Modele en plâtre. Junon ayant ordonné à Argus, qui avoit cent yeux, d'observer les actions de Jupiter, son Epoux, ce Dieu irrité de la vigilance de cet Espion, dont partie des yeux veilloient, lorsque l'autre

H étoit

étoit abattuë du sommeil , commanda à Mercure de l'endormir au son de sa Flute , & de lui trancher la tête. Junon , pour conserver sa mémoire & récompenser sa fidélité , attachâ ses yeux à la queue de son Paon , qui représente encore dans son plumage la multitude de ses yeux. 2. Autre Modele en plâtre , qui fait Pendant , représentant Cléopâtre , la dernière Reine d'Egypte , dans le moment qu'elle remporta le Prix de la gageure qu'elle avoit faite avec le Triumvir Marc-Antoine , de consommer elle seule 15. cent mille écus. Cette Reine portant à ses oreilles deux Perles , qui étoient les Chefs-d'œuvres inestimables de la Nature , en tient une , qu'elle montre & qu'elle va mettre dans une Coupe , remplie de vinaigre , pour la dissoudre & l'avaler. Cette Coupe lui est présentée par un Enfant à la fin du repas. Ces deux illustres Freres soutiennent avec beaucoup d'avantage la grande & juste réputation qu'ils se sont déjà acquise.

DE M. BOUCHARDON , Agréé de l'Académie. Quatre Bas-Reliefs , représentant par des Jeux d'Enfants les Quatre Saisons. Pour le *Printems* , des Enfans se couronnent de Fleurs ; un autre joue avec les Oiseaux consacrés à Vénus , & l'autre attache aux Arbres des Guirlandes de fleurs. Pour l'*Esté* , des Enfans font la Moisson , l'un accablé de lassitude , & n'ayant pû résister à la chaleur du Midi , se laisse aller au sommeil , dans lequel il paroît plongé profondément. Pour l'*Automne* , un Enfant échauffé par le vin , veut arrêter une Chevre , qui dans sa course renverse un autre Enfant , & une corbeille remplie de raisins. Pour l'*Hyver* , d'autres Enfans , pour se garantir du froid , se sont rassemblés sous une Tente , vis-à-vis d'un feu , que l'un d'eux allume avec une Sarbacanne. Ces quatre Bas-Reliefs ont été faits pour la Fontaine que
la

La Ville de Paris a fait construire sur les Desseins de M. Bouchardon, dans la rue de Grenelle. Ils auront dans l'exécution 3. pieds 7. pouces de hauteur sur 6. pieds 9. pouces de large, & seront placés au-dessous des Niches, dans lesquelles on a dessein de mettre les Statuës des Génies des Saisons. Trois Desseins à la sanguine. 1. *Vénus voulant retenir l'Amour, qui s'échape.* 2. *La même Déesse, armée d'un Bouquet de Roses, punissant l'Amour de sa fuite, faisant Pendant du précédent Dessein.* 3. *La Muse Erato, recueillant les accords que forme le Dieu de la Musique.* On sçait que les Ouvrages de M. Bouchardon sont consacrés à la Posterité.

DE M. DE LA DATTE. 1. Un Groupe en terre cuite, qui représente *Diane sortant du Bain*, accompagnée de deux Nymphes, & deux Enfans qui badinent avec un Chien. 2. Modèle en plâtre, de la *Vierge, tenant l'Enfant Jesus.* M. de la Datte doit être bien content de l'aplaudissement que ses Ouvrages ont reçu du Public.

DE M. COUSTOU, le fils. 1. Bas-Relief en plâtre, qui représente *la Visite de la Vierge à sainte Elisabeth.* 2. Modèle en plâtre de ronde-bosse, représentant *Vulcain*, avec les attributs qui lui conviennent. Fils & Neveu de deux Sculpteurs célèbres, M. Coustou est plus obligé qu'un autre de soutenir la gloire de son nom, qui est en si grande réputation chés tous les Amateurs des Beaux-Arts.

GRAVEURS.

M. LEPIQIER, Secrétaire & Historiographe de l'Académie. Trois Sujets en Gravure. 1. *La Mere Laborieuse*, d'après M. Chardin. 2. Le Portrait de l'Abbé Caperonier, Professeur au College Royal, d'après M. Aved. 3. Celui de M. Bertin, Adjoint à Recteur de l'Académie de Peinture & Sculpture,

H ij

ture, d'après M. de Lyen. L'Auteur de la Vie de *Rubens*, a remarqué que ce fameux Peintre des Pays Bas, étoit plus heureux que quantité d'autres fameux Peintres, en ce qu'il avoit vécu dans un siècle, où il y avoit quantité d'habiles Graveurs qui ont transmis sa gloire à la Postérité, tels que *Paul Ponce*, *Bolsvert*, *Soutmans*, &c. qui ont gravé les plus belles Compositions. On pourroit faire ici la même remarque au sujet de M. Chardin & des autres Maîtres de l'Académie, d'après lesquels M. Lépiciér exerce son Burin.

DE M. TARDIEU, Académicien. 1. Un *S. Jérôme*, représenté dans la Caverne, où il méditoit les Jugemens de Dieu, d'après M. d'Ulm. 2. Le Portrait du R. P. Pollart, de l'Oratoire, dessiné & gravé par le même Auteur.

DE M. LARMESSIN, Académicien. 1. Le Portrait de Monseigneur le Dauphin, d'après M. Toqué. 2. Les *Quatre Heures du jour*, d'après M. Lancret.

DE M. SURUGUE. *L'Amour du Vin & l'Amour de la Chasse*, d'après M. Jeurat.

DE M. LE BAS. *Le Sanglier forcé*, d'après Vauvremans. LA PRISE DU HERON, d'après Vanfalsens. Deux Estampes d'après Berghen, l'une représente *le Soir*, & l'autre *le Matin*. Deux Paysages d'après Tenieres; l'un, une *Vüe de Flandres*, & l'autre, *l'Art-en-Ciel*. On regarde M. le Bas comme l'Emule & le Concurrent des plus excellens Graveurs du siècle.

DE M. COCHIN, le fils. 1. Dessin à la gloire des Arts, représentant l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, conduite par le Génie du Dessin, qui s'élève au Temple de Mémoire, sous la protection du Roy. 2. Dessin dont le Sujet est tiré de l'Histoire Romaine, représentant *l'Virginus*, qui

tuë sa fille. 3. Autre, tiré de la même Histoire, qui représente *L. Junius Brutus*, Consul Romain, qui fait mourir ses deux fils, pour avoir conspiré contre la République. 4. Une Estampe de la Décoration du Feu d'artifice tiré à Versailles en 1739. &c. Dix petits Dessains de differens Caprices, & une Estampe qui représente le Triomphe de la Religion Chrétienne. On peut appliquer ici au jeune & habile Artiste, dont nous parlons, ces Vers remarquables de P. Corneille, dans sa Tragédie du *Cid*.

*Je suis jeune, il est vrai, mais, aux âmes bien nées
La valeur n'attend point le nombre des années.*

DE M. DUPUIS, Académicien. Le *Philosophe Marié*, & le *Glorieux*, d'après M. Lancret.

DE M. DROUAI, Académicien. Une Bordure renfermant sous une glace les Portraits en Miniature de *Madame de France*, du *Vicomte de Courtemer*, de *Mad. son Epouse*, de *Mad. Héry*, de *Mad. de Courgy*, le Portrait, de *l'Auteur*, & plusieurs autres.

EXPLICATION d'un Tableau peint à l'Encre de la Chine, représentant le TEMPLE DE LA GLOIRE, composé pour Monseigneur le Dauphin, par M. Gosmond, Auteur du *Modelle des Rois*, (dédiée à ce Prince) & de plusieurs autres Tableaux, dont on a donné la description dans le *Mercur* du mois de Mai dernier.

L'objet de ce Tableau est de représenter l'Education d'un jeune Prince, que ses hautes destinées appellent à une gloire immortelle.

H iij La

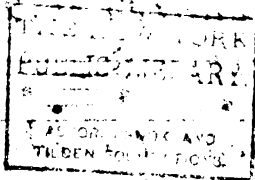
La Sagesse & l'Esprit, (figurés par Minerve & Apollon,) lui servent de guides, pour le conduire dans le Temple de la Gloire. Hercule, qui en garde l'entrée, marque la force & la grandeur du courage, qu'il faut avoir, pour s'en ouvrir les Portes. Apollon, montre au Prince, le véritable honneur, (qui seul a droit de présider dans ce Temple,) qui lui tend la main, pour le recevoir: ce qui caractérise la pureté & la délicatesse des sentimens qu'il faut posséder, lorsqu'on aspire à la belle gloire; & fait connoître, en même tems, combien il faut d'esprit, pour distinguer le véritable honneur de son fantôme, dont les fausses lueurs écartent les génies bornés de la gloire qu'ils cherchent. Minerve, lui fait voir les Bustes des Héros (a) que la célébrité des vertus a placés dans cet auguste Temple: places, qu'ils ont scû mériter par leur piété, leur bonté, leur justice & leur magnanimité.

L'Histoire, au bas du Tableau, présente à ce Prince la plume dont elle écrira sa vie. Elle tient sur ses genoux un Livre, où sont écrits les Noms des Princes, qui ont mérité, par leurs actions vertueuses, l'amour & la vénération éternelle des hommes. Le Génie ou l'amour de la vérité est à côté d'elle. Il montre d'une main, au Prince, le nom respectable de TITUS écrit sur ce Livre, & de l'autre l'Hydre abatu, symbole de la Victoire, que ce grand Empereur remporta sur ses passions, qui le rendit les Délices du genre humain. Au-dessous de l'Histoire, on voit plusieurs Volumes qu'elle foule à ses pieds, dans lesquels sont renfermés les noms odieux des Monstres, (b) dont les vices ont des-

(a) Antonin. Trajan. Titus. Louis XII. François I. Henri IV. Louis le Grand.

(b) Tibère. Caligula. Néron. Domitien. Commode, Héliogabale, &c.

honoré





honoré les grandeurs où la fortune les avoit élevés, & desquels elle éternise la honte, caractérisée (dans ce Tableau) par le Serpent qui mord sa queue, Tîpe de l'Eternité.

Le Sr. *Durand*, Libraire à Paris, rue S. Jacques à Saint Landry, & au Griffon, possesseur du Privilege des *Etrennes Mignonnes*, qu'avoit feu M. Jouenne, Libraire, son oncle, avertit le Public, qu'il a mis son nom & son paraphe au bas des *Etrennes Mignonnes*, pour l'année prochaine 1742. afin que le Public ne soit pas trompé par le faux titre d'*Etrennes Mignonnes*, qui n'auront précisément que le Calendrier de semblable aux siennes, & ne contiendront, pour la même année 1742. que les Curiosités employées dans les siennes, pour l'année 1741. comme il est déjà arrivé.

Le Public est averti que l'on exposera en vente, le premier Decembre prochain, au Palais du petit Luxembourg à Paris, les Meubles, Diamans & Bijoux de la Succession de feu M. le Duc de Bourbon.



CHANSON.

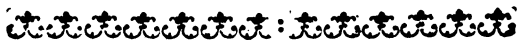
L'Amour fuit la contrainte ;
 Il dispose à son gré des cœurs ;
 Le respect ni la crainte
 Ne sçauroient en être vainqueurs ;
 La naissance & les héritages
 Obtiennent les suffrages

H iiii Des

Des avides Parens ;
 Les fillettes, plus sages ,
 Leur préfèrent les agrémens ;
 Et de tendrès Amans ,
 Sont pour elles bien plus charmans
 Que tous ces avantages.
 L'Amour fuit la contrainte ;
 Il dispose à son gré des cœurs ;
 Le respect ni la crainte
 Ne sçauroient en être vainqueurs.

CANON A TROIS.

Regne , Amour ,
 Signale en ce jour
 Ta gloire ;
 La charmante Iris
 Nous excite à boire ;
 Sur Bacchus tu remportes le prix.



SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique continue
 toujours les Représentations de l'Opera
 d'*Alcione*, avec un très grand succès. La Dlle
 Pellissier qui joue le principal Rôle, s'attire
 tous les jours de nouveaux applaudissemens.

On

On doit remettre au Théâtre le mois prochain la Pastorale Héroïque d'*Iffé*, dont les paroles sont de feu M. de la Mothe, mises en Musique par M. Destouches, Sur-Intendant de la Musique du Roy.

Le 7. Octobre, on représenta au Theatre François la Tragédie d'*Iphigénie*, dans laquelle le sieur le Sage, nouvel Acteur, qui avoit joué le mois passé le Rôle de *Gustave* dans la Tragédie qui porte ce Titre, joua le Rôle d'Achille avec aplaudissement; il a été reçu depuis dans la Troupe du Roy.

Le 8. les mêmes Comédiens remirent au Theatre la Comédie du *Philosophe Marié*, qui n'avoit pas été représentée, depuis la retraite de la Dlle Quinault, & du sieur Duchemin; ces deux Acteurs s'étoient fort distingués quand cette Piece fût donnée dans sa nouveauté. Ils sont très-bien remplacés aujourd'hui par la Dlle d'Angeville, & par le sieur de la Torilliere. On peut voir l'Extrait de cette Piece dans le Mercure de Mars 1727. page 270.

Le 11. ils donnerent la Tragédie du *Comte d'Essex*, & la petite Piece du *François à Londres*, dans laquelle le sieur Desforgés, nouveau Comédien, joua pour la première fois les deux principaux Rôles de ces deux Pieces avec aplaudissement.

H v Le

Le 14. & le 16. ils représenterent la Tragédie d'*Andromaque* ; le même nouvel Acteur joua le Rôle de *Pirrhus* , & le sieur Le Sage celui d'*Oreste*.

Le 7. Octobre, les Comédiens Italiens remirent au Théâtre la Pièce qui a pour Titre les *fausses Confidences* , Comédie en prose & en trois Actes , de M. de Marivaux , laquelle avoit été représentée avec succès au mois de Mars 1737. Les mêmes Danseurs dont on a déjà parlé , ont exécuté dans les Entr'actes de nouveaux Divertissemens , qui sont toujours très-goûtés du Public.

Le 16. ils donnerent deux nouveaux Divertissemens , intitulés les *Enfans Jardiniers* & le *Badinage*. Le fils & la fille du sieur Poitiers , l'un âgé de sept ans , & sa sœur de cinq , ont dansé dans le premier Divertissement une Pantomime avec toute la grace , la justesse & la précision imaginables ; ils ont été généralement applaudis par de très nombreuses Assemblées que cette singularité attire au Théâtre Italien ; ce qui rend cette curiosité encore plus piquante , c'est que la même Parodie a déjà été exécutée sur le Théâtre de l'Opera par le sieur *Rinaldi Fossano* , & la Dlle son épouse , dont on a parlé avec éloge dans le tems.

Le 26. les mêmes Comédiens donnerent
la

la premiere représentation d'une petite Pièce nouvelle d'un Acte, en Vaudevilles, avec des Divertissemens, intitulée, *Alcione*, Parodie de l'Opera qui porte le même titre, & qu'on représente encore actuellement; cette Pièce qui a été aplaudie, & dont on parlera plus au long, est du Sr Romagnesi; la composition des Divertissemens du Sr Deshayes, & la Musique du Sr Blaise.

Le 9. Octobre, on fit la clôture de la Foire S. Laurent, avec les cérémonies accoutumées. L'Opera Comique représenta le même jour la *Chercheuse d'Esprit*, la Comédie des *Valets*, & la *Fête de S. Cloud*, Pièces en Vaudevilles, dont on a déjà parlé, ornées de Chants & de Danfes, lesquelles furent terminées par le Compliment en Vaudevilles, que font ordinairement les Acteurs, à la clôture de leur Théâtre.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

ON mande de Constantinople, que plusieurs difficultés qui sont survenues ont suspendu la conclusion de l'accordement entre le Grand Seigneur & Thamas Kouli-Kan, & que sur l'avis
H. J. qu'on

qu'on a reçu que 30000. Persans s'étoient avancés dans les environs d'Erzerum, Sa Hautesse a ordonné que 16. Compagnies de Janissaires, 10. de Spahis, 8000. Topigis & 3000. Zebedis, allassent joindre les troupes qui sont en Armenie

Le Czar a fait proposer au Grand Seigneur par le Général Romanzoff, son Ambassadeur à la Porte, de signer une Convention par laquelle les deux Puissances s'engageroient à ratifier ce qui seroit décidé par leurs Commissaires respectifs au sujet de l'emplacement & de la construction des deux nouvelles Forteresses.

R U S S I E.

ON a appris de Petersbourg du 12. Juillet dernier, que l'aproche de la Flotte du Roy de Suède a déterminé le Gouvernement à faire venir en Ingrie plusieurs Régimens, qui doivent former un Camp près de Carporie, pour empêcher que les ennemis ne tentent une descente sur la Côte; que les troupes, qui vont joindre celles que le Czar a fait assembler en Finlande, ont reçu ordre de presser leur marche, & que l'on travaille avec toute la diligence possible à équiper les Vaisseaux de guerre, les Galeres & les Praames, qui sont dans le Port de Petersbourg & dans celui de Cromstadt.

Le Prince Antoine Ulrich de Brunswick Bevern a eu plusieurs conférences avec le Comte d'Ofterman & le Feldt Maréchal Lescy, au sujet de la marche & de la subsistance des troupes, & après l'une de ces conférences, on a fait partir un courier pour porter des ordres au Général Keith, qui a pris le commandement de l'armée de Finlande.

La déclaration de la guerre contre la Suede fut publiée le 26. à Petersbourg.

Le

Le lendemain de cette déclaration , il parut une Ordonnance dans laquelle le Czar assûre que , malgré la guerre qui vient d'être déclarée entre la Moscovie & la Suede , il prend sous sa protection les Suedois qui sont à Petersbourg & dans les autres Villes de sa domination , & qu'il défend à tous ses Sujets, sous des peines très-rigoureuses. de leur causer aucun dommage, ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens, tant qu'ils resteront dans ses Etats. Cette Ordonnance ajoute que les Suedois qui se trouvent en Moscovie , seront obligés de leur côté de s'adresser au plutôt aux Officiers de Police des Lieux , où ils demeurent . & de les avertir s'ils ont dessein de retourner dans leur Patrie , ou de s'établir en Moscovie.

Le Feldt Maréchal Lescy , qu'on croyoit devoir demeurer à Petersbourg , pour assister de ses conseils la Princesse Régente , est parti pour aller prendre le commandement de l'armée qui s'assemble en Finlande.

Le Marquis de la Chetardie , qui a quitté le Caractère d'Ambassadeur du Roy de France , pour prendre celui de son Ministre Plénipotentiaire , eût le 25. Août dernier sa premiere audience de S. M. Cz. Il en eut une particuliere le même jour de la Princesse Regente.

Le 7. du mois dernier, le Colonel Kindermann arriva à Petersbourg de Finlande , d'où il avoit été dépêché par le Feldt Maréchal Lescy , pour apporter au Czar les Drapeaux & les Etendarts pris sur les Suedois dans l'action qui s'est passée le 3. à Willmanstrand.

Selon une relation qu'on a publié à Petersbourg , le Corps de troupes Suedoises , que le Feldt Maréchal Lescy a attaqué , étoit de 10000. hommes , & celui que commandoit ce Général , & qui est le même

me qu'il trouva assemblé près de Wybourg, lorsqu'il y arriva, n'étoit composé que de 12000.

Le Feldt Maréchal Lescy ayant marché avec ce Corps vers le Lapwasstrand, il arriva devant Willmanstrand le 2. du mois dernier, & quoique les Suedois y fussent postés très-avantageusement, il les attaqua le jour suivant, n'ayant pris avec lui que 8000. hommes, parce que le terrain, qui étoit fort étroit, ne lui permettoit pas d'employer un plus grand nombre de troupes. Les Suedois se défendirent avec beaucoup de valeur, mais les Moscovites les pressèrent si vivement de toutes parts, que les ennemis furent chassés de leur poste, après avoir fait une perte fort considérable, & on leur a fait 1700. prisonniers parmi lesquels est le Major Général Wrangel qui les commandoit.

Aussitôt que les Suedois eurent abandonné leur camp, le Feldt Maréchal Lescy fit donner l'assaut à Willmanstrand, qui fut emporté l'épée à la main. Les troupes que les ennemis y avoient laissées, furent taillées en pièces, & le Feldt Maréchal Lescy eut beaucoup de peine à faire cesser le carnage ses Soldats étant forts irrités de ce que pendant qu'ils montoient à l'assaut, les Suedois avoient fait sauter deux mines qui avoient causé un fort grand dommage aux Moscovites. Deux Escadrons des ennemis voulurent prendre la fuite, mais les Moscovites les ayant joints, les enveloperent, & ils tuerent ou firent prisonniers tous les Officiers & les Cavaliers qui composoient ces Escadrons.

On a enlevé aux Suedois treize Drapeaux & quatre Etendarts, & l'on a trouvé dans Willmanstrand deux magasins considérables & une nombreuse Artillerie. Les Moscovites ont eû dans ce combat 526. hommes de tués & le nombre de leurs blessés monte à près de 1900.

A-

ALLEMAGNE.

ON mande de Vienne du 2. du mois passé, que les dépêches du dernier courier qui est arrivé de Munich, ne donnent point lieu d'espérer que les differends de S. M. avec l'Electeur de Baviere puissent être si tôt terminés.

M. Robinson est retourné en Silesie, pour faire au Roy de Prusse de nouvelles propositions d'accommodement de la part de la Reine, & l'on assure que S. M. offre d'abandonner à ce Prince la Principauté de Jagerndorff & les Duchés de Lignitz, de Brieg & de Wohlau, à condition qu'il s'engagera de lui envoyer un secours de 10000. hommes, pour s'opposer aux entreprises de l'Electeur de Baviere.

Ce Ministre a rendu compte depuis à S. M. de sa négociation qui n'a pas eû de succès. On croit qu'il fera encore un voyage en Silesie, & que la Reine a résolu de tenter un dernier effort, pour engager S. M. Pr. à se prêter aux moyens de conciliation qu'elle lui a fait proposer.

La Reine paroît déterminée à rassembler ses principales forces dans la Haute-Autriche & dans le Royaume de Boheme, pour s'opposer aux entreprises de l'Electeur de Baviere.

Le Grand Duc de Toscane visita le 12. du mois passé les ouvrages qu'on ajoûte aux fortifications de Vienne, & il distribua une somme considérable d'argent aux travailleurs, pour les encourager à faire le plus de diligence qu'il leur sera possible, pour mettre cette Place en état de faire une longue résistance, si l'Electeur de Baviere se détermine à en former le Siège.

Deux des Régimens, qui étoient en marche pour se rendre dans le Royaume de Boheme, ont reçu
ordre

ordre de se rendre à Vienne, pour renforcer la garnison, qui sera augmentée jusqu'à 12000. hommes.

On publia le 12. un Edit par lequel il est ordonné à chaque Chef de famille, de se pourvoir de vivres pour six mois, & pour en faciliter les moyens, la Reine a exempté de tous droits les denrées qui entreront à Vienne pendant quinze jours, à l'exception du Vin, sur lequel on continuera de lever les impositions ordinaires. Il a été défendu en même tems aux habitans des Villages des environs, de garder plus de grains ou de bestiaux qu'ils n'en ont besoin pour leur subsistance, & on les oblige de conduire le reste à Vienne, sous peine de confiscation.

La Reine a envoyé ordre à cinq ou six Régimens qui sont en Italie, de se joindre aux Milices du Tirol, pour faire des courses dans l'Electorat de Baviere.

Le Comte de Neuperg a mandé à S. M. qu'un détachement qu'il avoit fait avancer pour observer les mouvemens des ennemis, ayant rapporté le 8. du mois passé, que le Roy de Prusse marchoit avec son armée du côté de Munsterberg, & que ce Prince paroïssoit avoir dessein de former le blocus de Neiss, il décampa le lendemain de Tyrna, & que l'armée de la Reine ayant repassé la Neiss à Pillen & à Camenitz elle alla camper à Pazgaw. Quelques détachemens que ce Général avoit laissés derriere, pour couvrir l'arriere garde, n'ayant pû s'y rendre que le 10. à midi, il fut obligé d'attendre jusqu'à ce tems, pour se mettre en marche. Lorsqu'ils eurent joint l'armée, elle s'avança à Stiegenderff, & le Comte de Neuperg ayant appris que les ennemis qui continuoient de marcher le long de la Neiss, avoient occupé plusieurs postes dans les environs
d'Or-

L'Otmachow , il alla reconnoître ces postes.

La nuit du 10. au 11. l'armée de la Reine quitta le camp de Stiegendorff , & elle retourna à celui de Buhlau afin d'être plus à portée de s'opposer aux entreprises que le Roy de Prusse pourroit former sur la Ville de Neiss.

Sur la nouvelle qu'on reçut le 11. que ce Prince n'étoit qu'à une demie lieuë de cette Place , le Comte de Neuperg jugea à propos de s'en aprocher encore davantage , & il alla se poster à Mura avec l'armée , qu'il fit demeurer tout le jour sous les armes. Le Roy de Prusse , qui n'avoit pas été informé de ce dernier mouvement de l'armée de la Reine , fit passer le soir la Neiss à 10000. hommes de ses troupes sur deux ponts , mais dès que ces troupes eurent découvert l'armée de la Reine , laquelle étoit encore en ordre de bataille , elles repassèrent la rivière , & elles retournerent à Grinhau , où S. M. Pr. étoit campée

Les Hussards & les Pandoures que le Comte de Neuperg , en décampant de Tyrna , avoit détachés pour inquiéter les ennemis dans leur marche , leur ont enlevé un canon & plusieurs chariots , sur l'un desquels étoit la vaisselle d'argent d'un des principaux Officiers de leur armée , & ils ont fait quelques prisonniers.

On mande de Presbourg , que les Etats du Royaume de Hongrie avoient donné leur consentement à l'Acte par lequel la Reine associe le Grand Duc de Toscane au Gouvernement du Royaume , & qu'en conséquence ce Prince avoit signé & juré d'observer la Capitulation qui a été dressée pour cet effet.

La Reine a envoyé ordre au Régiment de Dragons du Prince Eugene & à celui de Kevenhuller , qui étoient dans la Haute-Autriche , de se rendre à Vienne

Vienne, pour en renforcer la garnison.

L'Université a fait arborer sa Bannière & elle a donné un Mandement, pour inviter les Etudiens qui sont en état de porter les armes, à les prendre pour la défense de la Patrie.

Depuis la publication de l'Edit, par lequel la Reine a exempté de tous droits les denrées qui entreroient à Vienne pendant quinze jours, il y est entré une quantité considérable de vivres, & le 22. du mois dernier, on fit une visite générale dans toutes les maisons, pour voir si les habitans en étoient suffisamment pourvus.

Le Comte Palsi, ayant appris que l'Electeur de Bavière étoit parti de Lints, & qu'il s'étoit avancé à Entz, il marcha avec un détachement pour observer les mouvemens de l'armée de ce Prince, mais, comme il n'avoit avec lui que 2000. hommes, il se retira dès qu'il a eû lieu de craindre d'être attaqué par un Corps de troupes plus considérable que celui qu'il avoit sous ses ordres.

Le Comte de Neuperg a mandé à la Reine que l'armée Prussienne ayant paru le 14. du mois dernier sur les hauteurs voisines de Lassot, & qu'ayant soupçonné que le Roy de Prusse se dispoisoit à y tenter le passage de la Neiss, il avoit fait marcher le Général Lentulus avec 12000. hommes pour s'opposer au dessein de S. M. Pr. que le lendemain toute l'armée avoit suivi le Général Lentulus, & que s'étant avancée sur quatre colonnes jusqu'à Neuntz, elle s'étoit postée vis-à-vis de celle des ennemis, qui n'en étoit séparée que par la rivière.

CAMP DE LINTZ.

L'Electeur de Bavière ayant été joint à Efferding par les premières divisions des troupes Françaises, il alla le 14. du mois dernier camper près de
celle

cette Ville , que les troupes de la Reine de Hongrie avoient abandonnée , ainsi que le Château d'Epersberg , situé sur une Montagne qui domine le pont de la rivière de Traun , que les Autrichiens ont rompu en se retirant.

Le 15. l'Electeur aprit qu'ils avoient évacué aussi la Ville d'Ents , & il y envoya un détachement de 400. hommes qui s'y est établi , & qui y a trouvé dix pièces de canon, un mortier & quantité de munitions d'artillerie.

Un Corps de 700. hommes, commandé par le Comte de Seyn, étant retranché dans les Montagnes au-dessus de Gemunden, où il y a un dépôt de Salines, l'Electeur a fait marcher un détachement, pour s'emparer de cette Ville , & il a fait sommer le Comte de Seyn qui occupoit le poste d'Ebensé , & qui après avoir capitulé , s'est retiré dans la Basse-Autriche.

La division des troupes Françoises, commandée par le Comte d'Aubigné, est arrivée à Lintz, ainsi que celle qui a marché sous les ordres du Marquis de la Fare.

P R U S S E.

LE dernier courrier arrivé de Silésie, a rapporté que le Roy ayant été informé que l'armée de la Reine de Hongrie, après avoir campé pendant quelques jours sur les hauteurs de Tyrna, près de Frankenstein, s'étoit retirée du côté de Silberberg, afin de s'approcher des Frontières du Royaume de Bohême, S. M. avoit jugé à propos de faire avancer son armée vers ce Royaume, & qu'il y avoit eû depuis quelque tems entre les Partis des deux armées plusieurs escarmouches, dans lesquelles les troupes des deux Puissances avoient remporté alternativement l'avantage,

Il arriva à Berlin le 15. du mois dernier un courrier, dont les dépêches marquent que le Feldt Maréchal Leszy, qui a pris le commandement de l'armée du Czar en Finlande, s'étant avancé avec un Corps de troupes jusqu'à Willmanstrand, première Forteresse de la Frontière de Suede, & y ayant rencontré un Corps d'Infanterie & de Cavalerie des Suedois, qui étoit posté sous cette Forteresse, il avoit attaqué les Suédois malgré la situation avantageuse de leur camp, & le grand feu de quelques pièces d'artillerie qu'ils avoient placée sur une hauteur voisine; que le combat avoit été très-vif & très-long, & que les Suedois après s'être défendus avec une extrême valeur avoient été obligés de céder à la supériorité du nombre & de se retirer; qu'ils avoient fait en cette occasion une perte considérable, & que le Major Général Wrangel, qui les commandoit avoit été fait prisonnier, ainsi que quelques autres de leurs principaux Officiers; que du côté des Moscovites il n'y avoit eû d'Officier considérable de tué que le Major Général Uxnoll, mais qu'ils avoient eu plusieurs Officiers blessés, parmi lesquels étoient le Lieutenant Général Stofeln & le Major Général Albrecht; qu'ils avoient enlevé les canons, les bagages & tout ce qui étoit dans le camp des Suedois, & qu'animés par ce succès, ils avoient donné l'assaut à la Forteresse de Willmanstrand, dont ils s'étoient rendus maîtres.

Le 8. du mois passé, le Roy de Prusse quitta le camp de Reischenbach, pour se rapprocher de la rivière de Neiss, & ce Prince ayant fait marcher un détachement de son armée vers Grotkaw, 500. Autrichiens, qui étoient en garnison dans cette Place, l'abandonnerent & se retirèrent à Neiss. On a trouvé à Grotkaw quelques pièces de canon & une assez grande quantité de munitions, & le Roy de Prusse

Prusse a exigé des habitans une contribution de 20000. Florins S. M. Pr. après avoir fait occuper cette Place par 800. hommes de ses troupes, s'avança le même jour à Munsterberg, & ayant continué de côtoyer la Neiss, elle arriva le 11. avec son armée à Grinbau qui est sur le bord de cette rivière, & qui n'est qu'à une demi-lieuë de la Ville de Neiss, dont on croit qu'elle a dessein d'entreprendre le Siège

Le Comte de Neuperg, qui dès qu'il a été averti de la marche du Roy de Prusse, a décampé de Tyrna, pour observer les mouvemens de l'armée Prussienne, & pour couvrir Neiss, a fait de l'autre côté de la rivière les mêmes mouvemens que cette armée, & il s'est retranché à Mura.

Plusieurs détachemens de l'armée commandée par ce Général, ont fait depuis quelques tems des courses dans les environs d'Oels & de Namslaw, & la nuit du 8. au 9. du mois dernier, un de ces détachemens attaqua un Piquet, qui avoit été posté près du vieux Oder. Le Commandant de cette Ville en ayant reçu avis, fit sortir 200. hommes de la garnison qui repoussèrent les ennemis & les contraignirent de se retirer dans les bois de Honern. Le Major Zastrow, qui commandoit le détachement de la garnison, y poursuivit les ennemis, &, quoiqu'ils fussent supérieurs en nombre aux Prussiens, ces derniers les auroient entièrement défaits, si les ennemis à l'approche de la nuit n'eussent été joints par un détachement de Hussards, qui vint à leur secours. Les Prussiens s'étant aperçus que les ennemis avoient reçu un renfort, se retirèrent en bon ordre, continuant leur feu avec beaucoup de vivacité, & ils ne purent être entamés par les Hussards, qui les poursuivirent jusqu'à une demi-lieuë de cette Ville. Dans cette action qui a duré plus de trois heures,

heures, les ennemis, ont perdu 60. hommes, & il n'y a eû du côté des Prussiens que trois hommes de tués & quinze de blessés.

S U E D E.

ON a appris de Stockholm du 13. du mois passé que M. de Bestuchef, ci-devant Ministre du Czar à la Cour de Suede, ayant prié le Comte de Gyllenbourg, de faire remettre au Général Keyth en Finlande des lettres pour le Comte d'Osterman, le Comte de Gyllenbourg les a envoyées au Lieutenant Général Bodenbroeck, avec ordre de les faire porter par un Officier au Commandant des troupes Moscovites. L'Officier que le Lieutenant Général Bodenbroeck en avoit chargé, alla au camp des ennemis avec deux Dragons & un Tambour, pour s'acquitter de sa commission, mais dès qu'il s'approcha du premier poste des Moscovites, ils firent sur lui une décharge de mousqueterie, & quoiqu'il eût fait battre trois fois l'appel par le Tambour qui l'accompagnait, ils continuerent de tirer & le blessèrent, ainsi que le Tambour.

Le Roy a reçu un courier de Finlande, qui a confirmé que le 3. du mois dernier il y avoit eû près de Willmanstrand une action très-vive entre les Suedois & les Moscovites, mais la relation que ce courier a apporté de ce combat, est fort différente de celle qui a été publiée par la Cour de Russie, & elle assure qu'il n'y avoit que 2800. hommes sous les ordres du Major Wrangel, & que le Feldt Maréchal Lescy commandoit un Corps de 16000. hommes; que les Suedois n'en ont perdu que 1000. & qu'il y en avoit eû environ 5000. de tués du côté des Moscovites.

On a appris par le même courier que Willmanstrand n'est

n'est point une Forteresse, mais un simple Village qui n'est fermé que par un fossé & par une palissade. Ce Village, dont à peine on connoissoit le nom avant le combat qui l'a rendu célèbre, est situé près des Lignes que les Moscovites ont construites dans les environs de Wybourg, & qui conformément à l'Article VIII. du Traité de Nystadt commencent à Wickolax, d'où elles s'étendent d'un côté jusqu'à une demie lieue de la Mer, & de l'autre jusqu'à une pareille distance de Willayoky. Ces Lignes forment autour de Wybourg un demi-cercle, dont le rayon est d'environ trois lieues.

P O L O G N E.

ON a appris par des lettres de Kaminieck que le Grand Seigneur faisoit défilér beaucoup de troupes vers Bender, & que les préparatifs de guerre, auxquels on travailloit dans cette Place & dans quelques autres voisines par ordre de sa Hauteffe, donnoient lieu de croire que le Grand Seigneur étoit déterminé à prendre les armes contre la Russie, si le Czar refusoit de remplir toutes les conditions du Traité, conclu à Belgrade entre les deux Puissances.

Les mêmes lettres portent que les Tartares faisoient de grands mouvemens, & qu'on craignoit qu'un Corps considérable de leurs troupes, qui est assemblé sur la Frontiere de la Podolie, ne passât par cette Province, pour aller faire une invasion dans les Etats du Czar.

E S P A G N E.

ON a appris qu'un Vaisseau Marchand Anglois a coulé à fond un Armateur Espagnol qui l'avoit attaqué près de Malaga, mais que l'équipage de l'Armateur, s'étant jetté dans des Esquifs, est allé à l'abordage & a pris le Vaisseau.

Un

Un autre Armateur s'est emparé de deux autres Vaisseaux très-richement chargés.

Le 17. Août dernier, l'Armateur Don Guillaume Mayol, prit dans les environs de Ceuta un Vaisseau Anglois, du port de 120. tonneaux, chargé de farine & de cacao, & qui étoit destiné pour Gibraltar.

Un autre Bâtiment de la même Nation, lequel venoit de Terre-Neuve, fut enlevé le 23. à six lieues de Porto par la Felouque *la Notre-Dame du Pilier*, & par la Barque *le S. Antoine des Animas*.

La Frégate *le S. Nicolas de Bari* conduisit le même jour au Ferol une autre prise, qu'elle a faite en revenant de la Havane.

L'Armateur Jean de Cores s'empara le 27. sur la Côte de Portugal de la Balandre *le Succès*, commandée par le Capitaine Jefri Mashiter.

Le 9. du mois dernier, la Frégate *la Conque Marine* entra dans le Port de S. Sebastien avec le Brigantin Anglois, *la Providence*, qu'elle a enlevé entre le 49. & le 50. degré de Latitude Septentrionale.

L'Armateur Don Pedre Zuazo, commandant la Frégate *la Conque Marine*, s'est remis en Mer quelques jours après avoir conduit à S. Sebastien le Brigantin Anglois, *la Providence*, & il a fait depuis le 7. jusqu'au 10. du mois dernier, quatre nouvelles prises dont l'une est le Vaisseau *le Diamant*, qui portoit des ancres, des canons, & des munitions à Gibraltar; le second, une Balandre, nommée *la Rebecca*, chargée de Sucre & de Bois de Teinture, qui retournoit de l'Isle de S. Christophe à Londres; la troisième, une autre Balandre de 100. tonneaux, sur laquelle il y avoit de la toile à faire des voiles pour les Vaisseaux, & la dernière, un Bâtiment qui n'avoit que son Lest.

On a appris de Ste Croix de Tenerife, que l'Ar-
mateur

mateur Antoine Miguel y étoit arrivé le 18. Mai dernier avec une Corvette Angloise, dont la charge est estimée 13000. Piaftres, & dont il s'est emparé sur la côte de Guinée, entre la riviere de Gambie & l'Isle de Gorée.

GENES ET ISLE DE CORSE.

ON a appris de Genes du 14. du mois dernier, que le 16. du précédent il étoit encore parti trois Bataillons des troupes Françoises, pour retourner en France.

Les cinq Bataillons qui étoient restées dans l'Isle de Corse, se sont embarqués, & on a appris qu'ils étoient déjà arrivés à Antibes.

GRANDE BRETAGNE.

LE Vaisseau de guerre *l'Assistance* s'est emparé de deux Bâtimens Espagnols, dont l'un alloit à Cartagene en Amerique, & l'autre revenoit du Groënland, & on a appris qu'il les conduisoit à Spithead avec deux autres prises faites par le Vaisseau de guerre *l'Argyle*.

Un Armateur Espagnol a été pris par un Armateur Anglois de Philadelphie aux environs de l'Isle de la Providence.

Le Vaisseau Marchand *le Hope* a été pris par les Espagnols en revenant de la Jamaïque.



F R A N C E.

NOUVELLES DE LA COUR, DE PARIS, &c.

LE 16. de ce mois , pendant la Messe du Roy , l'Evêque de Senez prêta serment de fidélité entre les mains de S. M. Les Evêques de Cahors & de Laon prêterent le même serment le 18.

Le 17 , le Comte de Loff , Envoyé Extraordinaire du Roy de Pologne , Electeur de Saxe , eut sa premiere Audience publique du Roy , & il y fut conduit , ainsi qu'à celle de la Reine , & à celles de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , par le Chevalier de Saintot , Introducteur des Ambassadeurs , qui étoit allé le prendre dans les carosses du Roy & de la Reine. Le Comte de Loff fut traité par les Officiers du Roy , & il fut reconduit à Paris dans les carosses de leurs Majestés , avec les cérémonies ordinaires.

Le même jour , le Marquis Lomellini , Envoyé Extraordinaire de la République de Gênes , eut une Audience particuliere du Roy , étant conduit par le même Introducteur des Ambassadeurs.

Lo

Le Roy a accordé l'agrément de la Charge d'Avocat Général du Parlement , vacante par la mort de M. Daguessseau , à M. d'Ormesson de Noisseau , Avocat Général du Grand-Conseil.

S. M. a donné l'agrément d'un Guidon dans la Compagnie des Gendarmes de sa Garde ordinaire , qu'avoit le Marquis de Poyanne , fait Mestre de Camp , Lieutenant du Régiment de Bretagne , Cavalerie , à . . . de Monstiers , Comte de Merinville.

Louis Jacques de Caloune , Marquis de Courtebonne , Lieutenant de Roy de la Province d'Artois, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine , & Brigadier des Armées du Roy , a été nommé Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons , au lieu & place de feu Antonin - Armand de Belfunce , Marquis de Castelmoron

. . . . Comte de Relingue , Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois , & Brigadier des Armées du Roy , a eu la Sous-Lieutenance de celle des Gendarmes de la Reine.

Guy-Louis-Charles de Laval-Montmorency , apellé le Comte de Laval, Guidon des Gendarmes de Flandres , & Mestre de Camp

de Cavalerie , a été fait Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois.

. . . . d'Argouges , Sous-Lieutenant dans le Regiment du Roy , apellé le Comte d'Argouges , second fils du Lieutenant Civil du Châtelet de Paris , a eu l'agrément du Guidon de la Compagnie des Gendarmes de Flandres.

Le 3. de ce mois , le Prince Cantimir , Ambassadeur Extraordinaire du Czar , eut une Audience particuliere du Roy , à laquelle il fut conduit par le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs.

BENEFICES DONNES. ♦

LE Roy a nommé à l'Evêché de Die ; Suffragant de l'Archevêché de Vienne , l'Abbé des Augiers , Vicaire - Général de l'Archevêché de Lyon , & neveu de Guillaume d'Hugues , Evêque de Nevers.

L'Abbé de Caritat de Condorcet , Vicaire - Général de Jean d'Yse de Saleon , Evêque de Rhodés , son oncle , à celui de Gap , Suffragant de l'Archevêché d'Aix.

S. M. a donné l'Abbaye de S. Martin de Pontoise , O. S. Ben. Diocèse de Roüen , à Odet Joseph de Vaux de Giry de Saint Cyr , Docteur en Theologie de la Faculté de Paris , de la Maison Royale de Navarre ;

ci

ti devant Vicaire-Général de Tours, Abbé Commandataire de N. D. de Val-Benoît, O. de Cit. D. de Lyon, & de la Clairté-Dieu, même O. D. de Tours, & Sous Précepteur de Monseigneur le Dauphin.

Celle de S. Nicolas des Prez, sous Ribemont, O. de S. Ben. D. de Laon, à René-Auguste de Marbeuf, Prêtre du Diocèse de Rennes, Abbé de Langonet, O. de C. D. de Quimper, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Lecteur de Monseigneur le Dauphin.

L'Abbaye Reguliere de Prieres, O. de C. D. de Vannes, vacante par le decès de Dom Jacques Nouël, à Dom de la Fruglaye, neveu de François Hyacinte de la Fruglaye de Kerver, Evêque de Treguier.

Celle de Port-Royal de Paris, O. de C. vacante par la mort de Sœur

Palatine de Dyo de Montperroux, à Sœur Claire de Montmorin, Abbessé de Montreüil les-Dames, sous Laon, & auparavant de N. D. de Mercoire, du même Ordre, Dioc. de Mende, Sœur de l'Evêque Duc de Langres, & de l'Abbesse de Jouarre.

Celle de Montreüil-les-Dames, sous Laon, même Ordre, à Sœur Perrette le Prêtre de Vauban, dite de Sainte Valerie, Religieuse Professe de Port-Royal de Paris.

Le Prieuré Conventuel & Electif de l'En-

I iij fourchure

fourchure , O. de Grandmont , D. de Seps , vacant par le décès de François Sevin, Garde des Manuscrits de la Bibliothèque du Roy , à Claude Sallier , Prêtre , Garde des Livres de la Bibliothèque du Roy, Professeur Royal en Hebreu , l'un des 40. de l'Académie Françoisè , & Associé de celle des Inscriptions & Belles-Lettres.

Les Augustins Déchauffés de la Congrégation de France , ayant ouvert leur Chapitre Général à Paris le 22. du mois dernier , ils ont élu pour leur Supérieur Général le Pere Paulin , de la Province de Provence , lequel avoit déjà été élu en 1732. pour remplir la même Charge.

On a reçu avis que l'Ambassadeur Extraordinaire du Grand-Seigneur auprès du Roy , étoit arrivé à Toulon le 15. du mois dernier.

Le 30. Septembre , le 2. & le 7. Octobre , il y eût Concert chés la Reine. M. de Blâmont, Sur-Intendant de la Musique du Roy , fit chanter l'Opera d'*Iphigénie*, dont les principaux Rôles furent remplis par les Dlls Romainville , la Lande , Deschamps , & Mathieu , & par les sieurs du Bourg , Poirier & Benoît.

Le

Le 11. & le 14. la Reine entendit le Ballet Héroïque de *Zaïde*, dont les Rôles furent remplis par les mêmes Sujets, & par le sieur d'Angerville.

Le 16. le 18. & le 21. on concerta l'Opera de *Phaeton*; les Dlls Abec & d'Aigremont, & le sieur Jélyot, remplirent les principaux Rôles, avec les autres Sujets qu'on vient de nommer.

Le 23. & le 25. la Reine entendit le Ballet des *Caractères de l'Amour*, de M. de Blâmont, exécuté par les mêmes Sujets & par le sieur le Cler.

VERS à Mlle Deschamps, de la Musique de la Reine.

T Hémire, y songez-vous de m'ordonner des Vers ?

Encor si je n'avois à chanter que vos charmes...

Mais comment les chanter, sans parler de mes fers,

De vos rigueurs, & de mes larmes ?

Si mes ardens soupirs ne peuvent rien sur vous,

De mes foibles accens quel sera le partage ?

Vos mépris & votre courroux.

Hélas ! dans ce siècle volage,

Ce que Cithere eut de plus doux ;

La tendresse, n'est plus d'usage ;

Aimons sans murmurer ; souffrons & taisons-nous,

Un cœur vraiment touché fuit tout public hommage.

Un silence respectueux

Doit être aujourd'hui le langage

D'un amour tendre & malheureux.

L. M. D. S. S.

Toutes les Troupes qui composent l'Armée du Roy, commandée par le Maréchal de Maillebois, & qui ont marché en plusieurs divisions, s'étant rassemblées sous Nuys, elles y ont campé jusqu'au 23. du mois dernier, la droite au Bois d'Eppechouën, & la gauche à Nuys, la rivière d'Erff couvrant le front du Camp. L'Electeur de Cologne s'y rendit le 21; il vit l'armée du Roy en bataille, & le lendemain il dîna chés le Maréchal de Maillebois.

Le 23. la Cavalerie & l'Artillerie partirent du Camp de Nuys, pour aller camper à Keyserfswert, & elles passerent le Rhin sur un Pont de bateaux.

L'Infanterie se mit en marche le 24. & elle passa le Rhin sur le pont de bateaux qui avoit servi à la Cavalerie, & qui étoit près de Keyserfswert.

Le 26. l'armée du Roy étoit campée; la droite à Kalcum & la gauche à Eltorpf. 7000. hommes des troupes Palatines & 3000. des troupes de l'Electeur de Cologne
sont

Sont en réserve, & à portée de joindre l'armée.

Les Régimens d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons, faisant partie de l'armée que le Roy a fait assembler sur le Rhin, & qui étoient restés au Fort-Louis & à Landau, en partirent les 22. 24. & 26. du mois dernier, & ils ont passé le Rhin, ces troupes marchant sur deux Colonnes, composées chacune de trois divisions. La Colonne de la droite, partie du Fort-Louis, a passé par Rastatt, & elle est commandée par le Comte de Polastron, Lieutenant Général, & par Mrs de la Gervaisais & de la Tour, Maréchaux de Camp. La Colonne de la gauche, dont les trois divisions marchent sous les ordres du Marquis de Gassion, du Marquis de Clermont-Tonnerre, du Comte du Cayla, Lieutenans Généraux; de M. de Ratzky, du Chevalier d'Apcher & du Duc de Biron, Maréchaux de Camp, a passé par Vislock.

L'Electeur de Baviere partit du Camp de Lintz le 22. du mois dernier, & il alla ce jour-là camper à Assen avec toute son armée. Il s'avança le 23. à Ents, & le 3. de ce mois, il campa à Strimberg. Pendant les marches que ce Prince a faites depuis qu'il est parti du Camp de Lintz, il a été joint par les divisions des troupes Françoises, qui ont marché sous les ordres du Comte de Saxe, & du Comte de Segur, Lieutenans Généraux.

Les

Les lettres de Dusseldorp marquent que l'armée du Roy, commandée par le Maréchal de Maillebois, étoit toujours campée à Kalcum.

La Loterie Royale établie par Arrêt du Conseil du 22. Janvier 1741. pour le soulagement des Pauvres, fut tirée pour la quatrième fois dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville, en présence du Prévôt des Marchands & des Echevins, le Samedi 30. Septembre 1741. La Liste générale des Billets gagnans fut publiée le lendemain; le gros Lot qui est de 120000. livres, est échû au N°. 10181. & le second qui est de 60000. livres, est échû au N°. 20862.

POMPE FUNEBRE de la Reine de Sardaigne.

Nous avons parlé dans le Mercure de Septembre, du Service Solemnel que le Roi fit faire dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville le 22. du même mois pour le repos de l'ame de la Reine de Sardaigne.

Voici une Description plus détaillée de ce pompeux Apareil. Il a fait l'admiration publique, & les esprits les plus éclairés & les plus délicats, ont trouvé dans l'ordonnance & dans l'exécution autant de magnificence que de goût.

La Façade de l'Eglise du côté du Parvis étoit tendue de noir jusqu'aux premières galeries: au-dessus de la grande porte du milieu, étoit un grand Mor-

ccan

ceau d'Architecture. On voyoit au milieu un grand Cartouche des Armes du Roy & de la Reine, au-dessus d'un Tombeau avec le Temps & autres Figures allégoriques. Au haut des deux portes latérales, deux autres grands Morceaux avec le Chifre de la Reine, soutenu par des Anges sonnant de la Trompette; vers le milieu & en bas regnoient trois lés de velours avec des Ecuillons de distance en distance.

Dans l'Eglise, la Nef étoit tendue en noir jusqu'aux vitreaux, & ornée de chaque côté de deux grands Cartouches, dont deux avec les Armes du Roy & de la Reine, & celui du milieu avec le Chifre de la Reine, le tout accompagné de la Couronne & Manteau Royal, au bas de chacune, une girandole à six branches de lumieres.

La Porte pour entrer dans le Chœur étoit de 25. pieds de haut avec un chambranle de marbre, un pilastre de chaque côté de marbre de portore, surmonté chacun par un Lion, qui est le support des Armes de Sardaigne; au-dessus un grand Cartouche avec les Armes du Roy & de la Reine; la Couronne Royale, avec le Manteau Royal & divers attributs, deux girandoles à cinq bougies posées de chaque côté, au haut des deux pilastres; au deux côtés de la porte deux grands Cartouches ornés de même avec le Chifre de la Reine au milieu, ayant chacun au bas une girandole à cinq lumieres; au tour de la Nef, regnoient deux lés de velours, chargés d'Ecuillons distribués avec simétrie.

La Porte du Chœur de 15. pieds 4. pouces de haut, répondant à celle de la Nef, étoit en marbre blanc avec un couronnement convenable; on voyoit au milieu le Chifre de la Reine, terminé par le bas par une tête de Mort, sur un fond de marbre de portore: les côtés du chambranle étoient ornés de deux consoles dorées, avec une chute de Cypres, le tout en or.

A dix pieds de la porte du Chœur, étoit placé le Catafalque; l'estrade formoit un quarré long de 16. pieds sur 8. de large, jusqu'à l'extrémité des six marches de cérémonie qui étoient placées des quatre côtés & bombées par le milieu. Dans les quatre angles du plan quarré étoient quatre parties avancées de 4. pieds formant un piédestal cintré sur le devant, le tout en marbre de portore.

Sur cette estrade étoit un socle de trois pieds & demi de haut à pans coupés sur une longueur proportionnée, le haut du socle se terminant par un adoucissement en doussine: les 4. pans coupés étoient ornés d'une console en or, portant chacune une girandole de cinq lumieres, le reste en marbre blanc. Sur les quatre faces du socle, on avoit placé des Cartouches en relief avec les Chifres de la Reine, couronnés de Ciprès, d'où tomboient des festons de Ciprès qui venoient s'attacher aux consoles & retomboient en festons de chaque côté. Sur le socle étoit le tombeau en Porphyre soutenu de quatre consoles en or, & sur les quatre faces un Cartel en relief avec le Chifre de la Reine. Au-dessus & sur le Tombeau étoit la Représentation, couverte du Poêle, de la Couronne d'étoffe d'or doublée & bordée d'hermine retroussée à l'endroit des consoles & des Cartels: à l'extrémité du côté de l'Autel, étoit le Manteau Royal, aussi d'étoffe d'or doublé & bordé d'hermine; à l'autre extrémité étoit la Couronne Royale couverte d'un crêpe.

Sur les quatre parties avancées ou piédestaux de l'estrade, s'élevoient quatre torcheres formées par trois branches de Ciprès de 18. pieds de haut chacune nouées dans leurs passages l'une sur l'autre & divisées en cinq parties, arondies par chaque branche, diminuant par le haut en forme pyramidale; la partie du bas ayant 3. pieds quelques pouces d'ouverture,

verture, élevée d'un pied du piédestal avec des feüilles de ciprès déchirées qui s'élargissoient & retomboient sur le piédestal, l'extremité du haut se terminant de même en feuilles de ciprès épanouies autour, d'où sortoient de chacune trois girandoles à 3. branches de lumieres & du milieu un vase triangulaire qui portoit une girandole de 15. lumieres; les quatre torcheres portoit chacune vingt & une girandoles à trois branches, faisant les quatre ensemble 189. lumieres; dans la partie du bas de chacune au milieu étoit une Lampe sepulchrale qui jétoit une fort grosse lumiere; les torcheres & les girandoles étoient en argent, & chaque passage des branches de ciprès étoit couvert par des têtes de Mort ailées en or, les piédestaux étoient aussi ornés d'une tête de Mort ailée sur le devant, d'où sortoient des festons de ciprès attachés & retrouffés sur les deux côtés, à des girandoles à cinq. lumieres de même que celle au-dessus de la tête de Mort, sur le devant des torcheres, étoit assis sur chaque piédestal un Enfant en marbre blanc, une Draperie sur la tête & portant un Sable, un flambeau éteint & autres attributs de la Mort.

Le surplus de la décoration du Catafalque, consistoit en quatre vingt six chandeliers d'argent avec leurs lumieres, distribués sur les degrés & autour du Catafalque.

Sur les degrés faisant face à la porte d'entrée du Chœur, étoit un grand Groupe. On y voyoit le vieil Ocean représentant allégoriquement l'abîme, où les Fleuves ainsi que les Ruïeaux vont se perdre à la fin de leur course, il paroïtoit couché sur un Rocher entre-ouvert, & apuyé sur son Aviron dans l'attitude impérieuse d'un Dieu souverain des Mers. La Dore, Rivière du Piemont qui coule auprès de la Ville de Thurin, y paroïsoit sous la figure d'une Nympha

phe couronnée , & entraînée par la violence de ses Eaux, jusques dans les gouffres de l'Océan dans lesquels on la voyoit se perdre. Deux Ruisseaux , sous la figure de jeunes Enfans , l'un effrayé , l'autre gémissant , & une Náyade, représentant l'*Amour & la Fidélité* des Peuples de Sardaigne , s'efforçoient de l'arrêter par sa Robe , qui se déchiroit dans leurs mains. La Nimphe en se précipitant paroissoit laisser sa couronne sur le rivage Des génies désolés la baignoient de leurs larmes & embrassoient ces marques précieuses qui couronnoient les vertus de leur Nimphe.

Sur les degrés en face de l'Autel au pied de la Représentation paroissoit assise sur un Trône, une figure de six pieds de proportion portant un Diadème , & représentant la *Sardaigne* en pleurs, appuyée sur un grand Cartouche de ses Armes ; une autre figure exprimant la douleur , étoit aux pieds de la Déesse, tenant entre ses mains trois Urnes couvertes d'un Voile funebre , & remplies des cendres des trois dernières Princesses que la Sardaigne regrette.

Sur les degrés à droite en entrant , étoit représentée la *Religion* tenant un Calice , une Croix & ses autres attributs.

A la gauche étoit la *Charité* sous la figure d'une femme embrassant un jeune enfant , avec ses autres attributs.

Au-dessus du Carafalque étoit un Pavillon superbe en étoffe noire & moirée , ainsi que les pentes retroussées en quatre parties ; ces pentes en festons étoient semées de larmes d'argent avec des pièces du Blason de Sardaigne & de Lorraine , & le champ semé de larmes avec des bandes herminées & bordées d'hermine ; la moulure du Pavillon qui étoit octogone dorée , étoit ornée de campannes , qui formoient des festons en hermine , la gorge & le dôme au-dessus.

Jessus semés de même , & huit bouquets de plumes blanches & noires avec une aigrette , posés sur les huit angles de l'octogone, le plafond en noir croisé de moire d'argent cantonné des armes en or. Du dessous du Pavillon sortoit une mort sa faux sur l'épaule qui sembloit s'envoler contemplant dans son vol sa dernière conquête ; elle étoit envelopée de draperie & dans un groupe de nuées.

Le pourtour du Chœur que l'on avoit préparé dans la nef de l'Eglise pour cette Cérémonie , étoit décoré de 7. arcades de chaque côté & de deux dans le Jubé ou étoit la musique , faisant le nombre de seize , dont quatorze foncées de noir avec des gradins, les deux autres fermées. Chaque arcade étoit séparée par des Pilastres Corinthiens avec leurs chapiteaux composés de têtes de mort, le tout en or & en argent. Vers le milieu de la hauteur des Pilastres , on voyoit un morceau d'architecture avec des Lampes sepulchrales sur les côtés & le Chifre de la Reine au milieu en or sur un fond noir ; au devant de chacun des Pilastres, étoit placée une torchère ornée de têtes de mort & de festons de ciprés en or , qui portoient un vase d'argent d'où sortoit une girandole de sept lumieres , la corniche de même ordre au pourtour du Chœur , dont un lés de velours formoit la frise semée , comme le reste de larmes & de pièces de blason , & sur la frise à l'aplomb des Pilastres sur la partie avancée de la corniche , étoit un morceau d'ornement composé pour le sujet , en or ; les arcades ceintrées tomboient sur l'imposte de l'arrière - corps des Pilastres ; sur le milieu des ceintres à commencer par la première arcade du Jubé , sortoit du milieu un Ange tenant d'une main sa Trompette & retroussant de l'autre un rideau qui se partageoit des deux côtés , ce rideau qui étoit noir , semé de larmes d'argent &

& bordé d'hermine , venoit s'attacher aux impostes avec un cordon & gland d'argent , le reste tombant le long de l'arrière-corps ; la seconde arcade avoit dans son milieu un grand Cartouche orné , & dans le milieu les armes du Roy & de la Reine , la Couronne & le manteau Royal , & au bas du Cartouche une girandole à cinq branches de lumieres ; derriere le Cartouche paroissoit de chaque côté un semblable rideau , qui étoit retroussé par deux Squelettes qui sortoient de derriere , envelopés dans des draperies , les rideaux tombant ensuite le long des arrières-corps. A la troisième arcade sur le milieu étoit un pareil Cartouche aussi avec un rideau qui alloit s'attacher à l'endroit de l'imposte , le reste comme tous les autres rideaux. A la quatrième arcade les rideaux étoient retroussés de même par deux Squelettes avec un pareil Cartouche au milieu ; à la cinquième pareils rideaux retroussés par le milieu par un Ange sonnant de la Trompette. A la sixième arcade du milieu un pareil Cartouche , même rideau & même arrangement ; à la septième arcade de même , un Ange sortant du milieu , levant les yeux vers le Ciel & soutenant le rideau , l'autre côté du Chœur pareil. Toutes les figures étant de différente attitude & toutes en argent. Les marbres de la circonférence de ce Chœur étoient blancs & de portore.

Les deux Arcades du Jubé , quoique fermées , étoient décorées de même avec de grandes Armes & de pareils rideaux ; des girandoles à cinq branches de lumieres , de-même qu'à toutes les autres ; la partie qui étoit fermée étoit décorée d'un grand panneau en hermine. Les ouvertures des Arcades étoient fermées par un balustre en or , avec une tête de Mort au milieu , de-même que le retour du Jubé , & se terminoient à la porte de l'entrée du Chœur ; le balustre , de trois pieds de haut , portoit à cha-
que

que bout , sur des piédestaux , une girandole d^e de douze lumieres. L'attique au - dessus de la grande corniche , formant autant de grandes parties en noir que d'arcades par le bas , étoit séparée de-même par un pilastre blanc ; sur chacun , & au-devant de chaque pilastre étoit un Squelete en pied , envelopé de draperie , qui sembloit porter la corniche de l'attique , sur chaque partie , entre les pilastres , étoit une bande en hermine , formant un panneau , & sur le milieu de chacun un Cartouche avec la Couronne Royale , & alternativement un quartier des Armes du Roy & de la Reine , suivant l'ordre & l'arrangement des Blasons ; entre chaque pilastre de l'attique au pourtour du Chœur , sur la corniche , étoit un balustre en or , avec une girandole à cinq branches ; sur le milieu de chaque partie , & sur son apui regnoit au pourtour un filet de 300. lumieres , & sur le devant de chaque Squelete , sur les pilastres de l'attique , étoit un vase noir & argent , posé sur la grande corniche , de neuf lumieres chacun ; au-dessus de la corniche de l'attique , étoit un lés de velours , semé de-même de larmes & de pièces des Blasons du Roy & de la Reine ; à l'aplomb de chaque pilastre étoit un Ecusson avec un quartier de chaque partie des Armes , & au milieu un Chifre de la Reine dans un pareil Ecusson , le lés de velours formant une ceinture tout au pourtour ; le surplus jusqu'aux vitreaux étoit rendu de noir à dix-huit pieds au-dessus de toute la Décoration.

A la partie de l'Autel étoit une balustrade depuis les deux portes des côtés du Chœur , jusqu'à l'extrémité des Stalles , fermant le Sanctuaire , dont l'estrade étoit élevée de quatre pouces , & couverte de drap noir ; il y avoit aux deux côtés de l'entrée du Sanctuaire un piédestal , joignant la balustrade , en marbre blanc , portant une grande giandole de

15. lumieres chacune ; les trois marches de l'Autel de même couvertes de noir; l'Autel d'un Ordre Corinthien , étoit orné de quatre colonnes couplées, dont les piédestaux étoient élevés sur un socle de breche grise, portant leurs corniches & un timpan, qui finissoit le rétable de l'Autel , le tout en marbre blanc & de portore; entre les deux colonnes de chaque côté étoit une pyramide en argent de 42. lumieres chacune, posant sur les piédestaux, dont une grande agraffe, qui couvroit leur corniche, sembloit porter les pyramides , dont le pied , envelopé de festons de ciprés , venoit se terminer à une agraffe , le tout en argent, de même que les chapiteaux & bases des colonnes ; sous le timpan étoit une Gloire avec un triangle au milieu , accompagné de plusieurs Anges & rayons, qui s'étendoient de tous côtés , & passaient sur le timpan & sur le fond noir qui tenoit lieu de Tableau, le tout surmonté d'une Croix rayonnée en argent ; le fond en noir entouré d'hermine, avec une Croix de moire d'argent, cantonnée des Armes en broderie d'or, s'étendoit jusqu'à la corniche des piédestaux , la même corniche continuant de l'un à l'autre , sur laquelle étoit un chantourné, semé de larmes, avec une tête de Mort ailée au milieu , le tout en argent ; le chantourné portoit 20. lumieres ; au-dessus de l'Autel étoit un Dais , dont les moulures , ainsi que les campannes , étoient en argent , les Rideaux de satin noir , semés de larmes & des mêmes Pièces de Blazons , étoient doublés de taffetas blanc herminé , avec des franges d'argent tout autour , & deux bouquets de plume blanches & noires , & une aigrette au milieu , le plafond du Dais noir, croisé d'une Croix de moire d'argent , cantonnée des Armes ; dessous le Dais étoit un Cartouche avec le Chifre de la Reine au milieu, la Couronne Royale, au-dessus, sur les deux ex-

mités

extrémités du timpan , à l'aplomb des colonnes , un socle avec une girandole de 15. lumieres sur chaque côté des colonnes , un arriere-corps se terminant par une grande console , sur le rouleau de laquelle étoit une girandole de cinq lumieres & deux sur le socle , formant un triangle , au-dessus de laquelle console étoit de chaque côté un Ange adorateur sur des nuées , avec quelques têtes de Cherubins , le tout en argent ; le surplus de toute la Décoration des deux côtés de l'Autel étoit semblable à tout le reste du Chœur ; la même corniche des piédestaux de l'Autel , regnoit également au pourtour , le long du plafond des Stales ; le surplus de la Décoration de l'Autel, consistoit en ornemens de velours noir , garnis de franges d'argent avec des Armes en broderie d'or ; au-dessous des pentes du pourtour du Sanctuaire , étoient des rideaux de damas noir , avec des franges d'argent ; l'Autel , orné de 40. Chandeliers d'argent garnis de cierges. Sur le plafond des Stales , devant chaque pilastre une girandole de neuf lumieres chacune , & sur la circonférence de la corniche du plafond , regnoit un filet de treffle en or , à la distance d'un pied l'un de l'autre , se rejoignant par d'autres ornemens & portant chacun un cierge , faisant ensemble le nombre de 300. lumieres ; à la corniche des Stales , qui étoit dorée , étoit le troisième lé de velours , semé de-même que les deux autres , avec les mêmes Ecussions , & arrangés de-même avec des festons herminés , noués au-dessus de chaque Ecusson , & festonnant de l'un à l'autre , les Stales couvertes de drap noir , de même que le pavé de tout le Chœur.

Plusieurs Princes & Princesses , plusieurs Prélats , & quantité de Personnes distinguées , de la Cour & de la Ville , assisterent à ce Service , qui fut des plus magnifiques.

4336 MERCURE DE FRANCE

magnifiques; le Duc de Chartres, le Comte de Clermont, & le Prince de Conty, conduisirent à l'Offrande avec les cérémonies acoustumées la Princesse de Conty, Mademoiselle, & Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, qui étoient les Princesses du deuil. Le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, l'Université & le Corps de Ville, qui avoient été invités de la part du Roy par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, y assisterent aussi.

Cette Pompe funebre, ordonné par M. le Duc de Rochechoüart, Pair de France, en Exercice de Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, a été inventée & conduite par M. de Bonneval, Intendant & Contrôleur Général de l'Argenterie, Menus plaisirs & Affaires de la Chambre du Roy, & exécutée par le sieur Perault, qui en a fait les Desseins en grand, & toutes les Peintures, & par les sieurs Sloots, Sculpteurs, qui en ont composé toutes les Figures de ronde-bosse.

NOUVEAU SPECTACLE.

Les difficultés qui sembloient s'opposer à l'exécution de ce Spectacle, intitulé, *le Jugement Universel*, ayant été levées par le sieur Ritter Ardack, Syrien de Nation, qui en est l'Auteur, il fut donné au Public pour la première fois le 8. de ce mois, dans une grande Sale très-vaste, située au bout de la rue de Grenelle, au coin de la rue Coquillere. Le sieur *Pietro Algieri*, Peintre de l'Académie Royale de Musique, en a peint les Décorations & a très-bien saisi l'idée & le Plan de l'Auteur; voici en peu de mots ce qu'on a voulu représenter dans les cinq parties qui composent ce Spectacle.

A l'ouverture du Théâtre, on voit un beau Paysage, du milieu duquel s'élèvent les Murs & la Ville de Jérusalem dans les ombres de la nuit; la
Lune

Lune, qui paroît comme ensanglantée, luit au travers des nuages où sa clarté va bien-tôt s'éteindre. Le **Soleil** commence à paroître & fait son cours au travers des vapeurs qui sortent de la Terre, peu de tems après il s'obscurcit; un bruit de Tonnerre se fait entendre; un ébranlement se fait ensuite dans toute la Nature. Des Astronomes viennent examiner ces Phénomènes. Une pluie de feu tombe sur la Ville de Jérusalem, l'embrase & la détruit.

La seconde Décoration représente dans une étendue immense *la Vallée de Josaphat*, & forme un point d'Optique admirable par le lointain où la vûe semble s'égarer. On voit une Mer agitée extraordinairement, dont les flots irrités jettent sur les rivages tous les corps qu'elle a engloutis, depuis le commencement des siècles. Le Prophete Ezechiel arrive dans cette Vallée & frémit à la vûe de ce terrible Spectacle. Le son de la Trompette se fait entendre, & annonce aux quatre Parties du Monde l'arrivée du Messie & le Jugement Universel.

La troisième & quatrième Décorations, représentent d'abord tous les Morts ressuscités, lesquels reparaissent un peu après dans leur premier état, avec les habits convenables à leurs sexes, à leurs Pays, à leurs differens états, &c. Tout le Genre humain enfin est assemblé dans cette Vallée. Cependant le Souverain Juge descend des Cieux sur un Arc-en-Ciel, dans une Gloire éblouissante, accompagné des douze Apôtres, qui sont autour du Tribunal redoutable. Aussi-tôt la Sentence est prononcée, & les Elus, qui sont à droite, sont conduits par des Anges dans le Paradis, & les Réprouvés, par des Démon dans les Enfers.

On voit après cette séparation des Bons & des Méchans, le Souverain Juge remonter dans le Ciel avec les Elus. L'Enfer s'ouvre; en même-tems un
bruit

bruit terrible se fait entendre dans ses Antres profonds, qui vomissent feu & flâmes, & ces Ministres odieux de la Justice Divine les plongent dans les tourmens qui leur sont préparés.

Une Symphonie, mêlée de Cors de Chasse, de Trompettes & d'autres Instrumens, qui continue pendant tout le Spectacle, en caractérise parfaitement tous les differens Sujets. Il a été reçu favorablement du Public. L'Auteur tâche de le perfectionner tous les jours par les corrections ou les augmentations qu'il a jugé à propos d'y faire.

Le sieur *Berthier*, Graveur de l'Ecole Militaire, a dessiné & gravé quatre Estampes, pour donner une intelligence parfaite de tout ce Spectacle.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES. Ode sur le Regne de Louis XV.	2127
Extrait de Lettre de M. Clerot, sur la Description de la Haute Normandie,	2134
L'Empire de la Coutume, Ode,	2138
Mémoire de M. de la Peyronie, lû à l'Académie des Sciences,	2143
Le Plaisir ou le Papillon, Ode Anacréontique,	2150
Lettre sur la Méthode du Bureau Typograp.	2152
La Linote & la Pie, Fable,	2169
Deuxième Lettre de M. Noblot à l'Abbé de Gourné,	2174
Ode sur la Mort de M. Rousseau,	2177
Lettre sur les anciennes Epitaphes de Paris,	2179
Ode, Imitation d'Horace,	2184
Lettre de M. Maillart, sur les Généalogies des Maisons Souveraines,	2185
Le Renard blessé & le Lion, Fable,	2187
Dissertation	

Dissertation du Marquis de S. Aubin , sur l'authen- ticité de Roricon ,	2188
Les Sçavans & l'Ecolier , Fable ,	2202
Eclaircissemens pour servir de Mémoire à l'Hif- toire ,	2203
Ode sur l'Athéisme ,	2219
Explication de l'Enigme & du Logogr. d'Août,	2226
Enigme , Logogryphes , &c.	2227
NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX-ARTS , &c. Biblioth. Fran. Hist. de la Littérature ,	2231
Guide Harmonique , rapport des sons , &c.	2235
Recueil de Lettres Edifiantes ,	2236
Ordonnances des Rois de France , VI. vol.	2237
Dissertation sur la couleur des Negres ,	2238
Pseaumes de David , expliqués par les Peres de l'E- glise Grecque ,	2239
Causes Célèbres & interessantes ,	2242
Reflexions sur les Passions & sur les Goûts ,	2243
Avis pour une Histoire de Cicéron ,	<i>ibid.</i>
Recueil des Harangues du P. de la Sante ,	2244
Histoire du Mont Vesuve ,	2245
Histoire de l'Acad. des Inscrip. & Belles Let.	<i>ibid.</i>
Le Géographe Méthodique ,	<i>ibid.</i>
Nouvelle Traduct. des Disc. de Théodoret ,	2246
Abregé de l'Histoire d'Espagne ,	<i>ibid.</i>
Dissertation concernant les maux de Dents ,	<i>ibid.</i>
Avis de M. Dibon sur le Traité de M. Astruc ,	2248
Mémoires & Avantures de M. de * * *	2249
Dissertation Crit. sur les Chrono-Grammes ,	<i>ibid.</i>
Remarques sur l'Article précédent ,	<i>ibid.</i>
Essai de M. Locke, sur l'Entendement humain,	2250
Essai Pratique sur la petite Vérole ,	2251
Traduction Italienne de 3. Livres de Cicéron ,	<i>ibid.</i>
Nouvelle Edition des Annales Ecclesiastiques ,	<i>ibid.</i>
Nouveau Trésor des Inscriptions antiques ,	2252
Les Œuvres de Rousseau , par Souscription ,	<i>ibid.</i>
Oraison	

Oraison Funebre de Charles Duplessis d'Argentré ;	
Evêque de Tulle ,	2256
Livres nouveaux, imprimés à Milan & à Rome. <i>ibid.</i>	
Programmes des Acad. de Bordeaux & Dijon,	2258
Assemb. publique de l'Acad. de Villefranche,	2264
Ode pour le Prix proposé par la même Acad.	2274
Estampes nouvelles, Gravûres & nouv. Cartes,	2279
La Nature & l'Art, Fable Allégorique ,	2281
Catalogue des Tableaux exposés au Salon du Louvre ,	2284
Vers adressés à M. de la Tour ,	2292
Explic. d'un Tableau peint à l'Encre de la Chine,	2297
Vente de Bijoux , Diamans ,	2299
Chanson notée ,	<i>ibid.</i>
Spectacles. Théâtre François, nouveaux Acteurs,	2300
Théâtre Italien , Parodie nouv. d'Alcione ,	2302
Nouvelles Etrangères, Turquie, Russie, Allemagne, &c.	2303
France, Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	2318
Bénéfices donnés ,	2320
Vers à Mlle Deschamps ,	2323
Pompe Funebre de la Reine de Sardaigne ,	2326
Nouveau Spectacle, Jugement Universel ,	2336

Errata de Septembre.

P Age 2949. ligne 14. FEVRIER, lisez, FERRIER, & ajoutez, recommandable par sa science, autant que par sa pieté. Il étoit frere de S. Vincent Ferrier.

P. 2017. l. 17. chogninno , l. ch'gnauno.

P. 2095. l. premiere , LERANS , l. LERAN.

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 2132. ligne 4. ses deux , lisez , des deux.
P. 2194. l. 18. Kelgaud , l. Helgaud.

SEP 29 1936



SEP 29 1936



SEP 29 1936



SEP 29 1936



